Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17589 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MERCREDI 15 AOÛT 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Japon affronte avec difficulté son passé militariste

JUNICHIRO KOIZUMI, chef atypique du gouvernement japonais, a ouvert le premier grand débat national sur le passé militariste de l'Archipel en se rendant, lundi 13 août, au sanctuaire de Tokyo, où sont honorés les morts tombés au combat, y compris des responsables jugés criminels de guerre au lendemain du deuxième conflit mondial. Il y a prononcé un message de paix : *« Le Japon ne doit jamais plus recourir à la guerre »*, a-t-il dit. Mais l'ambiguïté de son geste divise les Japonais et suscite l'indignation de ses voisins, la Chine et la Corée en particulier. Il a, d'autre part, reçu le soutien de la Banque centrale nippone à son programme de réformes économiques, qui vont d'abord se traduire par des réductions importantes des dépenses publiques.

Lire page 2

▶ www.lemonde.fr/japon2001

Le lent réveil de l'euro

● Victime du ralentissement américain, le billet vert cède du terrain face à l'euro ● A près de 0,90 dollar, la devise européenne est au plus haut depuis trois mois ● Ce réalignement est souhaité aux Etats-Unis ● Il pourrait ouvrir la voie à une baisse des taux dans l'Union

DEPUIS QUELQUES jours, un discret réalignement de la parité entre le dollar et l'euro est en cours, qui réjouit plutôt les conjoncturistes. Victime des incertitudes sur les perspectives de croissance aux Etats-Unis, le dollar baisse. Et l'euro monte. Lundi soir 13 août, la devise européenne a franchi un court instant le seuil de 0,90 dollar, son plus haut niveau depuis trois mois, alors qu'elle était tombée à 0,83 dollar il y a quelques semaines.

La politique du dollar fort est de plus en plus contestée aux Etats-Unis, où, en douze mois, le taux de croissance en rythme annuel est passé de 5 % à 1 %. Patronat et syndicats estiment que l'économie américaine est pénalisée à l'exportation par la surévaluation du billet vert. Ils jugent que sa baisse est indispensable pour contrer les menaces de récession. *« La surévaluation du dollar détruit les capacités industrielles et la compétitivité de ce pays »*, affirme John Devine, vice-président et directeur financier de General Motors.

Quand l'économie ralentit, la hausse de plus de 60 % de la monnaie américaine depuis 1995 face aux devises européennes et japonaise devient insupportable. Elle fait perdre des marchés, lamine les profits et détruit des emplois.

En revanche, milieux d'affaires et responsables monétaires européens se satisferaient plutôt, eux, d'un euro oscillant autour de 0,90 dollar. Ce n'est pas encore pénalisant pour les exportateurs de la zone. Mais c'est tout de même une stabilisation par rapport au déclin récurrent de la devise européenne qui, en un peu plus de deux ans d'existence, a perdu 30 % de sa valeur face au dollar. C'est, enfin, une garantie supplémentaire contre une dérive inflationniste, ce qui pourrait permettre à la Banque centrale européenne de baisser ses taux.

A Londres, on poursuit la même réflexion qu'outre-Atlantique : on juge la livre trop forte.

Lire page 10

▶ www.lemonde.fr/euro

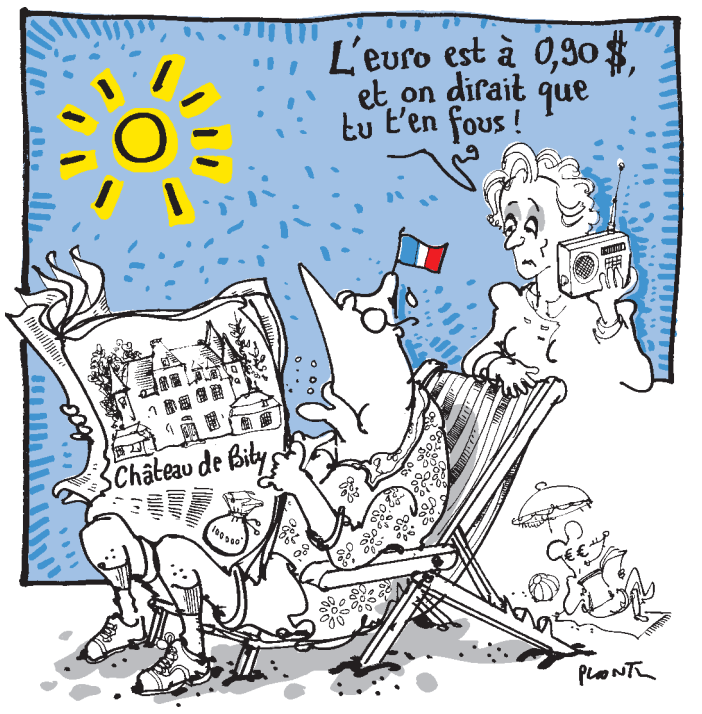

PHILIPPE GAUCKLER

TECHNOLOGIE

Les robots parmi nous

A la fin du siècle, le meilleur ami de l'homme sera sans doute un robot. *Le Monde* commence dans ce numéro une exploration en cinq volets de cette nouvelle cohabitation. Selon les chercheurs, celle-ci se passera bien si les robots s'intègrent dans notre environnement tant physique que psychologique. Robots compagnons de jeu, robots ménagers, robots chirurgiens, l'homme poursuit un de ses plus vieux rêves : construire une machine à son image. p.15

Le trafic illégal d'animaux protégés

DES MILLIERS de plantes et d'animaux sauvages protégés par la convention de Washington de 1973 sont l'objet, en France, d'un trafic illégal qui met parfois en péril la survie des espèces. Pour lutter contre ce négoce, qui génère des profits colossaux, douaniers, policiers et juges sont encore largement démunis. Ils doivent composer avec une législation complexe et faire face à des filières de plus en plus sophistiquées. Des associations écologistes dénoncent l'insuffisance de contrôles. La vogue des animaux de compagnie ne suffit pas à expliquer l'ampleur de ce commerce en France. Des « spécialistes » alimentent au prix fort les boutiques de luxe.

Lire page 5

Helios, aile volante sans pilote, s'approche un peu plus du Soleil

C'EST UN OISEAU gracile, simple trait dans l'azur. D'une envergure de 82 mètres, supérieure à celle d'un Boeing 747, mais d'une structure ultralégère – moins d'1 tonne – en fibre de carbone et en graphite, il se joue, avec une aisance stupéfiante, des lois de la pesanteur. Helios, le nouvel avion sans pilote de la NASA, vient d'atteindre l'altitude de 96 500 pieds, plus de 29 kilomètres.

Cette performance a été réalisée mardi 14 août, au petit matin, dans le ciel du Pacifique. L'engin, qui avait décollé la veille de l'île de Kuai (Hawaï), a pulvérisé le précédent record, établi trois ans plus tôt par son prédécesseur, Pathfinder Plus, un modèle plus petit qui avait alors flirté avec les 80 000 pieds, environ 24,5 kilomètres d'altitude. Par la même occasion, il a aussi effacé le record d'altitude en vol horizontal, détenu depuis 1976 par l'avion-fusée SR-71 Blackbird, qui avait inscrit à son tableau de bord 85 068 pieds, soit près de 26 kilomètres.

Conçu par la société californienne Aero Vironment, pour le compte de l'agence spatiale américaine, Helios se présente comme une immense aile volante, propulsée par quatorze hélices actionnées par des moteurs dont chacun ne consomme pas plus d'énergie qu'un sèche-cheveux, alimentée par des panneaux solaires (que relaient durant la nuit des batteries) et télécommandée depuis le sol. Il constitue le prototype le plus avancé d'une nouvelle génération de drones.

Helios n'a toutefois pas encore atteint l'objectif que lui a fixé la NASA. Celle-ci lui a assigné pour horizon la barre des 100 000 pieds. Une altitude à laquelle la densité de l'air, environ cent fois moindre qu'au niveau de la mer, est très comparable à celle de l'atmosphère martienne. En étudiant les performances aérodynamiques et les qualités de vol de leur nouveau bijou, les ingénieurs américains espèrent ainsi engranger des données qui leur permettront d'améliorer les caractéristiques techniques de leurs futurs engins d'exploration de la Planète rouge.

Mais Helios ne constitue pas seulement un avion de reconnaissance pour l'agence spatiale américaine. A terme, ce type d'aile téléopérée, capable de se mouvoir à une vitesse de 30 à 50 km/h, pourrait servir de satellite volant, susceptible de remplir de multiples missions, tant scientifiques que commerciales : recueil de données météorologiques, étude de la composition de la stratosphère, surveillance du territoire, suivi des ouragans, des raz de marée et des tremblements de terre... mais aussi relais pour les télécommunications.

Helios et ses congénères, programmés pour pouvoir survoler un site pendant plusieurs mois ou se déplacer à volonté, pourraient peut-être remplacer, très avantageusement, les constellations de satellites. Le coût d'un tel engin avoisine en effet 1 million de dollars, alors qu'un satellite classique revient, entre la fabrication et le lancement, à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Il reste cependant à ce gracieux équilibriste à démontrer qu'il est capable non seulement de monter très haut dans le ciel mais aussi de s'y maintenir pendant une durée suffisamment longue pour qu'il devienne opérationnel. La NASA prévoit de le faire voler, d'ici à 2003, à 50 000 pieds d'altitude seulement (un peu plus de 15 kilomètres), mais pendant quatre jours d'affilée.

Pierre Le Hir

D. ROUSSIN/CINÉ-TAMARIS

CINÉMA

Caméra numérique

La caméra vidéo numérique (en anglais Digital Video ou DV) modifie-t-elle la mise en scène de cinéma ? Neuf cinéastes – Agnès Varda *(photo)*, Alain Cavalier, Raymond Depardon, Brigitte Roüan, Olivier Py, Mathieu Amalric, Romain Goupil, Jean-Marc Barr, Pascal Arnold – confrontent leurs expériences. p. 20 et 21

▶ www.lemonde.fr/cinema

Le Zimbabwe à la dérive

ROBERT MUGABE

SOUCIEUX de se faire réélire en avril prochain à la tête d'un pays qu'il a largement contribué à déstabiliser, le président Robert Mugabe a transformé la réforme agraire en une chasse aux fermiers blancs, dont les propriétés sont pillées et incendiées.

Lire page 3
et notre éditorial page 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 815 - 7,50 F - 1,14 €

3/4

2002, dynamisé par l'application de la loi du 10/07/00, l'arrivée de l'Euro et la transparence de l'information, le Marché de l'Art français retrouve enfin sa place de leader dans le monde.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Partenaire Institutionnel des Biennales d'Art Contemporain de Lyon 2001 & 2003
artprice.com coté au Nouveau Marché (7478)
Groupe Serveur S.A.S. capital 598 539 000 FRF - www.serveur.com
Une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

Nouvelle donne américano-russe

DEPUIS les deux premières rencontres Bush-Poutine, à Ljubljana le 16 juin et à Gênes le 22 juillet, les contacts américano-russes se sont intensifiés. La conseillère du président américain pour la sécurité, Condoleezza Rice, est allée à Moscou, ainsi que le secrétaire au commerce. C'est aujourd'hui au tour du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, d'y avoir des entretiens, alors qu'une délégation d'experts russes est attendue dans les prochains jours à Washington. Vladimir Poutine lui-même sera reçu cet automne chez George W. Bush, dans son ranch de Crawford (Texas). Les observateurs américains ont souligné que le communiqué commun publié à la suite de la rencontre de Gênes, en marge du G 8, reprenait presque mot pour mot la nouvelle rhétorique de la Maison Blanche : *« Nous sommes d'accord pour dire que des changements importants dans le monde exigent des discussions pratiques à la fois sur les systèmes offensifs et défensifs. Nous avons déjà des points d'accord forts et concrets. Nous commencerons bientôt des consultations intensives sur les sujets liés aux systèmes offensifs et défensifs. »*

Dès avant son élection, George W. Bush avait martelé ce discours sur la nouvelle situation stratégique consécutive à la fin de la guerre froide, qui rendrait *« obsolètes »* les traités signés par Washington et Moscou pendant cette période, et sur la nécessité pour les Etats-Unis de se protéger contre les attaques d'« Etats voyous » par un bouclier antimissile. Depuis, ses conseillers ont entonné sur divers registres la même antienne, même si, par rapport à la campagne électorale, le langage employé à l'égard de l'ex-URSS a sensiblement changé.

La Russie était alors considérée comme une *« menace »* qu'il fallait traiter comme telle, sans se soucier outre mesure de sa situation interne. Depuis, le pays de Vladimir Poutine est devenu un partenaire, sinon un ami, voire un allié, même si c'est avec un petit « a », comme l'a précisé le secrétaire d'Etat, Colin Powell. De retour de Moscou où elle a rencontré son homologue et le président Poutine, Condoleezza Rice a précisé que les deux pays *« parlaient d'un thème beaucoup plus important que la défense antimissile et les armes stratégiques »*.

Daniel Vernet

Lire la suite page 9

PAUL COX

ENQUÊTE

Les secrets des grands jeux

3. Scrabble, les fondus des mots

Les vrais scrabbleurs se reconnaissent à leur boulimie de mots, qu'ils apprennent par cœur, dévorent, désarticulent, coupent, rallongent, avec, en tête, la grille piégée de 225 cases. Champions internationaux ou simples passionnés, ils sont 20 000 en France à s'entraîner avec un sérieux de professionnels. p. 8

International	2	Abonnements	14
France-Société	5	Aujourd'hui	15
Régions	7	Météorologie	18
Horizons	8	Jeux	18
Entreprises	10	Culture	19
Tableau de bord	11	Guide culturel	22
Carnet	14	Radio-Télévision	23

MÉMOIRE La visite du sanctuaire abritant des criminels de guerre par le premier ministre Junichiro Koizumi, lundi 13 août à Tokyo, a provoqué une controverse qui divise l'opinion publique de l'archipel. ● LE DÉBAT HISTORIQUE ouvert par l'initiative du chef du gouvernement a conduit la nation nipponne à un examen de conscience sur son passé militariste. ● PÉKIN ET SÉOUL ont fait part de leur indignation, en soulignant les souffrances causées par l'armée impériale japonaise à leurs populations. Mais le passé ne fait pas non plus, dans ces deux pays, l'objet d'une grande transparence. ● LA BANQUE CENTRALE du Japon a décidé par ailleurs d'assouplir sa politique monétaire, mardi 14 août, conformément à la demande du gouvernement Koizumi, qui a engagé un programme de réformes marqué par des coupes drastiques dans les dépenses publiques.

Le Japon ouvre un grand débat national sur son passé militariste

Le chef du gouvernement, Junichiro Koizumi, a provoqué une controverse sans précédent dans l'archipel en se rendant au sanctuaire où sont honorés les morts tombés au combat. Il tient, par ailleurs, ses promesses en mettant en route ses douloureuses réformes économiques

TOKYO
de notre correspondant

Cinquante-six ans après la défaite japonaise dans la deuxième guerre mondiale, la visite du premier ministre au sanctuaire Yasukuni, à Tokyo, finalement effectuée lundi 13 août, a ouvert – involontairement – un débat de dimension nationale sur le passé militariste nippon. Au-delà de ce qui peut paraître une maladresse politique, dictée au départ par des intérêts politiciens (le souci de Junichiro Koizumi de se rallier les associations d'anciens combattants et les familles des victimes de la guerre), le remue-ménage provoqué au Japon comme à l'étranger par son geste pourrait avoir des conséquences positives.

Depuis des semaines, la presse et les médias télévisés se font l'écho des opinions divergentes sur le statut de Yasukuni et sa fonction symbolique. Le sanctuaire fut le haut lieu d'un culte impérial dans lequel se mêlaient le religieux et le politique, qui fut le fondement d'un fanatisme à l'origine de bien des crimes et brutalités militaires. Il est aujourd'hui, par la présence des criminels de guerre parmi les âmes vénérées, révélateur des ambiguïtés de la relation du Japon à son passé. Tout cela était connu de l'opinion, mais de manière diffuse. Désormais, personne ne peut ignorer le débat interne à la nation.

Les controverses suscitées par la visite mettent les Japonais devant une évidence : la reconquête du « droit au deuil » – pour paraphraser l'expression d'Alexander et Margarete Mitscherlich rendue en français par *« le deuil impossible »* – passe par la clarification d'un passé, aussi amère soit-elle.

Comme le soulignait récemment l'éditorialiste du *Asahi Shimbun*, Yoichi Funabashi, c'est quand un peuple perd son « droit aux larmes » qu'il tend à sombrer dans la routine de la culpabilisation ou à réagir contre cette tendance par une autojustification émotive. C'est l'impasse dans laquelle le Japon se trouve aujourd'hui. Il traverse une crise politique et économique mais, plus gravement, une crise de confiance qui engendre un climat d'inquiétude latente propice au dolorisme ou à l'embellissement du passé.

MANUELS SCOLAIRES

Les tergiversations sur ses responsabilités historiques, qui isolent le Japon dans la région, l'ont placé dans une impasse intellectuelle : il ne peut plus avancer un argument allant à l'encontre de la vision de l'histoire de ses voisins sans être suspect de « négationnisme » ; il laisse le haut du pavé de la communication à un néo-nationalisme, virulent et populiste, qui gagne les médias à grande diffusion, comme la bande dessinée, et prend pied désormais dans les manuels scolaires. Le pays ne peut pas soudainement « normaliser » son rapport au passé par décret mais il doit reprendre sa réflexion en collaboration avec ses voisins.

Ce travail sur la mémoire avait commencé en profondeur au lendemain de la guerre : toute une littérature, des films (*Feux dans la plaine* pour n'en citer qu'un), et une réflexion intellectuelle de haut niveau explorant les arcanes du « totalitarisme » qui mena à la guerre, à la suite de grands intellectuels comme Maruyama Masao, en témoignent. Puis le Japon, devenu pion des Etats-Unis sur l'échiquier de la guerre froide, commença à oublier. Son occupant et mentor américain l'y aida : bâclant les jugements des crimes de guerre, lavant l'empereur de toute responsabilité, libérant sans jugement – et donc sans avoir établi leur culpabilité ou leur innocence – des criminels de guerre afin de reconstituer une droite qui allait accéder aux plus hautes fonctions de la politique et de l'administration dans les années 1950, fermant les yeux sur les horreurs commises par l'« unité 731 » ayant expérimenté sur des cobayes humains la guerre bactériologique pour s'approprier ses recherches.

Plus encore qu'en Europe, la vérité historique dans cette partie du monde a été façonnée par des impératifs politiques et des calculs stratégiques. La guerre froide fut une ère d'absolutisme moral : elle avait placé le Japon du « bon côté » dans une Asie qui « virait au rouge » et, moins directement concernés par ses crimes que par l'Holocauste, ses alliés ne firent guère pression sur le pays (contrairement à ce qui se passa en Allemagne) pour qu'il se lance dans un examen de conscience collectif. Le Japon officiel s'est enlisé dans le confortable statut de victime du bombardement atomique. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement a exprimé sans détour ses repentirs pour l'agression passée, mais ces déclarations solennelles ont été aussitôt étouffées par des bordées révisionnistes médiatiques et le Japon reste taxé, non sans raison, d'amnésie.

UN EFFET CATHARTIQUE ?

Les historiens japonais ont pourtant exploré ce passé national. Aussi bien sur la responsabilité de l'empereur que sur le massacre de Nankin ou les 200 000 femmes asiatiques contraintes à se prostituer pour la soldatesque nippone. C'est un historien japonais, Yoshiaki Yoshimi, qui, au début des années 1990, a documenté et largement révélé ce dramatique épisode de la guerre (son livre *Comfort Women, Sexual Slavery in the Japanese Military during World War II* vient d'être traduit en anglais, California University Press). Mais leurs travaux n'ont guère dépassé les cercles intellectuels, laissant aux « révisionnistes » le marché médiatique.

Un véritable examen du passé suppose que l'opinion soit touchée intellectuellement et émotionnellement. La « maladresse » de M. Koizumi aura-t-elle l'effet cathartique d'élargir le débat qu'elle a involontairement ouvert ? L'histoire, comme les mécanismes psychiques chez l'individu, ménage des phases de blocage puis d'éruption de la mémoire. La bataille actuelle autour de Yasukuni ne sera-t-elle qu'un feu de paille ? Ce serait regrettable.

Philippe Pons

« Des cicatrices ouvertes chez beaucoup de peuples de la région »

***VOICI** les principaux extraits de la déclaration de Junichiro Koizumi, lue en son nom par le secrétaire général du gouvernement, pendant que le premier ministre se rendait en cortège officiel, lundi 13 août, au sanctuaire de Yasukuni, dans le centre de Tokyo :*

VERBATIM

« Au cours de la guerre, le Japon a causé des souffrances énormes à de nombreux peuples ainsi qu'aux Japonais eux-mêmes. A la suite d'une politique nationale erronée au cours d'une certaine période dans le passé, le Japon a fait subir, par le colonialisme et l'agression, des ravages et des souffrances incommensurables en particulier à ses voisins en Asie. Il a laissé des cicatrices encore aujourd'hui ouvertes chez beaucoup de peuples de la région. Confronté au plus profond de moi-même à ces faits historiques regrettables, je tiens à présenter ici mes profonds remords et mes sincères condoléances à toutes les victimes de ces guerres. Je crois que le Japon ne doit jamais plus recourir à la guerre. Chaque année, en me recueillant devant les âmes de ceux qui, en ces jours difficiles, ont donné leur vie sur les champs de bataille en croyant au futur du Japon, je prends conscience que la paix et la prospérité actuelles sont fondées sur les sacrifices qu'ils ont faits et je renouvelle mon engagement pour la paix. (...)

» Ma visite au sanctuaire de Yasukuni, le 15 août, aurait été contraire à mon vœu si elle avait conduit les pays voisins à douter de la volonté profonde du Japon de renoncer à la guerre et de désirer la paix. Prenant en compte cette situation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Japon, j'ai pris la décision de ne pas effectuer cette visite ce jour-là et de choisir un autre jour. »

Les ambiguïtés d'un message de paix qui divise les Japonais

TOKYO
de notre correspondant

Même avancée de quarante-huit heures afin d'éviter qu'elle ne tombe à la date symbolique du 15 août, anniversaire de la défaite, la visite du premier ministre au sanctuaire de Yasukuni, lundi 13 août, a divisé l'opinion et la classe politique.

L'initiative de Junichiro Koizumi n'a convaincu personne. Ni la droite qui lui reproche d'avoir changé la date de cette visite en cédant aux pressions étrangères, ni l'opposition qui l'accuse d'avoir enfreint la Constitution, envenimé les relations avec la Chine et la Corée du Sud, et donné l'impression au reste du monde qu'une fois de plus l'archipel sombrait dans l'amnésie en glorifiant son passé militaire. Parmi les deux millions et demi d'âmes de morts pour la patrie célébrées au sanctuaire shinto (sorte d'animisme, religion indigène du Japon) de Yasukuni, figurent celles de criminels de guerre.

M. Koizumi a voulu tenir ses engagements, réitérés à plusieurs reprises depuis sa campagne pour l'élection du président du Parti libéral-démocrate (PLD) en avril, de se rendre le 15 août à Yasukuni. Il a justifié, lundi, le changement de date *in extremis* en expliquant qu'il ne voulait pas *« entacher de doutes la philosophie de base du Japon qui a pour priorité la paix »*. Pour la plupart des commentateurs, M. Koizumi, pris entre ses promesses électorales et la diplomatie, a simplement cherché à sauver la face.

Le message de paix prononcé par le premier ministre à l'occasion de cette visite reprend en gros les expressions de remords employées par l'un de ses prédécesseurs, Tomiichi Murayama, en 1995 pour le cinquantième anniversaire de la défaite. Bien que formulé dans un langage clair et accessible à tous, ce message est passé au second plan, éclipsé par les tempêtes qu'a suscitées l'initiative du déplacement à Yasukuni.

Pour le secrétaire général du PLD, Taku Yamasaki, M. Koizumi a pris une *« honorable décision »*. Elle est en revanche qualifiée de *« regrettable »* par le Nouveau Komeito, allié du PLD, et d'*« arrogante »* vis-à-vis des voisins du Japon par les communistes. Elle est source d'une *« perte de crédibilité du Japon vis-à-vis de ses voisins et est intolérable parce qu'elle viole la Constitution »*, estime la présidente du Parti social-démocrate, Takako Doi.

« LE SYMBOLE DU DISCRÉDIT »

Dans son éditorial, *Asahi Shimbun* ironise, pour sa part, sur une visite présentée comme le *« résultat des mûres réflexions »* auxquelles se serait livré le premier ministre. Pour le quotidien, M. Koizumi a changé de date afin de chercher à minimiser les conséquences de sa visite. *« Yasukuni, qui fut la colonne vertébrale spirituelle du militarisme et le symbole du discrédit à l'égard du Japon, n'est pas le lieu où renouveler l'engagement du Japon à la paix »* poursuit le journal. Pour la droite, enfin, le premier ministre devait s'en tenir à ses engagements et, comme l'écrit le quotidien *Sankei*, *« mettre un terme au suivisme* [japonais] *envers la Chine »* en honorant le 15 août l'âme des soldats tombés pour le pays au titre du devoir civique.

Annoncée à peine une heure avant le déplacement du premier ministre, la visite a eu lieu en milieu d'après-midi. En jaquette, pantalon gris et queue de pie, M. Koizumi a été salué par une foule nombreuse (50 000 personnes), dont une partie avait été vraisemblablement prévenue à l'avance par les associations d'anciens combattants, agitant des petits drapeaux japonais et criant *« Banzaï »*. Il a été conduit par un prêtre jusqu'au pavillon où sont conservés les registres des âmes célébrées.

Afin d'atténuer les controverses sur la constitutionnalité d'une telle visite en tant que premier ministre, qui violerait le principe de séparation de la religion et de l'Etat, M. Koizumi s'est abstenu de prier à la manière shinto, se contentant de s'incliner une fois devant l'autel. Il a versé en outre l'obole habituelle de sa poche. Mais il a, en revanche, signé le registre des visiteurs du sanctuaire en qualité de premier ministre. De fait, M. Koizumi est le deuxième chef de gouvernement à s'être rendu en visite officielle à Yasukuni, après celle effectuée en 1985 par Yasuhiro Nakasone. Après coup, l'actuel premier ministre devait déclarer ne pas faire de distinction entre une visite officielle et une visite privée.

Ph. P.

Indignation officielle à Pékin et à Séoul

TOKYO
de notre correspondant

Le ministère des affaires étrangères a fait parvenir aux ambassades chinoise et coréenne le texte de la déclaration du premier ministre japonais peu avant sa visite à Yasukuni. Mais ce message de paix, dans lequel M. Koizumi exprime à nouveau les profonds remords du Japon, n'a guère apaisé les esprits dans les deux pays qui ont le plus souffert de l'agression japonaise : la Chine fut occupée militairement à partir de 1937 et la Corée fut colonisée de 1910 à 1945.

Pékin a exprimé son *« indignation »* et a estimé que la visite endommagerait les relations sino-japonaises. *« Le gouvernement et le peuple chinois expriment leur vif mécontentement et indignation »*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ce dernier a reconnu du bout des lèvres que le Japon admettait son invasion passée, mais il a souligné que la visite était en contradiction avec les sentiments exprimés par le premier ministre.

Séoul a pour sa part manifesté sa *« préoccupation de voir un premier ministre rendre hommage à des criminels de guerre qui ont infligé d'indescriptibles dommages aux pays voisins »*. Pour le parti gouvernemental, le Parti démocratique du Millénaire, M. Koizumi a *« percé le cœur des pays asiatiques »* et *« le Japon a démontré son incapacité à devenir une superpuissance spirituelle »*.

Tant pour Pékin que pour Séoul, le changement de date de la visite à Yasukuni est largement dû aux pressions internationales mais ne change rien sur le fond. Si les deux pays ont toutes les raisons de stigmatiser l'agression japonaise, ils utilisent souvent celle-ci comme instrument politique pour embarrasser Tokyo.

« FEMMES DU RÉCONFORT »

Le Japon a d'immenses responsabilités pas toujours assumées vis-à-vis de ces pays. Mais son agression est aussi brandie comme une sorte de massue morale. Dans le drame des « femmes du réconfort », ces 200 000 Asiatiques, dont une majorité de Coréennes, contraintes à se prostituer pour la soldatesque nippone, la responsabilité de l'armée japonaise ne fait guère de doute. Mais les Coréens oublient de « nettoyer devant leur porte » et d'explorer leurs propres responsabilités : la collaboration de nombre des leurs dans ce drame.

A juste titre, Séoul critique les nouveaux manuels scolaires nippons qui éludent ce tragique épisode, mais les manuels coréens ne mentionnent pas les dizaines de milliers de Coréens et de Coréennes qui travaillèrent pour les Japonais dans les bordels de l'armée impériale comme recruteurs ou gérants. Ce n'est que récemment que le ministère de l'éducation sud-coréen a demandé une révision des manuels sur ce point. Des Coréens travaillèrent aussi pour la police ou les services de sécurité entre 1910 et 1945. Jamais poursuivis, ils furent réintégrés à la suite de l'indépendance en 1945 dans les sphères du pouvoir par le régime pro-américain de Rhee Syngman. *« Du linge sale qui a été tenu enfermé pendant un demi-siècle »*, estime l'historien coréen Han Hong-koo, de l'université Sungkonghoe, cité par l'agence Associated Press.

La Corée doit se défaire d'une « mentalité de hérisson » dès qu'il est question du Japon – ce qui n'exonère en rien les responsabilités de celui-ci – si elle aspire à une vérité historique partagée. Dans le cas de la Chine, l'histoire étant largement manipulée à ses fins par le régime, c'est une autre affaire.

Ph. P.

Des doigts enveloppés dans le drapeau coréen

En signe de protestation contre la visite de Junichiro Koizumi à Yasukuni, vingt Coréens, experts en arts martiaux, se sont coupé la première phalange du petit doigt peu après le déplacement du chef de gouvernement nippon au sanctuaire, lundi 13 août.

Autoproclamés « Escouade des sauveurs de la nation », ces contestataires ont procédé à ce rituel, connu surtout comme étant celui de la pègre nippone (les *yakuzas*), devant la porte de l'Indépendance à Séoul, non loin du lieu où se dressait la prison du temps de la domination japonaise. Leurs plaies furent immédiatement désinfectées par des médecins et les mains enveloppées dans un drapeau coréen.

En assouplissant sa politique monétaire, la banque centrale soutient les réformes du gouvernement

TOKYO
de notre correspondant

Alors que les polémiques sur sa visite au sanctuaire de Yasukuni pourraient entamer l'image d'homme de parole dont dispose M. Koizumi dans l'opinion (sa popularité, légèrement en baisse, reste élevée : 70 %), la décision, mardi 14 août, de la Banque du Japon d'assouplir sa politique monétaire vient à point pour démontrer que, sur d'autres plans, et en particulier les réformes économiques, le gouvernement tient ses engagements. L'annonce inattendue de la banque centrale a revigoré la Bourse de Tokyo, dont l'indice a grimpé de 2,4 % peu avant la clôture.

A la suite de l'adoption par le cabinet Koizumi des grandes lignes du budget 2002-2003, l'exécutif demandait à la banque centrale une mesure destinée à pallier la détérioration de la situation économique et à soutenir sa politique de réformes. Jusqu'à présent, le gouverneur Masaru Hayami avait refusé d'assouplir une nouvelle fois la politique monétaire. A présent, la banque centrale compte augmenter l'excédent de liquidités laissé chaque jour sur le marché en faisant passer l'encours des dépôts des banques commerciales dans ses livres de 5 000 à 6 000 milliards de yens (environ 55 milliards d'euros).

Fidèle à ses engagements d'austérité budgétaire afin de remédier à un déficit préoccupant des finances publiques (130 % du produit intérieur brut), le gouvernement Koizumi a d'autre part entériné, vendredi 10 août, un projet de plafonnement des dépenses ordinaires pour 2002-2003, en réduction de 1,8 % par rapport à l'année précédente, afin de ne pas dépasser 47 800 milliards de yens (350 milliards d'euros). C'est la plus importante contraction budgétaire entreprise au Japon, et la première en quatre ans. Des réductions de l'ordre de 10 % frapperont les travaux publics et l'aide au développement. D'autres coupes claires sont prévues dans la progression des dépenses d'assurance sociale.

FORTES OPPOSITIONS

La question reste ouverte de savoir si le gouvernement fera preuve de la fermeté nécessaire face aux demandes des administrations qui seront présentées en septembre. Malmenant des lobbies politico-affairistes, la politique de M. Koizumi suscite de fortes oppositions au sein de son propre parti comme dans les administrations. Cette politique d'austérité est en outre risquée en période de fort ralentissement de l'activité économique. *« Une politique juste en un sens, mais qui intervient au mauvais moment »*, estime Kenneth Courtis, président de Goldman Sachs Asia.

La lutte du premier ministre avec les réfractaires aux réformes au sein de son parti, qui concentrent leur force sur la lutte pour l'affectation définitive des dépenses en automne et un vraisemblable collectif budgétaire, est ainsi ouvertement engagée. Jusqu'à présent, le marché boursier avait réagi aux promesses de M. Koizumi avec scepticisme, sinon froidement, à la suite de sa victoire aux élections sénatoriales de juillet. Les mauvais résultats de croissance pour le trimestre avril-juin, qui seront connus en septembre, pourraient en outre affaiblir le premier ministre face à ses opposants, qui demandent une augmentation des dépenses en travaux publics pour enrayer la détérioration de la conjoncture.

Ph. P.

Les fermiers blancs harcelés au Zimbabwe

Exploitations envahies et pillées sous couvert de réforme agraire. Par la terreur, le président Robert Mugabe tente d'assurer sa réélection

Le voisin malade de l'Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondante en Afrique australe

Une nouvelle fois, la réforme agraire lancée en 2000 par le président Robert Mugabe s'est traduite par des violences envers les fermiers blancs, qui représentent 1 % de la population mais détiennent 70 % des terres cultivables. Dans la région de Chinhoyi, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale Harare, environ trois cents de ces exploitants agricoles ont dû fuir, alors que des dizaines de fermes étaient prises d'assaut, pillées, voire incendiées. Le préjudice s'élève, selon le syndicat des fermiers (CFU), à plus de 3,8 millions de dollars (4,5 millions d'euros).

Le prétexte à cette flambée de violence a été un incident ayant opposé, la semaine dernière, des fermiers blancs à des « sans-terre » noirs qui occupaient une ferme. Les fermiers ont affirmé avoir voulu porter secours à l'un des leurs, assailli dans sa maison. Pour la police, ils sont les agresseurs. Depuis vendredi, ils sont en détention et trois agents de la police ont été mis à pied simplement pour leur avoir apporté des vêtements.

« Des fermiers s'en sont pris à d'autres fermiers, réinstallés légalement », a résumé le ministre zimbabwéen de l'intérieur, John Nkomo. Le président Mugabe lui-même est intervenu en menaçant les fermiers blancs de représailles. *« Nous avons vu récemment certains fermiers organiser des attaques contre des personnes réinstallées dans certaines fermes. Mais nous les avertissons que s'ils ne cessent pas immédiatement ce genre d'attaque, il y aura des effets par ricochet. »*

La menace est à prendre au sérieux. Depuis le début de la réforme agraire, qui consiste à saisir sans dédommagement la quasi-totalité des 5 500 fermes commerciales du pays, le président Mugabe a soutenu toutes les actions, même le plus souvent violentes, menées sur le terrain par de pauvres hères encadrés par des « vétérans » de la guerre d'indépendance, gros bras du régime ou simples voyous.

Selon les statistiques officielles, 100 000 familles noires ont déjà été réinstallées. Les fermiers blancs expulsés *manu militari* n'ont, pour la plupart, pas quitté le pays et certains tentent de récupérer leurs biens. Ces opérations prennent parfois un tour dramatique. Récemment, un fermier blanc a tué un Noir installé sur sa propriété. Un autre, dépossédé de sa terre depuis un an, revenu sur sa ferme, est mort après avoir été agressé à coups de hache.

Les victimes ne sont pas seulement les descendants des anciens colons britanniques, mais également des travailleurs agricoles, noirs, qui sont, eux aussi, contraints de quitter les domaines saisis. Selon le CFU, 20 % des quelque 300 000 manœuvres travaillant sur les grandes exploitations ont perdu leur emploi. Forts du soutien du pouvoir, les « vétérans » ont dépassé le cadre de la réforme agraire pour se lancer dans une croisade « anticolonialiste » visant tous les Blancs. Ils s'en prennent ainsi à des chefs d'entreprise, en milieu urbain, qu'ils terrorisent et rançonnent.

DÉTÉRIORATION ÉCONOMIQUE

Cependant, la redistribution des terres est loin de suffire pour assurer au président Mugabe, au pouvoir depuis plus de vingt ans, une reélection en avril 2002. Une des premières conséquences de la réforme et des violences qui l'accompagnent est la baisse de la production agricole, notamment du maïs, base de l'alimentation nationale. L'inflation s'envole, les investissements étrangers ont fondu, les devises manquent et le pays a cessé de payer ses dettes au Fonds monétaire international, qui a suspendu son aide depuis 1999. Dans les rues, la colère gronde. La grève générale engagée, en juillet, pour protester contre la dernière hausse – de 70 % – des prix des carburants a été largement suivie, tout comme la récente grève du personnel de santé.

Pour faire taire la contestation, le président Mugabe a commencé par museler la presse, en renforçant les contraintes administratives, en expulsant des journalistes étrangers et en intimidant la presse locale. Il tente également de neutraliser son principal opposant, Morgan Tsvangirai, qui, pour avoir appelé dans un meeting à *« destituer Mugabe par la violence »* s'il ne quittait pas le pouvoir pacifiquement, est aujourd'hui accusé de *« trahison, terrorisme et incitation à la violence »*.

L'affaire est devant la Cour constitutionnelle. L'opposant risque la prison à vie, mais une condamnation de quelques mois suffirait pour l'empêcher de participer au prochain scrutin. Autre solution pour le président Mugabe : annuler purement et simplement l'élection. Il menace ainsi de décréter la loi martiale si des sanctions internationales sont imposées à son pays.

Fabienne Pompey

Lire aussi notre éditorial, page 9

La « diplomatie tranquille » de Pretoria

La presse sud-africaine critique de plus en plus la *« quiet diplomacy »* que le président Thabo Mbeki mène au Zimbabwe. La présence parmi les fermiers arrêtés la semaine dernière de plusieurs Sud-Africains a relancé le débat. Thabo Mbeki a lui-même reconnu que Robert Mugabe ne l'écoutait pas. Mais, précise son vice-ministre des affaires étrangères, Aziz Pahad, *« personne n'a demandé à l'Afrique du Sud d'imposer des sanctions au Zimbabwe »*.

L'impact de la crise zimbabwéenne sur le géant sud-africain est économique, mais aussi politique : des occupations de terres ont également lieu en Afrique du Sud par des squatters qui s'inspirent de la « réforme agraire » du voisin. Le pouvoir ne les soutient pas et les squatters sont expulsés *manu militari*, mais le pays n'est pas à l'abri d'une contagion. *« La qualité de la diplomatie sud-africaine est inversement proportionnelle à la distance. Plus le problème est lointain plus la diplomatie est efficace »*, se gausse le quotidien *The Star*. – *(Corresp.)*

Première incursion de l'armée israélienne dans une ville autonome, Djénine, en Cisjordanie

Une riposte « à une série d'actions terroristes », affirme Tsahal

Une femme colon israélienne a été grièvement blessée, mardi matin 14 août, par des tirs de Palestiniens sur une route près de Hébron. D'intenses échanges de tirs entre militaires israéliens et Palestiniens avaient lieu parallèlement près de Bethléem. Dans la nuit de lundi à mardi des blindés israéliens s'étaient introduits pour la première fois dans une ville autonome palestinienne, Djénine, en Cisjordanie.

ISRAËL a lancé, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 août, ses blindés au centre d'une ville autonome palestinienne, Djénine, dans le nord de la Cisjordanie. C'est la première fois que l'armée israélienne, qui a déjà effectué de nombreuses incursions en territoire autonome palestinien, pénètre au cœur d'une ville sous contrôle total palestinien. Le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a qualifié cette incursion de *« déclaration de guerre »*.

Des responsables de la sécurité palestinienne ont indiqué que des bulldozers blindés ont détruit deux bâtiments de la police palestinienne. Selon un haut responsable palestinien, cinquante chars ont pris part au raid – d'autres sources ont fait état de vingt chars. D'après des témoins, des hélicoptères – et quatre avions de chasse selon d'autres – ont survolé la zone. *« Les forces israéliennes, équipées de matériel d'ingénierie et de bulldozers, et protégées par des chars blindés, sont entrées dans une zone sous contrôle palestinien »*, a affirmé l'armée israélienne dans un communiqué. *« Les soldats se sont abstenus de répondre aux tirs par égard pour la population palestinienne de la zone »*, a déclaré un porte-parole. Selon des sources hospitalières palestiniennes, quatre responsables de la sécurité palestinienne ont été blessés, au cours des échanges de tirs à l'arme légère.

L'opération a été lancée *« en réaction à une série d'actions terroristes, notamment l'attentat de dimanche près de Haïfa, qui ont été commis et organisés par des organisations terroristes basées dans le secteur de Djénine »*. *« L'armée continuera à agir aussi longtemps qu'il faudra pour faire échec au terrorisme et protéger ses civils et soldats »*, a indiqué le porte-parole de Tsahal. Les forces israéliennes se sont retirées au bout de deux heures.

Sept auteurs d'attentats-suicides antiisraéliens commis depuis un mois étaient originaires de Djénine, a indiqué la radio militaire. Le dernier en date remonte à dimanche, lorsqu'un kamikaze du Djhad islamique, qui habitait dans la région de DJénine, a déclenché ses explosifs à l'entrée d'un café près de Haïfa, dans le nord d'Israël, faisant quinze blessés.

Par ailleurs, les forces israéliennes ont grièvement blessé, à Ramallah, Hamada Barch, vingt-deux ans, membre de la Force 17, la garde présidentielle de Yasser Arafat. Il a été touché par un obus de char alors qu'il circulait dans sa voiture. Une unité spéciale de la police israélienne a tué, près d'un barrage routier entre Jérusalem et Ramallah, un jeune Palestinien accusé d'implication dans le meurtre d'un jeune Israélien.

A Hébron, six Palestiniens ont été blessés par balles, dont l'un grièvement, lors de heurts avec les soldats israéliens, après les obsèques d'une fillette tuée dimanche et de sa grand-mère, morte d'une crise cardiaque dans la nuit. Une fusillade a éclaté entre des Palestiniens du village de Beit Jala et des colons du quartier de colonisation de Gilo, à Jérusalem.

Dans la journée, les Palestiniens avaient massivement suivi un mot d'ordre de grève générale à Jérusalem-Est occupé, en Cisjordanie et à Gaza pour protester contre la fermeture de la Maison d'Orient, symbole de leur aspiration à un Etat avec le secteur oriental de Jérusalem pour capitale. La police israélienne s'est heurtée à quelques centaines de manifestants qui ont arboré des drapeaux palestiniens aux abords de la Maison d'Orient. Une dizaine de manifestants ont été interpellés.

« AUCUN RÔLE À JOUER »

Lors d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, David Satterfield, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a déploré le *« caractère vague »* des positions américaines. *« Cette rencontre n'a rien apporté de nouveau »*, a affirmé aux journalistes Nabil Abou Roudeina, principal conseiller de M. Arafat. *« Les Américains en envoyant leurs émissaires veulent surtout prouver que les choses continuent à bouger, qu'ils continuent à s'intéresser au conflit »*, a-t-il dit. Avant l'entretien, le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath, avait affirmé que les *« Américains n'ont en fait aucun rôle à jouer actuellement »*. *« Ils ont contribué à l'impasse actuelle, alors qu'ils sont la seule puissance au monde capable d'influencer Israël sans avoir recours à la force militaire »*, a-t-il ajouté.

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, s'est déclaré prêt à rencontrer le président palestinien *« si le besoin s'en fait sentir »*. M. Pérès a précisé avoir *« obtenu un mandat* (du gouvernement) *pour arriver à des négociations réelles pour parvenir à un cessez-le-feu, à l'arrêt des campagnes d'incitation à la violence, à la cessation des bouclages* (israéliens) *et au redéploiement de l'armée israélienne dans les territoires »*. Dans un entretien à la télévision arabe MBC, il a, par ailleurs, affirmé que *« la fermeture de la Maison d'Orient* (...) *est provisoire. Il s'agit d'une maison particulière que nous allons restituer prochainement »*, a-t-il dit. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a envisagé l'occupation permanente de cette institution. – *(AFP, Reuters.)*

Patrick Jarreau

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Décès d'une grand-mère sous le choc

La grand-mère d'une fillette palestinienne de sept ans tuée après avoir été atteinte d'une balle israélienne dans la tête, à Hébron, est morte d'une crise cardiaque dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 août. Wadha Abou Mayela, âgée de soixante ans, avait elle-même porté à l'hôpital, dimanche soir, sa petite-fille, Sabrine Abou Snena, grièvement blessée après avoir été touchée d'une balle dans la tête lors d'échanges de tirs entre Palestiniens et soldats israéliens.

Six autres Palestiniens avaient été blessés dans les échanges de tirs de dimanche dans cette ville. Deux gardes-frontières israéliens ont également été blessés légèrement dans ces échanges de feu qui se sont produits dans le centre de Hébron. Israël a évacué 80 % de Hébron en 1997, mais contrôle toujours une enclave autour du Caveau des patriarches, lieu saint vénéré à la fois par l'islam et le judaïsme, où quelque quatre cents colons extrémistes juifs vivent retranchés au milieu de cent vingt mille Palestiniens. – *(AFP.)*

George W. Bush déplore l'absence d'une volonté régionale de parvenir à la paix

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

George W. Bush et son équipe sont convaincus que les Etats-Unis ne peuvent à peu près rien pour mettre fin aux affrontements entre Israéliens et Palestiniens. S'il prend ainsi le parti contraire de celui de Bill Clinton, qui avait tenté jusqu'à la dernière minute de son mandat d'arracher un accord entre les deux parties, M. Bush lui rend aussi un paradoxal hommage. Il semble considérer en effet que son prédécesseur a exploré et épuisé tous les moyens dont disposent les Américains pour faire avancer le processus de paix.

Lundi 13 août, interrogé de nouveau par les journalistes pendant ses vacances dans le Texas, le président des Etats-Unis a réaffirmé que ce qui manque aujourd'hui pour que des discussions puissent reprendre, ce n'est pas l'engagement des Etats-Unis, mais l'existence, dans la région, d'une *« volonté d'y parvenir »*. *« Aussi longtemps que les activités terroristes continueront, il sera impossible d'entrer dans le processus Mitchell, ou dans quelque autre discussion de paix que ce soit »*, a ajouté M. Bush. Une fois encore, le chef de l'exécutif américain a maintenu un certain équilibre entre des propos adressés indifféremment aux deux parties et d'autres incriminant davantage Yasser Arafat comme responsable de la perpétuation du cycle de violence.

S'exprimant au lendemain d'un nouvel attentat-suicide contre des civils israéliens, M. Bush a déclaré que le chef de l'Autorité palestinienne *« peut faire beaucoup plus qu'il ne fait pour convaincre les gens de cesser les actes de terrorisme »*. Il a répété qu'il est *« très important pour M. Arafat de s'engager à 100 % et de faire tout ce qu'il peut pour convaincre les différents partis, en Cisjordanie et à Gaza, d'arrêter la violence »*. En même temps, il n'a accordé qu'une approbation plutôt fraîche aux Israéliens, les remerciant de faire preuve d'une *« retenue modérée »* face aux derniers attentats, mais rappelant que cela n'a pas toujours été le cas. Il s'est adressé de nouveau aux *« dirigeants du Moyen-Orient »* en général et il a indiqué que le secrétaire d'Etat, Colin Powell, s'était entretenu par téléphone avec M. Arafat comme avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon.

Depuis son entrée à la Maison Blanche, en janvier, M. Bush a pris soin de s'engager le moins possible dans le conflit israélo-palestinien. Des deux côtés, cette abstention américaine est dénoncée comme servant le camp adverse. L'Autorité palestinienne reproche aux Etats-Unis de ne pas exercer sur M. Sharon les pressions qui pourraient amener Israël à lever les conditions qu'il met à de nouvelles négociations, tandis que le gouvernement de Jérusalem estime que l'administration américaine est trop indulgente avec M. Arafat, peu désireux ou peu capable de respecter les engagements pris lors des séances de travail sur la sécurité patronnées, au printemps, par George Tenet, directeur de la CIA, l'Agence centrale de renseignement américaine.

LES AMÉRICAINS D'ACCORD

Lundi, autorisant les journalistes à interrompre sa partie de golf, M. Bush a rappelé la mission de M. Tenet et son soutien aux conclusions de la commission présidée par l'ancien sénateur George Mitchell pour preuves de son engagement en faveur de la paix. Cependant, a-t-il répété, rien n'est possible si les dirigeants, des deux côtés, n'adoptent pas une attitude signifiant sans ambiguïté à leurs concitoyens leur volonté de négocier.

L'attitude du président est comprise par la majorité des Américains dont, selon un sondage, moins du tiers croit aujourd'hui que la paix est possible entre les Israéliens et les Palestiniens. La réserve de l'actuelle administration suscite toutefois des critiques, telles que celle de Martin Indyk, ambassadeur des Etats-Unis en Israël jusqu'au mois de juillet. A ses yeux, M. Bush et son secrétaire d'Etat, Colin Powell, prennent le risque de voir les intégristes religieux du Hamas et du Djihad islamique se renforcer encore, l'Autorité palestinienne s'effondrer et une guerre ouverte entre Israéliens et Palestiniens succéder aux attentats et aux représailles de ces derniers mois.

Le *New York Times*, qui a publié le point de vue de M. Indyk, l'a récusé lui-même dans un éditorial, trois jours plus tard, en brocardant ainsi la thèse de l'ancien ambassadeur : *« Le processus de paix a échoué. Nous nous sommes trompés. Ce que vous devriez donc faire, à présent, c'est reprendre le processus de paix. »* Le quotidien de New York n'en réclame pas moins de M. Bush qu'il change de politique, prenne la défense d'Israël et l'aide à combattre ces terroristes que M. Arafat ne veut pas ou ne peut pas empêcher de nuire.

La guérilla albanaise de Macédoine reste floue sur sa démobilisation après l'accord de paix

L'UCK fera connaître dans les semaines qui viennent sa position sur l'amnistie qui lui est proposée

Représentants albanais et slaves de Macédoine ont signé, sous la pression de la communauté internationale, lundi 13 août à Skopje, un accord politique donnant de plus larges droits à la minorité albanaise et offrant une amnistie aux rebelles prêts à déposer les armes. La guérilla de l'UCK, non représentée lors de la signature, a annoncé qu'elle reconnaissait l'accord, mais est restée floue sur le démantèlement de ses forces.

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Sur la photo de famille largement rediffusée par la télévision nationale, les protagonistes ne sont guère souriants. Visages fermés, regards droits, les représentants albanais et slaves de Macédoine ont signé, lundi 13 août, l'accord politique échafaudé par la communauté internationale pour éviter que le pays ne sombre dans la guerre civile.

Réunis autour du président macédonien Boris Trajkovski, Arben Xhaferi (pour le Parti démocratique albanais) et Imer Imeri au nom du Parti pour la démocratie et la prospérité (les deux formations politiques représentant les quelque 23 % d'Albanais de Macédoine) ont finalement accolé leur signature à celles des chefs des partis slaves, Ljubco Georgevski pour le VMRO-DPMNE (droite nationaliste) et Branko Crvenkovski pour le SDSM (sociaux-démocrates).

Dans leur dos, les « parrains » de cet accord surveillaient la fin des travaux après sept mois de conflit et trois semaines de négociations. Y figuraient le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, le chef de la diplomatie européenne, Javier Solana, son émissaire, François Léotard, celui des Etats-Unis, James Pardew, flanqués du secrétaire général en exercice de l'OSCE, le Roumain Mircea Geoana, et de Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères, dont le pays assure la présidence (tournante) de l'UE.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le contenu précis de l'accord politique donnant globalement plus de droits à la minorité albanaise – et censé désamorcer la rébellion armée de cette communauté – sera dévoilé ultérieurement. *« Un calendrier a été fixé pour l'adoption d'un certain nombre de mesures. Le travail de la communauté internationale va maintenant changer de nature. Il va falloir s'assurer que les parlementaires adoptent les lois prévues dans l'accord »*, nous a déclaré une personnalité engagée dans les pourparlers.

Les limites administratives et les compétences locales devraient ainsi être redéfinies d'ici à la fin de 2002, de même que le rôle de l'ombudsman. Plus contraignant, le recensement – vraisemblablement organisé par l'OSCE et préalable à l'organisation d'élections législatives prévues pour le début de l'année prochaine – devrait être réalisé avant la fin du mois d'octobre. La situation militaire sur le terrain est pourtant loin d'être sécurisée.

En revanche, les parties ne sont pas parvenues à se mettre d'accord sur le texte définissant les conditions d'amnistie des rebelles albanais, un point pourtant crucial dans la perspective d'un désarmement de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, officiellement exclue des négociations, mais au-dessus desquelles l'ombre n'a cessé de planer.

Devant les caméras, le profil un peu bas toutefois, toutes les parties prenantes se sont félicitées de cette signature. *« Il s'agit d'une journée importante pour le retour à une vie normale, je vois une lumière au bout du tunnel »*, a ainsi déclaré M. Robertson. Puis il a ajouté : *« Il n'y aura plus de soi-disant armée de libération albanaise, plus de violence, de partition, ni de réfugiés. »* Pourtant, l'UCK, guère encline à déposer les armes, a, quant à elle, déclaré qu'elle ferait connaître sa position sur sa démobilisation d'ici deux semaines.

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

Des exactions commises par l'UCK

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch déplore, dans un rapport du 11 août, les exactions *« croissantes »* dont se rendent coupables des rebelles de l'UCK à l'égard de Slaves macédoniens. Ainsi, cinq ouvriers slaves qui travaillaient non loin du village de Grupcin, sur la route Skopje-Tetovo, ont affirmé avoir été enlevés, mardi 7 août, par des rebelles de l'UCK en uniforme. Ceux-ci les auraient battus avec des objets en métal, maintenus dans une fosse des heures durant, avant de les forcer à subir des sévices sexuels.

L'un des cinq ouvriers détenu a raconté comment un rebelle lui avait gravé au couteau des initiales dans le dos. Une photo montrant un homme, la peau incrustée d'une grande lettre « D », première lettre de son nom, a été publiée lundi 13 août par le *New York Times*. L'organisation invite l'UCK à *« prendre des mesures pour faire cesser ces crimes »*.

La razzia meurtrière de la police, un dimanche de représailles à Ljuboten

SKOPJE
de notre envoyé spécial

La colère, malheureusement prévisible, des Macédoniens s'est abattue en représailles sur Ljuboten. Ce petit village albanais situé à une dizaine de kilomètres au nord de Skopje est en bordure de la zone orientale contrôlée par les rebelles de l'UCK et proche de plusieurs villages slaves macédoniens. Un cocktail détonant. Selon les témoignages de plusieurs victimes, la police et l'armée macédoniennes se sont rendues coupables, dimanche 12 août, de graves exactions à l'encontre des civils qui cherchaient refuge en dehors du village après plusieurs jours de bombardements. Plus d'une centaine d'hommes auraient été arrêtés. On parle de vingt morts.

Depuis l'explosion, le 9 août, d'une mine que les rebelles revendiquent avoir posée, le village de Ljuboten était soumis à d'intenses tirs d'artillerie par les forces macédoniennes. Dimanche, des colonnes de fumée s'élevaient de maisons en flammes, visibles depuis l'autoroute menant à l'aéroport de Skopje. *« C'était une opération aveugle de représailles après la mort de huit militaires, dont le véhicule avait sauté sur une mine »*, assure un observateur étranger. Deux des victimes étaient originaires du village voisin de Ljubanci, majoritairement peuplés de Slaves macédoniens.

« Dimanche après-midi, nous avons cherché à gagner Skopje, mais nous avons été bloqués par des civils macédoniens armés de gourdins et de haches qui nous ont obligés à rebrousser chemin. Un peu plus loin, nous avons été arrêtés par la police », raconte Beshir (un pseudonyme auquel il tient par peur des mesures de rétorsion contre sa famille alors que son jeune frère de 24 ans, arrêté en même temps que lui, n'est toujours pas réapparu). Les hommes de ce convoi d'une soixantaine de voitures sont alors séparés des femmes, des enfants, des vieillards sommés de rentrer chez eux.

Après trois jours de bombardements, la police et l'armée ainsi que des civils macédoniens étaient entrés dans la matinée dans Ljuboten, incendiant des maisons, tirant des coups de feu sur les façades. *« Quelqu'un du village nous a dit d'aller vers Ljubanci où l'OSCE nous attend pour nous protéger. Nous sommes partis sous les tirs des policiers »*, se rappelle Beshir. Le matin des violences, des Albanais avaient contacté des représentants de la communauté internationale pour leur demander de faire pression sur le gouvernement afin de laisser évacuer le village. *« Avec les précédents de Bitola et Prilep* [magasins albanais incendiés, mosquée incendiée après la mort de soldats ou de policiers], *l'UCK avait conseillé aux habitants de quitter leur domicile. Ils ne les ont pas écoutés »*, affirme une source albanaise.

« BATTU SANS DISCONTINUER »

Un membre d'une ONG internationale confirme : *« Le gouvernement macédonien nous a donné son accord pour nous rendre sur place. Nous avons essayé plusieurs fois, mais, à chaque reprise, nous avons été bloqués par des civils en colère rassemblés à un check-point de la police. Nous n'avons pas pu évacuer la population ni établir de bilan. Nous ne savons même pas si les bombardements des jours précédents ont fait des victimes »*, ajoute ce travailleur humanitaire.

Bitpazar, le vieux quartier de Skopje, bruit quant à lui de la rumeur d'une dizaine de morts. Selon le témoignage de plusieurs personnes restées sur place et jointes par téléphone, les corps de sept personnes seraient étendus dans des champs. Enver, un jeune homme de Ljuboten arrêté puis relâché, soutient avoir vu, à un autre endroit, le corps sans vie d'un dénommé Dalip, tué d'une balle dans le ventre.

Le corps endolori par les coups reçus jusqu'aux premières heures de la nuit, les mains tremblantes, Beshir jure avoir vu passer devant lui *« une jeep de la police traînant sur la route un corps attaché au pare-chocs arrière ». « La police nous avait allongés par terre, mains sur la nuque, face contre terre, en bordure de la route. Ma vision a été brève. Un regard en coin. Mais j'ai bien vu le corps ensanglanté. Je ne peux pas dire si c'était un homme ou une femme. S'il était mort ou vivant »*, raconte-t-il avant de fondre en larmes.

Plusieurs centaines de personnes ont essayé de fuir Ljuboten dimanche après-midi. Plusieurs sources affirment qu'au moins 150 hommes ont été arrêtés. *« De 15 heures dimanche jusqu'à 2 heures du matin lundi, j'ai été battu sans discontinuer*, raconte Beshir. *Les policiers disaient que nous étions responsables de la mort de leurs collègues, que nous sommes des terroristes. » « Nous avons changé plusieurs fois de commissariat. C'était à chaque fois le même traitement, les mêmes insultes. Ils nous ont finalement relâchés, sans papiers, sans chaussures ni argent après nous avoir fait subir le test de la paraffine* [censé révéler des traces de poudre sur les mains] *»*, ajoute le jeune homme. Autour de lui, amis et proches sont encore sous le choc. L'idée de vengeance plane.

C. Ct

Le chef politique des mineurs roumains pourrait sortir de prison

BUCAREST
de notre correspondant

Le président roumain, Ion Iliescu, s'apprête à gracier Miron Cozma, le leader des mineurs de la vallée du Jiu, située au cœur de la Roumanie. Surnommé par ses thuriféraires l'*« étoile du matin de la vallée du Jiu »*, il a été condamné, il y a deux ans, à dix-huit ans de prison ferme pour instigation à des manifestations violentes et tentative de coup d'Etat. Ce hors-la-loi charismatique, qui voulait mettre Bucarest à feu et à sang début 1999, pourrait bientôt retrouver sa liberté.

Miron Cozma bénéficie avant tout du soutien de l'extrémiste Corneliu Vadim Tudor, le challenger de Ion Iliescu aux élections présidentielles de décembre 2000. Il avait obtenu, à l'époque, 28 % des suffrages, et se retrouve actuellement à la tête du principal parti d'opposition, Romania Mare (La Grande Roumanie). A la suite d'un accident récent qui a fait quatorze morts dans la mine de charbon de Vulcan (vallée du Jiu), Vadim Tudor a adressé une lettre officielle au président Ion Iliescu lui demandant de gracier Miron Cozma.

Pris de court, le président vient de faire appel à un artifice juridique consistant à renvoyer le dossier à la Cour suprême de justice pour *« étude et recommandations »*. Or, conformément à la Constitution, le président est le seul à détenir le pouvoir de gracier. La majorité des analystes roumains estiment que Ion Iliescu a choisi cette manière détournée pour diminuer l'impact de la future mise en liberté de Miron Cozma.

COMMISSION D'ENQUÊTE

De son côté, le premier ministre, Adrian Nastase, a interrompu ses vacances pour rentrer à Bucarest et mettre en place une commission d'enquête composée de deux ministres et d'une brochette de procureurs qui ont investi les lieux de la tragédie. Le président Ion Iliescu a, lui aussi, tenu à assurer les mineurs de son soutien. Cette agitation dans les hautes sphères du pouvoir n'est pas sans raison. En Roumanie, la région des mineurs de la vallée du Jiu est le symbole de l'explosion sociale et le théâtre de manipulations politiques qui ont secoué le pays à plusieurs reprises.

Dirigées par Miron Cozma, les « gueules noires » de la vallée du Jiu ont plusieurs fois pris Bucarest d'assaut pour se faire justice. En juin 1990, répondant à l'appel du président Ion Iliescu, ils ont débarqué dans la capitale roumaine pour matraquer les étudiants qui avaient organisé une manifestation anticommuniste. De retour dans la capitale en septembre 1998, ils ont contraint le premier ministre Petre Roman à démissionner.

Protégés par le régime de Ion Iliescu, les mineurs de la vallée du Jiu ont été mis à l'épreuve par son successeur, le chrétien-démocrate Emil Constantinescu. A partir de 1997, le mot d'ordre a été la fermeture massive des mines et la mise au chômage d'environ soixante-dix mille mineurs. La technologie obsolète et l'état précaire des mines en avaient fait le trou noir du budget de l'Etat. Début 1999, les mineurs ont à nouveau déferlé sur Bucarest, mais ont été arrêtés *manu militari*, et Miron Cozma fut condamné et mis en prison.

En décembre 2000, Ion Iliescu, revenu à la tête du pays, promit un avenir plus prospère à ses protégés d'hier. Pourtant, le niveau de vie des mineurs ne s'est pas amélioré, non plus que leurs conditions de travail. La descente dans les puits reste une descente aux enfers, et la vie quotidienne dans la vallée du Jiu est toujours aussi précaire. Depuis 1996, environ huit cents mineurs ont été accidentés, dont une dizaine mortellement. Provoquée par une accumulation de gaz de méthane et un court-circuit, l'explosion de ces derniers jours a mis en colère toute la vallée du Jiu, qui accuse les autorités de l'avoir abandonnée.

Corneliu Vadim Tudor saisit l'occasion pour s'afficher en défenseur des mineurs. Dans sa lettre au président Ion Iliescu, il considère Miron Cozma comme un *« détenu politique ». « Ce n'est pas un bouc émissaire qu'il faut chercher, mais des mesures pour empêcher de tels accidents »*, affirme le premier ministre, Adrian Nastase. Par ailleurs, il rappelle que la mine de Vulcan a bénéficié cette année d'une aide de 4 millions d'euros, et que le gouvernement a débloqué 140 millions d'euros de subventions pour l'ensemble des mines. Ce genre de comptabilité semble toutefois insuffisant pour calmer la colère des « gueules noires ».

Mirel Bran

Trois membres de l'IRA arrêtés en Colombie

BOGOTA. L'armée colombienne a annoncé, lundi 13 août, avoir capturé, samedi, trois Irlandais, présumés membres de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Les trois hommes, munis de faux passeports, ont été arrêtés à l'aéroport de Bogota, alors qu'ils rentraient de la région sud de San Vicente del Caguan, sous contrôle des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Cette région de 42 000 kilomètres carrés a été cédée à la guérilla depuis octobre 1998 dans le cadre du processus de paix engagé par le gouvernement. De source militaire, les Irlandais y auraient passé cinq semaines et auraient formé des guérilleros à l'utilisation d'explosifs.

Les pourparlers de paix entre le gouvernement colombien et les FARC piétinant, beaucoup soupçonnent la guérilla d'utiliser la zone à des fins militaires. Pour le commandant de l'armée de terre, le général Mora, l'arrestation des Irlandais corrobore cette hypothèse. – *(Corresp.)*

Afghanistan : les humanitaires devant une cour islamique

ISLAMABAD. Les huit étrangers arrêtés pour *« propagation du christianisme »* par le régime fondamentaliste de Kaboul comparaîtront devant un tribunal islamique, a annoncé, mardi, l'agence Afghan Islamic Press (AIP) citant le ministre taliban des affaires étrangères Wakil Ahmed Mutawakel. La punition sera décidée par la cour, a ajouté le responsable, selon cette agence, très proche des talibans et basée au Pakistan. *« Après l'achèvement des investigations, leurs dossiers seront transmis à la cour qui décidera de leur punition. Cela est valable aussi bien pour les étrangers que pour les locaux »*, a ajouté M. Mutawakel.

Huit membres étrangers de l'organisation non gouvernementale Shelter Now International (SNI) – deux Américains, deux Australiens et quatre Allemands –, ainsi que seize Afghans ont été arrêtés entre le 3 et le 5 août par la milice islamiste au pouvoir à Kaboul sous l'accusation de *« propagation du christianisme »*. – *(AFP.)*

Dix-sept personnes assassinées en Algérie, dans la région de Relizane

ALGER. Dix-sept personnes ont été assassinées, dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 août, par un groupe armé à un faux barrage dans la région de Relizane (300 kilomètres au sud-ouest d'Alger), a-t-on appris auprès d'habitants de la région. Les victimes, des ouvriers agricoles, se déplaçaient dans des camionnettes lorsqu'elles ont été prises au piège par un groupe armé près de la localité de Sidi M'hamed Benaouda, selon ces sources. Certains ont été tués par balles, d'autres blessés et achevés à l'arme blanche. Quelques passagers des camionnettes ont réussi à s'enfuir et à donner l'alerte, selon les mêmes sources.

Les habitants n'ont pas été en mesure de donner des indications sur le nombre d'agresseurs. Ce nouveau massacre, qui n'a pu être confirmé de source officielle lundi, est le troisième en moins de quarante-huit heures, et porte à trente-huit le nombre des morts en Algérie dans des attaques imputées aux groupes armés islamistes depuis le début du mois d'août. – *(AFP.)*

Le Qatar autorisera les manifestations pendant la conférence de l'OMC

DOHA. Le Qatar a annoncé, lundi 13 août, qu'il autoriserait les manifestations pacifiques lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue du 9 au 13 novembre à Doha, et qu'il n'aura pas recours à la violence pour contenir les débordements. *« Nous sommes favorables à l'organisation de manifestations pacifiques* (...)*, mais, en cas de débordement, des mesures légales seront prises, sans que nous ayons recours à la violence »*, a déclaré le chef de la diplomatie qatariote, Hamad Ben Jassem Al-Thani, cité par l'agence officielle QNA.

Le choix du Qatar pour accueillir la conférence de l'OMC avait été critiqué par les mouvements antimondialisation, qui avaient mis l'accent sur les éventuelles restrictions à la liberté de manifester et le caractère peu démocratique de ce pays du Golfe. *« Nous sommes à mi-chemin dans le processus démocratique au Qatar et nous examinons les modèles appliqués dans les autres pays »*, a expliqué le ministre.

Arabie saoudite : « aveux » de trois Britanniques sur trois attentats

RYAD. Trois Britanniques arrêtés en Arabie saoudite ont reconnu, dans des *« aveux »* télévisés, diffusés lundi 13 août, avoir perpétré trois attentats à l'explosif dans le royaume entre décembre 2000 et mars 2001. Les trois hommes, présentés comme James Cottle, James Lee et Les Walker, ont fait des aveux détaillés, plan à l'appui, sur les trois attentats, deux à Ryad et un troisième à Khobar (est), dans lesquels deux Britanniques et un Egyptien ont été blessés.

Des diplomates à Ryad et des journaux saoudiens ont affirmé que ces attentats étaient liés à un trafic d'alcool, dont la vente et la consommation sont strictement interdites en Arabie, pays abritant les premiers lieux saints de l'islam. Les trois Britanniques, qui parlaient en anglais avec une traduction simultanée et un sous-titrage en arabe, ont affirmé avoir *« reçu des ordres »* pour commettre ces attentats, sans toutefois dévoiler l'identité des commanditaires. On ignore les conditions dans lesquelles de tels *« aveux »* ont été obtenus. – *(AFP.)*

Rwanda : tous les suspects de génocide « doivent être jugés », selon M. Védrine

KIGALI. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a affirmé, lundi 13 août, à Kigali que *« toutes les personnes poursuivies »* pour le génocide qui a eu lieu au Rwanda en 1994 *« doivent être traduites en justice »* sans exception. Le ministre a fait cette déclaration lors d'une visite de quelques heures à Kigali (*Le Monde* du 13 août), après avoir rencontré le président rwandais, Paul Kagamé. *« Je lui ai dit à quel point la France tout entière avait été épouvantée et bouleversée par ce qui était arrivé* [au Rwanda] *en 1994 et donc la volonté des Français d'être auprès du Rwanda moderne pour ce travail de reconstruction, débarrassé des horreurs du passé »*, a-t-il indiqué.

M. Védrine, qui était à l'époque le secrétaire général de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand, a ajouté que la politique française dans la région avait été *« en général injustement présentée »*. – *(AFP.)*

CONTREBANDE **Depuis trois ans, les douanes ont intercepté 2 300 spécimens vivants d'animaux protégés. ● LA VOGUE des animaux de compagnie ne suffit pas à expliquer l'importance de ce commerce. Des « spécialistes » (collectionneurs, pseudo-scientifiques, commerçants) organisent un trafic lucratif, en violation de la convention de Washington sur le commerce international des animaux et des plantes sauvages menacés d'extinction. ● LES GARDES spécialisés de l'Office national de la chasse traquent les infractions dans tous les établissements animaliers de France. ● EN 1997, l'affaire des coutelleries de Laguiole, où du bois précieux, de l'ivoire et des écailles de tortue avaient été découverts, est emblématique de la difficulté d'appliquer une législation qui va parfois à l'encontre d'intérêts économiques. ● DES ASSOCIATIONS écologistes dénoncent l'insuffisance des contrôles.**

Les pouvoirs publics restent démunis face au trafic d'animaux protégés

Des centaines de plantes et d'animaux exotiques sont l'objet, en France, d'un commerce illégal, qui met parfois en péril la survie de ces espèces. Pour lutter contre ce négoce qui génère des profits colossaux, les services des douanes composent avec une législation complexe et la ruse des voleurs

LES ANIMAUX ont été découverts le 19 juillet à bord du train Paris-Francfort, lors d'un contrôle effectué par les douaniers de Forbach (Moselle). Dix-neuf pythons et trente varans vivants étaient cachés dans la valise d'un ressortissant américain, enfermés dans des sacs en tissu. Les reptiles, qui provenaient d'Indonésie, faisaient tous partie des espèces interdites à la vente par la convention de Washington sur le commerce international des animaux et des plantes sauvages menacés d'extinction (Cites).

La récente vogue des nouveaux animaux de compagnie n'explique pas à elle seule la fréquence de ce type de saisies. Au cours des trois dernières années, 2 300 spécimens vivants d'animaux protégés – essentiellement des oiseaux (perroquets, perruches, rapaces) et des reptiles (tortues, pythons, boas) – ont été interceptés par les douanes françaises. Sur la même période, 2,7 tonnes d'ivoire ont été confisquées pour un montant de plus de 4 millions de francs, ainsi que 13 000 articles divers issus d'espèces protégées (peaux de caïmans, sacs en crocodile, ceintures, boîtes de caviar, etc.). *« Le trafic d'animaux sauvages ou de produits d'espèces en voie de disparition a toujours été très actif dans notre pays »,* commente Jean-Yves Mahé, directeur régional des douanes à l'aéroport de Roissy, où sont saisis chaque jour plusieurs objets en ivoire, entre deux prises exceptionnelles de 464 tortues de Madagascar ou de 6 000 peaux de python et de varan.

Une convention signée par 154 pays

● **La convention de Washington (Cites)**, signée le 3 mars 1973 et reconnue par 154 pays, dresse la liste des 3 000 animaux et des 40 000 plantes menacés d'extinction à travers le monde. Dans l'annexe 1 sont regroupées toutes les espèces dont le commerce est totalement interdit. On y trouve aussi bien le panda géant que les tortues marines ou les orchidées. Dans l'annexe 2 figurent les animaux dont le commerce est soumis à des autorisations très strictes, comme certaines antilopes, les plantes carnivores ou les grenouilles asiatiques.

● **Le commerce des animaux, des plantes** et de leurs parties et produits concerne chaque année 25 000 à 30 000 primates, 9 à 10 millions d'orchidées, 2 à 5 millions d'oiseaux vivants, 10 millions de peaux de reptiles, 15 millions de fourrures, 7 à 8 millions de cactus et plus de 500 millions de poissons tropicaux.

● **Le ministère de l'environnement** a délivré 29 000 permis d'importation ou de réexportation de marchandises Cites en 2000, indispensables au commerce de certains produits de luxe comme les sacs en crocodile ou le caviar. La même année, 10 % des demandes de permis ont fait l'objet d'un refus, car elles concernaient des animaux interdits à la vente ou sans preuve d'acquisition licite.

« C'est l'une des formes de criminalité internationale qui rapporte le plus avec les trafics de drogue et d'armes », précise Sylvie Guillaume, chargée de l'application en France de la Cites au ministère de l'environnement. Selon le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la vente de plusieurs dizaines de millions d'animaux sauvages vivants ou sous forme de peaux et de produits divers à destination de l'Europe, des Etats-Unis et de l'Extrême-Orient (Japon, Singapour, Taïwan, Hongkong et Chine), représente chaque année plus de 100 milliards de francs, dont un tiers concernerait des transactions illicites.

En France, la majorité des infractions à la réglementation sur les espèces protégées sont commises par des « opportunistes », qui ramènent des souvenirs en ivoire ou de petits animaux de leur voyage sous les tropiques, sans avoir demandé les autorisations nécessaires. La fraude des « spécialistes » est autrement plus lucrative et dangereuse pour les espèces menacées d'extinction. *« Ce sont des collectionneurs, des pseudo-scientifiques, des commerçants qui connaissent bien la législation, la rareté des espèces et leur valeur sur des marchés très particuliers »*, explique Jean-Paul Luquet, inspecteur à la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED). Pour ceux-là, l'investissement est minimum et les profits gigantesques.

Les espèces les plus rares, comme l'ara de Lear, dont il ne reste plus qu'une cinquantaine de spécimens dans la nature, se négocient jusqu'à 300 000 francs la pièce

auprès des collectionneurs. Plus commun, un perroquet macao, acheté une centaine de dollars en Amérique du Sud, peut être revendu plus de 30 000 francs dans les boutiques du quai de la Mégisserie, à Paris. A quelques centaines de mètres, *« le marché aux oiseaux sur l'île de la Cité sert tous les dimanches de couverture aux trafiquants »*, assure Ismaël Costa, chef de la brigade convention de Washington à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). *« On y trouve surtout des espèces européennes protégées, comme les verdiers ou les chardonnerets, vendus 500 francs pour les concours de chant ou de beauté »*, poursuit-il. Les animaleries situées à la frontière franco-belge sont aussi réputées pour la variété des espèces en vente, interdites en France.

FAIBLES SANCTIONS PÉNALES

Pour importer une marchandise prohibée, les techniques de contrebande semblent illimitées. Elles vont de la dissimulation de serpents dans des bibles en carton vidées de leur contenu à la teinture des plumes de perroquets, importés sous l'apparence d'espèces dont le commerce est légal. *« En valeur, les types de fraudes les plus importants concernent les fausses déclarations d'animaux reproduits en captivité, la falsification des permis délivrés par la Cites, la corruption, ou l'abus de l'immunité diplomatique »*, détaille Jean-Patrick Le Duc, ancien chef de l'unité de lutte contre la fraude au secrétariat de la Cites. Parfois, le trafic prend les formes les plus inattendues, comme celle des magnifiques châles shahtoosh portés au milieu des années 1990 *« dans les milieux friqués de la mode, du spectacle, des affaires ou de la politique »*, se souvient M. Luquet. Trois cents exemplaires, importés frauduleusement et vendus de 20 000 à 200 000 francs pièce dans les boutiques de luxe de la capitale, avaient été saisis en 1995 par la DNRED. Il était alors apparu que cette « étoffe des rois », tissée au Cachemire avec la laine la plus fine du monde, ne provenait pas de chèvres indiennes, comme il était indiqué sur les documents officiels, mais bien des rares antilopes du Tibet, braconnées à plus de 4 000 mètres d'altitude.

A la différence du trafic de drogue, les risques sont enfin très limités pour les contrebandiers d'animaux ou de plantes sauvages (orchidées, cactus, etc.), en raison des faibles sanctions pénales appliquées aux infractions sur la protection des espèces. Celles-ci se limitent à six mois de prison et 72 000 francs d'amende dans le code de l'environnement, et se résument le plus souvent à une amende douanière correspondant à trois fois la valeur de la marchandise. *« Le trafic d'animaux, c'est jouissif. Les peines sont ridicules et les profits faramineux »,* résume l'avocat parisien Jean-Luc Picard, qui a obtenu, en 1996, à la suite de la plainte des douanes, la condamnation d'un célèbre trafiquant français de peaux de caïmans à un an de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour faux et usage de faux. Pendant des années, ce propriétaire d'une tannerie bien connu des services de douanes a réussi à importer des milliers de peaux sauvages interdites à la vente par une méthode sophistiquée de blanchiment de marchandises illégales. *« La plupart des trafiquants sont bien connus*, affirme Ismaël Costa, de l'ONCFS, qui a déjà verbalisé une dizaine d'entre eux. *Ils importent tout ce qu'ils peuvent vendre sur catalogue ou sur Internet et gagnent suffisamment d'argent pour payer des amendes et continuer quand même. »*

Quant aux contrôles, *« ils sont encore trop faibles, tant aux frontières que sur le commerce interne ou lors de l'émission des permis »*, déplore M. Le Duc. Même si de gros progrès ont été accomplis dans la formation des douaniers et des policiers, les peines restent faibles en raison *« du manque de prise de conscience des juges de l'importance de ce trafic »*, ajoute-t-il.

Alexandre Garcia

Les petits arrangements des couteliers de Laguiole avec l'administration

LE PREMIER était un fonctionnaire du ministère de l'environnement, responsable de l'application en France de la législation sur la protection des espèces menacées. Le second dirigeait la brigade convention de Washington de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Aucun des deux ne souhaite aujourd'hui évoquer l'affaire des couteaux Laguiole, qui leur a valu *« beaucoup d'ennuis »*, précise l'un d'eux.

L'opération, bien préparée, reste pourtant un modèle du genre. Pendant un an, les gardes spécialisés de l'ONCFS ont d'abord été formés à la reconnaissance des différents types d'ivoire d'éléphant, de phacochère, de mammouth ou d'ivoire synthétique. Au titre de l'assistance technique, ils ont ensuite accompagné, le 16 février 1996, la brigade de gendarmerie de Rodez (Aveyron) à Laguiole, où des couteaux avec des manches en ivoire ou en écaille de tortue avaient été signalés au ministère de l'environnement, qui a diligenté le contrôle. Les dix-huit coutelleries de la ville ont alors été inspectées simultanément, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Rodez. Dix-sept d'entre elles étaient en infraction à la réglementation sur le commerce des objets issus d'espèces protégées, qui interdit notamment depuis 1989 toute importation d'ivoire. Des centaines de pièces comportant de l'ivoire, de l'écaille ou du bois précieux ont été saisies en l'absence de certificat attestant de l'origine de la marchandise.

TREIZE TONNES DE BOIS PRÉCIEUX

Quelques semaines plus tard, les gendarmes et les gardes de l'ONCFS effectuaient un nouveau contrôle à Thiers (Puy-de-Dôme), où sont produits l'essentiel des célèbres couteaux. *« Ils sont arrivés comme si on trafiquait de la drogue,* se souvient Philippe Chambriard, coutelier à Thiers. *La route était coupée. On avait l'impression d'être des gros bandits. »* Au total, 2 000 objets sont saisis, avec 1,5 tonne d'ivoire et 13 tonnes de bois précieux. Très vite, l'affaire se politise. Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme et ancien ministre du budget, réclame l'autorisation pour les couteliers de Thiers d'utiliser de l'ivoire. La chancellerie demande des explications, l'Elysée et Matignon suivent le dossier de près. Mis sous pression, le ministère de l'environnement cherche les responsables de l'opération, très vite accusés d'avoir fait trop de zèle... L'un quittera son poste à la suite d'une promotion. L'autre est invité à aller exercer ses talents dans un autre service.

Les pouvoirs publics ne tardent pas à remédier au *« vide juridique »* de cet ivoire détenu sans autorisation. Un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* du 28 mai 1997 reconnaît aux artisans français le droit d'utiliser de l'ivoire acheté avant l'adoption par la France de la convention de Washington. Le 30 juin 1998, un nouvel arrêté ouvre la possibilité *« en l'absence de tout justificatif »* de déclarer *« sur l'honneur »* les stocks d'ivoire n'excédant pas 1 kilogramme. Cinq ans après, l'affaire des couteaux Laguiole reste emblématique de ces petits arrangements avec la loi que l'administration est parfois contrainte de trouver pour ménager les intérêts économiques des entreprises ou la susceptibilité de personnes influentes. *« Pendant des années, de hautes personnalités, y compris des ministres, ont tenté d'intervenir en faveur de personnes prises en infraction à la réglementation de la convention de Washington* [Cites] *»*, se souvient Jean-Patrick Le Duc, responsable de 1988 à 1998 de l'unité de lutte contre la fraude au secrétariat de la Cites, à Genève. *« Dominique Voynet* [ministre de l'environnement de 1997 à 2001] *a mis fin à ces pratiques »*, précise M. Le Duc, aujourd'hui adjoint au chef de la mission internationale du Muséum d'histoire naturelle. Quant aux couteaux Laguiole, ils ont été restitués à leurs propriétaires en début d'année, après que la justice a rendu un non-lieu.

A. Ga.

L'efficacité des contrôles en question

Confrontée à l'imagination sans limite des trafiquants, l'administration française ne peut compter que sur les services de la douane, assistés de cinq agents spécialisés de l'Office national de la chasse, pour faire appliquer une réglementation portant sur plus de 40 000 espèces animales et végétales. *« Il y a un vrai malaise sur les capacités de contrôle de l'administration »*, déplore Stéphane Ringuet, responsable en France du programme Traffic au Fonds mondial pour la nature (WWF), qui redoute un affaiblissement des contrôles depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la déconcentration des décisions administratives. Désormais, les permis Cites ne sont plus délivrés par le ministère de l'environnement, mais par ses seize directions régionales (Diren), placées sous l'autorité des préfets. *« Face aux pouvoirs économiques ou politiques locaux, on peut se poser des questions sur la neutralité des Diren, ainsi que sur la formation et les moyens mis à la disposition des agents pour appliquer la réglementation »*, s'alarme M. Ringuet.

Les agents de la brigade spécialisée de Bar-le-Duc en visite surprise au zoo du Reynou

LIMOGES (Haute-Vienne)
de notre envoyé spécial

Ils sont arrivés sans prévenir, précédés de leur seule réputation. A leur vue, le sourire du directeur s'est un peu crispé. *« Quand les agents de Bar-le-Duc viennent faire un contrôle dans la région, tout le monde tremble »*, rapporte Serge Villégier, propriétaire du parc zoologique du Reynou, situé à quelques kilomètres de Limoges (Haute-Vienne). Comme tous ses collègues, M. Villégier n'a pas oublié la mésaventure du zoo d'Angoulême (Charente), contraint à la fermeture définitive, en 1995, à la suite de la découverte d'un trafic de panthères par ces gardes spécialisés de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

REPORTAGE

« Les loups, y en a combien ?... Le lémur macaco, c'est un flavifrons ? »

Face au directeur, ils sont quatre, en uniforme kaki, une paire de menottes et un magnum 357 à la ceinture. Les deux premiers sont des gardes départementaux de l'ONCFS. Les deux autres, plus jeunes, ont fait la route de Bar-le-Duc (Meuse), où est installée la brigade Convention de Washington de l'Office national. Depuis 1990, celle-ci est chargée de traquer dans tous les établissements animaliers de France (zoos, animaleries, élevages, cirques) les infractions à la législation sur la protection des espèces en voie de disparition. Parfois, ses cinq agents interviennent chez des particuliers, comme cette dame de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), qui avait élevé un chimpanzé au biberon. *« Il s'appelait Victor*, se souvient Ismaël Costa, à la tête de la brigade. *A quinze ans, il fumait, il buvait un peu et il était obsédé sexuel. Un jour, il s'est échappé et il a arraché l'orteil d'un passant. »*

VÉRIFICATION DES REGISTRES

La visite surprise au parc du Reynou est la quarantième sortie de la brigade depuis le début de l'année. Les présentations à peine terminées, le directeur accompagne deux gardes dans son bureau pour la vérification des registres. *« On est vraiment des pinailleurs,* explique M. Costa. *On vérifie tout, ligne par ligne, animal par animal. »* L'examen des documents va durer une journée entière. A la différence des vétérinaires ou des douaniers, les policiers de l'environnement ne s'intéressent pas à la santé des animaux ou au montant des amendes. Quand ils se déplacent, *« c'est pour verbaliser, y compris les potentats locaux qui n'aiment pas trop descendre de leur piédestal »*, résume le chef Costa.

Pendant ce temps, les deux autres gardes commencent la visite du zoo, un épais classeur sous le bras. Un soigneur animalier les aide à recenser les espèces, dont quelques-unes se promènent en liberté sur les 80 hectares arborés du parc, ancien domaine du fabricant de porcelaine Haviland. La conversation se limite à quelques questions brèves, posées devant chaque enclos. *« Les loups, y en a combien ?... Le lémur macaco, c'est un flavifrons ? »* Au bout de dix minutes, le diagnostic se précise : *« Le parc est propre, mais plusieurs cages ne sont pas aux normes de sécurité. »* Tigres, macaques, panthères des neiges, perroquets... Les espèces protégées y abondent. *« On va avoir un gros boulot pour vérifier comment elles sont arrivées là »*, soupire Jérôme Auplat, l'adjoint de M. Costa.

TIGRES, MACAQUES, PERROQUETS

Depuis quelques années, poursuit-il, les zoos essayent de s'affranchir d'une mauvaise image liée aux trafiquants d'animaux et à la disparition des espèces protégées, abondamment prélevées dans la nature. *« A l'origine, tous les zoos allaient faire leurs achats en Afrique,* confirme M. Villégier. *Des animaux, il en arrivait alors de tous les côtés. Après, les directeurs des parcs les plus anciens se sont refait une virginité en créant les certificats de capacité, pour arrêter le trafic. »* Les achats illégaux ont diminué. Mais il reste encore possible de *« faire son marché »* en Hollande ou en Belgique, deux pays *« avec une forte tradition commerçante »*, souligne M. Costa.

Dans ces conditions, seuls les registres permettent d'assurer une « traçabilité » des espèces en présentation. Ceux de M. Villégier, très bien tenus, comportent quelques anomalies. Les gardes ont ainsi retrouvé une facture pour l'achat d'un ara, une espèce interdite à la vente par la convention de Washington. Il y a aussi ce *« petit problème de vautour »*, regrette le directeur, à propos d'une bête payée *« en dessous de table »*, précise M. Costa. Impossible, enfin, de mettre la main sur les autorisations de transport des loups. Quant à la clôture extérieure, détruite sur plusieurs kilomètres, elle complète la liste des infractions consignées par les gardes sur un procès-verbal transmis au procureur de la République.

Après trois journées d'inspection, les gardes repartent avec les remerciements de la direction du parc pour leurs *« gros efforts de formation »*. Les agents n'ont relevé aucune infraction à la convention de Washington. *« On a collé un petit PV au directeur pour être sûrs que les travaux de sécurité soient réalisés »*, commente M. Costa.

A. Ga.

Pascal Lamy promet à José Bové de plaider pour un meilleur fonctionnement de l'OMC

La Confédération paysanne décide de lever le siège du McDonald's de Millau

La Confédération paysanne a décidé, à l'issue de la rencontre, à Bruxelles, lundi 13 août, entre une délégation conduite par José Bové et le commissaire européen Pascal Lamy, de lever le siège du McDonald's de Millau qui avait commencé dimanche 12 août. Au cours de cette entrevue, le porte-parole de la Confédération paysanne a plaidé pour les producteurs de roquefort, pris en *« otages »* par les règles commerciales de l'OMC.

BRUXELLES
de notre bureau européen

José Bové et ses amis de la Confédération paysanne devaient lever le siège du McDonald's de Millau mardi 14 août, vers 9 heures. Les accès à ce fast-food, considéré par l'organisation syndicale agricole comme un symbole de la malbouffe, étaient bloqués par des tracteurs depuis le 12 août, jour anniversaire de son « démontage » en 1999. La décision de partir a été prise lundi vers minuit, après que M. Bové, de retour de Bruxelles, eut annoncé que Pascal Lamy, le commissaire européen chargé du commerce international, s'engageait à soulever la question du fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors de la prochaine conférence ministérielle de cette organisation, qui se tiendra au Qatar du 9 au 13 novembre.

M. Bové, accompagné de deux autres membres de la Confédération paysanne et d'un représentant de la Coordination paysanne européenne, a été reçu pendant une heure et demie par M. Lamy et par ses collaborateurs, dans la capitale européenne. Ils ont d'abord évoqué les sanctions douanières prises en 1999 par les Etats-Unis, avec l'accord de l'OMC, contre certains produits européens, comme le roquefort, la moutarde, le foie gras ou les truffes, en guise de représailles au refus de l'Union européenne d'autoriser le bœuf américain aux hormones.

M. Lamy a fait observer que, *« contrairement à ce que laissent entendre les communiqués de la Confédération paysanne »,* la Commission *« n'est pas restée inactive »*, mais qu'elle a tenté de mettre l'Union européenne en conformité avec les règles de l'OMC. En effet, l'Union n'a pas été condamnée pour avoir interdit l'importation de viande aux hormones, mais pour ne pas avoir précisé de quelles hormones il s'agissait et en quoi elles étaient nocives. En 1999 et en 2000, la Commission a financé un certain nombre d'études sur six hormones. Au vu des résultats, elle a édicté une interdiction définitive et cinq interdictions provisoires, dans une proposition de loi rédigée au mois de mai et actuellement soumise à l'examen des ministres ainsi que du Parlement européen.

Dans l'attente de cette nouvelle législation, la Commission négocie avec les Etats-Unis une suspension des sanctions, en contrepartie de l'importation supplémentaire de bœuf américain élevé sans hormones. *« Cela n'est pas simple »*, a expliqué M. Lamy lors d'une conférence de presse à l'issue de cette rencontre : *« Cela suppose que les Américains arrivent à séparer la viande avec hormones de la viande sans hormones, et que la Commission soit capable de certifier que cette viande est bien conforme à nos normes. »* M. Lamy s'est engagé à évoquer au Qatar la nécessité d'envisager des sanctions qui soient plus *« intelligentes »* que celles actuellement en vigueur : au lieu de frapper des producteurs, elles pourraient par exemple viser les budgets des Etats, proportionnellement à leur richesse, et en tout état de cause ne pas restreindre le commerce, mais en ouvrir de nouveaux pans.

DES PRODUCTEURS PRIS EN OTAGE

M. Bové a affirmé que les producteurs de roquefort sont *« dans la situation de personnes prises en otages par deux armées qui se font la guerre, mais qui lancent des obus sur la population civile »*. Il a donc demandé comment l'Europe pourrait les indemniser, la taxation à 100 % du roquefort ayant causé *« un manque à gagner de 15 millions de francs par an aux dix mille familles qui vivent de sa production »*. M. Lamy a répondu qu'il n'y a pas de dispositif de compensation communautaire aux sanctions, *« pour des raisons de principe »* : *« Une assurance antisanctions n'inciterait pas les Etats à se mettre en conformité avec le droit »*, a-t-il expliqué. Il a indiqué que cette indemnisation relève éventuellement des Etats membres. M. Bové a précisément obtenu qu'une réunion se tienne sur ce sujet, jeudi 16 août, au ministère de l'agriculture français. En outre, une table ronde organisée conjointement par le ministère de l'agriculture et par le secrétariat d'Etat au commerce extérieur évoquera la surtaxation de l'ensemble des produits de l'Hexagone, début septembre.

M. Lamy et M. Bové ont longuement évoqué le fonctionnement de l'Organe de règlement des différends, sorte de « tribunal » de l'OMC, dont le porte-parole de la Confédération paysanne juge qu'il ne fonctionne pas de façon *« démocratique »*. M. Lamy s'est dit d'accord pour demander que ce soient des magistrats professionnels qui se chargent de l'examen des litiges en première instance – comme c'est déjà le cas en appel. Il s'est déclaré favorable à ce que les débats soient ouverts au public, mais il a évoqué les résistances des pays en voie de développement, qui craignent que cette transparence n'empêche de trouver des compromis. Le commissaire européen a rappelé qu'à l'OMC les décisions se prennent par la voie du consensus.

Rafaële Rivais

En rejetant la demande d'un mal-logé, un office HLM a commis une « erreur de droit »

C'EST UNE DÉCISION rare qui donnera peut-être des idées aux mal-logés. Le tribunal administratif de Versailles (Yvelines) a estimé, dans un jugement rendu le 6 juillet, que l'office public d'HLM Versailles Habitat avait *« commis une erreur de droit »* en rejetant la demande de la famille Taga Fosso dont les ressources étaient jugées *« insuffisantes »*. Le bailleur aurait dû prendre en considération le *« caractère d'urgence »* de cette candidature, au lieu de l'examiner sous la seule aune de la solvabilité.

Jean-Marie Taga Fosso, quarante-quatre ans, est un *« pharmacien au chômage »* qui tente de joindre les deux bouts en assurant des vacations à Londres. Quand il ne travaille pas outre-Manche, il vit avec sa femme, leurs cinq enfants et son père dans un deux-pièces de trente mètres carrés à Versailles. Loyer : 3 500 francs. Leur appartement, surpeuplé, se trouve dans un immeuble frappé par deux arrêtés d'insalubrité, selon la préfecture des Yvelines. D'après Jean-Marie Taga Fosso, le logement a, lui aussi, été déclaré insalubre et il sera interdit d'y habiter quand lui et sa famille le quitteront. La préfecture n'a pas été en mesure de nous confirmer cette information.

En août 1999, un incendie a endommagé le logement des Taga Fosso. A la suite de ce sinistre, leur compagnie d'assurances a annoncé qu'elle résilierait son contrat à compter du 1er juillet 2001. Des morceaux de plafond se sont écroulés. Le service d'hygiène de la ville de Versailles s'est rendu sur place et a conclu à la *« dangerosité des lieux »*, lit-on dans le jugement du tribunal administratif. C'est dans ce contexte que Jean-Marie Taga Fosso a déposé une demande de HLM à la préfecture des Yvelines. A la fin de l'année 2000, celle-ci a fait jouer son droit de réservation sur un logement appartenant à Versailles Habitat ; elle a proposé au bailleur quatre candidatures, dont celle des Taga Fosso. Le 5 janvier, la commission d'attribution a rejeté le dossier du ménage, jugeant ses revenus trop faibles. Le loyer réclamé était pourtant inférieur à celui qu'il acquittait jusqu'à présent. Et des aides au logement lui auraient probablement été versées. Jean-Marie Taga Fosso a donc saisi le tribunal administratif de Versailles, qui, aujourd'hui, lui donne gain de cause.

VERSAILLES HABITAT A MANQUÉ À SA MISSION

« M. Taga Fosso, indique le juge dans sa décision, *est fondé à soutenir que la commission d'attribution* (...) *a commis une erreur de droit en ne se fondant que sur le seul motif tiré de ce qu'il disposait de ressources insuffisantes pour refuser l'attribution du logement sollicité. »* Le bailleur aurait dû prendre en considération le *« caractère d'urgence de sa demande* [qui est] *attesté par l'accouchement prochain de son épouse »*, poursuit le tribunal. En méconnaissant les conditions d'existence éprouvantes des Taga Fosso, Versailles Habitat a oublié l'une de ses missions définies par le code de la construction et de l'habitation : donner un toit en priorité aux personnes occupant un logement précaire, insalubre ou qui cumulent *« des difficultés économiques et sociales »*. Le juge ordonne donc à l'organisme HLM de *« reprendre une nouvelle décision concernant l'attribution d'un logement à M. Taga Fosso dans un délai d'un mois à compter de la notification du présent jugement »*.

Versailles Habitat affirme aujourd'hui avoir mal formulé le motif de son refus. *« Ce n'est pas à cause de l'insuffisance de ses revenus que nous n'avons pas accordé de logement à M. Taga Fosso »*, indique-t-on. Sa demande a été écartée parce qu'il n'avait *« pas été en mesure de fournir toutes les pièces justificatives »*. Le niveau de ses ressources était mal connu, argue-t-on. Quoi qu'il en soit, son dossier devrait être réexaminé dans les semaines à venir, soutient l'organisme HLM.

Le bailleur s'est, par ailleurs, questionné sur la portée juridique du jugement rendu par le tribunal administratif : remet-il en cause l'attribution du logement au candidat finalement retenu ? *« Il me semble que non,* pense Hervé des Lyons, des services juridiques de l'Union nationale des HLM, qui avaient été consultés par Versailles Habitat. *La décision du juge ne concernait que le refus d'attribuer. »*

Bertrand Bissuel

Deux médicaments déjà connus seraient efficaces contre la variante humaine de l'ESB

L'équipe du professeur Prusiner, à l'origine de la découverte, a obtenu l'amélioration de l'état d'une malade

LE PROFESSEUR Stanley B. Prusiner, Prix Nobel de médecine 1997, et ses collaborateurs de l'université de Californie (San Francisco) révèlent, dans l'édition datée 14 août des comptes rendus de l'Académie américaine des sciences, avoir découvert que deux molécules, depuis longtemps présentes dans la pharmacopée (un antipaludéen et un neuroleptique) pourraient être efficaces dans le traitement de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de la maladie de la vache folle.

Cette publication coïncide avec l'annonce que cette même équipe de chercheurs aurait, en Grande-Bretagne, obtenu un premier résultat thérapeutique spectaculaire chez une jeune femme âgée de vingt ans, souffrant de cette affection neurodégénérative, jusqu'à présent toujours incurable (*Le Monde* du 14 août). Pour le professeur Prusiner, ces résultats expérimentaux devraient conduire à la mise en œuvre, au plus vite, d'essais cliniques chez les personnes souffrant de vMCJ, une maladie qui, depuis 1996, a fait cent six victimes en Grande-Bretagne et trois en France. Les chercheurs californiens ont eu recours, dans leur expérimentation, à deux molécules bien connues et depuis longtemps largement utilisées à travers le monde. La première est l'acridine, un antipaludéen et antiparasitaire de large spectre. La seconde est la phénothiazine (ou Largactil), le premier médicament neuroleptique mis au point en 1952 par deux chercheurs français : Henri Laborit et Pierre Huguenard.

DES ESSAIS CLINIQUES

Le professeur Prusiner et ses collaborateurs expliquent, dans la revue américaine, comment ils sont parvenus, grâce à ces deux substances, à bloquer le processus physiopathologique induit par un prion pathologique dans des cultures de cellules de souris. Ce modèle expérimental est intéressant en ce qu'il permet de reproduire in vitro les mécanismes pathogènes observés in vivo dans les maladies neurodégénératives animales et humaines dues à des prions pathologiques, ces agents transmissibles non conventionnels aux caractéristiques, à bien des égards, encore mystérieuses.

Le phénomène observé est d'autant plus encourageant que les molécules « antiprions pathologiques » traversent aisément la barrière dite « hémato-encéphalique », cette frontière naturelle existant entre le système nerveux central et le reste du corps. L'ancienneté de l'usage de ces deux molécules fait, d'autre part, qu'elles pourraient obtenir rapidement l'autorisation pour être utilisées chez l'homme, tout ou presque étant connu quant à leur pharmacodynamie et à leur toxicité. Les chercheurs californiens ne cachent d'ailleurs nullement leur volonté de passer au plus vite au stade des essais cliniques chez les victimes de vMCJ, voire des autres formes de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Secret scientifique et industriel oblige, rien ne permet, en l'état actuel des données disponibles, de dire si l'une ou l'autre de ces molécules a été expérimentée chez la patiente britannique potentiellement atteinte de vMCJ et dont l'état de santé se serait amélioré, ces dernières semaines, de manière spectaculaire.

« Ce résultat est, à bien des égards, instructif. Il ne saurait pourtant justifier d'extrapolation par trop hasardeuse, a déclaré au *Monde* le professeur Dominique Dormont (commissariat à l'énergie atomique), président du Comité des experts français des maladies à prion. *Il faut, en effet, souligner que le modèle expérimental du professeur Prusiner est basé sur des cultures de cellules de souris et que la souche du prion pathogène est seule responsable de la tremblante du mouton et non de la maladie de la vache folle. »*

Il reste, dans ce contexte, à savoir si les autorités sanitaires et éthiques britanniques autoriseront les chercheurs californiens à avoir recours à ce traitement expérimental sur les prochains malades chez lesquels le diagnostic de vMCJ aura été suspecté. Compte tenu des très longs délais d'incubation de ce type de maladie et compte tenu aussi des incertitudes majeures qui demeurent quant à l'étendue de l'exposition des populations au risque, rien ne permet de situer le nombre – entre quelques milliers ou quelques centaines de milliers – de personnes pouvant, dans les prochaines années, être victimes de cette nouvelle maladie.

Jean-Yves Nau

▶ www.lemonde.fr/prion

Légère baisse des prix à la consommation en juillet

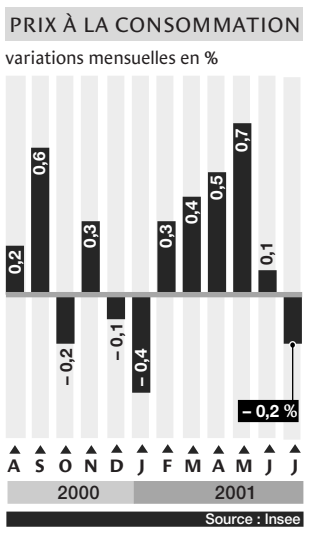

AU MOIS DE JUILLET, les prix à la consommation en France ont reculé de 0,2 %, comme en juillet 2000 et 1999, selon les données provisoires publiées, mardi 14 août, par l'Insee. Après cinq mois de hausse, ce mini-repli résulte, en raison de la période des soldes, des prix de l'habillement et des chaussures, auxquels s'ajoutent la baisse saisonnière, moins marquée que les années précédentes, des produits frais et le fléchissement des produits pétroliers. Toutefois, le recul de l'indice d'ensemble est limité du fait de la progression, habituelle en été, des tarifs des transports et de la communication. Les prix de l'alimentation s'accroissent également de 0,1 %, avec une nouvelle hausse des coûts des viandes. Le glissement annuel des prix demeure à 2,1 %, contre 1,7 % il y a un an. En corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix augmente de 0,1 %. L'indicateur d'inflation sous-jacente – qui ne tient pas compte des produits dont le prix est très volatil – progresse, lui, de 0,3 % sur un mois et de 1,7 % sur un an.

M. Chirac serait intervenu directement pour l'achat du terrain de Bity

C'EST à la demande personnelle de Jacques Chirac que la Fondation Claude-Pompidou aurait acheté, en 1978, le terrain de 5 hectares jouxtant le château de Bity, propriété du chef de l'Etat, afin d'en assurer la tranquillité. C'est ce que révèle *Le Canard enchaîné*, dans son édition du 14 août, en publiant un extrait des délibérations du conseil d'administration de la fondation du 12 mai 1977. *« M. Chirac* [alors trésorier de la fondation] *fait part aux membres du conseil d'administration d'un projet de dons manuels qui devraient être affectés au profit de la fondation pour une somme de 500 000 FF »,* indique le document. *« Ce don est fait sous réserve de l'affecter à l'achat d'un terrain situé à Bity, dépendant de la commune de Sarran en Corrèze »,* et dans l'éventualité d'y implanter *« un centre de vacances pour personnes âgées »*.

Ce dernier n'a jamais vu le jour et, l'année suivant l'achat de ce terrain, la subvention versée par la Ville de Paris à la fondation avait doublé (*Le Monde* du 14 août). Interrogés par l'hebdomadaire, les dirigeants de la Fondation Claude-Pompidou ont indiqué qu'ils n'avaient retrouvé aucune trace de la réalisation du don de M. Chirac.

Le gouvernement étudie des mesures pour pallier la pénurie d'infirmières

À L'APPROCHE de l'ouverture des négociations sur les 35 heures dans la fonction publique hospitalière, le gouvernement envisage de prendre une série de mesures pour pallier la pénurie d'infirmières, dont le nombre de postes vacants est estimé, par le ministère de l'emploi, à 10 000. En discussion depuis plusieurs mois, une campagne pour inciter au retour à l'emploi de 50 000 infirmières diplômées qui ont cessé leur activité va être lancée dans six régions ayant du mal à remplir leurs quotas (Ile-de-France, Pays de la Loire, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes). Cette mesure sera ensuite généralisée en 2002. Autre solution qualifiée d'*« appoint »* par le ministère : une convention est en préparation avec l'Espagne pour recruter quelques-unes des 8 000 infirmières qui s'y trouvent au chômage.

Les avocats de M. Pasqua contestent une ordonnance du juge Courroye

LES AVOCATS de Charles Pasqua, mis en examen dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola, ont écrit, le 7 août, au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, afin d'*« attirer son attention »* sur un acte de procédure du juge Philippe Courroye. Comme l'indique *Le Canard enchaîné* du 14 août, les conseils de M. Pasqua souhaitent connaître les intentions de M. Dintilhac concernant une ordonnance de soit-communiqué, établie par le juge Courroye en juillet 2000, susceptible, selon eux, d'être qualifiée de *« faux »* au sens juridique. Rédigée le 5 juillet 2000, la pièce avait été datée du 3 juillet.

Invitée par d'autres mis en examen à se prononcer sur la validité de cette ordonnance, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris avait, le 23 février, prononcé son annulation, tout en estimant qu'elle était sans conséquences sur le reste du dossier. Si M. Dintilhac ne donnait pas suite à leur demande, les avocats de M. Pasqua pourraient déposer plainte contre le juge Courroye.

Le Conseil d'Etat rétablit un arrêté de « couvre-feu » à Yerres (Essonne)

LE CONSEIL D'ÉTAT a rétabli, vendredi 10 août, un arrêté pris par le maire de Yerres (Essonne) interdisant la circulation de nuit des mineurs de treize ans non accompagnés. Dans sa décision, la juridiction administrative limite néanmoins l'application de l'arrêté aux seules zones urbaines et repousse de 22 heures à 23 heures le début de l'interdiction de circulation. Le tribunal administratif de Versailles avait suspendu, le 25 juillet, suite à la demande en référé du préfet de l'Essonne, l'arrêté pris par Nicolas Dupont-Aignan, maire (RPR) de Yerres. A trois reprises, en juillet, le Conseil d'Etat a confirmé des arrêtés instituant un couvre-feu pour les mineurs (*Le Monde* du 4 août) à Orléans (Loiret), Etampes (Essonne) et Lucé (Eure-et-Loir).

DÉPÊCHES

■ **OGM : quelque 2 500 mètres carrés de champs de maïs appartenant à une société travaillant avec des organismes génétiquement modifiés ont été détruits**, dans trois villages du sud de la Drôme, dans la nuit de vendredi 10 à samedi 11 août. Une organisation nommée *« Les limes à grains »* a revendiqué l'opération et a dénoncé lundi, dans un communiqué, la *« désappropriation de la maîtrise de nos moyens d'existence »*.

■ **SANS-ABRI : Médecins du monde et le Secours catholique ont démonté**, lundi 13 août, la tente installée une semaine plus tôt place de la République, à Paris, pour y accueillir des SDF. Sur les 220 demandes d'hébergement que les associations ont adressées au SAMU social en sept jours, seules vingt ont pu être honorées. *« En moyenne, vingt personnes dormaient chaque soir dans et autour de la tente »*, affirment les deux organisations humanitaires dans un communiqué.

RÉGIONS

UNE VILLE, UN PRODUIT 2

Baccarat, éclipsée par l'éclat de son cristal

La cristallerie emploie 70 % de la main-d'œuvre locale et rapporte 50 % de la taxe professionnelle. Si les habitants de cette petite ville de Lorraine sont fiers de ce savoir-faire unique, ils regrettent que les touristes ne s'arrêtent pas plus longtemps

BACCARAT
de notre correspondante

Dans le monde entier, le nom de cette petite ville lorraine de 4 800 habitants est connu comme synonyme de luxe. Dans les palais de Ryad, les salons des milliardaires japonais, sur les tables des rois ou celles des présidents, le cristal de Baccarat a jeté et jette ses feux. Arts de la table, verres et carafes ou objets décoratifs, candélabres, lustres et, depuis quelques années, bijoux, c'est ici, aux confins du Lunévillois et du département des Vosges, dans une usine créée en 1764, que tout a commencé. Une ville où tout tourne autour du cristal et de la manufacture, entre tradition et innovation. Une production qui a forgé l'identité de la ville.

Baccarat, on peut y passer sans même s'arrêter. Ou alors juste le temps de lécher quelques vitrines et l'on file vers les Vosges. La ville est traversée par la nationale. Quand le visiteur vient de Nancy, devant lui s'étalent une ribambelle de boutiques vendant du cristal et quelques restaurants où il ne faut pas s'attendre à trouver un menu gastronomique. On a le choix entre la pizza et le pâté lorrain, autre spécialité locale. *« C'est du baccarat ? »*, hasarde une cliente de passage dans un de ces magasins où s'amoncellent les services de verres, les cerfs et les licornes, les bijoux fantaisie en cristal coloré. *« Oui madame, c'est du cristal de Baccarat,* répond le vendeur en short et claquettes. *Mais pas du baccarat. Mon cristal, il vient de partout, d'Italie, d'Allemagne, de Paris, ou bien il est fait à la main par nos artisans. Pour du baccarat, faudra traverser la rue et aligner les zéros ! »*

D'un mouvement de la tête, il a indiqué la grande boutique de l'autre côté de la rue fraîche et blanche, avec dans la vitrine la réplique d'un candélabre de tsarine, commandé par l'épouse de Nicolas II et jamais arrivé en Russie pour cause de révolution. Au début du siècle, la cour de Saint-Pétersbourg était le meilleur client de la Cristallerie. Le « four russe » tournait nuit et jour. Il règne dans la boutique une atmosphère feutrée, et les vendeuses, très chic, arborent un discret bijou en cristal de couleur. Après avoir avalé une pizza arrosée d'une canette de Coca-Cola, un couple de Suisses, qui a garé sa voiture à proximité, va aller s'y acheter *« un beau service de verres et peut-être une carafe... »*, dit la dame, impatiente.

A Baccarat, 50 000 visiteurs s'arrêtent chaque année. Quelques heures, pas plus. L'attrait de la manufacture, qu'on ne visite plus depuis de nombreuses années, est puissant, mais le passage des touristes trop bref au gré de Michel Le Paige, le maire. *« 95 % des gens restent dans la rue des Cristalleries, 5 % seulement franchissent le pont de la Meurthe. Pourtant, le Musée archéologique de Deneuvre, dans la périphérie, est bien intéressant... »*, dit l'élu, qui cherche le moyen de dynamiser l'autre pôle bachamois. *« L'appel, c'est le cristal, et cette usine, unique au monde. Mais il faut valoriser le reste »*, explique-t-il en songeant à la rive gauche, qui vivote, presque rurale.

En décembre 2000, il a croisé un petit groupe d'Américains sur la place des Arcades. *« Ils cherchaient Baccarat. Ils avaient l'image du cristal dans les yeux et dans la tête. Ils étaient déçus de trouver une toute petite ville. C'était pas assez beau... »* L'anecdote illustre le décalage qui existe entre l'image de luxe, internationale, de la Cristallerie, qui réalise 85 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, et la ville, qui a des difficultés à développer d'autres activités. *« Si seulement il y avait un petit atelier de démonstration de souffleur de verre comme à Vannes-le-Châtel, chez Daum... »*, soupire Michel Vautrin, le président de l'office de tourisme.

Cependant, le maire reconnaît qu'il aurait mauvaise grâce à trouver la mariée trop belle. La manufacture, c'est 50 % de la taxe professionnelle, soit 8 des 16 millions de francs (entre 1,2 et 2,4 millions d'euros) qui reviennent chaque année à la commune. La ville est centrée sur le cristal, qui emploie pour la Cristallerie, le musée et la boutique 885 personnes sur les 1 185 que compte l'entreprise nationalement. Le Musée du cristal, installé dans une aile du petit château dans lequel Anne-Claire Taittinger, PDG de la cristallerie, accueille ses invités, a déjà reçu, depuis 1980, 700 000 visiteurs. Après les Beaux-Arts de Nancy, c'est, en fréquentation, le deuxième musée du département, la vitrine historique de l'entreprise, c'est là qu'elle expose ses trésors.

Aux postes de production, le personnel est de recrutement local. C'est tout naturellement que, pendant des générations, les hommes et les femmes de la région se sont tournés vers l'usine. *« Il y a ici un atavisme du cristal »*, souligne Bernard Heugues, directeur des ressources humaines et des relations sociales. Baccarat est le plus gros employeur d'un Lunévillois secoué par la crise, le dernier avatar étant la fermeture annoncée, le 20 juillet, du site de Moncel-lès-Lunéville de Flextronics, à quelques kilomètres de là.

L'usine emploie 70 % de la main-d'œuvre locale. Un treizième mois plus une prime d'incitation à la bonne marche de l'entreprise, auxquels s'ajoute la fierté d'appartenir à cette institution, attirent les candidats. *« Ce n'est pas l'entreprise la plus dure socialement que j'ai connue. Les gens n'ont pas forcément conscience de ça... »*, remarque Laurent Kurek, quarante-deux ans, ingénieur à la Cristallerie et adjoint aux finances de la ville. Ingénieur électromécanicien, ce Mosellan d'origine a travaillé dans une usine qui fabriquait des tubes de verre avant de revenir, presque par hasard, en Lorraine. *« Ici, la culture d'entreprise a un sens. Les gens sont attachés à l'usine. Souvent, dans toute leur vie professionnelle, ils ne connaîtront que Baccarat. »* C'est sans doute cet attachement qui explique les listes d'attente pour obtenir un logement.

La cour de la Cristallerie relève du mythe. Quand on y pénètre, au fond à droite, il y a l'usine. A gauche le château, et au milieu une cour plantée de tilleuls. Et tout autour voilà la cité et ses petites maisons aux volets de couleur pastel, que leurs habitants s'ingénient à décorer d'une débauche de géraniums. Il y a des enfants qui jouent sur les marches, des chats qui dorment au soleil, et le soir on s'assied sur un banc pour bavarder avec le voisin, qui est souvent un camarade d'atelier.

La fierté d'appartenir à cette « dynastie de talents » que sont les 21 meilleurs ouvriers de France (MOF) employés chez Baccarat, Michel Parisse, 45 ans, ne l'affiche pas. Ils forment, au sein de l'usine, une caste à part. L'homme est discret et résume l'investissement que fait l'entreprise sur ces hommes et leurs compétences, quel que soit leur niveau. *« Pour moi qui ai quitté l'école à 15 ans, c'est une grande satisfaction. On nous confie des pièces exceptionnelles. Et puis le cristal, c'est magique. Il y a une vie dans chaque pièce »*, confie-t-il.

> « Ils avaient l'image du cristal dans les yeux et dans la tête. Ils étaient déçus de trouver une toute petite ville. C'était pas assez beau... »
> **Michel Le Paige,** maire de Baccarat

Il fait partie de ce cercle des verriers, tailleurs ou graveurs qui assurent la perpétuation d'un savoir-faire unique, transmis selon le principe du compagnonnage en interne, les anciens confiant aux nouveaux les secrets de fabrication qu'ils tiennent d'un vieux maître.

Forte de ce savoir-faire qu'elle entend préserver et valoriser, la Lorraine a d'ailleurs créé à Nancy un pôle verrier. Un réseau associant les collectivités, les universités, les entreprises (Baccarat, CFC Daum, Saint-Louis...) pour regrouper tous les partenaires du verre et pour former des jeunes dans de multiples domaines. Parce que le cristal, ce n'est plus seulement de la poésie et de l'habileté. C'est devenu de la haute technologie.

Monique Raux

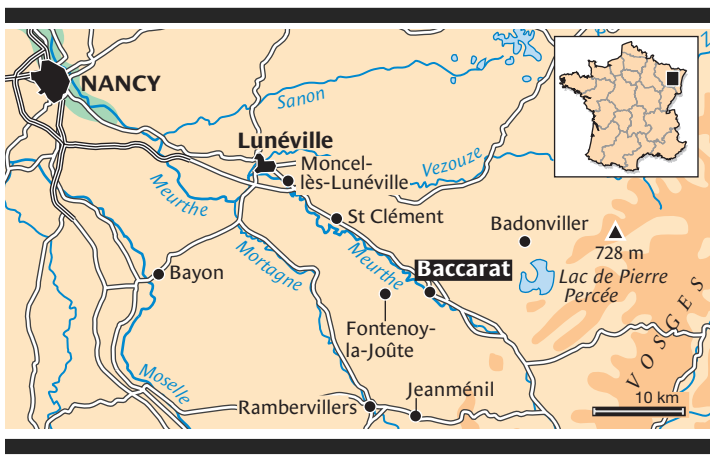

Au pied de la ligne bleue des Vosges

● **Baccarat est situé à l'extrême sud-est** de la Meurthe-et-Moselle, au pied de la ligne bleue des Vosges. A 10 km, Fontenoy-la-Joute est le village du livre. Le lac de Pierre-Percée est à 20 km, pour les adeptes des sports nautiques et de la nature. Pour venir à Baccarat, on passe par Saint-Clément, village célèbre pour sa faïencerie et ses barbotines.

● **Le Musée du cristal présente** une collection de 1 100 pièces qui retracent 240 ans d'histoire de la Manufacture. Certains objets, comme les candélabres du tsar, 2,15 m de haut, sont encore fabriqués, sur commande. Prix : 510 000 F (77 744 €). Le musée est ouvert tous les jours, sauf le 25 décembre et le 1er janvier. Entrée : 15 F (2,29 €) en individuel, 10 F (1,52 €) en groupe.

● **La Société des cristalleries de Baccarat** investit dans son unité de production lorraine. Sur les cinq dernières années, l'ensemble des investissements industriels et commerciaux aura représenté en moyenne 50 à 60 millions de francs (7,62 à 9,15 millions d'euros) annuels.

● **La poterie lorraine de Jeanménil,** un village distant de quelques kilomètres, est en vente à Baccarat. C'est une autre spécialité. Terre cuite horticole et culinaire, on la trouve dans un magasin, place des Arcades.

● **La commune compte douze entreprises de plus de dix salariés**. Autres unités industrielles : la Société des constructions métalliques, qui fabrique des pylônes pour EDF (94 salariés) ; l'Européenne de galvanisation (68 salariés) ; Baccarat Précision, qui fait de la mécanique de précision pour l'aéronautique (40 employés).

Des bijoux comme des bonbons acidulés

Au départ, c'est une goutte de cristal couleur d'eau claire, d'ambre, d'outremer ou de pivoine, qui fait irrésistiblement penser à un bonbon acidulé. Elle deviendra, dans l'atelier décoration, sous les doigts minutieux des ouvrières, un cœur-pendentif, un simple anneau ou une fleur d'hortensia, parfois cerclée d'or, piquée d'un diamant. Les bijoux Baccarat, une ligne lancée en 1993, personne n'y croyait vraiment. Il s'agissait alors d'un nouveau métier, pour les ouvriers. C'est à présent l'exemple d'une diversification réussie.

Pour l'année 2000, le chiffre d'affaires consolidé de la Société Baccarat s'élevait à 813 millions de francs. Aujourd'hui, cette production, de plus en plus sophistiquée et qui colle à la mode, représente 17 % du chiffre d'affaires de la cristallerie. L'entreprise s'apprête à lancer une montre. *« C'est l'occasion de toucher une clientèle plus jeune qui n'aurait pas pu ou voulu s'offrir un service de verres en Baccarat. C'est du bijou fantaisie et précieux à la fois »*, explique Jean-Luc Kuntz, responsable d'atelier.

Les communautés d'agglomération se dotent de réelles ressources fiscales

LES DERNIÈRES statistiques publiées par la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur confirment la nouvelle dimension prise par l'intercommunalité, deux ans après l'entrée en vigueur de la loi Chevènement de juillet 1999 qui a créé, notamment, les communautés d'agglomération. Les budgets des groupements de coopération intercommunale s'élèvent à 72 milliards de francs en 2001, dont près de 14 milliards en effort d'équipement. Ces chiffres signifient que des transferts de ressources ont été opérés au profit des intercommunalités. Les principes de l'intercommunalité – la mise en commun de compétences auparavant traitées au niveau communal : gestion de l'eau, des déchets, de la voirie, des équipements sportifs, etc. – commencent à trouver une application concrète. Le risque de voir s'installer des communautés *« coquilles vides »* s'éloigne.

Au total, le quart des bases de la taxe professionnelle (TP) prélevée par les communes a été mis en commun, sous la forme d'une taxe professionnelle unique (TPU) levée par les intercommunalités. Sept communautés urbaines la perçoivent (Bordeaux, Dunkerque, Brest, Nancy, Arras, Marseille et Nantes) ; 6,6 milliards de francs vont être perçus par les communautés urbaines au titre de la TPU en 2001, au taux moyen de 21,49 %. *« Il n'y a* (...) *aucune augmentation de la pression fiscale des communautés urbaines sur les entreprises en 2001 »*, souligne la DGCL. Le budget 2001 des 90 communautés d'agglomération recensées au 1er janvier s'élève à 37 milliards de francs. Ce budget, en moyenne de 3 247 francs par habitant, est plus élevé dans les structures créées avant le 1er janvier 2000. Le taux moyen de la TP dans les communautés d'agglomération s'élève à 16,62 % en 2001.

Pour les régions, l'année 2001, qui constitue la première année de mise en œuvre des contrats de plan négociés avec l'Etat, *« ne s'annonce pas comme une année de forte reprise* [de l'équipement] *»*, notent les statisticiens. La croissance *« réelle »* (hors gestion de la dette et expérimentations en matière ferroviaire) du volume budgétaire est de 3,8 %. On explique ce fait, au ministère de l'intérieur, par l'*« effet retard »* dont souffrent les investissements, du fait des délais administratifs. La modération fiscale observée depuis 1997 se poursuit en 2001, malgré la suppression de plusieurs ressources, dont la part régionale de la taxe d'habitation en 2001. Les budgets des départements, d'un montant total de 254,3 milliards de francs, devraient croître de 4,7 % par rapport à 2000. Les dépenses de gestion courante augmentent de 3,7 %, malgré une augmentation plus forte (6,2 %) des frais de personnel, fruit des *« efforts entrepris »* par ces collectivités pour maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, selon la DGCL.

Gaëlle Dupont

La nouvelle jeunesse des pêcheurs de La Madrague

TOULON
de notre correspondant

Dans un grand chaudron bout une mixture à base d'écorces de pin et de feuilles de chêne : c'est la *tintche*. On y plonge les voiles, les filets et quelques drisses qu'on ressort bientôt ravivés du rose brun de la teinture végétale... Cette pratique ancestrale est devenue une fête que l'on vient de célébrer, début août, sur le port de La Madrague, près de Hyères. Et c'est ainsi depuis une dizaine d'années grâce à la société nautique et à la Partégue, une association créée pour le maintien des traditions et du patrimoine maritimes.

Au-delà du folklore de la *tintche*, c'est d'un métier en perdition qu'il est question : la pêche traditionnelle. A La Madrague, petit port niché au sud du golfe de Giens, la résidence secondaire est rare ; on y défend un patrimoine ancestral, sur terre et sur mer, qui remonte à plus de trois siècles. Les paysans d'alors partageaient leur temps entre la culture des pois, des primeurs, et la mer. Terriens durant une grande partie de l'année, ils devenaient pêcheurs aux beaux jours, pratiquant la « madrague » une forme de pêche au filet à mailles dégressives, dans lequel les thons se prenaient par centaines. Mais, au début du XXe siècle, ce mode halieutique s'est essoufflé. Seuls ont subsisté les pointus, ces solides barques à fond plat que les marins provençaux ont hérité des Phéniciens.

Le nombre de pêcheurs a diminué sous le coup du développement du tourisme, qui a entraîné dans son sillage son lot de plaisanciers. Les pêcheurs devinrent graduellement étrangers dans leurs ports d'attache et durent se résoudre à occuper des quais éloignés. A La Madrague, comme dans bien des ports varois, ce mouvement *« a participé au déclin de la pêche traditionnelle, qui a le plus grand mal à échapper aux dispositions de Bruxelles »*, selon ce vieux pêcheur, pessimiste face à l'avenir de son métier *« qui est devenu une industrie dans laquelle les petits embarrassent inutilement les statistiques »*. Aujourd'hui, on ne compte plus que trois cent huit pêcheurs dans le Var, soit 15 % de moins qu'il y a cinq ans, alors que les plaisanciers occupent vingt-quatre mille anneaux.

> Le conseil général du Var a lancé des opérations de réhabilitation dans trois des neuf ports départementaux dont il a la charge

Pour faire face à cette situation, le conseil général du Var a lancé des opérations de réhabilitation dans trois des neuf ports départementaux dont il a la charge : un chantier de 79 millions de francs (12,04 millions d'euros) dont près de 20 % pour La Madrague. Les travaux ne visent pas seulement une amélioration des conditions de travail et d'accueil des pêcheurs, mais *« ils doivent contribuer à leur maintien et à la pérennité de leur travail »*, selon Gilles Arduin, responsable des ports à l'assemblée départementale.

Pour sa part, Jean-Claude d'Amore, capitaine du port de La Madrague, se réjouit de la récente mise en place d'un ponton de bois réservé aux huit pêcheurs qui, au fil du temps, avaient été repoussés en bordure du plan d'eau, *« un peu comme des étrangers dans un port dont ils sont la vie »*. Chaque matin, ils proposent leur poisson à une clientèle fidèle qui vient parfois de loin. Des travaux d'aménagement, en cours, leur permettront de disposer de banques réfrigérées et de locaux adaptés. De quoi surprendre les pêcheurs tant cet effort de relance est inattendu. *« Avec pareille énergie, on peut reprendre espoir »*, confie Patrick Guiol, jeune pêcheur qui, à l'instar de ses collègues, souhaite cependant que *« le folklore participe à une prise de conscience »*.

Membres de la Partégue, au même titre que des plaisanciers ou des passionnés d'architecture navale et d'histoire maritime, les pêcheurs de La Madrague souhaitent participer à la transmission de leurs connaissances et de leur savoir-faire, mais *« nous sommes des marins, pas des Indiens »*. Après la *tintche*, ils remailleront leurs filets pour retourner à la mer sur leurs pointus... seuls vestiges vivants d'un passé qu'ils ne veulent pas faire entrer définitivement au musée des traditions.

José Lenzini

DEMAIN :
Camembert

DÉPÊCHES

■ **PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR : plusieurs pics de pollution à l'ozone ont été enregistrés**, lundi 13 août, dans les Bouches-du-Rhône. Le niveau d'information et de recommandations aux populations, égal ou supérieur à 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air en moyenne sur une heure, a été notamment dépassé à Toulon, Marseille, Vitrolles, Miramas-le-Vieux, La Ciotat et Salon-de-Provence.

■ **LORRAINE : la cueillette des mirabelles, production emblématique de la Lorraine, a démarré** officiellement lundi 13 août, dans un climat pessimiste. La production s'annonce très faible, en raison du gel tardif qui a décimé en avril une grande partie des mirabelliers en pleine floraison. Les 200 producteurs lorrains tablent sur une production de 3 000 à 4 000 tonnes, alors qu'elle avoisine ordinairement 12 000 à 15 000 tonnes. La cueillette, qui s'étale d'habitude sur six semaines, durera cette année trois semaines maximum.

■ **PAYS DE LA LOIRE : le maire (PS) de La Chapelle-des-Marais (Loire-Atlantique), Jacques Boisson, a porté plainte** contre *X*... lundi 13 août, après la découverte de graffitis menaçants sur les murs de sa mairie. Selon le maire, l'inscription *« Boisson, tes mot »* signifie explicitement *« t'es mort »* en patois briéron. Différentes actions sont menées depuis vendredi 10 août par les chasseurs du marais de Brière pour protester contre le report au 1er septembre de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau en Loire-Atlantique. Une autre inscription *« Leroux aussi »*, vise le député de Loire Atlantique et maire (PS) de La Turballe, René Leroux.

LES SECRETS DES GRANDS JEUX

Scrabble, les fondus des mots

Jeu, exercice ou sport ? Les fous des « caramels » peuvent s'affronter dans des parties familiales mais aussi dans des championnats très officiels. Pas sérieux s'abstenir

COMME ce voleur, chanté par Brassens, qui avait chipé l'heure à la montre de l'oncle Archibald, de curieux personnages n'hésitent pas, aussitôt les présentations faites, à vous subtiliser vos noms et prénoms. Alors, ils en cherchent les éventuelles anagrammes et les placent en K5, H1 ou D4 ! Sûr : vous êtes tombés sur une bande de vrais scrabbleurs. On les reconnaît à cette boulimie des mots qu'ils dévorent, désossent, désarticulent, coupent, rallongent, avec une satisfaction quasi morbide et, toujours en tête, cette grille de 225 cases dont les pièges et les méandres semblent définitivement gravés dans leur mémoire. Vous pensez *« Pigalle »* et ils répondent *« Pillage »*, dites *« Touareg »* et ils rétorquent *« outrage », « routage » ou « goûtera ».*

« A dix ans, explique Franck Maniquant, trois fois vice-champion du monde, *je mettais un point d'honneur à pouvoir apprendre n'importe quelle page du dictionnaire, j'aimais cet univers de mots qui s'entrechoquent ; quand ma mère a acheté un Scrabble, j'avais quatorze ans : j'ai tout de suite été séduit. Je ne pensais pas en faire un métier. Je voulais devenir footballeur professionnel ! »* Jacqueline Reche, vénérable présidente d'un club de Scrabble de Gréoux-les-Bains, parle de ses quarante ans de Scrabble comme d'une liaison amoureuse. Ne va-t-elle pas jusqu'à évoquer le *« grand frisson »* de sa découverte du *Duplicate,* le jeu des concours, où tous les participants ont les mêmes lettres ? Sans parler de tous les autres, ces *« scrabbleurs de cuisine »,* qui font de ce jeu, pardon, de cet exercice, pardon, de ce sport, un des plus populaires de France. 800 000 boîtes de Scrabble ne sont-elles pas vendues en France chaque année ? Depuis sa création, plus de 100 millions de jeux, dans 29 langues différentes, ont été commercialisés dans le monde.

Tout cela, comme au Monopoly, grâce à la grande crise économique qui frappa les Etats-Unis en 1930. Alfred Mosher Butts, architecte new-yorkais, se trouve sans emploi. Cet homme calme, aux sages lunettes, aime les jeux. Mais pas tous. Il déteste ainsi les dés, qui laissent trop de place à la chance, mais aussi les échecs, trop ardus. Amateur de mots, il crée le Lexicon, jeu sans plateau où les joueurs marquent des points en fonction de la longueur des mots formés. Il faut pourtant attendre des années, très exactement le 16 novembre 1948 pour que le brevet du Scrabble soit officiellement déposé, avec les règles immuables encore en vigueur aujourd'hui. Butts, qui avait repris son travail d'architecte, s'était adjoint les services d'un certain James Brunot qui améliora le Lexicon et entreprit sa commercialisation.

Pourquoi ce nom étrange ? *« To scrabble,* écrit Michel Charlemagne dans *Le Guide Marabout du Scrabble, c'est gratter, faire des pieds et des mains, ce qui évoque bien un joueur manipulant fébrilement ses lettres sur son chevalet alors que le délai accordé arrive à son terme. »* Autre traduction : *« griffer ».* Certains adeptes ont ainsi trouvé dans *I, Samuel, 21.13* la phrase *« David scrabbled on the doors of the gate »,* qui donne une incontestable caution biblique à leur passion.

La petite histoire veut qu'en 1952, Jack Strauss, directeur de Macy's, le plus grand magasin du monde à l'époque, ayant joué au Scrabble pendant ses vacances, entra dans une colère noire lorsque, de retour à New York, il s'aperçut que le jeu n'était pas vendu dans ses propres étalages. Le Scrabble commence alors son irrésistible ascension. Aux Etats-Unis, d'abord, puis dans le monde entier. L'Australie et la Grande-Bretagne sont touchées en 1953. La France en 1955, mais il faudra attendre dix ans pour que le succès s'installe, grâce notamment aux GO du Club Méditerranée, qui font du Scrabble un des jeux favoris des villages de vacances.

En 1972, un Belge, Hippolyte Wouters, invente le Duplicate, qui, comme au bridge, permet une compétition sans intervention du hasard puisque tous les joueurs reçoivent les mêmes lettres. Au bout des trois minutes réglementaires, les arbitres ramassent les bulletins sur lesquels tous les concurrents ont inscrit leur solution. A l'aide de son ordinateur, le président du jury donne ensuite la solution *« top ».* On retire ensuite les lettres jusqu'à épuisement. En 1983, Michel Duguet gagna les quatre manches du championnat de France à 100 %, c'est-à-dire qu'il trouva de bout en bout les meilleures solutions données par l'ordinateur. En 1991, Alfred Butts, âgé de quatre-vingt-onze ans, put assister au premier championnat du monde anglophone. Les francophones avaient innové, puisqu'ils ont organisé le premier championnat du monde en 1972, à Cannes.

VINGT-NEUF années plus tard, en mars 2001, et toujours à Cannes, ce sont sept cents personnes qui participent à une des épreuves du Grand Chelem. Sept cents fanatiques qui vont passer trois jours avec leurs *« caramels »* – dans leur jargon : les jetons où sont inscrites les lettres. La rotonde Riviera du Palais des festivals ressemble à un hall d'examen, avec son jury, ses examinateurs et ses arbitres. Au total, quatre-vingt-dix bénévoles. Les élèves sont d'une sagesse à faire pâlir d'envie n'importe quel surveillant. Le moindre bruit, le moindre chuchotement seront aussitôt sanctionnés par un froncement de sourcils des voisins, voire une remarque du président du jury, qui glaceront l'impétrant de honte.

Environ 75 % des concurrents sont des femmes et 70 % des seniors. Pourtant, sur les cent premiers joueurs francophones, on compte quatre-vingt-quinze hommes et cinq femmes, âgés en moyenne de moins de trente ans. Ce jour-là, à Cannes, les vingt premières tables sont occupées par des hommes.

> « En fait, je me fixais totalement sur les mots, mais en tant que tels, sans tenir compte du reste : les phrases, le style, l'histoire. Je rêvais de tirages impossibles. Je passais mon temps à triturer les mots »
>
> **Fabrice Bouvier,** un des meilleurs joueurs mondiaux

Solennel, le président du jury tire les sept premières lettres et les annonce selon un code bien rodé : *« Egypte, E ; Tunisie, T ; Canada, C ; Océanie, O ; Algérie, A ; Belgique, B ; Jordanie, J. »* Les ordinateurs des membres du jury trouvent le Scrabble : *« Objecta ».* A la mine satisfaite de la majorité des participants, on sent qu'eux aussi ont bien commencé. Trois minutes sont passées. Chacun tend à bout de bras le bulletin sur lequel il a écrit son mot. Les assistants ramassent en vitesse. Les membres du jury dépouillent aussi prestement. Le président annonce le bon résultat. Murmures de satisfaction. Sept nouvelles lettres, donc. Les sourires commencent à s'effacer. Tirage après tirage, l'élite commence à se dégager. Ils ne sont plus qu'une dizaine à rester au « top ». Le concours durera trois jours.

On achève bien les chevaux. Le dimanche, les quinze meilleurs joueurs s'affrontent dans une partie de blitz. Ils auront d'abord 1 minute 40 de temps de réflexion, puis 1 minute 20, puis, à partir du septième coup, une toute petite minute. Elimination à chaque tour. On se croirait à une finale olympique du 100 mètres tant la tension est grande. Tirage : QUUBEJX. Réponse : *Queux* en H4. Ils l'ont tous ! Nouveau tirage. Un éliminé, sous les applaudissements du public. Un étrange AZURITES, suivi d'un non moins étrange VIROLIER et encore d'un TEKS en fera chuter quelques-uns. Cinq candidats sont encore en lice. Excusez du peu : deux ont été champions du monde en paire, deux autres champions du monde individuels et le cinquième est le champion de France en titre.

Un des vainqueurs, Sylla Ndongo Samba, né à Dakar en 1979, vit à Paris depuis cinq ans. Champion du monde en paire avec son compère Arona Gaye, lui aussi sénégalais, il a rencontré le Scrabble au Prytanée militaire. *« Je me suis donné de la peine et je suis vite devenu champion du Sénégal. »* Donné de la peine ? *« C'est simple : j'ai appris le dictionnaire. »* Ses parents, tous les deux journalistes, ne sont pas enthousiastes mais se laissent convaincre. Aujourd'hui chercheur en sociologie, il a toujours sur lui un petit cahier sur lequel il note les mots et leurs *« possibilités ».* Il recherche rarement leurs sens. S'il est fier d'être un *« expert »* en belote, il avoue sa nullité en mots croisés. Il adore le blitz : *« Dans les compétitions normales, où nous avons trois minutes pour réfléchir, je m'endors. »*

Fabrice Bouvier, un des meilleurs joueurs mondiaux, a une conviction : l'analyse de la grille est primordiale par rapport à la connaissance du vocabulaire. Ou, exprimé plus simplement : la place est supérieure au mot. Pour ce major de maths sup, puis de maths spé, aujourd'hui *market maker* dans une société boursière, les matheux sont supérieurs aux littéraires dans les compétitions de Scrabble, assimilables à un sport de haut niveau. Avec son logiciel personnel, il s'entraîne à domicile et, comme tout le monde, apprend des séries de mots. Encore un principe : plus les mots sont atypiques et plus ils sont faciles à mémoriser.

Il admet les perversions de sa passion, et notamment d'avoir perdu, un moment, tout goût pour la lecture. Curieux pour un amoureux des mots. *« En fait, je me fixais totalement sur les mots, mais en tant que tels, sans tenir compte du reste : les phrases, le style, l'histoire. Je rêvais de tirages impossibles. Je passais mon temps à triturer les mots. »* Même s'il a retrouvé la joie de lire, Fabrice continue à jongler avec les lettres. Le champion de Scrabble aime aussi les conjugaisons. Pauvres Anglo-Saxons qui doivent se contenter de *« sing »* ou de *« sings »* pour chanter, chanteront, chanteraient, chantèrent, chantent... !

Franck Maniquant a trouvé le moyen de concilier sa passion avec les nécessités de la vie : en tant que directeur, il est maintenant un des six permanents de la Fédération française de Scrabble. *« Lorsque je suis rentré pour la première fois dans un club de Scrabble, j'ai eu l'impression de tomber dans une église »,* raconte-t-il. D'autant qu'il y rencontre Jacques Lachkar, un des papes du Scrabble français. Franck parle de la folie dont il a été victime à un moment de sa vie. *« J'en avais aussi perdu la mémoire d'autres choses, plus possible de retrouver mon trousseau de clés. » « Un bon joueur de Scrabble, c'est comme une voiture de sport, il lui faut des révisions incessantes »,* explique-t-il.

LA Fédération française de Scrabble compte 20 000 licenciés et sept cents clubs. Elle est née difficilement. *« Dans un premier temps,* écrit Michel Charlemagne, *le monde des affaires tente de récupérer la compétition dont il pressent la vogue potentielle, mais reprend ses billes lorsqu'il s'aperçoit qu'elle n'est pas rentable. »* Il faut en effet beaucoup plus de place et d'arbitres pour un tournoi de Scrabble que pour un tournoi de bridge ! Les responsables de la fédération estiment que Mattel, la plus grande société de jeux et de jouets du monde, qui possède la licence du Scrabble pour l'Europe, n'est pas très généreuse : *« Ils nous laissent exister, mais ne nous aident pas. Ils ne nous consultent même pas sur les nouveaux jeux de Scrabble qu'ils lancent. »* L'ennemie : Barbie, la poupée mythique, aussi propriété de Mattel, accusée de capter tous les investissements de la firme.

Quel sérieux ! On est loin du Scrabble familial, le deuxième passe-temps des Français après la sacro-sainte belote. Ici, les règles sont souvent malmenées, des mots créés, ce qui donne lieu à de sérieuses disputes, dont la plus mémorable a été décrite par Pierre Palmade. Pardon pour les puristes mais, au Scrabble aussi, les tricheurs existent. Le plus anodin, sous prétexte de vérifier la conformité des mots écrits par ses adversaires, en profite pour consulter abondamment le dictionnaire pour placer ses propres lettres.

Plus organisé, un autre cachera des dictionnaires dans la cuisine où il se rendra sous prétexte de préparer de nouveaux glaçons. A l'aide d'un papier collant double face, le plus bricoleur placera quelques *« caramels »* sous la table. Sachant que les deux dictionnaires autorisés sont l'ODS *(Officiel du Scrabble)* et le *Larousse illustré,* le bibliophile pourra consulter d'anciennes éditions et notamment le *Nouveau Larousse illustré* datant de 1890. Celui-ci, nous apprend Pascal Le Guern, auteur du *Manuel du parfait tricheur,* est particulièrement riche en mots complexes, comme ce *zwackhie,* une *« herbe vivace à feuilles alternes à rhizome long et épais »,* aujourd'hui disparue des dictionnaires.

Tricheur ! Tunisie, Roumanie, Italie...

José-Alain Fralon
Dessin Paul Cox

PROCHAIN ARTICLE :
Le Cluedo, ou la merveilleuse incertitude du crime

La barbarie à visage marchand

par Sami Naïr

DES centaines de milliers de personnes manifestent partout dans le monde contre la mondialisation libérale ; les gouvernements pensent désormais à organiser des réunions en cachette, si possible dans des îles éloignées de tout ; et, déjà, avec la mort du jeune Carlo Giuliani, apparaît le premier martyr de cette lutte qui n'a pas fini de surprendre les stupides apologistes de la *« fin de l'Histoire »*. Cette mondialisation est totalitaire au sens strictement commercial du terme : elle vise d'abord à soumettre le monde à un capitalisme sans contrôle, soumis aux seuls impératifs du profit dictés par les organisations transnationales. Elle implique le retour d'une gestion de la force de travail qu'on croyait vaincue au XXe siècle par la lutte des mouvements sociaux dans les pays avancés. La mondialisation de l'emploi qui en résulte progressivement signifie désormais la flexibilité, la précarité généralisée, l'atomisation des salariés. L'emploi devient une variable de la spéculation financière planétaire. Ce n'est pas le marché en soi qui est coupable. C'est le capitalisme sans règles qui pourrit, de l'intérieur, le marché et la société.

Cette attaque frontale contre le destin individuel et la vie collective provoque d'inévitables réactions spontanées, qui rappellent celles des travailleurs au XIXe siècle, face aux ravages entraînés par le capitalisme industriel naissant... Manifestations de colère qui ne sont, à l'évidence, que la phase initiale d'une prise de conscience qui devrait s'accroître et, surtout, gagner en maturité. Car, si ce mouvement social mondialisé naissant est de bon augure, il lui manque pourtant autant un projet alternatif (comment dépasser la mondialisation libérale en socialisant la richesse mondiale ?) que des formes structurées de lutte (comment organiser le refus pour le rendre irréductible ?). Toute l'histoire des mouvements sociaux depuis deux siècles montre qu'aucun mouvement social ne peut réaliser ses buts si ceux-ci ne sont pas traduits en objectifs politiques clairs et possibles. La médiation politique est incontournable.

Or force est de constater que le mouvement contre la mondialisation libérale n'existe ni syndicalement ni politiquement. Le capitalisme mondialisé joue, en revanche, sur la division des intérêts sociaux – on n'a pas encore vu, lors des délocalisations, les salariés des pays qui en profitent soutenir ceux des pays qu'elles abandonnent –, de même qu'il utilise à fond l'absence de stratégie syndicale internationale. Quant aux partis politiques, fascinés par le pouvoir, ils sont pour la plupart devenus les fidèles serviteurs de ce système – à un moment pourtant où leur rôle pourrait être crucial pour aider à résoudre des questions-clés. Que signifie la souveraineté citoyenne face au capitalisme mondialisé ? Quel est le rôle des partis politiques face à la domination planétaire de l'économie ? La politique, déconnectée de la puissance légitime de l'Etat par cette même économie, a-t-elle encore une efficacité quelconque ? Face à la privatisation généralisée, l'action publique a-t-elle encore un sens et quelles formes doit-elle revêtir aujourd'hui ? Autant d'interrogations auxquelles l'internationale citoyenne qui se met en place aujourd'hui exige des réponses.

> La communauté internationale doit, à travers l'ONU, mettre en place une structure mondiale de régulation et de contrôle des activités des multinationales

En elle-même, cette mobilisation est avant tout un vibrant appel à l'action publique contre le capitalisme sans entraves. Encore faut-il ne pas tomber dans le piège tendu par les idéologues du libéralisme, qui ont systématiquement délégitimé l'Etat. Le libéralisme a vaincu parce qu'il a historiquement réussi à opposer l'Etat au social. Combattre la mondialisation libérale, cela passe inversement par la restauration du rôle social de l'Etat.

C'est aussi favoriser, au-delà d'un *« souverainisme »* étroit, des solidarités d'intérêts entre les nations, les peuples, les groupes sociaux à l'échelle internationale. Il faut opposer une action mondiale au libéralisme mondial.

Il est terrifiant de penser que le sort de sept milliards d'êtres humains dépende de plus en plus de la seule lutte effrénée et anarchique des capitaux pour le profit à l'échelle mondiale. La communauté internationale doit, à travers l'ONU, mettre en place une structure mondiale de régulation et de contrôle des activités des multinationales de même qu'elle doit imposer la transparence des spéculations sur les marchés financiers. L'OMC, le FMI, la BM, sont aujourd'hui autant d'instruments entre les mains des sociétés transnationales et des pays les plus riches. Or, depuis plusieurs années, s'est fait jour la revendication pour la création d'un Conseil mondial de sécurité économique au sein duquel les pays pauvres auraient effectivement droit au chapitre. Pourquoi ne pas en faire une des grandes revendications de la France et de l'UE ? Cela aurait en tout cas plus de dignité que d'accourir à ces réunions du G 8 à l'abri du fouet de M. Berlusconi ! C'est une piteuse hypocrisie de dénoncer la mondialisation *« inhumaine »*, quand on ne lève pas le petit doigt pour s'opposer aux avancées destructrices de la barbarie à visage marchand.

Sami Naïr *est député européen et vice-président du Mouvement des citoyens.*

▶ www.lemonde.fr/genes

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Le fossoyeur du Zimbabwe

VINGT ans après avoir été acclamé, tant au Zimbabwe qu'à l'étranger, comme un héros de la lutte anticoloniale dans l'ex-Rhodésie, comme le héraut d'un nouveau modèle de cohabitation entre Noirs et Blancs, le président Robert Mugabe semble prêt à déclencher une guerre raciale pour se maintenir, coûte que coûte, au pouvoir. A huit mois d'une présidentielle qu'il est loin d'être sûr de gagner, le chef de l'Etat zimbabwéen, à soixante-dix-sept ans, retrouve ses réflexes d'ancien maquisard maoïste : il exacerbe les contradictions autour d'une réforme agraire qui sert de prétexte pour inciter à la haine entre « sans-terres » noirs et fermiers blancs.

Nul ne conteste l'existence d'un grave problème. La minorité blanche du Zimbabwe – 1 % des 12,5 millions d'habitants – détient 70 % des terres du pays, qui plus est, les plus fertiles. Mais ce n'est pas la réforme agraire « accélérée » de M. Mugabe, mal et tardivement engagée, qui apportera une solution. De faux « vétérans » de la guerre de libération, en fait de vrais voyous recrutés par l'ancien parti unique, qui ne tolère pas d'être contesté dans les urnes, ont déclenché une campagne de terreur politique dont les premières victimes – on l'oublie souvent – sont les masses rurales noires, considérées par le régime en place comme du bétail électoral. En guise d'escalade, les grandes exploitations, après avoir été « occupées », sont à présent pillées et leurs propriétaires blancs chassés.

M. Mugabe n'a que faire de la terre. Il sait bien qu'il mène son pays dans l'abysse. Quatre millions d'hectares ont bien été *« redistribués »* à quelque 100 000 familles noires, mais dans une telle pagaille que la production agricole a chuté d'un quart. Au Zimbabwe, la subsistance est plus difficile qu'auparavant. Depuis janvier, le prix du pain a doublé. Et, dans ce pays, la misère touche la communauté noire.

De plus en plus isolé, apparemment malade et en proie à un délire obsidional qui prend toute critique pour une preuve de *« racisme »*, Robert Mugabe, emporté par un acharnement sénile, poursuit une fuite en avant. Il préférerait régner sur un cimetière plutôt que de céder le gouvernail.

Seule une action internationale concertée peut venir à bout de cette folie. Que les Etats-Unis adoptent des sanctions n'a pas de sens tant que l'Europe ferme les yeux. Ce serait même contre-productif : M. Mugabe peut y trouver prétexte pour décréter l'état d'exception. Pourquoi l'Europe sanctionne-t-elle le « déficit démocratique » au Togo ou en Côte d'Ivoire, mais ne se résout pas à excommunier le fossoyeur du Zimbabwe ?

Seul un boycottage concerté, la menace d'un blocus de l'ampleur de la lutte antiapartheid, peut ramener M. Mugabe à la raison. Sur le continent, la responsabilité de l'Afrique du Sud est interpellée. Le grand voisin doit mettre fin à sa « diplomatie silencieuse » et parler haut et fort. Robert Mugabe ne laisse plus le choix, à ses compatriotes et à l'étranger, qu'entre une fin dans les affres et des affres sans fin.

AU COURRIER DU « MONDE »

CRIME ÉCOLOGIQUE

Roger Cans (*Le Monde* du 13 juillet) s'indignait du projet A 380 entre Bordeaux et Toulouse, qu'il qualifiait de *« crime écologique caractérisé »*. Il impute ce crime à l'absence de courage des Verts et plus précisément de Dominique Voynet, quand celle-ci siégait au gouvernement. Dans *Le Monde* du 25 juillet, l'ex-ministre de l'environnement et nouvelle secrétaire nationale des Verts répond qu'elle a toujours combattu ce projet avec ses amis politiques, mais que celui-ci a été imposé par le gouvernement socialiste avec l'aide de la droite, au mépris de toutes les procédures habituelles. Devant cette collusion scandaleuse, elle stigmatise maintenant – c'est le titre de son article – un *« crime contre la démocratie »*.

Pourquoi cette ex-ministre s'est-elle commise avec un gouvernement qui commettait un tel crime ? Pourquoi n'a-t-elle pas démissionné au motif de ce crime, alors qu'elle allait le faire quelques mois plus tard, sans motif apparent ?

Jean-Pierre Blache
La Bâtie-Montsaléon
(Hautes-Alpes)

GÉNÉRATION ECOLOGIE

J'ai lu avec intérêt le point de vue de Danièle Auffray, maire adjointe de la capitale, chargée des nouvelles technologies et de la recherche, paru dans *Le Monde* du 3 août, à propos de l'A 380.

Je relève avec surprise que Mme Auffray note : *« Déjà, il y a près de trente ans, à Génération Ecologie... »* Mme Auffray devrait revoir ses notes, car le mouvement Génération Ecologie a été créé au début des années 1990 ; il a été porté sur les fonts baptismaux par Brice Lalonde, ministre de l'environnement. *(...)*

Madame la nouvelle adjointe verte n'aurait-elle pas confondu avec les Amis de la Terre, association dans laquelle existait une commission *« dirigeables »* ?

Daniel Deriot
Chalon-sur-Saône
(Saône-et-Loire)

VÉLORUTION-PROVOCATION

Je n'aime pas beaucoup les Verts. *(...)* Néanmoins, une fois n'est pas coutume, je vais prendre leur défense : l'idée de rebaptiser la voie Georges-Pompidou pour lui donner le nom d'« Allée de la Vélorution » était une excellente initiative. La formule avait le mérite de marquer l'opinion (ce que, à en croire les multiples réactions qu'elle a suscitée, elle a visiblement fait) et constituait une rupture avec le rituel des salamalecs politiques. Elle allait droit au but.

(...) Les Verts ne doivent pas, une fois parvenus à des positions de pouvoir, renoncer à la provocation qui est sans doute tout ce qui leur (nous) reste de leur (notre) culture protestataire. Pourquoi devrait-on, lorsque l'on est aux affaires, cesser d'être sincères et se convertir à la langue de bois ?

Pierre Calmeilles
Venerque (Haute-Garonne)

Nouvelle donne américano-russe

Suite de la première page

Etait sous-entendue la nouvelle donne post-guerre froide qui tient à cœur aux idéologues républicains et qui n'exclut pas, à terme – Mme Rice l'a confirmé à l'agence AP – une adhésion de la Russie à l'OTAN. Entre-temps, les Etats-Unis seraient prêts à partager leur technologie sur les missiles avec la Russie, à une condition : que celle-ci renonce aux transferts de technologies vers l'Iran ou la Corée du Nord.

Les Russes ont réagi prudemment aux ouvertures américaines. Officiellement, ils campent sur leurs positions, qui se résument à une défense du traité ABM de 1972 lequel, dans sa forme actuelle, interdirait aux Etats-Unis de mettre en place un bouclier antimissile. Le traité ABM, négocié par Nixon et Brejnev, est *« la pierre angulaire »* de la stabilité internationale. Les Russes le répètent et demandent à leurs visiteurs étrangers de le répéter, qu'ils soient chinois ou européens.

C'est une position d'attente qui leur permet d'exiger plus de précisions de la part des Américains. Mme Rice a reconnu que Moscou n'avait pas encore accepté *« ce concept de coopération »* que l'ancien ministre de la défense, le maréchal Igor Sergueiev, aujourd'hui conseiller pour les affaires stratégiques auprès de M. Poutine, qualifie de *« vagues généralités »*.

Les Russes savent bien que, dans ces avances américaines, il y a une grande part de tactique. M. Bush veut imposer aux Russes au moins trois décisions qui, a priori, devraient leur être peu agréables : la mise entre parenthèses du traité ABM et la défense antimissile ; un nouvel élargissement de l'OTAN en 2002 après le sommet atlantique de Prague ; enfin, une réduction drastique des arsenaux nucléaires en dehors de tout traité et de tout contrôle. Les variations sur le thème « la Russie n'est plus notre ennemie, la guerre froide et ses traités de puissance à puissance sont derrière nous, une nouvelle ère de partenariat commence », etc., ont pour fonction de rendre ces pilules moins amères. Mais elles ne sont pas que des placebos, et cela, les Russes le savent.

RÉDUCTION DES ARSENAUX

Les entretiens russo-américains de ces derniers mois ont convaincu Vladimir Poutine que le projet de défense antimissile préparé par Washington ne représenterait pendant longtemps aucun danger pour la capacité nucléaire de la Russie, pour des raisons à la fois politiques et techniques. Ce pays, qui a beaucoup de mal à entretenir ses forces nucléaires stratégiques, a aussi intérêt à une réduction des arsenaux des deux grandes puissances. Enfin, il ne désespère pas d'obtenir des compensations à une extension de l'OTAN, surtout si le prochain élargissement devait concerner les Etats baltes, c'est-à-dire, pour la première fois, d'anciennes Républiques soviétiques.

Sans comporter d'engagements, les consultations avec Washington permettent au Kremlin de mettre en avant deux de ses préoccupations principales : avoir les mains libres en Tchétchénie – et c'est peu dire que George W. Bush a montré une certaine compréhension pour *« la lutte contre le terrorisme islamiste »* menée par la Russie – et obtenir son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui devrait ouvrir le pays à des investissements massifs et à des marchés extérieurs. Là encore, M. Bush a promis son appui, et son secrétaire au commerce, en revenant de Moscou, a expliqué qu'il était important d'aider les Russes à réussir leurs réformes, à avancer vers la démocratie et l'économie de marché, une déclaration exactement à l'opposé des propos de campagne de l'impétrant républicain.

Dans une première phase, Vladimir Poutine n'a rien à perdre à laisser George W. Bush découvrir ses intentions ; il peut même tirer quelques avantages des bonnes dispositions apparentes de la Maison Blanche. Formé à l'école du KGB, il a une vue des relations internationales certainement plus cynique que celle propagée par les traités des années 1970 ou 1980. Et c'est pourquoi il se demande si les bonnes paroles du président américain sont un leurre ou l'annonce d'une coopération nouvelle.

Or ses craintes concernent moins les projets officiels de l'administration républicaine que les intentions profondes de cette dernière. La défense antimissile n'est pas ressentie en elle-même comme une menace pour la sécurité de la Russie, même si une opposition bruyante permet de rallier quelques soutiens de par le monde ; en revanche, le bond technologique qu'elle suppose constitue un défi que, dans son état actuel, le pays n'est pas en mesure de soutenir.

DES ARMEMENTS CLASSIQUES

De même, la réduction des arsenaux nucléaires peut masquer la volonté américaine de miser, à terme, sur des armements classiques de très haute précision pour lesquels il n'existe actuellement aucun accord de limitation et qui rendraient pour de bon *« obsolète »* la dissuasion nucléaire héritée de l'Union soviétique. Comme le dit un expert russe, *« tous nos efforts diplomatiques ont été concentrés sur le problème de l'ABM et, pendant ce temps, les Américains, avec leurs armes classiques de haute précision, se préparent à vivre dans un monde non nucléaire avec toute leur puissance »*.

Il est donc probable que le Kremlin va tenter de tester les projets politiques des Etats-Unis. S'il s'agit, comme l'a déclaré M. Bush au *Wall Street Journal*, d'écrire avec Poutine *« une page fabuleuse de l'histoire »* qui laissera derrière elle l'ordre figé de la guerre froide, ou de laisser simplement carte blanche à l'hyperpuissance américaine. Que la droite républicaine donne aujourd'hui le ton à Washington n'affaiblit pas, mais au contraire renforce, la première hypothèse.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

AMIANTE

Plusieurs erreurs ont été commises dans notre article intitulé « Les entreprises font face au risque explosif des maladies liées à l'amiante » (*Le Monde* du 8 août). Le nombre de cancers reconnus en maladie professionnelle, indique l'Andeva, est de 485 pour 1998 et de 707 pour 1999 (et non, respectivement, 191 et 317). Et le Comité anti-amiante Jussieu et l'Andeva précisent que le nouveau Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva) sera financé par la branche accident du travail-maladie professionnelle de la Sécurité sociale (75 %) et l'Etat (25 %), et non par une surprime de 20 francs prélevée sur les contrats d'assurance-dommages. Cette surprime finance le Fonds de garantie des actes de terrorisme et autres infractions (FGTI), utilisé par défaut jusque là pour indemniser les victimes de l'amiante.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'URSS et le traité de paix japonais

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT a annoncé, lundi 13 août, que l'Union soviétique venait d'accepter l'invitation qui lui avait été adressée le 20 juillet, en même temps qu'à quarante-neuf autres pays, de participer à la conférence convoquée le 4 septembre à San Francisco pour la signature du traité de paix japonais.

Etant donné les objections soviétiques au projet de traité tel qu'il a été élaboré à Washington après la consultation de M. John Foster Dulles, on supposait que l'URSS déclinerait l'invitation, que vingt-quatre pays ont déjà acceptée. Aussi la surprise a-t-elle été grande dans les milieux diplomatiques occidentaux. A Londres, et surtout à Washington, la décision de Moscou paraît plonger les gouvernements dans un profond embarras, car on redoute que la diplomatie soviétique ne s'efforce de retarder la signature du traité. On prévoit que M. Andreï Gromyko et ses adjoints mettront l'accent sur le réarmement du Japon et l'absence à San Francisco du gouvernement de Pékin. Ce sont là les deux points les plus importants pour Moscou, ceux qui doivent frapper le plus vivement les nations asiatiques : l'Inde s'est toujours élevée contre la mise à l'écart de la Chine communiste, les pays qui ont subi l'occupation japonaise ne peuvent voir de bon gré leur ancien oppresseur reprendre les armes. Avec ces deux thèmes, la propagande soviétique n'aura pas grand peine à rallier une bonne partie de l'Asie.

Si les Etats asiatiques s'abstenaient, on arriverait à ce paradoxe qu'un traité avec une puissance d'Extrême-Orient n'engagerait que des nations appartenant à d'autres continents.

(15-16 août 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

DEVISES La hausse de plus de 60 % du dollar face aux principales devises européennes depuis 1995 devient insupportable quand l'économie ralentit. ● LES INDUSTRIELS accusent le niveau du dollar de leur faire perdre des marchés, de laminer les profits et de détruire des emplois. ● LE PRÉSIDENT George Bush et son secrétaire au Trésor Paul O'Neill affirment que seul le marché des changes détermine la valeur du billet vert. ● WASHINGTON est confronté à la nécessité de financer les déficits extérieurs en attirant les fonds étrangers. ● LE COUP D'ARRÊT à la croissance américaine – revenue en douze mois d'un rythme annuel de 5 % à moins de 1 % – affaiblit mécaniquement le dollar. ● CERTAINS ÉCONOMISTES parient sur le retour à la parité monétaire euro/dollar avant deux ans. ● LES EUROPÉENS semblent satisfaits du taux actuel, favorable aux exportations et peu inflationniste.

Les Etats-Unis s'interrogent sur le maintien du « dollar fort »

Industriels, syndicats et organisations agricoles demandent à l'administration fédérale d'abandonner la politique du « dollar fort ». Le président Bush affirme qu'il veut laisser jouer les marchés financiers. L'affaiblissement de l'économie américaine a déjà permis à l'euro de remonter au-dessus de 0,90 dollar

NEW YORK
de notre correspondant

« La surévaluation du dollar détruit les capacités industrielles et la compétitivité de ce pays », affirmait la semaine dernière John Devine, vice-président et directeur financier de General Motors. Il est le dernier d'une longue liste de dirigeants d'entreprises américaines à réclamer la baisse du billet vert. Dans une lettre adressée au président George Bush, la National Association of Manufacturers, l'organisme représentant les groupes industriels, demande de faire du *« réalignement des parités monétaires la priorité absolue »*. L'AFL-CIO, le plus puissant syndicat, et l'American Farm Bureau, la première organisation agricole, exigent l'abandon par Washington de la politique du dollar fort.

La hausse de la monnaie américaine de plus de 60 %, depuis 1995, face aux principales devises européennes et au yen – même si elle reste encore 58 % en dessous de ses sommets de 1985 – devient insupportable quand l'économie ralentit. Elle fait perdre des marchés, lamine les profits et détruit des emplois.

Le président George Bush et son secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, ont affirmé que seul le marché des changes détermine la valeur du billet vert. M. Bush est allé plus loin, reconnaissant qu'un dollar fort *« présente des avantages... mais aussi des inconvénients »*.

Le sentiment diffus que les Etats-Unis sont moins attachés à une monnaie forte et la rafale de mauvaises nouvelles sur la santé de l'économie américaine ont changé la donne sur les marchés financiers. Après six années de hausse, l'ère du dollar fort est peut-être révolue. Le billet vert a touché, lundi 13 août, ses plus bas niveaux depuis trois mois face à l'euro et au yen et la monnaie européenne a franchi un cours instant le seuil de 0,90 dollar. *« La grande baisse du dollar arrive et nous devons nous en féliciter »*, écrivait la semaine dernière Paul Krugman, éditorialiste du *New York Times* et économiste au MIT (Massachusetts Institute of Technology).

DOCTRINE OFFICIELLE ET RÉALITÉ

Pour l'instant, le dollar est seulement revenu à ses niveaux du mois de mai. Pour s'affaiblir durablement il faudrait, selon les économistes, qu'un des trois événements suivants se produise : le premier serait un abandon manifeste par Washington de sa stratégie de dollar fort ; le deuxième serait un ralentissement de l'activité plus long que prévu, voire une récession aux Etats-Unis ; le troisième, le plus dangereux pour l'économie mondiale, serait celui d'un « trou d'air » dans le financement de l'économie américaine par les capitaux étrangers. Ces scénarios restent encore théoriques.

Washington, confronté à la nécessité de financer les déficits extérieurs en attirant les fonds étrangers, ne prendra certainement pas de position officielle en faveur d'une baisse du billet vert. Attaqué pour ses déclarations jugées *« irresponsables »* sur la monnaie, M. O'Neill a été obligé de se rétracter et de proclamer sa foi dans le dollar fort.

La publication, presque toutes les semaines, de chiffres soulignant la faiblesse de l'activité économique est aujourd'hui la principale raison de l'affaiblissement du billet vert. *« Après avoir longtemps nié l'évidence, les marchés des changes ont pris conscience du danger d'un ralentissement plus profond qu'attendu »*, explique Paul Meggyesi, économiste de la Deutsche Bank. *« Dans ce contexte, l'administration américaine est ravie de voir le dollar commencer à baisser, sans l'admettre publiquement. Sa priorité est de soutenir l'économie, pas la monnaie »*, ajoute-t-il.

LA FIN D'UN CERCLE VERTUEUX

Le coup d'arrêt à la croissance américaine – revenue en douze mois d'un rythme annuel de 5 % à moins de 1 % – affaiblit mécaniquement le dollar. Les excédents budgétaires qui permettaient à l'Etat fédéral de rembourser sa dette et renforçaient la valeur de la monnaie sont en passe de disparaître, au moment où George Bush baisse les impôts. Au lieu de rembourser 57 milliards de dollars au troisième trimestre cette année, les Etats-Unis vont emprunter 51 milliards.

Certains économistes craignent qu'une fois que sera enclenché le mouvement de baisse plus rien ne puisse l'arrêter. *« Si l'appétit des investisseurs étrangers pour les actifs libellés en dollars venait à diminuer, le billet vert pourrait plonger et entraîner dans son sillage les marchés d'actions et d'obligations »*, affirmait le 25 juillet l'économiste William Dudley dans une audition au Sénat américain. En outre, le déficit de la balance des paiements américaine ne cesse de croître. Il devrait atteindre cette année 450 milliards de dollars, l'équivalent de 4,5 % du produit intérieur brut.

Selon les chiffres du Fonds monétaire international, en 1992 les Etats-Unis étaient destinataires de 18 % des flux de capitaux dans le monde. Cette part a atteint 64 % en 2000. Les Européens et les Asiatiques ont investi massivement dans l'économie américaine, pariant, à juste titre, sur un potentiel de croissance supérieur au leur. Ce faisant, ils ont renforcé le dollar. La hausse du billet vert a permis pendant des années aux Etats-Unis d'avoir à la fois la croissance, peu d'inflation et des taux d'intérêt faibles. Un cercle vertueux qui semble aujourd'hui brisé.

Au cours des trente dernières années de change flottant, le dollar a baissé durablement à deux reprises : à la fin des années 1970 et de 1985 à 1995. Ces deux périodes ont été marquées par la volonté des gouvernements américains d'avoir une monnaie faible pour réduire le déficit commercial. Le président Bush a peut-être tort. Les marchés ne sont pas tout à fait les seuls à décider de la valeur des monnaies.

Eric Leser

L'euro frémit

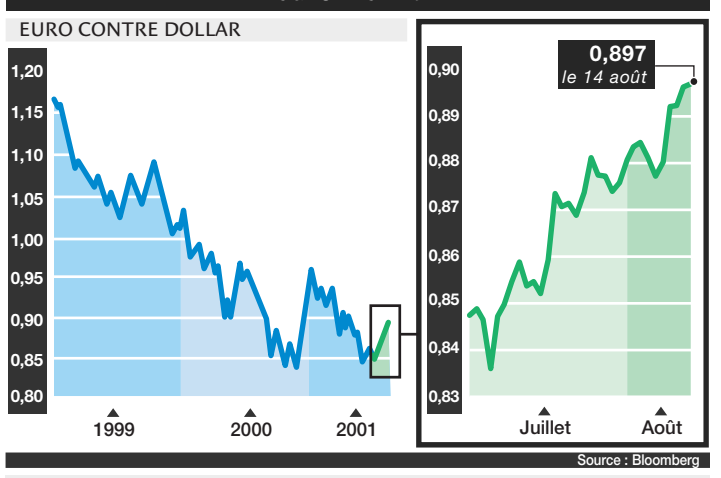

Depuis sa création le 1er janvier 1999, la devise européenne a été victime de la santé florissante de l'économie américaine. Depuis quelques mois, l'euro se ressaisit.

L'Europe semble se satisfaire du cours actuel de sa monnaie

FRANCFORT
de notre correspondant

« Un euro fort est dans l'intérêt d'une Europe forte » : prononcé début juin, ce commentaire de Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), tranche avec la polémique en cours aux Etats-Unis. Tandis que les Américains ne savent pas comment procéder pour « affaiblir » leur monnaie, les Européens cherchent, en apparence du moins, à soutenir la leur. Fin juillet, Pedro Solbes, le commissaire européen en charge des affaires monétaires, a ainsi constaté que la valeur externe de l'euro n'était *« pas satisfaisante »*. Aujourd'hui, alors que l'euro frôle de nouveau la barre de 0,90 dollar pour 1 euro, la discrétion des dirigeants politiques et monétaires est révélatrice : tous, en fait, semblent se contenter du niveau actuel de l'euro.

Certes, en 2000, le déclin récurrent de la monnaie européenne a dominé les esprits. L'euro, en perdant plus de 30 % de sa valeur face au dollar en un peu plus de deux ans d'existence, a donné des sueurs froides aux responsables européens. A deux reprises, cette inexorable chute a incité la BCE à intervenir sur le marché des changes, d'abord le 22 septembre 2000, en compagnie des principales banques centrales de la planète, puis le 3 novembre, seule. Responsables monétaires et politiques européens ne manquaient alors pas une occasion d'assurer que *« la monnaie unique a un fort potentiel d'appréciation »*.

Depuis le début de l'année, à l'exception des moments où l'euro a eu tendance à repiquer du nez, la tension s'est apaisée. Pourtant, l'euro a du mal à profiter des difficultés américaines. Pour mémoire, lors des deux premières interventions, la devise européenne se situait à des niveaux comparables à ceux de ces dernières semaines. Le 22 septembre, avec un euro proche de 0,85 dollar avant l'intervention, la BCE et ses homologues avaient expliqué qu'elles agissaient *« en raison de leur inquiétude commune concernant les implications potentielles des récents mouvements du taux de change sur l'économie mondiale »*. Ces derniers temps, au contraire, rares sont les responsables qui se manifestent pour enrayer le recul, ou, selon les jours, conforter la tendance haussière de la monnaie unique.

BON POUR LES EXPORTATIONS

Comment s'explique cette relative indifférence ? D'abord, le contexte n'est plus le même : si l'euro a du mal à passer durablement la barre de 0,90 dollar, son taux de change est globalement stable, alors que son érosion semblait irrémédiable voilà un an. Les opérateurs n'entendaient alors que les mauvaises nouvelles en provenance de la zone euro, et les bonnes venant des Etats-Unis. L'image de l'union monétaire ne s'est pas forcément améliorée, c'est celle des Etats-Unis qui s'est détériorée.

Surtout, le taux de change de l'euro semble satisfaire les milieux d'affaires européens. Tandis que les industriels montent au créneau aux Etats-Unis pour dénoncer la force du billet vert, aucun chef d'entreprise de la zone ne s'indigne de la faiblesse de l'euro. C'est au contraire l'éventuelle hausse qui soulèverait des inquiétudes : *« La remontée de l'euro, en pénalisant les exportations européennes, risque d'affaiblir davantage la croissance de la zone et surtout de l'Allemagne »*, notent les économistes de la banque HSBC-CCF.

Même les banquiers centraux, qui rejettent tout activisme en la matière, semblent se satisfaire du niveau de l'euro. Au plus fort de la crise monétaire, à l'automne 2000, Wim Duisenberg avait expliqué que la faiblesse de la devise européenne avait deux conséquences majeures. D'une part, elle risquait d'alimenter l'inflation, ce qui a été le cas tout au long de l'année 2000. Or cet élément semble aujourd'hui moins préoccupant. Le 21 juin, alors que la monnaie unique était pourtant sous pression, le président de la BCE a estimé : *« Plus longtemps l'euro reste stable, moins la menace (sur l'inflation) sera forte. »* Sous-entendu : quel que soit son niveau. D'autre part, l'impact « psychologique » du taux de change sur les opinions publiques a été mis en avant. *« Lorsque les gens voient tous les jours à la télévision l'euro avec une flèche vers le bas, leur confiance dans la monnaie unique en prend un coup »*, expliquait en privé un dirigeant monétaire. A moins de cinq mois de l'introduction des pièces et billets en euro, une nouvelle rechute de l'euro serait sans doute problématique. Mais sa stabilisation dans une fourchette même modeste permet aux dirigeants européens de souffler un peu.

Philippe Ricard

TROIS QUESTIONS À...

RICHARD OLSEN

1 Vous êtes fondateur du laboratoire de recherche sur les changes Olsen Associates à Zurich. Que prévoyez-vous pour le dollar ?

Nos prévisions, basées essentiellement sur l'observation statistique des marchés, nous donnent à penser que l'appréciation actuelle de l'euro va continuer face au dollar, avec un objectif de 0,91 à 0,94 cents dans trois à cinq mois, puis une stabilisation. Conjoncturellement, le marché réagit maintenant plus aux mauvaises données macro-économiques américaines, et ignore les statistiques européennes décevantes, à l'inverse de ce qui s'est produit ces derniers mois.

2 Quel est le bon équilibre pour la parité euro-dollar ?

Nous pensons qu'un niveau de 1,00 à 1,05 dollar constituerait un juste équilibre, à l'horizon d'un à deux ans. Cela dit, les flux de capitaux sont le facteur déterminant et peuvent très facilement créer une exagération à la hausse, comparable à la sous-évaluation précédente. Une appréciation durable et significative de l'euro réduirait l'inflation importée, permettant à la BCE de baisser ses taux, ce qui améliorerait la conjoncture européenne. Parallèlement, l'industrie américaine serait naturellement bénéficiaire : de plus en plus de chefs d'entreprise se plaignent de la force du dollar qui pénalise leurs exportations. Enfin, la baisse du dollar favoriserait Wall Street, ce qui rassurerait les Américains, dont la retraite et l'épargne sont investis en actions, et soutiendrait leur consommation.

3 Le yen pourra-t-il rester une grande devise forte ?

Le yen ne retrouvera pas son importance tant qu'un assainissement crédible des banques ne sera pas mené à bien, et que les finances publiques ne seront pas maîtrisées. Une reprise de la croissance est aussi nécessaire avant que la Banque du Japon n'abandonne sa politique de taux zéro, qui favorise les comportements spéculatifs des *« hedge funds »*. Sans ce rétablissement, on se retrouvera dans une situation de duopole de l'euro et du dollar américain. Et l'émiettement économique et politique de l'Asie du Sud-Est constitue un frein à l'utilisation du yen.

Propos recueillis par Adrien de Tricornot

Le sterling fait souffrir l'industrie britannique

LONDRES
de notre correspondant à la City

Fondée à la fin du siècle dernier, la société FluidAir vient de cesser la fabrication de machines-outils dans son usine de Manchester. La décision de transférer la production à un sous-traitant turc a entraîné le licenciement de la moitié de son personnel. *« La volatilité du sterling et sa force par rapport à l'euro ont laminé nos bénéfices et, plus grave, nos carnets de commande à l'étranger »*, explique le directeur général, Paul Dickinson.

Pas un jour ne se passe sans que journaux et télévisions britanniques n'égrènent leur litanie de mauvaises nouvelles de ce genre. Selon le patronat, depuis le début de l'année, 50 000 emplois ont été perdus dans l'industrie. Ce ressac manufacturier est doublement préjudiciable : outre ses retombées en matière d'emploi, il accentue le déséquilibre entre une industrie essoufflée et un secteur tertiaire triomphant, intensifiant ainsi l'image d'une économie britannique à deux vitesses.

Officiellement, le secteur industriel est entré en récession le 6 août, avec l'annonce d'un recul de la production au cours de deux trimestres consécutifs. De l'avis général, la fermeté de la livre sterling par rapport à la monnaie unique est jugée grandement responsable de cette récession de l'économie britannique, dont 55 % des exportations sont dirigées vers la zone euro. Depuis la remontée de la livre en 1996, la devise d'Albion s'est, en effet, appréciée de 25 % par rapport au panier des principales monnaies. Si aujourd'hui, la livre a perdu du terrain par rapport au dollar, elle reste surévaluée par rapport à l'euro, de 10 % à 15 %, estiment les experts.

LE DÉSINTÉRÊT DU NEW LABOUR

« Avec le ralentissement général de l'activité, la concurrence est à couteaux tirés pour décrocher des contrats à l'étranger. La réduction des marges bénéficiaires handicape l'effort d'investissement en recherche et développement et la formation de la main-d'œuvre, deux priorités pour accroître la productivité languissante de l'industrie britannique », estime Stephen Radley, économiste auprès de la fédération patronale de l'ingénierie. Aux difficultés conjoncturelles se superpose un problème politique dans la mesure où le New Labour se désintéresse de l'industrie, symbole à ses yeux des maux passés de la vieille Angleterre. Le secteur manufacturier ne représente plus que 20 % du PIB, autant que les revenus de la City.

Le tableau n'est, bien évidemment, pas totalement noir. Certaines entreprises multinationales diversifiées géographiquement, comme l'aéronautique ou la pharmacie, arrivent à faire le dos rond face au facteur monétaire, voire prospèrent. De plus, à la lumière des perspectives assombries pesant sur l'économie, certains parient sur une baisse à long terme du sterling par rapport à l'euro : *« La détérioration de la balance commerciale britannique, la chute des bénéfices, le ralentissement mondial et la hausse du coût de la main-d'œuvre vont réduire le flux de capitaux en Grande-Bretagne. Quant à l'euro, il doit monter car la zone cumule moins de facteurs négatifs que les Etats-Unis ou le Japon »*, estime Michael Saunders, économiste auprès du courtier SSSB, pour qui une baisse du sterling de 15 % à 20 % permettrait au secteur manufacturier de sortir de l'ornière.

Marc Roche

ALTEN
Split par 5
ALTEN

Pour faciliter l'accès au capital d'Alten, et augmenter la liquidité du titre, Alten a décidé la division du cours par 5 (par division de la valeur nominale implicite).

Chaque actionnaire est désormais détenteur de 5 actions nouvelles pour une action ancienne.

CONSEIL ET INGÉNIERIE
EN TECHNOLOGIES AVANCÉES
Internet : www.alten.fr - Euroclear : 7194

Le spectre du dépôt de bilan s'éloigne à « France Soir »

La direction du journal et le syndicat du Livre CGT sont parvenus à un accord sur les effectifs

Réunis lundi 13 août, la direction du journal et le syndicat du Livre CGT se sont entendus sur les effectifs des ouvriers, employés et cadres, éloignant ainsi la menace d'un dépôt de bilan imminent du titre. Au terme de cet accord, le nombre de licenciements prévus dans le plan social est limité à 56, contre 76 auparavant. La direction du quotidien dispose de quelques semaines pour trouver un plan de relance.

LE SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE (SPP) aura donc réussi sa médiation : il ne devrait pas y avoir de dépôt de bilan de *France Soir* cet été. A l'issue d'une réunion de trois heures, dans la soirée du lundi 13 août, la direction du quotidien et le syndicat CGT du Livre sont parvenus à un accord sur les effectifs des ouvriers, employés et cadres. Le nombre de licenciements prévus dans le plan social est limité à 56 au lieu des 76 précédemment annoncés. Par ailleurs, quatre journalistes vont quitter le journal. Un conseil d'administration de Presse Alliance, société éditrice du quotidien, devait se réunir, mardi 14 août, pour avaliser ces décisions.

Si elle s'était prolongée, la partie de bras de fer entre la CGT et le groupe Poligrafici Editoriale, propriétaire de *France Soir*, menaçait d'avoir des répercussions sur la parution des quotidiens nationaux. Afin d'éviter le risque que la CGT étende le conflit, le SPP s'est rapidement essayé à la médiation entre les deux parties. *« Cet accord devrait permettre à l'entreprise de redémarrer »*, commente Xavier Ellie, président du SPP, satisfait d'avoir mené à bien sa mission de « M. Bons Offices ».

« UN LOURD TRIBUT »

Dès le 31 juillet, un constat de discussion avait été signé entre le SPP, le Comité intersyndical du Livre parisien (CILP) et la direction de *France Soir*, qui prévoit notamment la mise en place d'un plan de relance du quotidien. Pour la CGT, cette discussion devait être préalable à celle sur le plan social, annoncé le 14 mai et prévoyant 76 suppressions de postes sur 187 salariés. Ces licenciements concernent essentiellement les personnels techniques et ouvriers. En effet, la rédaction, qui vient d'être dotée d'un nouveau directeur avec le retour de Bernard Morrot, a été réduite à une soixantaine de journalistes. Dans un communiqué, publié lundi 13 août, elle rappelle qu'elle *« a payé un lourd tribut à la survie du titre* [ses effectifs ont été réduits de moitié depuis le rachat par le groupe italien en janvier] *et ne comprendrait pas que les discussions ne soient pas menées en profondeur et sans a priori »*.

Une manière de dire qu'elle redoute les conséquences de la polémique qui a opposé, la semaine dernière, la direction et les syndicats et qui a bien failli aboutir au dépôt de bilan. Le 6 août, dans une lettre adressée aux salariés, la direction semblait souhaiter une accélération de la procédure du plan social, dont la prochaine échéance devait être le comité d'entreprise du mercredi 5 septembre.

ÉROSION DE LA DIFFUSION

La direction a toujours présenté ce plan comme la seule *« alternative »* au dépôt de bilan. Confrontés à des pertes estimées à 10 millions de francs (1,5 million d'euros) par mois, qui s'ajoutent à un déficit évalué à plus de 110 millions de francs, les nouveaux propriétaires s'impatientent. Alors qu'ils ont déjà investi quelque 80 millions de francs, la diffusion continue de s'éroder, passant au-dessous des 100 000 exemplaires et le projet d'une édition parisienne est abandonné. De même, celui d'imprimer des quotidiens gratuits, comme *Metro* ou *20 minutes,* n'a pas abouti. Du coup, la direction avait décidé, en mai, l'arrêt d'une des deux rotatives de l'imprimerie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Désormais assurée d'une relative paix sociale, la direction du quotidien dispose de quelques semaines pour élaborer un plan de relance et trouver les financements qui satisfassent ses actionnaires transalpins et lui permettent de négocier, dans de bonnes conditions, le plan social. Sans cela, l'automne sera difficile à *France Soir*.

Françoise Chirot

AOM-Air Liberté : le plan social en panne

LES REPRÉSENTANTS d'AOM-Air Liberté ont bien du mal à dessiner les contours du plan social de leur compagnie. Après avoir suspendu les discussions, dans la nuit de vendredi 10 à samedi 11 août, le comité d'entreprise (CE) s'est de nouveau réuni, lundi à Rungis (Val-de-Marne), pour préciser les critères de licenciement des 1 405 salariés concernés par les suppressions d'emplois.

Mais la réunion a failli tourner court : les listes du personnel que les membres du CE se sont vu remettre se sont avérées inutilisables car trop anciennes. *« Il est impossible d'appliquer les critères d'ancienneté, d'âge ou de charge familiale, puisque ces listes comportent des informations fausses sur les salariés »*, explique Paul Fourier, délégué CGT d'Air Liberté. L'absence de la directrice des ressources humaines, en vacances, n'arrange rien. A ce jour, seuls les accords concernant les 350 licenciements parmi le personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) sont en passe d'être bouclés. Un nouveau CE a été convoqué jeudi 16 août.

Vidé de son ordre du jour, le CE de lundi a dès lors exclusivement porté sur Swissair. L'ancien propriétaire minoritaire (à 49,5 %) d'AOM-Air Liberté semble déterminé à éviter toute action en justice. Il a ainsi réclamé et obtenu que le CE vote une motion assurant que celui-ci ne ferait pas appel du jugement du tribunal de Créteil du 27 juillet, lequel stipulait déjà que le repreneur renonçait à toute action judiciaire à l'encontre des deux actionnaires, Swissair et Taitbout-Antibes (la holding d'Ernest-Antoine Seillière, majoritaire à 50,5 %). *« Ce qui n'empêchera toutefois pas un salarié de porter plainte [pour mauvaise gestion] dans six mois »*, comme le souligne M. Fourier.

Mais ces efforts n'auront servi à rien : la compagnie suisse a décidé dans la soirée de reporter son premier versement au 19 août. A cette date, le délai d'appel de la décision du tribunal de Créteil sera écoulé.

José Barroso

Bayer n'exclut plus de trouver un partenaire pour sa pharmacie

LE GROUPE ALLEMAND Bayer semble se faire à l'idée d'une cession ou d'un partenariat pour sa division pharmaceutique. Ebranlée par le retrait la semaine dernière de son médicament contre le cholestérol, le Lipobay/Baycol, produit impliqué dans la mort de 52 personnes dans le monde selon le bilan le plus récent, l'entreprise de Leverkusen confirme, selon les propos du président de son directoire, lundi 13 août, qu'elle veut *« revoir en profondeur sa stratégie pharmacie »*.

Artisan du développement du groupe autour de quatre piliers, la chimie, la pharmacie, les polymères et l'agrochimie, Manfred Schneider semble désormais accepter de revoir sa position. Il a même précisé que *« deux entreprises pharmaceutiques de renommée* [nous] *ont appelés »*. Autre inflexion, Bayer pourrait accepter une société commune dans la pharmacie sans y détenir une participation majoritaire. D'après M. Schneider, dont le départ à la retraite l'année prochaine pourrait faciliter ce tournant stratégique, *« les bases d'une discussion »* sur ce sujet devraient être prêtes *« dans quelques semaines »*.

Tyco supprimera 11 300 emplois en 2001

LE CONGLOMÉRAT Tyco International envisage 2 900 nouvelles suppressions d'emplois, ce qui porte le total de ses réductions d'effectifs à 11 300 pour 2001, soit 6 % de sa main-d'œuvre. Un document précisant les motifs de cette restructuration a été remis à la Commission des opérations de Bourse américaine (SEC). L'entreprise, dont le siège social est aux Bermudes, s'est lancée dans une politique très agressive d'acquisitions ces derniers mois. Elle a déboursé récemment près de 17 milliards de dollars (18,9 milliards d'euros) pour compléter un portefeuille d'activités qui couvre aussi bien les télécommunications sous-marines que le traitement de l'eau, les produits médicaux ou les plastiques et les adhésifs. Le groupe, qui table sur un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars cette année, a déjà fermé 58 sites dans le monde et envisage d'en supprimer près de 300 au total d'ici à la fin décembre.

Generali pourrait se renforcer dans le capital de la Commerzbank

L'ASSUREUR ITALIEN Generali serait sur le point d'acheter les 9,98 % que détient le fonds d'investissement rebelle Cobra dans la Commerzbank, selon le quotidien allemand *Handelsblatt* du mardi 14 août. Cette acquisition doublerait la participation de Generali dans la quatrième banque d'Allemagne, à presque 20 %. Interrogé par le *Handelsblatt,* le patron de Cobra, Hansgeorg Hoffmann, s'est contenté d'indiquer qu'il *« n'avait pas encore cédé sa participation »*. Aucun dirigeant du groupe Generali à Trieste ne pouvait être joint mardi matin. En quête d'un partenaire en Europe, la Commerzbank, fragilisée par le récent mariage Allianz-Dresner, avait fait savoir par le passé son intention d'approfondir sa coopération avec Generali. L'établissement avait toutefois annoncé devant des analystes la semaine dernière qu'il discutait avec plusieurs banques européennes, dont le britannique HSBC, l'espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH) et la française Société générale.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le Japon assouplit à nouveau sa politique monétaire

LA BANQUE DU JAPON (BoJ) a encore assoupli, mardi 14 août, sa politique monétaire. Elle a relevé son objectif de dépôts de comptes courants de 5 000 à 6 000 milliards de yens (54,3 milliards d'euros) et porté ses rachats mensuels de fonds d'Etat japonais à long terme de 400 à 600 milliards de yens. Après cette annonce, la Bourse, au plus bas depuis seize ans, a rebondi tandis que le yen reculait face au dollar et à l'euro.

Le gouverneur de la BoJ, Masaru Hayami, a reconnu ne pas être certain de l'efficacité de cette mesure. La BoJ a déjà assoupli sa politique quatre fois cette année, en ramenant notamment, en mars, les taux courts à zéro. Malgré cela les signes de ralentissement se poursuivent : en juin, la production industrielle a diminué de 0,8 % (*lire page 2).*

■ **FRANCE : les prix à la consommation ont reculé de 0,2 %** en juillet et ont enregistré une progression de 2,1 % par rapport à juillet 2000, selon les données provisoires publiées mardi par l'Insee *(lire page 6).*

■ **Les ventes du grand commerce ont reculé de 3,3 %** en juillet, en dépit des soldes, selon le Centre d'observation économique. En glissement annuel, le volume des ventes est en recul de 1,8 % par rapport à juillet 2000.

■ **ALLEMAGNE : le chiffre d'affaires du commerce de détail** a reculé de 1,5 % en juin, a annoncé lundi l'Office fédéral de Wiesbaden (ouest). Aucun secteur important n'a été épargné, selon les analystes.

■ **ESPAGNE : le taux de chômage est descendu sous les 13 %,** au deuxième trimestre, son plus bas niveau depuis 1980, selon l'Institut national de la statistique.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **GW PHARMACEUTICALS : la société pharmaceutique britannique** autorisée à expérimenter les effets thérapeutiques du cannabis, a indiqué mardi 14 août qu'elle allait commencer des essais cliniques au Canada, présentés comme les premiers tests de ce genre entrepris en Amérique du Nord.

● **FORD : le constructeur automobile américain** a annoncé, lundi, avoir présenté une proposition de règlement à l'amiable dans le cadre du procès intenté par des clients l'accusant d'avoir dissimulé des défauts d'allumage sur ses véhicules. Il n'en a pas précisé le coût.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM : le premier groupe allemand des télécommunications** prépare sa filiale T-Systems, numéro deux européen des services en informatique, à une introduction en Bourse d'ici à la fin 2002, a indiqué le patron de T-Systems au *Financial Times Deutschland* de lundi.

● **AOL TIME WARNER : le géant américain de la communication s'apprête à annoncer** une vague de licenciements au sein de sa filiale Internet en raison de la détérioration de ses recettes publicitaires, ont affirmé lundi le *Wall Street Journal* et l'agence Reuters.

FINANCES

● **FIRST UNION/WACHOVIA : les autorités de régulation bancaire américaines** ont donné leur feu vert à la fusion entre les deux banques régionales, selon un communiqué commun publié lundi par celles-ci, qui vont former ainsi le quatrième groupe bancaire des Etats-Unis en termes d'actifs.

EUROPE

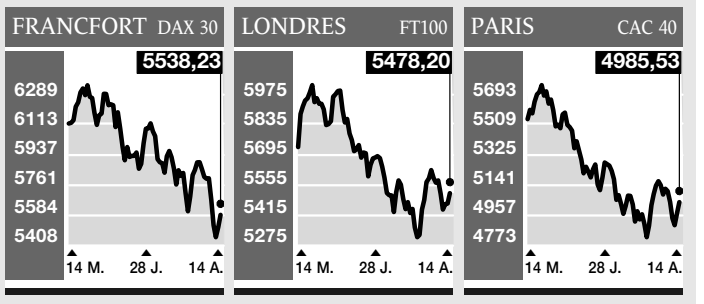

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 14/08	Var. % 13/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3931,16	1,46	– 17,63
EUROPE	STOXX 50	3785,62	1,49	– 16,93
EUROPE	EURO STOXX 324	329,51	1,17	– 15,90
EUROPE	STOXX 653	307,62	1,06	– 14,50
PARIS	CAC 40	4985,53	1,32	– 15,88
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3406,76	1,18	– 15,31
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	537,64	0,98	– 15,68
BRUXELLES	BEL 20	2887,25	– 0,04	– 4,54
FRANCFORT	DAX 30	5538,23	1,55	– 13,92
LONDRES	FTSE 100	5478,20	0,87	– 11,96
MADRID	STOCK EXCHANGE	8426,20	1,06	– 7,50
MILAN	MIBTEL 30	36338,00	0,81	– 16,88
ZURICH	SPI	6785,50	1,16	– 16,59

AMÉRIQUES

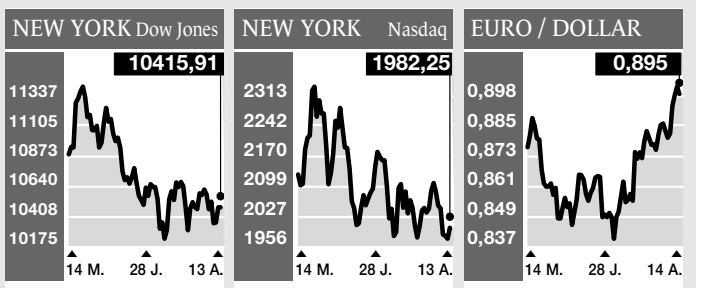

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 13/08	Var. % 10/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10415,91	....	– 3,44
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1191,29	0,09	– 9,77
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1982,25	1,32	– 19,76
TORONTO	TSE INDEX	7632,70	– 0,16	– 14,56
SAO PAULO	BOVESPA	13771,36	....	– 9,75
MEXICO	BOLSA	374,45	0,49	18,50
BUENOS AIRES	MERVAL	326,80	– 1,42	– 21,59
SANTIAGO	IPSA GENERAL	113,74	0,30	18,48
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7176,83	– 0,30	5,15

Cours de change croisés

14/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,81556	0,89530	0,13640	1,41835	0,59053
YEN	122,61500	.....	109,77000	16,73500	173,97000	72,40500
EURO	1,11694	0,91100	.....	0,15245	1,58455	0,65950
FRANC	7,33115	5,97465	6,55957	.....	10,39405	4,32800
LIVRE	0,70504	0,57485	0,63110	0,09615	.....	0,41615
FRANC SUISSE	1,69340	1,38135	1,51600	0,23110	2,40275	.....

ASIE - PACIFIQUE

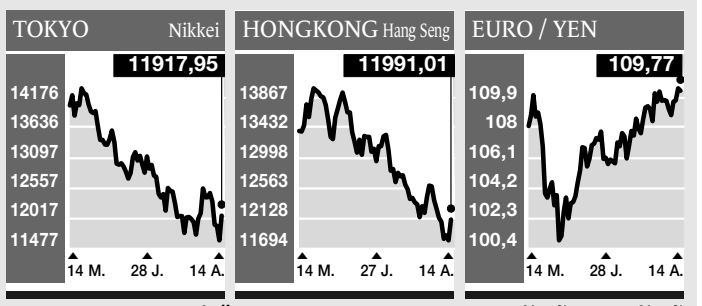

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 14/08	Var. % 13/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11917,95	3,84	– 13,55
HONGKONG	HANG SENG	11991,01	2,54	– 20,57
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1644,28	1,12	– 14,66
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	71,23	2,84	12,44
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3315,50	– 0,35	5,10
BANGKOK	SET	20,66	– 0,63	10,90
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3313,20	0,78	– 16,59
WELLINGTON	NZSE-40	2050,36	– 0,01	7,82

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	13/08
COURONNE DANOISE	7,4423
COUR. NORVÉGIENNE	8,0625
COUR. SUÉDOISE	9,2049
COURONNE TCHÈQUE	33,8970
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7329
DOLLAR CANADIEN	1,3830
DOLLAR HONGKONG	7,0123
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0982
FORINT HONGROIS	246,3800
LEU ROUMAIN	26781
ZLOTY POLONAIS	3,7997

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,27	4,91	5,47
ALLEMAGNE	4,52	4,36	4,79	5,39
GDE-BRETAG.	4,15	4,87	4,82	4,56
ITALIE	4,52	4,31	5,18	5,78
JAPON	0,04	0,03	1,30	2,38
ÉTATS-UNIS	3,78	3,44	4,98	5,51
SUISSE	3,12	3,06	3,21	3,92
PAYS-BAS	4,48	4,31	4,93	5,45

Matif

Cours 9 h 57	Volume 14/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	281	89,94	90,10
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LE CAC 40 s'appréciait de 1,23 %, mardi matin 14 août, à 4 980,73 points. A Londres, l'indice Footsie gagnait 0,47 %, à 5 456,50 points. A Francfort, le DAX progressait de 1,47 %, à 5 533,76 points. A Tokyo, l'indice Nikkei s'est adjugé 3,84 %, mardi en clôture, à 11 917,95 points, après une série de quatre séances consécutives de baisse qui l'avait conduit à clôturer la veille à son plus bas niveau depuis décembre 1984. A Wall Street, le Dow Jones est resté stable, lundi, à 10 415,91 points. Le Nasdaq s'est apprécié de 1,32 %, à 1 982,25 points.

TAUX-CHANGES

L'EURO progressait face au billet vert, mardi 14 août dans les premiers échanges, cotant 0,8983 dollar. Lundi, la devise européenne avait franchi quelques instants le seuil de 0,90 dollar, culminant à 0,9006 dollar avant de retomber. De son côté, le yen, à 122,83 pour 1 dollar, regagnait quelques fractions mardi matin, après un net mouvement de recul face au billet vert.

Sur les marchés obligataires européens, le rendement de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,94 %. Celui du Bund, son homologue allemand, affichait 4,82 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de la société d'assurances **La Fondiaria** a bondi de 5,21 % à Milan, lundi 13 août, à 6,14 euros. A l'inverse, le titre de son concurrent **SAI** a reculé de 6,19 %, à 14,93 euros. Celui de la banque d'affaires **Mediobanca**, qui contrôle SAI, a baissé de 0,74 %, à 12,98 euros. Le régulateur boursier du marché italien, la Consob, a déclaré que SAI et Mediobanca pourraient être obligés de lancer une OPA sur la totalité du capital de La Fondiaria. SAI doit reprendre les 29 % du capital détenus par Montedison, longtemps contrôlé par Mediobanca, dans le capital de La Fondiaria.

● A Madrid, l'action du groupe de biotechnologie marine **Zeltia** a grimpé de 4,92 %, lundi, à 11,31 euros. Le titre avait déjà gagné 11,13 %, vendredi, après l'annonce d'un accord avec une filiale du groupe pharmaceutique américain Johnson & Johnson en vue de la commercialisation de son produit anticancérigène ET-743.

● Les valeurs européennes de semi-conducteurs ont bénéficié des recommandations de la banque d'affaires Goldman Sachs sur Intel et d'autres sociétés américaines du secteur. A Londres, le titre **ARM Holdings** a gagné 3,72 %, à 292,5 pence. A Francfort, l'action **Infineon** s'est appréciée de 2,42 %, à 24,99 euros.

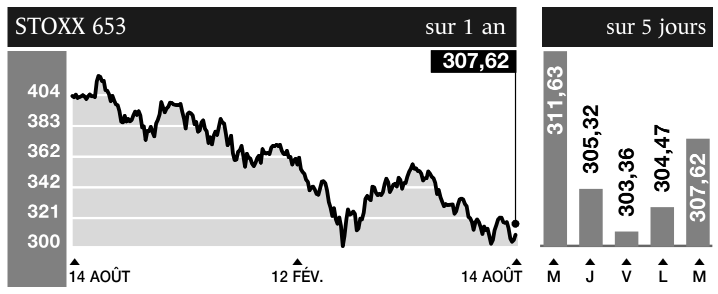

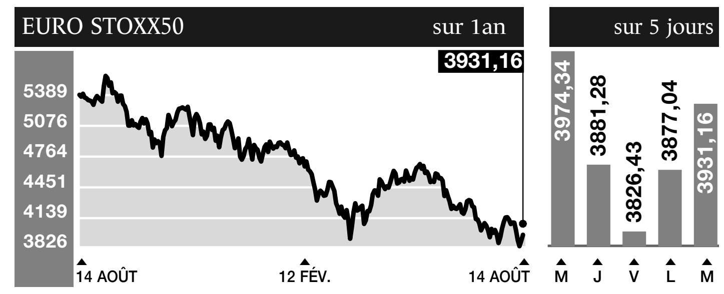

14/08 10 h 04	Code pays	Cours en euros	% Var. 13/08

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	24,01	....
BASF AG	BE ★	44,90	....
BMW	DE ★	38,70	....
CONTINENTAL AG	DE ★	15,55	− 0,32
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	53	+ 0,57
FIAT	IT ★	26,25	....
FIAT PRIV.	IT ★	17,15	....
MICHELIN	FR ★	34,05	+ 0,21
PEUGEOT	FR ★	54,60	+ 0,46
PIRELLI SPA	IT ★	2,52	....
DR ING PORSCHE	DE ★	409	+ 0,25
RENAULT	FR ★	51,20	+ 0,39
VALEO	FR ★	52,70	....
VOLKSWAGEN	DE ★	52,80	+ 0,76
▶ DJ E STOXX AUTO P		234,46	+ 0,71

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,27	− 0,17
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	18,92	+ 0,53
ALL & LEICS	GB	13,15	− 1,19
ALLIED IRISH BA	GB	19,63	− 0,88
ALPHA BANK	GR	23,30	+ 1,75
B.P.SONDRIO	IT ★	11,20	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	11,12	....
BANK OF IRELAND	GB	18,58	....
BANK OF PIRAEUS	GR	11,50	+ 1,77
BANKINTER R	ES ★	38,65	− 0,26
BARCLAYS PLC	GB	35,25	+ 1,14
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	49,50	− 0,10
BBVA R	ES ★	13,84	+ 1,24
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	10,21	....
BCA FIDEURAM	IT ★	10,85	....
INTESABCI	IT ★	3,41	....
BCA LOMBARDA	IT ★	9,96	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	19,03	....
BCA P.MILANO	IT ★	4,68	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	33,80	....
B.P.NOVARA	IT ★	7,45	....
B.P.LODI	IT ★	10,62	....
BANCA ROMA	IT ★	3,43	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	40,81	− 0,10
BCP R	PT ★	4,44	....
BIPOP CARIRE	IT ★	3,38	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,18	+ 0,12
BNL	IT ★	3,27	....
BNP PARIBAS	FR ★	100,10	+ 0,70
BSCH R	ES ★	9,92	+ 0,30
COMIT	IT ★	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	36,68	+ 1,38
COMMERZBANK	DE ★	27,10	+ 0,56
CREDIT LYONNAIS	FR ★	44,50	− 0,34
CS GROUP N	CH	189,25	+ 2,50
DANSKE BANK	DK	18,88	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	75,90	+ 1,20
DEXIA	BE ★	17,31	+ 0,06
DNB HOLDING	NO	5,25	....
DRESDNER BANK N	DE ★	44,60	− 0,22
EFG EUROBK ERGA	GR	13,78	− 3,91
ERSTE BANK	AT ★	59,50	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	13,86	....
FOERENINGSSB A	SE	12,60	....
HALIFAX GROUP	GB	13,26	+ 0,48
HSBC HLDG	GB	13,18	+ 0,73
IKB	DE ★	15,50	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	43,46	− 0,50
LLOYDS TSB	GB	11,47	− 0,14
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,48	....
NAT BANK GREECE	GR	30,58	+ 1,26
NATEXIS BQ POP.	FR ★	101,90	+ 0,39
NORDEA	SE	6,41	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	17,42	....
ROYAL BK SCOTL	GB	27,52	+ 1,11
S-E-BANKEN -A-	SE	9,99	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	13,79	....
STANDARD CHARTE	GB	13,18	+ 0,97
STE GENERAL-A-	FR ★	64,35	+ 0,39
SVENSKA HANDELS	SE	15,92	....
SWEDISH MATCH	SE	5,59	....
UBS N	CH	51,06	+ 4,04
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,66	....
▶ DJ E STOXX BANK P		290,79	+ 0,46

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	13,61	+ 0,44
ACERINOX R	ES ★	32,66	+ 0,06
ALUMINIUM GREEC	GR	33	− 0,72
ANGLO AMERICAN	GB	14,37	+ 1
ASSIDOMAEN AB	SE	25,58	....
BEKAERT	BE ★	41,15	− 0,65
BHP BILLITON	GB	5,04	− 1,55
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	46,25	....
BUNZL PLC	GB	7,16	....
CORUS GROUP	GB	1	....
ELVAL	GR	4	+ 1,01
HOLMEN -B-	SE	22,65	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	3,10	....
JOHNSON MATTHEY	GB	16,27	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	54,50	....
M-REAL -B-	FI ★	6,60	− 1,49
OUTOKUMPU	FI ★	9,30	....
PECHINEY-A-	FR ★	56,80	+ 1,52
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,30	....
RIO TINTO	GB	18,73	+ 0,68
SIDENOR	GR	4,12	+ 1,98
SILVER & BARYTE	GR	21	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,36	+ 1,36
STORA ENSO -A-	FI ★	12,60	....
STORA ENSO -R-	FI ★	12,50	− 0,64
SVENSKA CELLULO	SE	25,86	....
THYSSENKRUPP	DE ★	15,57	− 0,51
UNION MINIERE	BE ★	45,30	+ 0,13
UPM-KYMMENE COR	FI ★	36	....
USINOR	FR ★	13,17	+ 0,08
VIOHALCO	GR	9,30	− 0,21
VOEST-ALPINE ST	AT ★	34	....
WORMS N	FR ★	19,25	− 0,62
▶ DJ E STOXX BASI P		183,14	+ 0,13

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	153	+ 0,13
AKZO NOBEL NV	NL ★	46,32	+ 0,63
BASF AG	DE ★	44,90	....
BAYER AG	DE ★	36,60	+ 1,24
BOC GROUP PLC	GB	15,51	− 2,49
CELANESE N	DE ★	24,60	− 1,20
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,67	+ 0,46
CLARIANT N	CH	27,74	....
DSM	NL ★	39,64	+ 0,38
EMS-CHEM HOLD A	CH	4835,19	+ 0,21
ICI	GB	6,88	....
KEMIRA	FI ★	6,55	....
KON. VOPAK NV	NL ★	21,90	− 0,45
LAPORTE	GB	10,99	....
LONZA GRP N	CH	686,97	+ 0,58
NORSK HYDRO	NO	46,95	....
RHODIA	FR ★	12,42	....
SOLVAY	BE ★	61,20	− 0,49
SYNGENTA N	CH	59,45	+ 0,17
TESSENDERLO CHE	BE ★	28,07	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		340,11	+ 0,45

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	190,20	− 2,41
AZEO	FR ★	71,95	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	31,59	− 1,28
INCHCAPE	GB	8,08	....
KVAERNER -A-	NO	6,64	....
MYTILINEOS	GR	6,56	+ 3,14
UNAXIS HLDG N	CH	130,62	+ 2,06
ORKLA	NO	20,78	....
SONAE SGPS	PT ★	0,75	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,25	....
BRITISH TELECOM	GB	7,35	+ 1,09
CABLE & WIRELES	GB	5,37	+ 1,80
COLT TELECOM NE	GB	4,85	+ 4,08
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	19,78	+ 3,02
E.BISCOM	IT ★	47,85	....
EIRCOM	IR ★	1,34	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	16,61	+ 0,06
ENERGIS	GB	1,54	+ 3,19
EQUANT NV	NL ★	12,90	− 1,53
EUROPOLITAN HLD	SE	6,68	....
FRANCE TELECOM	FR ★	46,02	+ 1,59
HELLENIC TELE (	GR	16,84	+ 3,19
KINGSTON COM	GB	1,55	+ 2,08
KONINKLIJKE KPN	NL ★	4,83	+ 2,33
KPNQWEST NV -C-	NL ★	10,05	+ 2,76
LIBERTEL NV	NL ★	8,40	....
MANNESMANN N	DE ★	206	+ 0,12
MOBILCOM	DE ★	15,85	+ 2,26
PANAFON HELLENI	GR	5,70	+ 2,15
PT TELECOM SGPS	PT ★	7,80	....
SONERA	FI ★	6,44	+ 3,04
SWISSCOM N	CH	309,47	+ 0,75
T.I.M.	IT ★	6,12	....
SONG NETWORKS	SE	1,38	....
TDC -B-	DK	41,52	+ 1,31
TELE2 -B-	SE	35,04	....
TELECEL	PT ★	7,45	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,85	....
TELECOM ITALIA	IT ★	5,39	....
TELIA	SE	5,59	....
TISCALI	IT ★	7,82	....
VERSATEL TELECO	NL ★	1,32	+ 2,33
VODAFONE GROUP	GB	2,20	+ 2,96
▶ DJ E STOXX TCOM P		458,46	+ 1,36

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	44	....
ACS	ES ★	31,60	....
AGGREGATE IND	GB	1,33	....
AKTOR SA	GR	7,64	+ 0,53
AMEY	GB	5,15	....
UPONOR -A-	FI ★	17,18	....
AUREA R	ES ★	21,06	− 1,59
ACESA R	ES ★	10,83	− 0,46
BOUYGUES	FR ★	38,50	+ 0,65
BPB	GB	3,91	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,05	....
BUZZI UNICEM	IT ★	8,50	....
NOVAR	GB	2,30	....
CRH PLC	GB	30,59	....
CIMPOR R	PT ★	21,30	....
COLAS	FR ★	65,40	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	14,50	+ 0,35
FCC	ES ★	25,03	− 0,28
GRUPO FERROVIAL	ES ★	19,56	− 0,71
HANSON PLC	GB	8,44	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	53,75	+ 0,47
HELL.TECHNODO.R	GR	6,66	− 0,30
HERACLES GENL R	GR	15,02	+ 2,18
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	22,51	− 0,18
HOLCIM	CH	229,54	+ 0,72
IMERYS	FR ★	118,90	....
ITALCEMENTI	IT ★	9,43	....
LAFARGE	FR ★	102	+ 0,20
MICHANIKI REG.	GR	2,45	+ 2,51
PILKINGTON PLC	GB	1,76	....
RMC GROUP PLC	GB	10,52	....
SAINT GOBAIN	FR ★	174,30	+ 0,17
SKANSKA -B-	SE	10,65	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,87	....
TECHNIP	FR ★	156,30	+ 0,51
TITAN CEMENT RE	GR	37,50	....
VINCI	FR ★	69,70	− 2,79
WIENERBERGER AG	AT ★	19,99	....
▶ DJ E STOXX CNST P		233,49	− 0,02

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	43,35	− 0,60
ADIDAS-SALOMON	DE ★	75	− 0,27
AGFA-GEVAERT	BE ★	14,70	− 6,67
AIR FRANCE	FR ★	19,29	+ 1,53
AIRTOURS PLC	GB	4,12	+ 0,78
ALITALIA	IT ★	1,17	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	11,30	....
AUTOGRILL	IT ★	12,84	....
BANG & OLUFSEN	DK	24,72	....
SIX CONTINENTS	GB	11,28	....
BENETTON	IT ★	14,30	....
BERKELEY GROUP	GB	11,77	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,13	....
BULGARI	IT ★	13,09	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	40,55	+ 1,35
CLUB MED.	FR ★	67	....
COMPASS GROUP	GB	8,75	− 0,90
DT.LUFTHANSA N	DE ★	18,70	....
ELECTROLUX -B-	SE	16,73	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	3	+ 4,53
EMI GROUP	GB	6,73	....
EURO DISNEY	FR ★	0,98	+ 1,03
HERMES INTL	FR ★	162,90	+ 0,49
HILTON GROUP	GB	3,82	− 2,03
HDP	IT ★	4,74	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	29	....
KLM	NL ★	17,65	....
LVMH	FR ★	56,50	+ 0,80
MEDION	DE ★	42,50	+ 2,41
MOULINEX	FR ★	2,47	+ 5,11
NH HOTELES	ES ★	12,89	+ 0,70
NXT	GB	3,15	+ 0,51
P & O PRINCESS	GB	5,80	− 1,08
PERSIMMON PLC	GB	5,70	+ 0,28
PREUSSAG AG	DE ★	34,80	....
RANK GROUP	GB	3,83	....
RICHEMONT UNITS	CH	2813,92	+ 0,31
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	30,42	+ 1,84
RYANAIR HLDGS	IR ★	11,24	....
SAIRGROUP N	CH	80,59	+ 0,83
SAS DANMARK A/S	DK	9,61	....
SEB	FR ★	52,35	− 0,95
SODEXHO ALLIANC	FR ★	57,65	+ 0,09
TELE PIZZA	ES ★	1,94	+ 1,04
THE SWATCH GRP	CH	1103,11	....
THE SWATCH GRP	CH	227,23	....
THOMSON MULTIME	PA	35,30	+ 1,47
J D WETHERSPOON	GB	5,43	....
WILSON BOWDEN	GB	11,93	....
WM-DATA -B-	SE	2,50	....
WOLFORD AG	AT ★	17,75	....
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,08	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		131,37	+ 0,86

PHARMACIE

ACTELION N	CH	33,19	+ 0,50
ALTANA AG	DE ★	44,68	+ 0,97
AMERSHAM	GB	9,60	− 1,46
ASTRAZENECA	GB	52,60	....
AVENTIS	FR ★	85,10	− 0,35
BB BIOTECH	CH	72,16	+ 2,34
CELLTECH GROUP	GB	15,99	+ 0,40
ELAN CORP	IR ★	39,17	....
ESSILOR INTL	FR ★	338	− 0,59
FRESENIUS MED C	DE ★	89,45	+ 0,73
GALEN HOLDINGS	GB	11,49	....
GAMBRO -A-	SE	7,28	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,77	+ 0,36
H. LUNDBECK	DK	27,37	....
NOVARTIS N	CH	37,92	− 0,52
NOVO-NORDISK -B	DK	216,33	....
NOVOZYMES -B-	DK	23,51	....
ORION B	FI ★	18,40	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	13,62	− 1,15
PHONAK HLDG N	CH	3332,45	− 0,69
QIAGEN NV	NL ★	23,78	+ 2,10
ROCHE HLDG G	CH	85,71	− 0,19
SANOFI SYNTHELA	FR ★	69,50	+ 0,72
SCHERING AG	DE ★	59,40	+ 0,17
SERONO -B-	CH	1006,67	− 0,20
SHIRE PHARMA GR	GB	17,84	+ 0,18
SMITH & NEPHEW	GB	5,80	− 0,27
SSL INTL	GB	8,54	− 1,10
SULZER AG 100N	CH	231,19	+ 0,72
SYNTHES-STRATEC	CH	731,88	+ 0,73
UCB	BE ★	43,97	+ 0,07
WILLIAM DEMANT	DK	32,11	....
WS ATKINS	GB	12,01	....
ZELTIA	ES ★	11,34	+ 0,27
▶ DJ E STOXX HEAL		551,38	− 0,10

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,39	− 0,72
BP	GB	9,55	+ 0,33
CEPSA	ES ★	13,08	+ 0,62
COFLEXIP	FR ★	183,50	+ 0,27
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,25	− 6,25
ENI	IT ★	14,26	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,68	....
HELLENIC PETROL	GR	6,84	+ 0,88
LASMO	GB	2,85	....
LATTICE GROUP	GB	2,57	+ 0,62
OMV AG	AT ★	107,99	....
PETROLEUM GEO-S	NO	11,60	....
REPSOL YPF	ES ★	18,22	+ 0,72
ROYAL DUTCH CO	NL ★	61,98	+ 0,42
SAIPEM	IT ★	6,55	....
SHELL TRANSP	GB	8,78	+ 0,54
TOTAL FINA ELF	FR ★	161,40	− 0,06
IHC CALAND	NL ★	54,65	− 1,53
▶ DJ E STOXX ENGY P		344,70	+ 0,24

(Publicité)

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	14,96	+ 0,43
ALMANIJ	BE ★	43,40	− 0,07
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	17,43	....
BHW HOLDING AG	DE ★	33,50	− 0,74
BPI R	PT ★	2,55	....
BRITISH LAND CO	GB	7,57	....
CANARY WHARF GR	GB	8,33	....
CATTLES ORD.	GB	4,52	....
CLOSE BROS GRP	GB	11,96	− 2,58
COBEPA	BE ★	64	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	14,70	− 0,34
CORP FIN ALBA	ES ★	25,50	+ 0,39
DEPFA-BANK	DE ★	82,90	+ 0,24
DAB BANK AG	DE ★	14,50	− 0,68
DROTT -B-	SE	11,84	....
EURAZEO	FR ★	62,20	− 0,56
FINAXA	FR ★	106,50	− 6,08
FORTIS (B)	BE ★	28,96	+ 0,21
FORTIS (NL)	NL ★	28,85	+ 0,45
GECINA	FR ★	94,20	− 0,05
GIMV	BE ★	36	....
GREAT PORTLAND	GB	4,34	....
HAMMERSON	GB	7,89	....
ING GROEP	NL ★	77,20	....
LAND SECURITIES	GB	14,02	....
LIBERTY INTL	GB	8,41	+ 0,19
MAN GROUP	GB	15,10	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	91	+ 0,55
MEDIOBANCA	IT ★	12,98	....
METROVACESA	ES ★	15,60	+ 0,52
MONTEDISON	IT ★	3,15	....
PROVIDENT FIN	GB	9,51	....
REALDANMARK	DK	71,21	....
RODAMCO EUROPE	NL ★	41,60	− 1,07
RODAMCO NORTH A	NL ★	44,70	+ 0,22
SCHRODERS	GB	13,04	....
SIMCO N	FR ★	80,95	+ 0,25
SLOUGH ESTATES	GB	5,75	+ 0,28
TECAN GRP N	CH	82,57	+ 0,20
UNIBAIL	FR ★	60,95	....
VALLEHERMOSO	ES ★	7,50	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	13,95	+ 2,20
▶ DJ E STOXX FINS P		273,25	+ 0,33

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,62	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,45	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	44,50	....
BRAU-UNION	AT ★	43,40	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,67	+ 0,41
CARLSBERG -B-	DK	48,64	....
CARLSBERG AS -A	DK	43,67	....
COCA COLA HBC	GR	15,20	....
DANISCO	DK	40,98	....
DANONE	FR ★	144,10	+ 0,07
DELTA HOLDINGS	GR	7,40	....
DIAGEO	GB	11,71	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	17,58	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	97	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,40	+ 7,14
KAMPS	DE ★	7,05	− 0,70
KERRY GRP-A-	GB	22,10	− 0,36
KONINKLIJKE NUM	NL ★	41,72	+ 0,53
MONTEDISON	IT ★	3,15	....
NESTLE N	CH	249,03	+ 0,67
PARMALAT	IT ★	3,06	....
PERNOD RICARD	FR ★	87,80	+ 0,06
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,22	− 0,81
SCOTT & NEWCAST	GB	8,56	+ 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	8,03	....
TATE & LYLE	GB	4,42	....
TOMKINS	GB	3,11	....
UNILEVER	NL ★	65,60	....
UNILEVER	GB	9,46	− 0,17
UNIQ	GB	3,25	....
WHITBREAD	GB	9,93	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		246,55	+ 0,32

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	12,88	+ 0,52
ADECCO N	CH	57,47	+ 0,12
AGGREKO	GB	7,62	....
ALSTOM	FR ★	32,15	....
ALTRAN TECHNO	FR ★	55,65	+ 0,18
ALUSUISSE GRP N	CH	832,29	....
ASSA ABLOY-B-	SE	14,67	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,27	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,66	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,79	....
ATTICA ENTR SA	GR	7	....
BAA	GB	10,16	....
BBA GROUP PLC	GB	4,33	....
BTG	GB	19,96	....
CAPITA GRP	GB	7,62	....
CDB WEB TECH IN	IT ★	3,89	....
CGIP	FR ★	36	....
CIR	IT ★	1,32	....
COOKSON GROUP P	GB	2,12	+ 1,52
COPENHAGEN AIRP	DK	79,41	....
DAMPSKIBS -A-	DK	8196,39	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9217,58	− 1,44
DAMSKIBS SVEND	DK	12428,95	....
E.ON AG	DE ★	60,90	− 0,81
EADS SICO.	FR ★	20,50	+ 0,89
ELECTROCOMPONEN	GB	8,35	....
EPCOS	DE ★	50	+ 0,20
EUROTUNNEL	FR ★	1,04	+ 1,96
EXEL	GB	12,28	....
FINMECCANICA	IT ★	1,03	....
FINNLINES	FI ★	23	....
FKI	GB	2,93	....
FLS IND.B	DK	12,63	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	37,79	....
GAMESA	ES ★	24,75	....
GKN HOLDINGS	GB	11,26	....
GROUP 4 FALCK	DK	118,24	....
HAGEMEYER NV	NL ★	20,10	− 0,35
HALKOR	GR	4,18	....
HAYS	GB	2,77	+ 3,55
HEIDELBERGER DR	DE ★	54,80	+ 0,74
HUHTAMAKI OYJ	FI ★	35	....
IFIL	IT ★	6,98	....
IMI PLC	GB	3,49	....
IND.VAERDEN -A-	SE	19,12	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	9,67	+ 0,52
INVENSYS	GB	1,31	....
INVESTOR -A-	SE	14,01	....
INVESTOR -B-	SE	13,96	....
ISS	DK	66,91	+ 0,20
JOT AUTOMATION	FI ★	0,50	+ 2,04
KINNEVIK -B-	SE	22,38	....
KONE B	FI ★	89,50	....
LEGRAND	FR ★	216	− 2,92
LINDE AG	DE ★	47,70	....
MAN AG	DE ★	26,50	....
METSO	FI ★	10,78	+ 1,79
MG TECHNOLOGIES	DE ★	12,01	− 0,17
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,01	....
NKT HOLDING	DK	24,86	+ 0,54
EXEL	GB	12,28	....
PACE MICRO TECH	GB	6,69	+ 2,43
PARTEK	FI ★	9,60	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,60	....
PERLOS	FI ★	9,50	....
PREMIER FARNELL	GB	4,42	....
RAILTRACK	GB	5,01	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	11,70	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,69	....
REXAM	GB	5,28	....
REXEL	FR ★	68,45	− 0,07
RHI AG	AT ★	22,60	....
RIETER HLDG N	CH	277,43	....
ROLLS ROYCE	GB	3,36	− 0,93
SANDVIK	SE	24,28	....
SAURER N	CH	326,31	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	66,65	+ 0,23
SECURICOR	GB	2,65	− 0,60
SECURITAS -B-	SE	19,45	....
SERCO GROUP	GB	6,04	....
SGL CARBON	DE ★	32,75	+ 0,31
SHANKS GROUP	GB	2,79	....
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	25,75	+ 1,38
SKF -B-	SE	18,74	....
SMITHS GROUP	GB	12,28	+ 1,04
SOPHUS BEREND -	DK	27,34	....
SPIRENT	GB	2,61	....
TELE2 -B-	SE	35,04	....
THALES	FR ★	44,40	+ 0,48
TOMRA SYSTEMS	NO	14,45	....
TPI	ES ★	4,80	+ 1,05
TRAFFICMASTER	GB	1,27	....
UNAXIS HLDG N	CH	130,62	+ 2,06
VA TECHNOLOGIE	AT ★	34	....
VEDIOR NV	NL ★	13,20	− 0,75
VESTAS WIND SYS	DK	48,24	....
VINCI	FR ★	69,70	− 2,79
VIVENDI ENVIRON	FR ★	47,40	+ 0,02
VOLVO -A-	SE	16,73	....
VOLVO -B-	SE	17,60	....
WARTSILA CORP A	FI ★	22,30	....
XANSA	GB	4,31	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		394,88	+ 0,37

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,68	....
AEGON NV	NL ★	34,50	+ 0,88
AGF	FR ★	63,90	+ 1,03
ALLEANZA ASS	IT ★	12,89	....
ALLIANZ N	DE ★	323,40	+ 0,28
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	33,42	+ 0,66
BALOISE HLDG N	CH	101,23	+ 0,49
BRITANNIC	GB	14,50	....
CGNU	GB	15,99	+ 0,30
CNP ASSURANCES	FR ★	36,10	− 0,28
CORP MAPFRE R	ES ★	23,03	− 1,16
ERGO VERSICHERU	DE ★	170	− 0,29
ETHNIKI GEN INS	GR	11,90	+ 0,17
EULER	FR ★	52,55	− 2,69
CODAN	DK	92,71	....
FORTIS (B)	BE ★	28,96	+ 0,21
GENERALI ASS	IT ★	36,40	....
GENERALI HLD VI	AT ★	163,62	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	20,56	....
IRISH LIFE & PE	GB	13,13	− 0,48
FONDIARIA ASS	IT ★	6,14	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,66	....
MEDIOLANUM	IT ★	12,49	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	330	+ 0,18
SCHW NATL VERS	CH	640,73	....
POHJOLA GRP.B	FI ★	21,50	....
PRUDENTIAL	GB	13,77	+ 0,70
RAS	IT ★	14,70	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,60	− 0,21
SAI	IT ★	14,93	....
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	9,75	+ 0,31
SWISS RE N	CH	2407,69	+ 0,19
SCOR	FR ★	49,35	....
SKANDIA INSURAN	SE	9,45	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,23	....
STOREBRAND	NO	8,56	....
SWISS LIFE REG	CH	689,61	....
TOPDANMARK	DK	29,96	....
ZURICH FINL SVC	CH	369,91	+ 0,54
▶ DJ E STOXX INSU P		397,87	+ 0,52

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	12,33	+ 1,04
CANAL PLUS	FR ★	3,65	− 1,08
CAPITAL RADIO	GB	12,36	....
CARLTON COMMUNI	GB	5,31	....
DLY MAIL & GEN	GB	10,79	....
ELSEVIER	NL ★	13,93	+ 0,72
EMAP PLC	GB	11,39	....
FOX KIDS EUROPE	NL ★	12,05	+ 0,42
FUTURE NETWORK	GB	0,73	....
GRANADA	GB	2,39	− 3,21
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	4,22	....
GWR GROUP	GB	4,34	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	11,15	− 2,02
INDP NEWS AND M	IR ★	2,37	....
INFORMA GROUP	GB	4,96	− 0,63
LAGARDERE SCA N	FR ★	55,70	+ 1,09
LAMBRAKIS PRESS	GR	6,28	+ 2,95
M6 METROPOLE TV	FR ★	26,65	....
MEDIASET	IT ★	9,10	....
MODERN TIMES GR	SE	25,86	....
MONDADORI	IT ★	7,90	....
NRJ GROUP	FR ★	17,25	....
PEARSON	GB	16,16	....
PRISA	ES ★	12,10	+ 0,83
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	13,50	− 3,57
PT MULTIMEDIA R	PT ★	9,33	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	26,70	+ 0,68
PUBLIGROUPE N	CH	333,58	....
REED INTERNATIO	GB	9,74	....
REUTERS GROUP	GB	12,99	....
RTL GROUP	LU ★	61,10	....
SMG	GB	2,88	....
SOGECABLE R	ES ★	25,20	+ 0,20
TAYLOR NELSON S	GB	3,39	....
TELEFONICA	ES ★	13,25	+ 1,07
TELEWEST COMM.	GB	1,20	+ 1,33
TF1	FR ★	34,29	+ 2,18
TRINITY MIRROR	GB	6,05	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	1,18	+ 1,72
UTD BUSINESS ME	GB	11,30	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	65	+ 1,33
VNU	NL ★	39,09	+ 1,40
WOLTERS KLUWER	NL ★	28,66	+ 0,63
WPP GROUP	GB	10,73	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		346,96	+ 0,98

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	33,75	− 0,24
ALTADIS	ES ★	17,31	− 1,65
AMADEUS GLOBAL	ES ★	8,25	+ 0,61
ATHENS MEDICAL	GR	4,42	+ 0,91
AUSTRIA TABAK A	AT ★	84,10	....
AVIS EUROPE	GB	2,69	....
BEIERSDORF AG	DE ★	140,87	+ 0,91
BIC	FR ★	44,85	+ 1,72
BRIT AMER TOBAC	GB	8,87	+ 0,18
CASINO GP	FR ★	90,70	+ 0,33
CLARINS	FR ★	86,90	+ 0,46
DELHAIZE	BE ★	67,30	− 0,07
COLRUYT	BE ★	47,73	+ 0,06
FIRSTGROUP	GB	5,54	....
FREESERVE	GB	1,51	....
GALLAHER GRP	GB	7,62	....
GIB	BE ★	49	....
GIVAUDAN N	CH	330,93	+ 0,30
HENKEL KGAA VZ	DE ★	73,20	− 0,14
IMPERIAL TOBACC	GB	13,18	+ 1,22
JERONIMO MARTIN	PT ★	7,98	....
KESKO -B-	FI ★	8,40	....
L'OREAL	FR ★	78,80	+ 0,70
LAURUS NV	NL ★	5,40	− 1,82
MORRISON SUPERM	GB	3,30	+ 1,46
RECKITT BENCKIS	GB	15,92	− 1,08
SAFEWAY	GB	5,75	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,27	+ 0,51
STAGECOACH HLDG	GB	1,35	− 1,16
TERRA NETWORKS	ES ★	8,51	+ 2,90
TESCO PLC	GB	4,04	....
TPG	NL ★	24,65	+ 0,41
WANADOO	FR ★	5,64	+ 0,53
▶ DJ E STOXX N CY G P		404,72	+ 0,39

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,17	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	37,50	− 0,66
BOOTS CO PLC	GB	10,54	....
BUHRMANN NV	NL ★	9,80	....
CARREFOUR	FR ★	62,70	+ 0,32
CASTO.DUBOIS	FR ★	58,35	+ 0,17
CC CARREFOUR	ES ★	15,71	− 0,44
CHARLES VOEGELE	CH	87,85	+ 0,38
D'IETEREN SA	BE ★	190,20	− 2,41
DEBENHAMS	GB	6,45	+ 0,99
DIXONS GROUP	GB	3,53	− 0,89
GAL LAFAYETTE	FR ★	168,40	+ 2,18
GEHE AG	DE ★	50	+ 0,30
GUS	GB	9,39	+ 0,17
GUCCI GROUP	NL ★	95,90	+ 0,89
HENNES & MAURIT	SE	20,26	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	35	....
KINGFISHER	GB	5,99	+ 1,07
MARKS & SPENCER	GB	3,98	....
MATALAN	GB	8,05	− 0,20
METRO	DE ★	45,25	+ 0,11
NEXT PLC	GB	14,46	− 0,98
PINAULT PRINT.	FR ★	163,10	+ 0,06
SIGNET GROUP	GB	1,27	....
VALORA HLDG N	CH	205,43	+ 0,48
VENDEX KBB NV	NL ★	13,25	....
W.H SMITH	GB	8,10	....
WOLSELEY PLC	GB	8,08	....
▶ DJ E STOXX RETL P		318,67	+ 0,33

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	25,75	+ 3
ALCATEL-A-	FR ★	18,85	+ 2,61
ALTEC SA REG.	GR	3,70	+ 5,11
ARM HOLDINGS	GB	4,77	+ 2,73
ARC INTERNATION	GB	0,84	....
ASML HOLDING	NL ★	22,39	+ 2,71
BAAN COMPANY	NL ★	2,70	....
BALTIMORE TECH	GB	0,38	+ 4,35
BAE SYSTEMS	GB	5,56	....
BROKAT	DE ★	2,32	+ 0,87
BULL	FR ★	1,87	+ 1,63
BUSINESS OBJECT	FR ★	28,44	+ 2,86
CAP GEMINI	FR ★	78,50	+ 1,42
COMPTEL	FI ★	6,39	+ 1,59
DASSAULT SYST.	FR ★	47,90	+ 0,52
ERICSSON -B-	SE	5,70	....
F-SECURE	FI ★	0,92	+ 9,52
FILTRONIC	GB	2,98	+ 9,94
FINMATICA	IT ★	13,50	....
GETRONICS	NL ★	3,44	+ 1,47
GN GREAT NORDIC	DK	8,60	+ 3,23
INFINEON TECHNO	DE ★	25,85	+ 3,82
INFOGRAMES ENTE	FR ★	17,09	+ 1
INTRACOM R	GR	15,34	+ 2,82
KEWILL SYSTEMS	GB	0,89	+ 7,69
LEICA GEOSYSTEM	CH	277,43	....
LOGICA	GB	10,96	+ 3,13
LOGITECH INTL N	CH	352,07	....
MARCONI	GB	1,25	− 2,47
NOKIA	FI ★	21,86	+ 3,31
OCE	NL ★	12,40	− 0,80
OLIVETTI	IT ★	1,89	....
PSION	GB	1,25	+ 1,28
SAGE GRP	GB	3,39	+ 2,39
SAGEM	FR ★	55	+ 0,82
SAP AG	DE ★	162,90	+ 2
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEMA	GB	8,84	....
SEZ HLDG N	CH	55,32	....
SIEMENS AG N	DE ★	60,90	+ 2,18
MB SOFTWARE	DE ★	0,40	− 11,11
SPIRENT	GB	2,61	....
STMICROELEC SIC	FR ★	37,65	+ 2,09
THINK TOOLS	CH	14,53	+ 2,33
THUS	GB	0,59	....
TIETOENATOR	FI ★	25,90	....
▶ DJ E STOXX TECH P		440,16	+ 2,46

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	7,72	....
AEM	IT ★	2,24	....
BRITISH ENERGY	GB	4,82	− 0,33
CENTRICA	GB	3,45	....
EDISON	IT ★	11,59	....
ELECTRABEL	BE ★	245,10	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,86	....
ENDESA	ES ★	18,59	+ 0,27
ENEL	IT ★	7,63	....
EVN	AT ★	40	....
FORTUM	FI ★	5,18	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	21,12	− 0,61
HIDRO CANTABRIC	ES ★	24	....
IBERDROLA	ES ★	15,17	+ 0,46
INNOGY HOLDINGS	GB	3,53	− 1,33
ITALGAS	IT ★	10,59	....
KELDA	GB	6,12	....
NATIONAL GRID G	GB	7,72	....
INTERNATIONAL P	GB	4,45	− 0,71
OESTERR ELEKTR	AT ★	100,50	....
PENNON GROUP	GB	10,14	....
POWERGEN	GB	11,50	....
SCOTTISH POWER	GB	7,56	+ 0,42
SEVERN TRENT	GB	11,64	....
SUEZ	FR ★	37,70	+ 0,53
SYDKRAFT -A-	SE	25,53	....
SYDKRAFT -C-	SE	20,97	....
FENOSA	ES ★	20,07	+ 0,35
UNITED UTILITIE	GB	10,16	− 0,31
VIRIDIAN GROUP	GB	10,31	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		324,97	+ 0,30

EURO NOUVEAU MARCHÉ

14/08 10 h 04	Cours en euros	% Var. 13/08

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	19,10	....
ANTONOV	0,32	....
C/TAC	2	....
CARDIO CONTROL	2,35	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7,25	....
INNOCONCEPTS NV	18,30	....
NEDGRAPHICS HOLD	4,80	....
SOPHEON	0,73	+ 4,29
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

ARTHUR	3,70	....
ENVIPCO HLD CT	0,40	....
FARDIS B	16,45	....
INTERNOC HLD	0,08	....
INTL BRACHYTHER B	9,50	....
LINK SOFTWARE B	2,85	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	87,60	....
BB MEDTECH ZT-D	16,90	....
BERTRANDT AG	11,50	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	3,05	....
CEYONIQ	4,22	− 5,17
CE CONSUMER ELECTRO	6,45	+ 2,06
CENIT SYSTEMHAUS	5,58	....
DIALOG SEMICOND	4,05	....
DRILLISCH	1,75	+ 2,34
EDEL MUSIC	4,50	....
ELSA	6,60	....
EM.TV & MERCHANDI	5,90	....
EUROMICRON	10,93	− 0,18
GRAPHISOFT NV	4,37	....
HOEFT & WESSEL	5,50	− 0,18
HUNZINGER INFORMAT	1,83	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède
GB : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'agence de notation Moody's a révisé, mardi 14 août, son jugement de « *stable* » à « *négatif* » sur les perspectives de la dette à long terme de France Télécom et de sa filiale de téléphonie mobile Orange, actuellement notées A3. Les analystes de Moody's s'attendent à déclasser nettement la dette de France Télécom dans le courant de l'année. L'action **France Télécom** gagnait néanmoins 2,21 %, mardi dans les premiers échanges, à 46,30 euros, et le titre **Orange** s'appréciait de 1,25 %, à 8,07 euros. Ces valeurs profitaient en effet de la bonne tenue du Nasdaq américain, lundi.

● L'action **Thales** s'inscrivait en hausse de 1,43 %, mardi matin, à 44,82 euros. Le groupe d'électronique de défense a annoncé une hausse de son chiffre d'affaires semestriel à 4 331 millions d'euros, contre 3 294 millions un an plus tôt. A périmètre constant, la progression s'établit à 7,2 %.

● Le titre **Vinci** reculait de 3,14 %, mardi matin, à 69,45 euros. Le groupe de BTP a annoncé, mardi, qu'il envisageait une offre publique d'achat sur la société britannique TBI, spécialisée dans la gestion aéroportuaire, au prix de 90 pence par action, soit une prime de 50,6 % sur le dernier cours de l'action TBI. Vinci a déja acquis 14,9 % du capital auprès d'un investisseur institutionnel.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 14 AOÛT **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 27 août

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR ❯	43,40	284,69	−0,48	1
AGF ❯	63,60	417,19	+0,55	2
AFFINE	37,82	248,08	...	2,82
AIR FRANCE G ❯	19,35	126,93	+1,84	0,14
AIR LIQUIDE ❯	154,30	1012,14	+0,98	3
ALCATEL ❯	19,10	125,29	+3,97	0,48
ALCATEL O	10,20	66,91	+3,76	0,10
ALSTOM ❯	32,10	210,56	−0,16	0,55
ALTRAN TECHN ❯	56,15	368,32	+1,08	0,14
ATOS ORIGIN ❯	89,20	585,11	+1,42	...
ARBEL	...	...	...	0,53
AVENTIS ❯	86,20	565,43	+0,94	0,50
AXA ❯	33,60	220,40	+1,20	2,20
BAIL INVESTI ❯	131	859,30	−0,76	7,16
BAZAR HOT. V	...	...	...	3
BEGHIN SAY ❯	38,05	249,59	−0,39	...
BIC ❯	44,77	293,67	+1,54	0,29
BNPPARIBAS ❯	100,80	661,20	+1,41	2,25
BOLLORE ❯	256	1679,25	+0,20	3
BOLLORE INV	...	...	...	0,20
BONGRAIN	44	288,62	...	1,40
BOUYGUES ❯	39,04	256,09	+2,07	0,36
BOUYGUES OFF ❯	45,38	297,67	−0,04	1,10
BULL# ❯	1,83	12	−0,54	...
BUSINESS OBJ ❯	28,60	187,60	+3,44	...
B T P (LA CI	...	...	...	0,46
BURELLE (LY)	60	393,57	...	0,50
CANAL + ❯	3,65	23,94	−1,08	0,15
CAP GEMINI ❯	79,25	519,85	+2,39	1,20
CARBONE-LORR ❯	42,01	275,57	+0,48	1,06
CARREFOUR ❯	62,50	409,97	...	0,50
CASINO GUICH ❯	90,35	592,66	−0,06	1,33
CASINO GUICH	62,40	409,32	−0,95	1,37
CASTORAMA DU ❯	58,40	383,08	+0,26	2,85
CEA INDUSTRI	178,70	1172,20	+0,11	22,85
CEGID (LY)	104,90	688,10	−1,22	2
CEREOL ❯	25,30	165,96	−0,78	...
CERESTAR ❯	27,96	183,41	−2,24	...
CFF.RECYCLIN	45,11	295,90	+0,02	1,30
CGIP ❯	36	236,14	...	1
CHARGEURS	74,20	486,72	...	2,13
CHRISTIAN DA	...	...	...	0,90
CHRISTIAN DI ❯	40,45	265,33	+1,10	0,50
CIC -ACTIONS	124,50	816,67	−0,72	2,29
CIMENTS FRAN ❯	53,95	353,89	−0,09	1,40
CLARINS ❯	86,95	570,35	+0,52	1,10
CLUB MEDITER ❯	66,95	439,16	−0,07	1
CNP ASSURANC ❯	36,21	237,52	+0,03	1,08
COFACE ❯	78,05	511,97	−0,89	1,75
COFLEXIP ❯	184,70	1211,55	+0,93	1,16
COLAS ❯	66	432,93	+0,92	2,13
CONTIN.ENTRE	...	...	...	2
CPR	58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA	12,22	80,16	−0,24	0,58
CREDIT LYONN ❯	44,72	293,34	+0,16	0,65
CS COM.ET SY	7,20	47,23	−2,70	...
DAMART	...	...	...	3,40
DANONE ❯	144,70	949,17	+0,49	1,90
DASSAULT-AVI	290	1902,28	−3,33	6,20
DASSAULT SYS ❯	48,25	316,50	+1,26	0,31
DEVEAUX(LY)#	71	465,73	+1,07	4,20
DEV.R.N-P.CA	14,50	95,11	−2,03	0,55
DMC (DOLLFUS	9,79	64,22	...	0,61
DYNACTION	26,29	172,45	+3,10	0,50
EIFFAGE ❯	74,20	486,72	+0,27	0,78
ELIOR ❯	13,40	87,90	+1,90	0,07
ELEC.MADAGAS	23,19	152,12	−1,95	...
ENTENIAL(EX	34,01	223,09	+0,03	0,40
ERAMET ❯	31,81	208,66	−0,72	1,30
ESSILOR INTL ❯	338	2217,13	−0,59	3,90
ESSO	83,85	550,02	+1,02	4
EULER ❯	52,55	344,71	−2,69	1,40
EURAZEO ❯	62,20	408,01	−0,56	0,48
EURO DISNEY ❯	0,97	6,36	...	...
EUROTUNNEL ❯	1,04	6,82	+1,96	...
FAURECIA ❯	64,50	423,09	−0,08	0,91
FIMALAC ❯	42,88	281,27	+1,80	0,90
F.F.P. (NY)	113,60	745,17	+0,62	1,80
FINAXA	106,50	698,59	−6,08	2,20
FONC.LYON.#	31,50	206,63	...	0,85
FRANCE TELEC ❯	46,51	305,09	+2,67	1
FROMAGERIES	113	741,23	...	2,22
GALERIES LAF ❯	167,60	1099,38	+1,70	0,60
GAUMONT #	42,60	279,44	+0,24	0,57
GECINA ❯	94,20	617,91	−0,05	3,34
GENERALE DE	19,50	127,91	+0,10	...
GEOPHYSIQUE ❯	54,50	357,50	−0,91	1,22
GFI INFORMAT ❯	16,43	107,77	+2,88	0,15
GRANDVISION ❯	18,61	122,07	−1,53	0,25
GROUPE ANDRE	117,40	770,09	−0,09	1,98
GROUPE GASCO	80,60	528,70	...	3
GR.ZANNIER (	89	583,80	...	0,73
GROUPE PARTO	66,80	438,18	+2,77	1,68
GUYENNE GASC ❯	84,40	553,63	−0,12	1,50
HAVAS ADVERT ❯	11,32	74,25	−0,53	0,17
IMERYS ❯	117,70	772,06	−1,01	3,60
IMMOBANQUE	...	...	...	10,67
IMMEUBLES DE	...	...	...	0,30
INFOGRAMES E ❯	17,05	111,84	+0,77	...
IM.MARSEILLA	...	...	...	22,26
INGENICO ❯	30,49	200	+5,32	0,10
ISIS ❯	166,90	1094,79	+1,15	2,40
JC DECAUX ❯	13,53	88,75	−1,60	...
KAUFMAN ET B ❯	19,94	130,80	...	0,82
KLEPIERRE ❯	104,50	685,48	+1,16	2,75
LAFARGE ❯	102,60	673,01	+0,79	2,20
LAGARDERE ❯	55,80	366,02	+1,27	0,78
LAPEYRE ❯	...	...	...	1,08
LEBON (CIE)	56,25	368,98	...	2,30
LEGRAND ORD. ❯	217,10	1424,08	−2,43	...
LEGRIS INDUS ❯	53,50	350,94	+0,09	1,20
LIBERTY SURF	3,64	23,88	−0,27	...
LOCINDUS	130,50	856,02	+0,31	10,18
L'OREAL ❯	79,30	520,17	+1,34	0,44
LOUVRE #	77,80	510,33	+0,06	1,24
LVMH MOET HE ❯	56,90	373,24	+1,52	0,53
MARINE WENDE ❯	67,90	445,39	+0,07	2
MAUREL ET PR	15,60	102,33	...	0,91
METALEUROP	5,03	32,99	+0,20	0,61
MICHELIN ❯	34,60	226,96	+1,82	0,80
MARIONNAUD P	53,95	353,89	+0,28	...
MONTUPET SA	15,45	101,35	+0,26	0,17
MOULINEX	2,40	15,74	+2,13	0,61
NATEXIS BQ P ❯	101,70	667,11	+0,20	2,50
NEOPOST ❯	31,50	206,63	−0,32	...
NEXANS ❯	29,65	194,49	...	...
NORBERT DENT	22,58	148,12	+2,64	0,40
NORD-EST	...	...	...	0,94
NRJ GROUP ❯	17,25	113,15	...	0,15
OBERTHUR CAR ❯	9	59,04	+4,65	...
OLIPAR	...	...	...	...
ORANGE ❯	8,14	53,39	+2,13	...
OXYG.EXT-ORI	372,70	2444,75	+0,13	14,68
PECHINEY ACT ❯	55,40	363,40	−0,98	1
PECHINEY B P	...	...	...	3,31
PENAUILLE PO ❯	58,65	384,72	+1,65	0,28
PERNOD-RICAR ❯	87,40	573,31	−0,40	0,80
PEUGEOT ❯	54,90	360,12	+1,01	5
PINAULT-PRIN ❯	164,80	1081,02	+1,10	2,18
PLASTIC OMN ❯	87,50	573,96	−0,57	2
PROVIMI ❯	17,37	113,94	−0,17	...
PSB INDUSTRI	...	...	...	3,50
PUBLICIS GR. ❯	26,98	176,98	+1,73	0,20
REMY COINTRE ❯	33,40	219,09	+1,06	0,90
RENAULT ❯	51,35	336,83	+0,69	0,91
REXEL ❯	68,45	449	−0,07	1,61
RHODIA ❯	12,46	81,73	+0,32	0,40
ROCHETTE (LA	...	...	...	0,18
ROYAL CANIN ❯	135,10	886,20	−0,07	1,10
ROUGIER #	61	400,13	+1,50	3,05
RUE IMPERIAL	...	...	...	21,19
SADE (NY)	...	...	...	2,15
SAGEM S.A. ❯	54,90	360,12	+0,64	0,60
SAGEM ADP	38,55	252,87	+0,65	0,70
SAINT-GOBAIN ❯	174,20	1142,68	+0,11	4,30
SALVEPAR (NY	...	...	...	3,05
SANOFI SYNTH ❯	70,30	461,14	+1,88	0,44
SCHNEIDER EL ❯	67,25	441,13	+1,13	1,60
SCOR ❯	49,66	325,75	+0,63	1,70
S.E.B. ❯	52,35	343,39	−0,95	1,90
SEITA	44,15	289,61	−0,81	1,25
SELECTIBAIL(	15,39	100,95	...	1,56
SIDEL	50	327,98	...	...
SILIC	...	...	...	6,68
SIMCO ❯	80,55	528,37	−0,25	2,60
SKIS ROSSIGN	15,95	104,63	...	0,23
SOCIETE GENE ❯	64,75	424,73	+1,01	2,10
SODEXHO ALLI ❯	57,95	380,13	+0,61	2,24
SOGEPARC (FI	87,40	573,31	...	0,50
SOMMER-ALLIB	53,30	349,63	−1,30	...
SOPHIA ❯	32,55	213,51	−1,03	1,52
SOPRA # ❯	65,50	429,65	+0,85	0,62
SPIR COMMUNI ❯	82,30	539,85	+0,73	3
SR TELEPERFO ❯	23,90	156,77	+1,62	0,15
STUDIOCANAL	14,51	95,18	...	0,54
SUCR.PITHIVI	415,10	2722,88	+0,51	11
SUEZ ❯	38,14	250,18	+1,71	3,30
TAITTINGER	...	...	...	11,62
THALES ❯	44,92	294,66	+1,65	0,62
TF1 ❯	34,60	226,96	+3,10	0,65
TECHNIP ❯	156	1023,29	+0,32	3,30
THOMSON MULT ❯	35,75	234,50	+2,76	...
TOTAL FINA E ❯	162,70	1067,24	+0,74	3,30
TRANSICIEL # ❯	41,32	271,04	+2,91	0,50
UBI SOFT ENT ❯	42,12	276,29	+0,05	...
UNIBAIL ❯	61	400,13	+0,08	5
UNILOG ❯	80,70	529,36	−0,80	0,39
USINOR ❯	13,25	86,91	+0,68	0,56
VALEO ❯	52,70	345,69	...	1,35
VALLOUREC ❯	52,60	345,03	+0,57	1,30
VICAT	61,70	404,73	+0,33	0,95
VINCI ❯	69,15	453,59	−3,56	1,65
VIVENDI ENVI ❯	47,10	308,96	−0,61	0,55
VIVENDI UNIV ❯	65,45	429,32	+2,03	1
WANADOO ❯	5,62	36,86	+0,18	...
WORMS (EX.SO	19,25	126,27	−0,62	0,50
ZODIAC ❯	258,50	1695,65	+0,58	3,80

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO	57,50	377,18	+0,88	4,21
AMERICAN EXP	44,90	294,52	+1,95	0,08
AMVESCAP EXP	19	124,63	+6,74	0,10
ANGLOGOLD LT	40,60	266,32	...	0,92
A.T.T. #	22,15	145,29	−2,25	0,04
BARRICK GOLD	17,83	116,96	+3,12	0,10
COLGATE PAL.	...	...	...	0,17
CROWN CORK O	4,20	27,55	+7,69	0,25
DIAGO PLC	11,70	76,75	−0,85	0,14
DOW CHEMICAL	...	...	...	0,33
DU PONT NEMO	...	...	...	0,34
ECHO BAY MIN	1,05	6,89	−2,78	0,02
ELECTROLUX	16,50	108,23	...	...
ELF GABON	170,50	1118,41	+0,29	47,24
ERICSSON # ❯	5,90	38,70	+3,51	0,04
FORD MOTOR #	...	...	...	0,29
GENERAL ELEC	47,50	311,58	+0,30	0,16
GENERAL MOTO	...	...	...	0,48
GOLD FIELDS	...	...	...	0,15
HARMONY GOLD	5,75	37,72	−4,49	0,07
HITACHI #	9,42	61,79	+0,53	0,02
HSBC HOLDING ❯	13,11	86	−0,83	0,31
I.B.M. ❯	117,60	771,41	+0,77	0,14
I.C.I.	7	45,92	+2,94	0,32
ITO YOKADO #	49,54	324,96	−4,46	0,09
I.T.T. INDUS	46,55	305,35	−3,82	0,15
KINGFISHER P ❯	5,93	38,90	−0,34	0,18
MATSUSHITA	15,40	101,02	−0,84	0,03
MC DONALD'S	31,10	204	−0,89	0,21
MERK AND CO	77,10	505,74	−0,39	0,34
MITSUBISHI C	9	59,04	+5,14	0,02
NESTLE SA # ❯	249	1633,33	+1,01	23,42
NORSK HYDRO	...	...	...	1
PFIZER INC	45,90	301,08	+0,11	0,11
PHILIP MORRI	49,16	322,47	+1,26	0,53
PROCTER GAMB	...	...	...	0,38
RIO TINTO PL	19	124,63	...	0,42
SCHLUMBERGER	56	367,34	−0,88	0,22
SEGA ENTERPR	...	...	...	0,08
SHELL TRANSP	8,71	57,13	−0,11	0,14
SONY CORP. # ❯	56	367,34	+2,75	0,13
T.D.K. #	53,55	351,26	+5,52	0,13
TOSHIBA #	5,51	36,14	−2,13	0,03
UNITED TECHO	...	...	...	0,22
ZAMBIA COPPE	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 13 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	10,50	68,88	...
AB SOFT	3,77	24,73	...
ACCESS COMME	4,98	32,67	−2,16
ADL PARTNER	13,74	90,13	+4,97
ADL PARTNER	6,80	44,61	+4,78
ALGORIEL #	5,75	37,72	+0,17
ALPHAMEDIA	0,92	6,03	−3,16
ALPHA MOS #	4,40	28,86	+4,76
ALPHA MOS BO ♦	0,14	0,92	...
ALTAMIR & CI	127,50	836,35	−0,16
ALDETA ♦	3,50	22,96	...
ALTI #	8,90	58,38	−0,56
A NOVO # ❯	21,10	138,41	−3,87
ARTPRICE COM	8,90	58,38	−1
ASTRA ♦	0,70	4,59	...
AUFEMININ.CO	0,90	5,90	−4,26
AUTOMA TECH	5,55	36,41	+0,91
AVENIR TELEC ❯	1,95	12,79	−2,01
AVENIR TELEC	0,17	1,12	+6,25
BAC MAJESTIC	2,32	15,22	−0,43
BARBARA BUI	15,90	104,30	+1,92
BCI NAVIGATI	6	39,36	...
BELVEDERE	27	177,11	+0,45
BOURSE DIREC	2,99	19,61	+0,34
BRIME TECHNO	39	255,82	−2,01
BRIME TECHN ♦	0,60	3,94	...
BUSINESS ET	10,40	68,22	+0,29
BUSINESS INT	2,35	15,41	+2,17
BVRP ACT.DIV ❯	11,01	72,22	+2,42
CAC SYSTEMES ♦	3	19,68	...
CALL CENTER	6	39,36	−1,32
CARRERE GROU	16,60	108,89	−1,13
CAST	8,10	53,13	+2,53
CEREP	17,89	117,35	−0,56
CHEMUNEX	0,13	0,85	...
CMT MEDICAL	15	98,39	...
COALA #	15,94	104,56	−1,91
COHERIS ATIX	13	85,27	+0,39
COIL	17,50	114,79	...
CION ET SYS	2	13,12	...
CONSODATA	8,51	55,82	−12,45
CONSODATA NV ♦	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	2,89	18,96	−2,36
CROSS SYSTEM	1,31	8,59	−0,76
CRYO #	6	39,36	−1,48
CRYONETWORKS.	1,06	6,95	...
CYBERDECK #	0,99	6,49	−1
CYBER PRES.P	13,85	90,85	+0,51
CYBERSEARCH	2,45	16,07	−2
CYRANO #	0,45	2,95	...
DALET #	3,35	21,97	−2,90
DATASQUARE #	1,50	9,84	...
DATATRONIC	3,62	23,75	+9,70
DESK # ♦	0,89	5,84	...
DEVOTEAM # ❯	20,20	132,50	−1,75
DMS #	13,47	88,36	−3,79
D INTERACTIV	1,95	12,79	−9,30
DIREKT ANLAG	15,48	101,54	+3,96
DIREKT ANLAG	12,50	81,99	−0,08
DURAND ALLIZ	0,65	4,26	−2,99
DURAN DUBOI	14,41	94,52	+0,07
DURAN BS 00 ♦	0,15	0,98	...
EFFIK #	14,10	92,49	−6
EGIDE #	104,10	682,85	+0,10
EMME NV	14,50	95,11	−0,34
ESI GROUP	19,97	130,99	...
ESKER	5,55	36,41	−4,31
EUROFINS SCI	10,37	68,02	+7,13
EURO.CARGO S	11,85	77,73	...
FIMATEX # ❯	3,57	23,42	+0,85
FI SYSTEM # ❯	3,42	22,43	+0,59
FI SYSTEM BS	0,13	0,85	−7,14
FLOREANE MED	7,81	51,23	+0,13
GAMELOFT COM	1	6,56	...
GAUDRIOT #	36,80	241,39	...
GENERIX #	26	170,55	...
GENESYS #	14,05	92,16	+6,84
GENESYS BS00	2,50	16,40	−10,71
GENSET ❯	4,42	28,99	+2,31
GL TRADE #	36,25	237,78	−0,41
GUILLEMOT #	21	137,75	−3,45
GUYANOR ACTI	0,24	1,57	−4
HF COMPANY	52	341,10	...
HIGH CO.#	110	721,55	+1,76
HIGH BON DE ♦	3,25	21,32	...
HIGHWAVE OPT ❯	8	52,48	+1,65
HIMALAYA	2,21	14,50	−6,36
HI MEDIA	0,59	3,87	−4,84
HOLOGRAM IND	6,35	41,65	−3,50
HUBWOO.COM	1,86	12,20	−2,11
IB GROUP.COM	4,39	28,80	−2,66
IDP	1,56	10,23	−2,50
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ♦	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ♦	0,30	1,97	...
IGE +XAO	8,26	54,18	−7,71
ILOG #	10,24	67,17	+1,89
IMECOM GROUP	1,87	12,27	−1,58
INFOSOURCES	0,63	4,13	...
INFOSOURCE B ♦	1,45	9,51	...
INFOTEL #	28	183,67	−1,41
INFO VISTA	4,42	28,99	+4,74
INTEGRA	0,97	6,36	...
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	1,75	11,48	+2,34
IPSOS # ❯	70	459,17	+1,01
IPSOS BS00 ♦	1,54	10,10	...
ITESOFT	2,40	15,74	−1,23
IT LINK	3,80	24,93	−2,56
IXO	0,70	4,59	−6,67
JEAN CLAUDE	0,96	6,30	...
JOLIEZ REGOL	0,88	5,77	+10
KALISTO ENTE ♦	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI	1,78	11,68	...
LA COMPAGNIE	7,40	48,54	+1,23
LEXIBOOK # S	17	111,51	...
LINEDATA SER	22,21	145,69	−0,85
LYCOS EUROPE	1	6,56	...
LYCOS FRANCE	2,80	18,37	...
MEDCOST #	4,80	31,49	−2,04
MEDIDEP #	20,30	133,16	+1,50
MEMSCAP	2,50	16,40	+0,81
METROLOGIC G	59,50	390,29	−0,08
MICROPOLE	6,40	41,98	+0,79
MILLIMAGES	10,04	65,86	+3,51
MONDIAL PECH	3,61	23,68	...
NATUREX	14,76	96,82	+0,07
NET2S #	4,56	29,91	−1,51
NETGEM ❯	3,65	23,94	−13,92
NETVALUE #	1,60	10,50	−0,62
NEURONES #	3,85	25,25	...
NICOX #	63	413,25	+1,61
OLITEC	18	118,07	+6,51
OPTIMS #	2,45	16,07	...
ORCHESTRA KA	0,88	5,77	−9,28
OXIS INTL RG	0,23	1,51	−4,17
PERFECT TECH	12	78,71	−1,64
PERF.TECHNO. ♦	0,25	1,64	...
PHARMAGEST I	16	104,95	−5,83
PHONE SYS.NE	1,15	7,54	+8,49
PICOGIGA	6,40	41,98	+1,59
PROSODIE #	37,50	245,98	−0,53
PROSODIE BS	8,46	55,49	−3,42
PROLOGUE SOF	6	39,36	−2,91
QUALIFLOW	4,80	31,49	+2,13
QUANTEL	4	26,24	+5,26
R2I SANTE	7,85	51,49	+0,64
R2I SANTE BO ♦	0,03	0,20	...
RECIF #	25	163,99	−5,66
REPONSE #	21,90	143,65	...
REGINA RUBEN	0,77	5,05	+4,05
RIBER #	3,30	21,65	+1,54
RIGIFLEX INT	103	675,64	...
RISC TECHNOL	9,15	60,02	−0,76
SAVEURS DE F	8,60	56,41	+1,18
GUILLEMOT BS	9,60	62,97	−8,48
SELF TRADE	2,80	18,37	+0,36
SILICOMP #	26,25	172,19	−1,46
SITICOM GROU	8,25	54,12	+3,13
SODITECH ING	6,08	39,88	−0,16
SOFT COMPUTI	4,70	30,83	−5,43
SOI TEC SILI ❯	16,40	107,58	+2,63
SOI TEC BS 0 ♦	4,86	31,88	...
SOLUCOM	35,50	232,86	−1,93
SOLUCOM ACT. ♦	47,76	313,29	...
SQLI	1,82	11,94	−4,21
SQLI ACT.NOU ♦	3,10	20,33	...
STACI #	2	13,12	−4,76
STELAX	0,61	4	−7,58
SYNELEC #	16,30	106,92	+1,88
SYSTAR #	4,58	30,04	−0,43
SYSTRAN	2,45	16,07	+3,81
TEL.RES.SERV	2,89	18,96	−2,36
TELECOM CITY	4,09	26,83	+3,54
TETE DS LES	1,78	11,68	+14,84
THERMATECH I	20,80	136,44	−3,26
TITUS INTERA	5,60	36,73	−3,28
TITUS INTER ♦	2,20	14,43	...

SECOND MARCHÉ

MARDI 14 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	38,88	255,04	+9,99
ACTIELEC TEC	5,60	36,73	−0,88
ALGECO #	85	557,56	+0,12
ALTEDIA	35	229,58	...
ALTEN (SVN) ❯	20,42	133,95	−0,63
APRIL S.A.#(	18,90	123,98	...
ARKOPHARMA #	50,50	331,26	−0,79
ASSYSTEM #	50	327,98	...
AUBAY	7,65	50,18	+0,53
BENETEAU #	85,95	563,80	−3,86
BOIRON (LY)#	79,85	523,78	...
BONDUELLE	43,01	282,13	−2,25
BQUE TARNEAU ♦	92	603,48	...
BRICORAMA #	50	327,98	...
BRIOCHE PASQ	88,45	580,19	+2,73
BUFFALO GRIL	10,45	68,55	+0,10
C.A. OISE CC ♦	92,70	608,07	...
C.A. PARIS I	65	426,37	+0,15
C.A.PAS CAL	148,60	974,75	−0,07
CDA-CIE DES	45,91	301,15	...
CEGEDIM #	50	327,98	+1,63
CIE FIN.ST-H ♦	129,10	846,84	...
CNIM #	55	360,78	...
COFITEM-COFI ♦	61,40	402,76	...
DANE-ELEC ME	2,51	16,46	−6,69
ENTRELEC GRO ♦	61,85	405,71	...
ETAM DEVELOP	10	65,60	...
EUROPEENNE C	41,25	270,58	+3,20
EXPAND S.A. ●	55,30	362,74	...
FINATIS(EX.L ♦	140,60	922,28	...
FININFO	34,50	226,31	...
FLEURY MICHO	23	150,87	...
GECI INTL	12,80	83,96	...
GENERALE LOC	23	150,87	...
GEODIS ♦	39,99	262,32	...
GFI INDUSTRI	28,99	190,16	+1,01
GRAND MARNIE ♦	7998,50	52466,72	...
GROUPE BOURB ♦	46,50	305,02	...
GROUPE CRIT	15,80	103,64	−1,86
GROUPE FOCAL	65	426,37	...
GROUPE J.C.D	150	983,94	+0,07
HERMES INTL ❯	165	1082,33	+1,79
HYPARLO #(LY	33,30	218,43	...
IMS(INT.META	8	52,48	...
INTER PARFUM	66,95	439,16	+1,36
JET MULTIMED	37	242,70	...
LAURENT-PERR	32,12	210,69	...
LDC ♦	134	878,98	...
LECTRA (B) #	5,50	36,08	+1,85
LOUIS DREYFU	14,05	92,16	−0,14
LVL MEDICAL	22	144,31	−1,35
M6-METR.TV A ❯	27	177,11	+1,31
MANITOU #	60	393,57	...
MANUTAN INTE	37,20	244,02	−4,35
PARC DES EXP ♦	141,50	928,18	...
PCAS # ♦	22,10	144,97	...
PETIT FOREST	44,61	292,62	+0,20
PIERRE VACAN	62	406,69	−1,43
PINGUELY HAU ❯	15,74	103,25	+2,61
POCHET ♦	119	780,59	...
RADIALL #	71,90	471,63	−0,14
RALLYE (LY) ❯	55,80	366,02	+1,09
ROCANI(EX FI ♦	12	78,71	...
RODRIGUEZ GR ❯	55,70	365,37	+4,11
SABATE-DIOSO	16,97	111,32	+1,56
SECHE ENVIRO	96,50	633	+0,84
SINOP.ASSET ♦	20	131,19	...
SIPAREX CROI	30,15	197,77	−0,17
SOLERI ♦	230	1508,70	...
SOLVING #	65,75	431,29	+1,86
STEF-TFE #	61	400,13	+4,10
STERIA GROUP	36	236,14	+0,14
SYLEA	48	314,86	+1,05
SYLIS #	26,70	175,14	+1,14
SYNERGIE (EX	28	183,67	−1,75
TEAM PARTNER	6,82	44,74	+1,19
TRIGANO ❯	34,29	224,93	+1,45
UNION FIN.FR	35,50	232,86	...
VILMOR.CLAUS	72,80	477,54	...
VIRBAC	100,10	656,61	−0,40

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 13 août**

AGIPI

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI AMBITION (AXA)	26,82	175,93	13/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,49	180,32	13/08

BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)

BNP MONÉ COURT TERME	2475,07	16235,39	13/08
BNP MONÉ PLACEMENT C	13581,13	89086,37	13/08
BNP MONÉ PLACEMENT D	11857,63	77780,95	13/08
BNP MONÉ TRÉSORERIE	154636,56	1014349,34	13/08
BNP OBLI. CT	164,26	1077,47	13/08
BNP OBLI. LT	33,89	222,30	13/08
BNP OBLI. MT C	152,07	997,51	13/08
BNP OBLI. MT D	139,57	915,52	13/08
BNP OBLI. SPREADS	184,48	1210,11	13/08
BNP OBLI. TRÉSOR	1946,11	12765,64	13/08

Fonds communs de placements

BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1814,58	11902,86	13/08

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00

BP OBLI HAUT REND.	108,71	713,09	12/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	59,35	389,31	12/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	94,33	618,76	12/08
BP OBLIG. EUROPE	51,47	337,62	13/08
BP SÉCURITÉ	102178,98	670250,17	13/08
EUROACTION MIDCAP	136,42	894,86	13/08
FRUCTI EURO 50	104,35	684,49	13/08
FRUCTIFRANCE C	89,59	587,67	13/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	179,41	1176,85	13/08

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

MULTI-PROMOTEURS

LIVRET BOURSE INVEST.	196,69	1290,20	09/08
NORD SUD DÉVELOP. C	513,87	3370,77	09/08
NORD SUD DÉVELOP. D	396,57	2601,33	09/08

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)

ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	54,13	355,07	13/08
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	18,62	122,14	13/08
ÉCUR. ACTIONS FUTUR	68,87	451,76	13/08
ÉCUR. CAPITALISATION C	43,76	287,05	13/08
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	45,46	298,20	13/08
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	45,77	300,23	13/08
ÉCUR. EXPANSION C	14623,56	95924,27	13/08
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,84	274,45	13/08
ÉCUR. INVESTISSEMENTS	55,78	365,89	13/08
ÉCUR. MONÉTAIRE C	222,10	1456,88	13/08
ÉCUR. MONÉTAIRE D	191,53	1256,35	13/08
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	176,78	1159,60	13/08
ÉCUR. TECHNOLOGIES	40,36	264,74	13/08
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	276,74	1815,30	13/08
ÉPARCOURT-SICAV D	28,12	184,46	13/08
GÉOPTIM C	2302,94	15106,30	13/08

Fonds communs de placements

ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,79	247,89	13/08
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,26	224,73	13/08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	42,05	275,83	13/08

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)

ATOUT CROISSANCE D	391,05	2565,12	13/08
ATOUT EUROPE C	539,59	3539,48	13/08
ATOUT FRANCE C	210,91	1383,48	13/08
ATOUT FRANCE D	191,12	1253,67	13/08
ATOUT FRANCE ASIE D	83,13	545,30	13/08
ATOUT FRANCE EUROPE D	189,23	1241,27	13/08
ATOUT FRANCE MONDE D	47,10	308,96	13/08
ATOUT MONDE C	56,86	372,98	13/08
ATOUT SÉLECTION D	113,26	742,94	13/08
CAPITOP EUROBLIG C	99,94	655,56	13/08
CAPITOP EUROBLIG D	82,45	540,84	13/08
CAPITOP MONDOBLIG C	44,25	290,26	13/08
CAPITOP REVENUS D	172,62	1132,31	13/08
DIÈZE C	446,85	2931,14	13/08
INDICIA EUROLAND D	116,35	763,21	10/08
INDICIA FRANCE D	402,34	2639,18	10/08
INDOCAM AMÉRIQUE C	42,08	276,03	13/08
INDOCAM ASIE C	19,37	127,06	13/08
INDOCAM FRANCE C	361,82	2373,38	13/08
INDOCAM FRANCE D	297,41	1950,88	13/08
INDOCAM MULTI OBLIG. C	182,93	1199,94	13/08

Fonds communs de placements

ATOUT VALEUR D	84,05	551,33	10/08
CAPITOP MONÉTAIRE C	190,76	1251,30	15/08
CAPITOP MONÉTAIRE D	187,98	1233,07	15/08
INDOCAM FONCIER	100,17	657,07	13/08
INDOCAM VAL. RESTR. C	288,13	1890,01	10/08
MASTER ACTIONS C	44,51	291,97	09/08
MASTER DUO C	14,46	94,85	09/08
MASTER OBLIGATIONS C	30,56	200,46	09/08
MASTER PEA D	13,49	88,49	09/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,28	126,47	10/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,08	118,60	10/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,02	124,76	10/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,30	113,48	10/08
OPTALIS EXPANSION C	15,90	104,30	10/08
OPTALIS EXPANSION D	15,51	101,74	10/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,87	117,22	10/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,69	102,92	10/08
PACTE SOL. LOGEM.	78,05	511,97	07/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	82,99	544,38	07/08

CIC BANQUES — www.cic-am.com

AURECIC	100,80	661,20	13/08
CIC CAPIRENTE MT C	35,46	232,60	13/08
CIC CAPIRENTE MT D	26,62	174,62	13/08
CIC AMÉRIQUE LATINE	112,26	736,38	13/08
CIC CONVERTIBLES	5,72	37,52	13/08
CIC COURT TERME C	33,93	222,57	13/08
CIC COURT TERME D	26,84	176,06	13/08
CIC ECOCIC	385,09	2526,02	10/08
CIC ELITE EUROPE	135,47	888,62	10/08
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2051,16	13454,73	13/08
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1617,85	10612,40	13/08
CIC EUROLEADERS	404,34	2652,30	13/08
CIC FRANCE C	38,43	252,08	13/08
CIC FRANCE D	38,43	252,08	13/08
CIC HORIZON C	67,34	441,72	13/08
CIC HORIZON D	64,94	425,98	13/08
CIC MENSUEL	1432,80	9398,55	13/08
CIC MONDE PEA	30,66	201,12	13/08
CIC OBLI COURT TERME C	24,46	160,45	13/08
CIC OBLI COURT TEME D	19,41	127,32	13/08
CIC OBLI LONG TERME C	15,22	99,84	13/08
CIC OBLI LONG TERME D	15,04	98,66	13/08
CIC OBLI MONDE	401,24	2631,96	10/08
CIC ORIENT	150,85	989,51	13/08
CIC PIERRE	36,22	237,59	13/08
MONEYCIC DOLLAR	1409,94	....	13/08

Fonds communs de placements

CIAL PEA SÉRÉNITÉ	841,25	5518,24	10/08
CIC EUROPEA C	11,73	76,94	13/08
CIC EUROPEA D	11,42	74,91	13/08
CIC EURO OPPORTUNITÉ	523,01	3430,72	13/08
CIC GLOBAL C	263,33	1727,33	13/08
CIC GLOBAL D	263,33	1727,33	13/08
CIC JAPON	9,30	61	13/08
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	1057,30	6935,43	10/08
CIC NOUVEAU MARCHÉ	6,04	39,62	13/08
CIC PROFIL DYNAMIQUE	24,60	161,37	09/08
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	19,37	127,06	10/08
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	136,99	898,60	09/08
CIC TAUX VARIABLES	193,29	1267,90	10/08
CIC TECHNO. COM	90,60	594,30	13/08
CIC USA	19,50	127,91	13/08
CIC VAL. NOUVELLES	327,66	2149,31	13/08
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

EURCO SOLIDARITÉ	227,41	1491,71	13/08
LION 20000 C/3 11/06/99	487,21	3195,89	13/08
LION 20000 D/3 11/06/99	425,35	2790,11	13/08
SICAV 5000	169,47	1111,65	13/08
SLIVAFRANCE	296,20	1942,94	13/08
SLIVARENTE	39,27	257,59	13/08
SLIVINTER	157,60	1033,79	13/08
TRILION	751,92	4932,27	13/08

Fonds communs de placements

ACTILION DYNAMIQUE C	187,79	1231,82	13/08
ACTILION DYNAMIQUE D	176,89	1160,32	13/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	71,22	467,17	13/08
ACTILION ÉQUILIBRE C	179,35	1176,46	13/08
ACTILION ÉQUILIBRE D	167,68	1099,91	13/08
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	172,74	1133,10	13/08
ACTILION PRUDENCE C	173,12	1135,59	13/08
ACTILION PRUDENCE D	161,32	1058,19	13/08
INTERLION	230,24	1510,28	13/08
LION ACTION EURO	96,02	629,85	13/08
LION PEA EURO	98,40	645,46	13/08

Crédit Mutuel FINANCE

CM EURO PEA	23,13	151,72	13/08
CM EUROPE TECHNOL	4,81	31,55	13/08
CM FRANCE ACTIONS	37,43	245,52	13/08
CM MID. ACT. FRANCE	34,25	224,67	13/08
CM MONDE ACTIONS	323,84	2124,25	13/08
CM OBLIG. LONG TERME	106,71	699,97	13/08
CM OPTION DYNAM.	32,58	213,71	13/08
CM OPTION ÉQUIL.	54,11	354,94	13/08
CM OBLIG. COURT TERME	162,73	1067,44	13/08
CM OBLIG. MOYEN TERME	337,09	2211,17	13/08
CM OBLIG. QUATRE	165,24	1083,90	13/08

Fonds communs de placements

CM OPTION MODÉRATION	19,31	126,67	13/08

LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

AMÉRIQUE 2000	131,61	863,31	13/08
ASIE 2000	70,99	465,66	13/08
NOUVELLE EUROPE	226,58	1486,27	13/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3574,60	23447,84	13/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3317,69	21762,62	13/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	335,35	2199,75	13/08
ST-HONORÉ FRANCE	60,07	394,03	13/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	94,76	621,58	13/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	113,93	747,33	13/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	382,09	2506,35	13/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	98,63	646,97	13/08
WEB INTERNATIONAL	25,87	169,70	13/08

LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE	205,89	1350,55	10/08

Fonds communs de placements

STRATÉGIE CAC	6326,42	41498,59	10/08
STRATÉGIE INDICE USA	9667,64	63415,56	10/08

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)

ADDILYS C	106,19	696,56	13/08
ADDILYS D	105,35	691,05	13/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,77	175,60	13/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,93	170,09	13/08
AMPLITUDE EUROPE C	33,78	221,58	13/08
AMPLITUDE EUROPE D	32,36	212,27	13/08
AMPLITUDE FRANCE	90,82	595,74	13/08
AMPLITUDE MONDE C	236,53	1551,54	13/08
AMPLITUDE MONDE D	212,16	1391,68	13/08
AMPLITUDE PACIFIQUE C	17,05	111,84	13/08
AMPLITUDE PACIFIQUE D	16,29	106,86	13/08
ÉLANCIEL EURO D PEA	103,62	679,70	13/08
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	43,81	287,37	13/08
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	32,49	213,12	13/08
GÉOBILYS C	120,08	787,67	13/08
GÉOBILYS D	109,49	718,21	13/08
INTENSYS C	20,48	134,34	13/08
INTENSYS D	17,41	114,20	13/08
KALEIS DYNAMISME C	224,93	1475,44	13/08
KALEIS DYNAMISME D	218,76	1434,97	13/08
KALEIS DYNAMISME FR C	83,70	549,04	13/08
KALEIS ÉQUILIBRE C	203,64	1335,79	13/08
KALEIS ÉQUILIBRE D	197,28	1294,07	13/08
KALEIS SÉRÉNITÉ C	190,99	1252,81	13/08
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,62	1211,03	13/08
KALEIS TONUS C	74,89	491,25	13/08
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ	100,64	660,16	13/08
OBLITYS C	112,46	737,69	13/08
OBLITYS D	110,70	726,14	13/08
PLÉNITUDE D PEA	44,58	292,43	13/08
POSTE GESTION C	2594,88	17021,30	13/08
POSTE GESTION D	2300,32	15089,11	13/08
POSTE PREMIÈRE	7050	46244,97	13/08
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41946,26	275149,43	13/08
POSTE PREMIÈRE 2-3	9057,20	59411,34	13/08
PRIMIEL EUROPE C	59,54	390,56	13/08
REVENUS TRIMESTRIELS	791,45	5191,57	13/08
SOLSTICE D	362,64	2378,76	13/08
THÉSORA C	186,13	1220,93	13/08
THÉSORA D	155,37	1019,16	13/08
TRÉSORYS C	47014,48	308394,77	13/08

Fonds communs de placements

DÉDIALYS FINANCE	89,20	585,11	13/08
DÉDIALYS MULTI-SECT.	67,21	440,87	13/08
DÉDIALYS SANTÉ	97,99	642,77	13/08
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	34,89	228,86	13/08
DÉDIALYS TELECOM	44,31	290,65	13/08
POSTE EUROPE C	91,22	598,36	13/08
POSTE EUROPE D	87	570,68	13/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	196,73	1290,46	13/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	180,60	1184,66	13/08
REMUNYS PLUS	102,30	671,04	13/08

SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)

CADENCE 1 D	156,29	1025,20	13/08
CADENCE 2 D	154,15	1011,16	13/08
CADENCE 3 D	154,28	1012,01	13/08
CONVERTIS C	234,66	1539,27	13/08
INTEROBLIG C	58,57	384,19	13/08
INTERSÉLECTION FR. D	79,56	521,88	13/08
SÉLECT DÉFENSIF C	192,66	1263,77	13/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	251,85	1652,03	13/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	172,03	1128,44	13/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	153,71	1008,27	13/08
SÉLECT PEA 1	218,96	1436,28	13/08
SG FRANCE OPPORT. C	469,04	3076,70	13/08
SG FRANCE OPPORT. D	439,18	2880,83	13/08
SOGENFRANCE C	505,21	3313,96	13/08
SOGENFRANCE D	455,27	2986,38	13/08
SOGEOBLIG C	111,75	733,03	13/08
SOGÉPARGNE D	45,87	300,89	13/08
SOGEPEA EUROPE	238,13	1562,03	13/08
SOGINTER C	58,89	386,29	13/08

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO	16,24	106,53	10/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	56,45	370,29	10/08
DÉCLIC ACTIONS INTER	35,22	231,03	13/08
DÉCLIC BOURSE PEA	53,84	353,17	10/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,85	110,53	10/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,27	113,28	10/08
DÉCLIC PEA EUROPE	25,92	170,02	10/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	64,81	425,13	10/08
FAVOR	351,68	2306,87	13/08
SOGESTION C	50	327,98	10/08
SOGINDEX FRANCE C	558,58	3664,04	10/08

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

DISPARITIONS

Arsène Boulay

Personnalité politique du Puy-de-Dôme

AVEC LA MORT d'Arsène Boulay, dimanche 12 août, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le Parti socialiste du Puy-de-Dôme perd l'une de ses figures les plus marquantes. Né le 5 septembre 1910 au Crest (Puy-de-Dôme), celui qui fut député de ce département de 1963 à 1978 et président du conseil général, de 1970 à 1973 et de 1976 à 1988, avait adhéré à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) en 1929. Depuis cette date, il n'avait cessé d'œuvrer en faveur de la cause qu'il avait embrassée.

Ingénieur du service vicinal, qui avait pris une part très active à la Résistance, il avait découvert une autre réalité politique au lendemain de la Libération en acceptant, en 1944, la présidence de la délégation spéciale de Romagnat, une commune proche de Clermont-Ferrand, dont il fut maire de 1945, date de sa première élection, jusqu'en 1985. Suppléant du député socialiste Ambroise Brugière, élu en 1962, Arsène Boulay devait remplacer ce dernier après son décès en 1963. Il fut ensuite réélu sans interruption dans sa circonscription jusqu'en 1978, date à laquelle il laissa la place à Maurice Pourchon, aujourd'hui décédé.

Dans les années 1960 et 1970, Arsène Boulay avait été, avec les députés socialistes Fernand Sauzedde et Joseph Planeix, tous deux décédés également, l'un de ceux que le monde politique surnommait à l'Assemblée nationale *« les trois mousquetaires du Puy-de-Dôme »*. Leur attaché parlementaire, alors, n'était autre que Michel Charasse, devenu par la suite ministre du budget de François Mitterrand. En 1975 et 1976, il arriva fréquemment à Arsène Boulay d'occuper le perchoir de l'Assemblée en sa qualité de vice-président, mais il affectionnait surtout – et le disait souvent – *« cette terre socialiste du Puy-de-Dôme »*, où il avait mené ses premiers combats.

Jean-Pierre Rouger

Claude Bloodgood

Un étrange champion d'échecs emprisonné à vie

UN DES PLUS singuliers personnages du petit monde des échecs, Claude Bloodgood, est mort des suites d'un cancer du poumon, samedi 4 août, dans la prison de Virginie où il était incarcéré depuis plus de trois décennies.

Doué d'une imagination fertile, Claude Bloodgood a réécrit sa vie au point qu'il était difficile de démêler le vrai du faux (*Le Monde* daté 8-9 octobre 2000). Il prétendait être né en 1924 – alors que sa date de naissance officielle est 1937 –, avoir passé son enfance aux Etats-Unis avec un père espion allemand, avoir lui-même été formé à l'espionnage par les nazis, avoir servi de messager entre l'Allemagne et son père durant la seconde guerre mondiale... Même si la vérité s'éloigne sans doute de cette version des faits, Claude Bloodgood ne manquait de fasciner par la façon dont sa vie était entièrement (re)construite autour des échecs, qu'il avait appris enfant. Il assurait ainsi avoir joué contre le maréchal allemand Erwin Rommel, pendant la guerre, ou contre Humphrey Bogart dans les années 1950 et ne manquait pas de montrer les parties en question, qu'il avait soigneusement conservées.

Fait attesté, il passe trois ans dans les marines entre 1954 et 1957, puis connaît ses premiers ennuis avec la justice dans les années 1960, qui lui valent deux fois deux ans d'emprisonnement. En 1968, une plainte de sa mère, Margaret Bloodgood – qu'il prétendait n'être que la seconde épouse de son père –, le renvoie derrière les barreaux pour une sombre histoire de faux. Quelques jours après sa sortie de prison, en 1969, Margaret Bloodgood est assassinée et, le 19 juin 1970, Claude Bloodgood est condamné à la chaise électrique. Il passe deux ans dans le couloir de la mort, deux années pendant lesquelles il joue frénétiquement aux échecs par correspondance, des centaines d'amateurs du monde entier lui écrivant après la parution d'un article à son sujet dans le *British Chess Magazine*. Il rédige aussi le premier de ses trois livres sur le jeu des rois. Sa peine est commuée en prison à perpétuité en 1972.

La légende du prisonnier prodige d'échecs naîtra près de vingt-cinq ans plus tard. Disputant un grand nombre de parties officielles dans le cercle d'échecs de sa prison, Claude Bloodgood, qui n'a même pas le niveau d'un simple maître international, profite involontairement d'une faille dans le mode de calcul utilisé par la Fédération américaine des échecs (USCF) pour déterminer le classement des joueurs. En 1996, il parvient à la deuxième place du classement américain, surpassant ainsi bien des grands maîtres... Au cours des dernières années de sa vie, Claude Bloodgood – qui n'hésitait pas à payer, sur ses maigres droits d'auteur, la cotisation à l'USCF des plus pauvres de ses codétenus – jouait en permanence plus de deux cents parties par correspondance.

Pierre Barthélémy

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne et **Jean-Marie RIGA**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louane,

chez

Sandrine DUMONT
et
Mathias RIGA,

le 8 août 2001, à Nantes.

M. Jean-Pierre GASPARD
et **Mme,** née **Valérie FOUQUET**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le samedi 11 août 2001, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Un an de plus déjà... Mon Dieu que je vieillis...

7,62 années euros, n'est-ce pas l'âge de raison ?

Bon anniversaire,

Jean-Michel !

Marie-Claude, Etienne, Tonia, Marianne, José.

Décès

– Mme Lucyna Barbato,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Pietro BARBATO,

survenu le jeudi 9 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Selon les vœux du défunt, la crémation a eu lieu le mardi 14 août, à 13 heures, à Nanterre (Hauts-de-Seine), rue du Calvaire.

20, quai du Barrage,
94340 Joinville-le-Pont.

– Lamalou-les-Bains, le 6 août 2001.

Mimika CALAFATIS-MOCKEL

dit adieu à sa famille, ses amis,
ses anciens élèves.

– Mme Maurice Cohen,
son épouse,
Daniel et Martine Cohen,
Michel et Odile Cohen,
ses enfants,
David, Julien, Hanna et Pauline,
ses petits-enfants,
Andrée Heurtematte,
sa sœur,
Les familles Nahum, Chiche, Madar et Blaufoux,
ont l'immense douleur de faire part du décès brutal de leur très cher

docteur Maurice COHEN,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu ce mardi 14 août 2001, au cimetière de Pantin. Réunion à 16 heures, porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Benoît Cras,
née Roseline Baudot,
son épouse,
Anne et Nigel Bonsey,
Catherine et Richard Perez,
Claude Cras-Alexis et Philippe Daurios,
Yannick Cras,
ses enfants,
Michael, Robin, Caroline, Emmanuelle, Yves-Alexis, Lolita, Madeleine, Sophie, Alice, Adrien,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Maisondieu,
sa sœur,
Mme Hervé Cras,
sa belle-sœur,
Nelly Harel et Marion,
Toute sa famille et ses amis,
font part du rappel à Dieu du

général de brigade aérienne (c.r.)
Benoît CRAS,
commandeur de la Légion d'honneur,

à la Chacunière, entouré des siens, le 12 août 2001.

La cérémonie religieuse est célébrée en l'église de Saint-Sauveur-la-Sagne, ce mardi 14 août, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Chacunière,
63220 Saint-Sauveur-la-Sagne.

– Les familles Dwek et Dana
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur chère

Renée DANA,

survenu à l'Hôpital américain de Neuilly, le dimanche 12 août 2001.

Des prières seront récitées au départ du corps, le mardi 14 août, à 9 heures, à l'Hôpital américain de Neuilly.

Les obsèques auront lieu à Tel-Aviv, le jeudi matin 16 août, au cimetière Kiryat Chaoul.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
s'associent à la peine qu'ont éprouvée les parents, élèves et amis lors du décès de

Jean DORST,
membre de l'Académie,
professeur émérite
au Muséum national d'histoire naturelle,

survenu le mercredi 8 août 2001.

Né en 1924, assistant au Muséum national d'histoire naturelle dès 1947, il en fut le directeur de 1976 à 1985. Ornithologue de formation, il fut l'un des pionniers de l'étude des rapports des hommes et de leur environnement, qu'il initia dans un livre phare, *Avant que la nature ne meure* (1965).

(Le Monde *du 11 août.)*

– Le professeur F. G. Dreyfus, président,
Et le conseil d'administration des Cercles d'études et de réflexion sur la défense (CERD),
ont la tristesse de faire part du décès subit du

colonel Louis Guy DUFOURNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
secrétaire général du CERD.

Ils présentent leurs vives condoléances à sa famille.

CERD,
7, rue Guersant,
75017 Paris.

– Monique, Valérie, Thierry et Elie Fhima,
François et Elie Lafon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emmanuel FHIMA,

le 1er Av 5761 (21 juillet 2001), né le 31 décembre 1928, à Tel-Aviv.

Ils l'ont accompagné, dans l'intimité familiale, à sa dernière demeure.

L'office des Shloshim aura lieu à la synagogue du Mouvement juif libéral de France, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e, le samedi 18 août, à 21 heures.

63, avenue Parmentier,
75011 Paris.

– Mme Denise Klossowski,
son épouse,
M. Matthieu Klossowski,
son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre KLOSSOWSKI,
écrivain,
artiste peintre,

survenu à Paris, en son domicile, le 12 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 août, à 15 heures, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.

69, rue de la Glacière,
75013 Paris.

(Le Monde *du 14 août.)*

– Danièle Marty-Peskine,
son épouse,
Marguerite,
sa fille,
Marianne, Alain et Ana,
Christian et Vivi,
Jacques et Brigitte,
sa sœur, ses frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Peskine, Marguery et Marty,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort de

Nicolas PESKINE,

le 11 août 2001, à Blois.

L'enterrement a lieu ce mardi 14 août, à 17 heures, au cimetière de Monteaux (Loir-et-Cher).

Pasnel,
41150 Monteaux.

– Danièle Marty-Peskine,
Bénédicte Flatet et Michel Druez
ont l'immense douleur d'annoncer la mort, le 11 août 2001, à Blois, de

Nicolas PESKINE,
auteur, metteur en scène
et créateur de la Compagnie du Hasard,

avec qui ils ont partagé les plus belles aventures.

– Le conseil d'administration de la Compagnie du Hasard,
L'équipe de la compagnie,
Ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort de

Nicolas PESKINE,
créateur et directeur de la compagnie,

le 11 août 2001, à Blois.

L'enterrement a lieu ce mardi 14 août, à 17 heures, au cimetière de Monteaux (Loir-et-Cher).

Compagnie du Hasard,
8, rue du Lieutenant-Godineau,
41000 Blois.

Jean PHAM VAN MY,
artiste, illustrateur-peintre,

est décédé le 28 juillet 2001, à Paris, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie d'à Dieu sera célébrée le vendredi 17 août, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame des Champs, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, en présence de
Sa famille,
Et ses amis.

– Françoise Pitt-Rivers
a la douleur de faire part du décès de son époux,

le professeur
Julian PITT-RIVERS,
capitaine des Royal Dragoons,
commandeur de l'ordre
d'Isabelle la Catholique,
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE),

survenu à Paris, le 12 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 août, à 17 heures, en l'église Saint-André de Fons (Lot).

Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

Château du Roc,
46100 Fons.
3, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Mme Salma Poirée, née Chéhab,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher

Bernard-Henri POIRÉE,

survenu à Nice (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 août 2001, à Nice.

92, boulevard de Cimiez,
06000 Nice.

– Mme Luce Borne,
Mme Sylvie Schoch de Neuforn,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Marc VERNET,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 11 août 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 13 août 2000,

Alain NOUVET,
trente-cinq ans,

disparaissait accidentellement, à Bonifacio.

Nos meilleurs souvenirs.

Messes anniversaires

- Depuis le 14 août 1987,

François AUBAY

repose dans le massif des Ecrins.

Si vous avez eu le bonheur de le connaître, sa famille vous invite à vous unir à la messe célébrée le 14 août 2001, à 18 heures, en l'église des Prés de Puy-Saint-Vincent.

Tél. : 04-92-23-36-80.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures

Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Pour votre été, abonnez-vous au *Monde*

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :
- des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
- des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;
- des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
- des grands solitaires de la prière ;
- de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Services")

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet : www.lemonde.fr ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE		FRANCE	
☐ 2 semaines	(13 nos)	96 F	(14,64 €)
☐ 3 semaines	(19 nos)	139 F	(21,19 €)
☐ 1 mois	(26 nos)	173 F	(26,37 €)
☐ 2 mois	(52 nos)	378 F	(57,63 €)
☐ 3 mois	(78 nos)	562 F	(85,68 €)
☐ 12 mois	(312 nos)	1 980 F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT
A retourner 10 jours à l'avance
101 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre mode de règlement :
☐ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
☐ Carte bancaire
N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr

TECHNOLOGIE **Les chercheurs réalisent des robots dont l'aspect s'inspire de plus en plus de celui de l'homme. Cette démarche anthropomorphique, rendue possible par les progrès techniques récents, ouvre sans doute la porte à une présence croissante de ces automates sophistiqués dans les différents domaines de la vie quotidienne. Au travail, chez le médecin ou à l'hôpital aussi bien qu'à la maison, pour réaliser des tâches ménagères, assister les personnes âgées ou distraire les enfants, des machines de plus en plus autonomes et « intelligentes » vont progressivement trouver leur place. *Le Monde* propose une exploration de cette nouvelle cohabitation en cinq chapitres.**

1 LES ROBOTS PARMI NOUS

Et l'homme créa une machine à son image

Après une éclipse liée aux difficultés techniques de réalisation, l'androïde, symbole ultime de la robotique, revient sur le devant de la scène. Les chercheurs justifient sa complexité par son aptitude à s'intégrer dans la société des hommes, qui se révèle supérieure à celle de ses cousins à roulettes

LE MONDE de la robotique tient encore du grand bazar. D'un côté, les modestes automates type pressepurée évolué, machines-outils autonomes, zinzins à tout faire genre bidon à roulettes, joujoux disant papa-maman. De l'autre, les créations mythiques de l'homme démiurge, du Golem aux répliquants de *Blade Runner* en passant par le monstre de Frankenstein, Terminator ou Robocop.

Le dérangeant androïde symbolise ce rêve ultime de la robotique. Un temps abandonné faute de techniques à la hauteur mais également de justifications fonctionnelles convaincantes, le fantasme de la machine humanoïde renaît. Pour les ingénieurs, l'apparence humaine de l'androïde constitue désormais la meilleure garantie d'intégration des robots dans la société des hommes.

Les progrès de la mécanique et de l'électronique rendent la copie d'*Homo sapiens* de moins en moins improbable. Déjà, les bras articulés sont légion dans l'industrie, et, même si les mains se résument souvent à des pinces, la technologie est éprouvée. Dans quelques années, les membres inférieurs et la marche seront eux aussi bien maîtrisés. Selon Bernard Espiau, directeur de l'unité de recherche Rhône-Alpes de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), les jambes présentent, malgré leur complexité, un avantage indéniable par rapport aux simples roues : *« Il suffit de constater les difficultés que rencontrent les personnes se déplaçant en fauteuil roulant : notre environnement quotidien est exclusivement conçu pour la bipédie. Il faut donc passer par là si nous voulons intégrer des robots dans notre environnement sans trop d'aménagements ni de risques de dégradation. »*

Pour ce qui concerne les sens, caméras, micros, capteurs tactiles ou détecteurs d'odeurs (le goût n'est pas vraiment encore nécessaire...) existent déjà. Mais ces quatre organes ne restituent pas tout ce que la technologie actuelle peut faire « ressentir ». Il est facile d'ajouter d'autres capacités : lasers pour calculer les distances, radars, capteurs d'inertie pour l'équilibre, caméras à infrarouges pour la détection de la chaleur ou la vision de nuit constituent les plus courants des organes « superhumains ».

Cependant, tempère Brian Scassellati, chercheur au laboratoire d'intelligence artificielle du Massachusetts Institute of Technology (MIT), *« ces capacités supplémentaires risquent aussi d'altérer les interactions sociales entre le robot et les hommes. S'il est basé sur ces capacités "superhumaines", le comportement du robot peut devenir inintelligible pour un observateur en chair et en os. Par exemple, les robots mobiles sont souvent équipés de caméras à infrarouges, qui les aident à détecter les personnes. Imaginez que le robot soit programmé pour dire bonjour chaque fois qu'il croise quelqu'un – c'est-à-dire, en fait, chaque fois qu'il rencontre une source de chaleur. Après l'avoir vu saluer un certain nombre d'êtres humains, un observateur sera surpris de voir le robot saluer un chien, une lampe halogène ou même quelqu'un se trouvant de l'autre côté d'une mince cloison... »*

INTELLIGENCE LIMITÉE

Cet exemple souligne que, même si l'enveloppe extérieure de l'androïde est réalisable, il manque encore au robot le plus important : l'intelligence. La valeur des informations sensorielles, si riches soient-elles, est déterminée par le cerveau qui les analyse. *« Les études théoriques des processus fondamentaux, devant permettre à un robot évolué de comprendre son environnement, de contrôler ses actions et de s'adapter aux incertitudes, se heurtent à l'immense complexité des problèmes »,* explique Bernard Espiau dans l'article qu'il a consacré à la robotique dans l'édition 2001 de *La Science au présent* (éd. Encyclopaedia Universalis).

Force est de constater que, pour l'heure, les cerveaux artificiels présentent un niveau d'intelligence limité. L'approche logique, qui envisage toutes les situations possibles et invente les réponses *ad hoc*, atteint rapidement ses limites, même si elle a permis à l'ordinateur Deep Blue de battre le champion du monde d'échecs Garry Kasparov en 1997. Une approche alternative, prônée dès les années 1980 par le directeur du laboratoire d'intelligence artificielle du MIT, Rodney Brooks, consiste à donner à la machine la capacité d'apprendre, et, comme le font les parents pour leur enfant, à lui faire suivre un véritable parcours initiatique. C'est en se heurtant à ses erreurs que le robot construit son expérience, teste ses réactions et ses décisions.

PHILIPPE GAUCKLER

L'expérience Microbes actuellement en cours au laboratoire d'informatique de l'université Paris-VI (LIP6) va dans cette voie. Six robots rouges à roulettes dotés de capteurs variés déambulent deux fois par semaine dans les couloirs, avec pour seul but de se promener le plus possible et de survivre à la jungle des bureaux, en revenant tout seuls à des bornes électriques pour recharger leurs batteries. *« En plus de construire une base pouvant servir à de nombreuses expérimentations, notre objectif est d'arriver à leur faire prendre la bonne décision quel que soit leur but,* explique Alexis Drogoul, maître de conférences à Paris-VI et responsable du projet. *Par exemple, savoir jusqu'où le robot peut aller en étant sûr qu'il aura le temps de revenir. C'est simple quand l'environnement ne change pas, mais, lorsqu'il est dynamique en raison de la présence des humains, c'est tout à fait différent. Il est ainsi arrivé qu'un robot entre dans une pièce et que quelqu'un ferme la porte... »* N'ayant pas de bras, le robot prisonnier est a priori condamné à mort. Quoique... Doté d'un émetteur radio, la boîte à roulettes envoie, par courrier électronique, un SOS aux humains pour les avertir de sa situation critique en précisant sa position, faisant ainsi d'eux les instruments de sa propre survie...

Les marcheurs de Honda

Depuis une quinzaine d'années, le constructeur automobile japonais Honda a dépensé plusieurs centaines de millions de francs pour développer des robots-marcheurs. Il a présenté son premier androïde opérationnel, baptisé P2, en décembre 1996. Au-delà de la marche, cette machine montait et descendait des escaliers. Ressemblant à un astronaute en scaphandre, P2 portait ses batteries sur son dos et pesait plus de 200 kg pour 1,80 m. Les prototypes suivants se sont allégés. Ainsi, P3, présenté en 1997, ne pesait plus que 130 kg pour 1,60 m. Quant au petit dernier, Asimo, sorti en 2000, il ne pèse plus que 43 kg pour 1,20 m.

Au début de l'expérience, les robots ont construit eux-mêmes la carte de leur environnement. Lorsque ce dernier est modifié, ils peuvent s'envoyer des messages pour signaler les changements. Cette forme de « télépathie » peut aller très loin. Alexis Drogoul envisage la situation où *« deux robots identiques se rencontrent dans un couloir trop étroit pour qu'ils puissent se croiser. La solution consisterait à ce que l'un des deux recule pour laisser le passage à l'autre. Mais, grâce à leurs facultés de communication, il est tout à fait envisageable que les robots décident d'échanger leur cerveau... Ainsi, chacun, ayant emprunté le corps de l'autre, peut poursuivre sa route alors que leurs "corps" repartent en sens opposé ! »* Les robots pourront ainsi raisonner différemment des hommes. Cela leur fournira de nouveaux moyens pour résoudre leurs problèmes. Reste à savoir si nous les comprendrons et comment ils nous comprendront.

P. B.

TROIS QUESTIONS À...

RODNEY BROOKS

1 Vous dirigez le laboratoire d'intelligence artificielle au Massachusetts Institute of Technology (MIT), où vous avez créé un groupe de recherche consacré aux robots humanoïdes. A quoi sert de fabriquer des androïdes ? N'est-ce pas une manière de réaliser un vieux rêve de l'humanité ?

C'est effectivement un vieux rêve de l'humanité, et c'est en partie pourquoi nous travaillons sur le sujet. Mais nous ne sommes pas intéressés par un robot à la Disney qui ne ferait que ressembler à un humain. Nous essayons de comprendre les mécanismes sous-jacents qui nous rendent humains et de les reproduire. Nous travaillons beaucoup avec des spécialistes de la cognition et des neurosciences. Nous utilisons de nombreuses techniques d'apprentissage différentes, mais nous tentons de les faire correspondre à ce que nous savons se passer dans le cerveau humain.

2 Existe-t-il une preuve que l'anthropomorphisme soit la meilleure solution pour résoudre les problèmes de l'interaction homme-machine ?

Pas du tout, et c'est pour cela que dans ma société de robotique nous ne construisons pas de robot humanoïde, à l'exception d'un jouet. Au MIT, en revanche, les recherches s'intéressent aux cas extrêmes, et les robots humanoïdes en font partie. Nous avons noté que les gens semblent interagir de manière naturelle avec les robots ayant forme humaine, comme s'il s'agissait d'humains. Nous avons un projet commun avec Nippon Telephone and Telegraph au Japon : nous fournissons des robots humanoïdes et NTT tente de mesurer quantitativement les différences dans les réactions des usagers selon qu'ils ont affaire aux androïdes ou à un personnage de synthèse sur un écran.

3 Au MIT, vous avez développé deux androïdes « sociaux », Cog et Kismet. Où en sont-ils ?

Cog commence à comprendre les intentions et les désirs des gens en observant ce qu'ils regardent et vers où se dirigent leurs mains. Notre but est de lui faire atteindre le niveau d'un enfant de quatre ans, qui comprend ce que les autres personnes savent d'une situation en fonction du moment où elles sont entrées en scène. Par exemple, quelqu'un qui entre dans une pièce ignore quel objet l'enfant vient de mettre dans une boîte une minute auparavant, tandis qu'une personne qui assistait à la scène le saura. Quant à Kismet, il interagit avec les gens de manière sociale en modifiant l'expression de son visage, mais sans parler. Nous travaillons pour qu'il acquière le langage comme un enfant le ferait.

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

EXTRAIT

« Dégage ma jambe gauche, le problème est près du servomoteur pelvien »

LA COURSIVE où se trouvaient D2-R2 et Z-6PO fut elle-même secouée par une explosion proche. Le souffle les fit rebondir contre les parois de l'étroit couloir, comme les bielles d'un antique moteur.

A les regarder tous les deux, on aurait pu supposer que 6PO, le robot androïde, le plus grand, était le maître et que D2, trapu et tripode, était son inférieur. 6PO aurait ri de cette idée car, en réalité, ils étaient égaux en tout sauf en loquacité. A cet égard, 6PO était nettement – et nécessairement – supérieur. *(...)*

6PO tourna sa tête vaguement humaine. Ses oreilles métalliques écoutèrent attentivement. Il aurait pu entendre sans changer de position. Ses audiosenseurs étaient omnidirectionnels, mais le mince droïde avait été programmé pour se mêler parfaitement aux humains. Il pouvait même imiter leurs mimiques. *(...)*

Un rayon frappa le sol tout près des pieds du droïde au moment où un autre coup touchait la paroi exactement derrière lui, libérant des centaines de circuits grouillant d'étincelles et des enchevêtrements de tuyaux. Le souffle combiné de la double explosion jeta 6PO dans les câbles emmêlés, le transformant tout à coup en un appareil tordu et convulsé, traversé par des dizaines de courants électriques.

Des sensations étranges lui coururent jusqu'aux extrémités. Elles ne lui causèrent aucune douleur, seulement une confusion. *(...)*

– Au secours !, hurla 6PO, soudain effrayé par le message d'un senseur interne. Je crois que quelque chose est en train de fondre. Dégage ma jambe gauche – le problème est près du servomoteur pelvien.

Comme à l'accoutumée, son ton passa soudain de l'imploration au commandement.

– Tout ceci est de ta faute !, cria-t-il avec colère. J'aurais mieux fait de ne pas faire confiance à un auxiliaire en vadrouille, espèce de demi-portion thermocapsulaire !

★ *Star Wars, la Guerre des étoiles*, de George Lucas, 1976. Ed. Fleuve noir, 288 p., 32 F (4,88 €).

Le secret du Turc, l'automate joueur d'échecs du baron Van Kempelen

ANCÊTRES des robots, les automates font fureur dans les salons du XVIIIe siècle. En France, les œuvres de Jacques de Vaucanson – qui inventera aussi le premier métier à tisser automatique – attirent et divertissent les foules : son flûtiste et son joueur de tambourin exécutent plusieurs airs différents tandis que son canard bat des ailes, mange et... défèque, semblant reproduire le cycle de la digestion.

C'est dans cette joyeuse fascination pour ces répliques mécaniques du vivant que *« paraît en 1770 à Paris, dans la* Correspondance littéraire *de Grimm, une annonce se faisant l'écho d'un certain Louis Dutens, qui relate son expérience d'une partie d'échecs jouée contre un automate à Presbourg »*, raconte Maxcellend Coulon, auteur d'une thèse d'histoire sur le jeu d'échecs et la société en France au XVIIIe siècle.

Inventé en 1769 par le baron Van Kempelen, conseiller aulique de Marie-Thérèse d'Autriche et directeur général des salines de Hongrie, cet androïde grandeur nature représente un Turc à turban et caftan, assis sur une chaise fixée à une commode de 1,15 mètre de long sur 80 cm de profondeur et 80 cm de haut, meuble sur lequel est disposé l'échiquier.

Cet étrange Oriental est accoudé du bras droit et tient dans la main gauche une longue pipe qu'il quitte pour jouer. Avant chaque séance, Van Kempelen fait inspecter l'automate, ouvre successivement les portes de la commode et passe une bougie à l'intérieur, où s'entassent les rouages, ce afin de montrer que personne ne s'y dissimule. De la même façon, il soulève impudiquement le caftan du Turc, qui ne cache que la mécanique destinée à mouvoir le bras. *« Le Turc joue toujours avec les Blancs,* précise Maxcellend Coulon. *Pendant la partie, son visage bouge. Lorsqu'il donne échec au roi, il incline trois fois la tête. Lorsqu'il veut signaler échec à la dame, ce qui se faisait à l'époque, il incline deux fois la tête. Lorsque son adversaire effectue un coup interdit, il hoche la tête, remet la pièce à sa place initiale et, pour sanctionner l'erreur, rejoue immédiatement ! De temps en temps, Van Kempelen remonte le mécanisme comme on remonte une pendule. Quand la partie est achevée, l'automate donne quelques prestations supplémentaires comme le problème du cavalier, problème mathématique en partie résolu par le mathématicien suisse Euler, qui consiste à faire parcourir tout l'échiquier à un cavalier sans qu'il passe deux fois par la même case. »*

LA DÉFENSE SICILIENNE

Cette « prouesse », difficile à effectuer par un humain sans un certain bagage technique, rappelle les exploits réalisés par les autres automates et conforte sans doute l'idée que seule une mécanique actionne le joueur au turban. Celui-ci communique aussi avec les spectateurs grâce à une petite boîte contenant les lettres de l'alphabet.

Il faut attendre 1783 pour enfin voir le Turc à Paris. Il y rencontre notamment Bernard, un des meilleurs joueurs du célèbre Café de la Régence, disciple de Philidor et auteur d'un traité des ouvertures. L'homme bat assez facilement la machine grâce à la défense sicilienne, inusitée à l'époque. Cette défaite ne nuit pas au succès du Turc, et Versailles demande à Van Kempelen de lui amener sa création. Ce dernier impressionne d'autant plus les spectateurs qu'à la différence des autres automatess, qui reproduisent toujours un numéro identique, il joue à chaque fois une partie différente. *« Ce qui intriguait les gens*, ajoute Maxcellend Coulon, *c'est qu'ils se rendaient compte qu'une intelligence se cachait derrière. Il a même suscité des réactions de crainte, car on rapporte qu'en le voyant une femme s'est signée, croyant voir le diable, et s'est recroquevillée dans une encoignure. »* L'Académie des sciences, quant à elle, se déplacera pour examiner le troublant personnage, mais sans parvenir à percer son secret.

Car secret, évidemment, il y avait. L'existence d'un joueur de petite taille (enfant, nain ou même... singe savant !) avait été plusieurs fois évoquée, mais il fallut attendre plusieurs décennies et l'ingéniosité d'Edgar Poe, qui le vit faire plusieurs démonstrations aux Etats-Unis, pour que la supercherie soit enfin révélée. Le cerveau du Turc n'était pas artificiel mais bien humain. Un joueur était enfermé dans la commode avant le début de la partie et, grâce à un astucieux jeu de miroirs, avait une vision globale de l'échiquier. Un système de leviers lui permettait de déplacer le bras de la machine, préfigurant les bras articulés manipulés à distance.

Le Turc termina sa carrière en 1854, victime d'un incendie au Musée chinois de Philadelphie... ville où, près d'un siècle et demi plus tard, devait se disputer le premier match entre Garry Kasparov et Deep Blue, le superordinateur d'IBM.

P. B.

PROCHAIN ARTICLE :
Les robots travailleurs

Les nanotubes de carbone, nouvel or noir pour l'automobile

Des fibres creuses, 50 000 fois plus fines qu'un cheveu, pourraient servir à stocker l'hydrogène nécessaire au fonctionnement des piles à combustible et fournir ainsi un carburant propre

Le développement de la pile à combustible dans l'automobile dépend largement des techniques de stockage de l'hydrogène. Le recours aux nanotubes de carbone fait partie des voies prometteuses. Néanmoins, les résultats obtenus en laboratoire se révèlent très difficilement vérifiables et comparables. En effet, chaque équipe utilise des matériaux de base et des procédés propres. L'objectif est fixé à un taux de 7 % d'hydrogène stocké dans le carbone des nanotubes. Les laboratoires atteignent 3 % à basse température et 1 % à température ambiante. Seul un scientifique américain, Michael Heben, déclare régulièrement avoir touché au but. Mais la communauté des chercheurs demeure largement sceptique. Pour autant, les importantes sommes investies dans la recherche devraient permettre de valider ou d'éliminer cette piste dans la course au remplacement du pétrole.

LA SUIE remplacera-t-elle l'essence ? Les recherches sur les nanotubes de carbone pourraient conduire à ce paradoxe où l'un des polluants que l'on veut éliminer se transforme en carburant. L'enjeu des recherches dans ce domaine n'est autre que la découverte d'un nouvel or noir. Au pétrole, ils substituent ces fibres creuses 50 000 fois plus fines qu'un cheveu, qui pourraient servir à stocker l'hydrogène dans les réservoirs des voitures, écartant ainsi les dangers d'explosion inhérents à ce gaz et lever l'un des obstacles majeurs au développement des piles à combustible embarquées.

« De quoi entraîner des retombées économiques colossales dans le domaine de l'automobile », précise Patrick Bernier, directeur de recherche au CNRS et précurseur en Europe dans le domaine des nanotubes. Les industriels de l'automobile ne le contrediront pas : Toyota, Honda, DaimlerChrysler, Opel, BMW, Ford, General Motors, Mercedes, etc. Tous investissent dans cet axe de recherche mais restent très discrets. *« Nous accordons beaucoup d'importance à cette technique de stockage »*, confie Toshio Yokoyama, vice-président de Honda R & D Americas.

Un bémol, cependant. Ces tubes disposent d'une faible capacité de stockage. *« Pour qu'il soit économiquement viable, le taux d'hydrogène dans le nanotube doit atteindre 7 % »*, explique Patrick Bernier. Ce pourcentage, défini par le département de l'énergie américain (DoE), correspond à un réservoir standard de voiture pesant 50 kg. Aussi, depuis 1997, la course au pourcentage fait rage. Un taux mal maîtrisé, difficile à atteindre, résultat de travaux souvent confidentiels.

A titre d'exemple, une équipe de Singapour atteint 4,2 % à très basse température, celle de Patrick Bernier 1,5 %, excellent résultat selon les spécialistes, car obtenu à température ambiante – et c'est important pour une voiture. Au total, une douzaine d'équipes dans le monde se penchent sur le sujet. D'après Mikako Le Lay, chercheur chez Toyota Motor Europe, *« les taux moyens avoisinent aujourd'hui 1 % à température ambiante et 3 % à très basse température »*.

D'ÉNORMES ENJEUX

Mais les résultats sont difficilement comparables et vérifiables d'une équipe à l'autre, chacune ayant ses propres méthodes. Ingrid Stepanek, membre de l'équipe de Patrick Bernier, constate qu'*« il devient difficile de faire la part des choses entre toutes les publications. Chacun donne sa version, techniquement invérifiable par les autres »*.

Derrière ces équipes, des industriels, d'énormes enjeux économiques, et des controverses. Un chercheur du DoE, Michael Heben, soutenu dans ses recherches par Honda, le sait bien. Voilà quatre ans qu'il annonce régulièrement l'obtention du fameux taux de 7 %, et aucun laboratoire ne réussit à reproduire son résultat. Peu à peu s'installe le doute dans la communauté scientifique. En décembre, lors d'une conférence à Boston organisée par la Material Research Society (MRS), Michael Hirscher, du Max Planck Institut de Stuttgart, qui travaille pour Daimler Chrysler, dénonça publiquement ce résultat, qu'il impute à la présence de titane dans les échantillons de l'Américain.

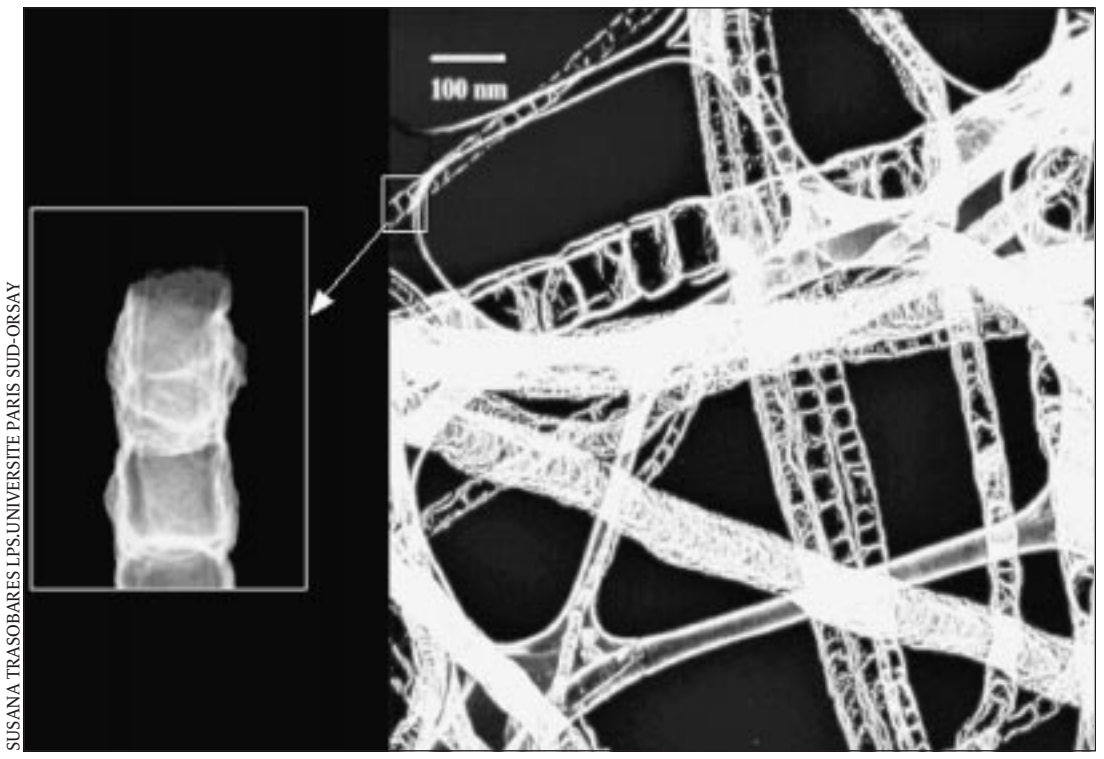

SUSANA TRASOBARES LPS.UNIVERSITE PARIS SUD-ORSAY

Vue au microscope électronique de nanotubes de carbone dont les parois contiennent une faible quantité d'azote. Les nanotubes observés sont de tailles et de morphologies variables...

Son contrat – *« plusieurs centaines de milliers de dollars par an »* – condamne Michael Heben au silence. *« Nous avons*, dit-il, *cinq brevets en cours, et le processus peut prendre plusieurs années. »* Il est conscient de la controverse actuelle. *« Les matériaux sur lesquels nous travaillons sont différents, tout comme les nanotubes, la pureté, la densité de défauts ainsi que les propriétés. Ce n'est pas si simple ! »* Interrogé sur ses résultats prometteurs, Michael Heben reste sibyllin, affirmant que son équipe a *« un très bon matériau de base et un procédé de purification très efficace »*. Alors à quand les voitures propulsées par de l'hydrogène stocké dans des nanotubes ? *« Pas avant cinq à dix ans. »* Là-dessus, tout le monde est d'accord. *« Ces matériaux sont encore très coûteux. Il faut développer des méthodes de production pour les fabriquer en grandes quantités. Aujourd'hui, il n'y a pas d'usines »*, analyse Michael Heben.

Pour obtenir un carburant de pile à combustible, il faut placer la poudre des nanotubes dans une enceinte étanche et exempte de toute impureté (humidité, air...). L'enceinte est mise brièvement en communication avec une bouteille d'hydrogène sous pression. Les nanotubes captent l'hydrogène, dont la quantité est mesurée par pesage en prenant garde à éviter la moindre trace d'eau. Une fois créées, les liaisons sont quasiment irréversibles car l'hydrogène sous forme gazeuse a une grande propension à se fixer sur les surfaces de carbone. Un simple chauffage suffit ensuite pour que le carbone relâche l'hydrogène, qui se recombinera avec l'oxygène à l'intérieur de la pile à combustible. Si les recherches actuelles aboutissent, il faudra produire des millions de tonnes de nanotubes. Patrick Bernier compte sur le prochain congrès de la MRS, qu'il présidera en décembre 2001, pour faire le point sur les différents résultats des laboratoires.

Sylvie Lasserre

Une extrême variété

Longs comme des algues, enchevêtrés comme des cheveux. Vus au microscope, les nanotubes ne manquent pas de beauté. Les laboratoires en produisent de quelques grammes à quelques kilogrammes par jour, selon les méthodes employées.

Comment fabrique-t-on ces tubes à peine dix fois plus gros qu'un atome ? ***« Une méthode consiste à prendre une enceinte à vide, deux barreaux de carbone l'un en face de l'autre, à mettre un gaz dans l'enceinte puis à déclencher une décharge électrique. On obtient une suie que l'on récupère en grattant. Les nanotubes se trouvent dans cette poudre noire »*****, résume Christian Colliex, directeur du laboratoire Aimé Cotton de l'université d'Orsay. Nous sommes encore loin d'un processus industriel reproductible et éprouvé. En effet, il n'y a pas deux laboratoires à produire le même type de nanotubes. De plus, il reste un tiers de résidus dans les échantillons obtenus, qu'il faut purifier, et le procédé de purification varie d'un laboratoire à l'autre.**

Vendredi 17 août

avec Le Monde daté samedi 18 août

JORGE SEMPRUN

LES SANDALES

GALLIMARD - Le Monde

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

DÉPÊCHES

■ **INFORMATIQUE : le FBI a arrêté à Los Angeles, jeudi 9 août, quatre pirates informatiques présumés, d'origine taïwanaise,** en possession de copies de logiciels de Microsoft représentant une valeur marchande d'une dizaine de millions de dollars. Microsoft, qui collaborait avec la police depuis plus d'un an sur cette affaire, a indiqué que les pirates n'étaient pas parvenus à copier les hologrammes qui servent à protéger les CD d'installation de ses logiciels contre la contrefaçon. L'hologramme, qui sur l'original est directement imprimé sur la galette de plastique, était remplacé par un autocollant *« susceptible de tromper un œil non averti »*, selon Richard LaMagna, responsable de la lutte antipiratage de Microsoft Corp, qui précise que ces deux dernières années, un total de 6,6 millions de copies illégales avaient été saisies, représentant une valeur de 2 milliards de dollars (2,2 milliards d'euros).

■ **PALÉONTOLOGIE : un site naturel abritant de nombreux squelettes d'animaux préhistoriques de diverses espèces,** vieux de 30 000 ans à 50 000 ans a été découvert récemment par hasard dans le Périgord. Des ossements de mammouths, rhinocéros laineux, mégacéros, chevaux, rennes, loups, bisons, cerfs, ours et lions de caverne ont déjà été identifiés dans ce véritable piège à faune dont l'emplacement exact est tenu secret pour éviter des pillages. Des fouilles sont prévues en septembre qui devraient notamment permettre de dater précisément le site. – *(AFP.)*

■ **SISMOLOGIE : un tremblement de terre artificiel sera provoqué le 7 septembre à 11 heures précises (10 heures GMT)** par les élèves de 3 500 écoles britanniques réparties dans toute l'Angleterre. L'idée, qui peut faire sourire, permettra à ces collégiens d'entrer dans le livre des records à la rubrique « Plus grand saut simultané de l'Histoire ». Au même moment, les élèves établiront la première performance d'une série qui pourrait être longue car les responsables du Guinness Book espèrent voir plusieurs pays se lancer dans cette course au record. Pour l'homologuer, les sismologues du British Geological Survey mesureront la magnitude de l'onde sismique ainsi provoquée sur l'échelle de Richter à Edimbourg. – *(AFP.)*

Un rapport appelle à la mobilisation pour développer en France la pile à combustible

***« IL NOUS APPARAÎT** nécessaire d'essayer de combler de toute urgence le retard pris par nos équipes scientifiques et nos industriels sur les Etats-Unis, le Canada et le Japon. »* C'est ce que concluent les députés Robert Galley (RPR, Aube) et Claude Gatignol (DL, Manche), aux termes d'un rapport sur « Les perspectives offertes par la technologie de la pile à combustible », récemment adopté par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

« Au moment où une nouvelle filière technologique de production d'énergie semble émerger, il semble indispensable que notre pays et l'Europe développent une action soutenue dans ce domaine. Cela nous paraît à bien des égards devoir être stratégique, notamment pour l'avenir des transports à moyen terme », écrivent les rapporteurs. Soulignant que *« l'épuisement inéluctable des combustibles fossiles »* plaide en faveur de cette nouvelle filière énergétique, ils estiment en outre que le souci croissant de la qualité de l'environnement *« donne à cette technologie, malgré ses difficultés, un certain avenir »*.

Les parlementaires se placent dans une perspective à long terme : *« Les sources classiques d'énergie ont encore de beaux jours devant elles,* conviennent-ils. En effet, *« les piles à combustible, quel que soit leur type, restent encore en très grande partie des quasi-appareils de laboratoire »*. D'une part, *« beaucoup de problèmes techniques très importants restent à résoudre, aussi bien au niveau du cœur de pile que des auxiliaires »*. Ainsi, pour les piles embarquées, la question de la production ou du stockage d'hydrogène à bord d'un véhicule n'a-t-elle *« pas encore trouvé de solution évidente »*. D'autre part, *« le prix de revient actuel est un autre handicap fondamental »*, la diminution de ce coût imposant des *« sauts technologiques »*.

Compte tenu de ces obstacles, les rapporteurs prévoient que *« seules quelques niches pourront être progressivement occupées par les piles à combustible »*. Selon eux, les micropiles, destinées à l'alimentation des appareils électronique portables (téléphones, ordinateurs...) devraient être les premières à s'imposer sur le marché, d'ici *« 5 à 10 ans »*. En revanche, *« on ne peut envisager à l'heure actuelle la commercialisation en grandes séries d'une pile embarquée, malgré les annonces faites ici ou là »*.

UNE ATTITUDE VOLONTARISTE

L'Office parlementaire n'en préconise pas moins une attitude volontariste, afin de *« précéder un mouvement inéluctable plutôt que d'être contraints de nous adapter avec retard quand les produits des concurrents américains et japonais seront devenus des standards obligatoires »*. A cet égard, regrette-t-il, *« la France ne donne pas l'impression d'avoir une stratégie affirmée »*. Ce jugement peut sembler surprenant, puisqu'un réseau de recherche technologique sur la pile à combustible, fédérant les principaux acteurs scientifiques et industriels français, a été mis en place, voilà deux ans, par Claude Allègre. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), de son côté, intensifie très fortement ses efforts de recherche dans ce domaine (*Le Monde* du 16 juin).

Mais, tout en estimant que le réseau national peut constituer une *« base de développement »*, les rapporteurs préconisent de *« concentrer les financements sur quelques programmes cruciaux »*, en dégageant *« un ou deux chefs de file qui pourraient exercer une action vigoureuse de coordination »*. A cet effet, ils suggèrent le lancement d'un *« programme mobilisateur sur la pile à combustible »*, dont les fers de lance seraient le CEA et Air Liquide.

Même inquiétude au niveau européen. En 2000, la Commission, les pays membres de l'Union et les entreprises européennes ont investi environ 100 millions d'euros dans la recherche sur la pile à combustible, à comparer aux 300 millions de dollars engagés durant la même période outre-Atlantique.

Pierre Le Hir

HISTOIRE DE PLATS. 4

La gratinée lyonnaise

La « Georges » entretient la tradition de cette soupe à l'oignon qui faisait l'ordinaire des ouvriers des soieries, et qu'on exporte maintenant jusqu'en Amérique

DESSINS HERVÉ TULLET

LYON
de notre envoyé spécial

Les descendants d'Alphonse de Lamartine n'ont qu'à bien se tenir ! L'actuel propriétaire de la brasserie Georges, à Lyon, conserve religieusement les anciens livres de comptes de l'établissement, et celui de 1857 indique clairement que le poète n'a pas réglé la « feuillette » (l'équivalent d'une palette) de bière qu'il a commandée cette saison-là pour se la faire expédier dans sa maison de Mâcon. L'année même où paraissait l'un de ses plus fameux poèmes élégiaques, *La Vigne et la Maison,* le grand homme buvait donc de la bière, et ne la payait pas.

La vieille ville de Lyon a été classée par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité ; quant à la « Georges », comme l'appellent affectueusement les Lyonnais, si elle n'est pas encore classée monument historique, cette brasserie est sans doute l'un des plus anciens témoignages du patrimoine culinaire en Europe. La maison date de 1836. C'est sur les anciens marécages du quartier Perrache, asséchés et remblayés notamment avec les graviers de Condrieu (on en a toutefois laissé suffisamment là-bas pour continuer à produire un excellent vin blanc), que l'Alsacien Georges Hoffherr fonde sa brasserie. Une de plus, devrait-on dire, car à l'époque la qualité de l'eau y est si réputée que la capitale des Gaules est aussi celle de la bière. Lyon ne compte en effet pas moins de vingt-six brasseurs, dont une bonne pelletée d'Alsaciens : les Groskopf, les Kock, les Pfeiffer. L'idée brillante de Georges Hoffherr est d'adjoindre à son usine une monumentale brasserie en façade. Ce « showroom », placé de façon stratégique à l'étape des diligences sur l'axe Paris-LyonMarseille (aujourd'hui l'autoroute A6, qui traverse la ville de part en part), doit frapper les imaginations. Imaginez une salle de presque 700 m², un plafond qui culmine à plus de 6,30 m, des boiseries, des miroirs, des lustres.

Fermez les yeux et rouvrez-les : vous êtes à nouveau à la brasserie Georges. L'une des magies de l'endroit, c'est précisément qu'il ait si peu changé depuis ses débuts. La façade ressemble à s'y méprendre à celle que l'on retrouve sur les plus anciennes photos du quartier, et à l'intérieur l'espace est toujours digne d'un hangar d'aviation. Seul le décor a un peu bougé, il n'a « que » 75 ans. C'est en effet au milieu des années 1920 que les chaises en paille d'origine sont remplacées par une myriade de banquettes rouges en moleskine, et que de grandes fresques Art déco ainsi que des bas-reliefs en plâtre du même esprit recouvrent murs et plafond. Aujourd'hui, nappes blanches et garçons en longs tabliers noirs complètent ce décor à la fois fastueux et désuet. La brasserie, qui fut pendant plus d'un siècle le lieu de rendez-vous du tout-Lyon, le passage obligé des repas de communion, de mariage ou d'enterrement, a un peu perdu de sa superbe aux yeux des habitants de la ville. Ils la délaissent souvent pour un de ces bouchons new-look, à la cuisine pointue, à l'ambiance ou au décor plus sophistiqué, plus « dans le coup ». Et ils ont tort.

Car la Georges est un véritable musée vivant de la cuisine. Le patron, Didier Rinck, s'est amusé à piocher dans sa collection des menus anciens de la brasserie, pour pouvoir millésimer sa carte actuelle. On ne mange plus un plat, on croque dans l'histoire. Prendrez-vous la véritable andouillette « carte 1914 » ou les six escargots de Bourgogne en coquille extra-gros de la même année ? La raie au beurre noisette ou l'omelette norvégienne, estampillées « carte 1925 » ? Le steak tartare, qui a fait son apparition à la « carte 1953 », ou les quenelles de brochet maison, « carte 1958 » ?

Bien sûr, la maison tient aussi sa réputation de sa défense et illustration de la cuisine lyonnaise. Saucisson chaud à la mâconnaise, salade lyonnaise, cervelle de canut ou saint-marcellin affiné sont au programme du « menu lyonnais des gones ». Un festin à 129 F (19,66 €).

UN PLAT MODESTE

Et puis il y a l'incontournable. Celle que l'on ne sert ici que le soir, et que l'on retrouve inscrite au menu comme *« la célèbre gratinée au madère, carte 1949 »*. D'où vient ce plat ? Bien évidemment, il est plus ancien que son inscription au menu de la brasserie Georges. A son origine, il n'aurait sans doute pas déparé le rata servi dans les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, à quelques mètres d'ici. A défaut d'être l'ordinaire du prisonnier, cette soupe à l'oignon était en effet *« un plat bien modeste »*, raconte Pierre Grison, écrivain spécialiste de la gastronomie régionale. *« L'ouvrier des soieries, celui qui trimait dans les ateliers à soupente de la Croix-Rousse, ne devait même pas pouvoir s'offrir le luxe d'un morceau de fromage pour gratiner sa soupe,* ajoute-t-il. *Quelques oignons rissolés, un peu d'eau et quelques tranches de pain : voilà qui calait et c'était l'essentiel. »* Plat de ménage, plat de paysan et d'ouvrier, ce n'est que plus tard, au cours du XIXe siècle, que la gratinée lyonnaise fit son apparition à la carte de certains restaurants. Le plat populaire des débuts s'était alors considérablement embourgeoisé. Du fromage, bien sûr, mais surtout, dans la recette désormais classique, du porto et des jaunes d'œuf : une mixture plus digne d'Escoffier que du pékin moyen. Ce qui n'a pas bougé, et qui du reste est sans doute l'une des pierres angulaires de la cuisine lyonnaise, c'est l'usage immodéré de ce condiment humble et parfumé : l'oignon. Légume cultivé en abondance dans les zones maraîchères de Rillieux-la-Pape, Roanne ou Tournon, ce bulbe semble s'immiscer dans chaque plat né entre Rhône et Saône, pour y apporter sa douceur sucrée.

UNE NUIT POUR LES CARAMÉLISER

Outre la gratinée, on le retrouve dans le gratin de pommes boulangères ou celui de gras-double, dans la salade lyonnaise ou dans ces exquis œufs à la tripe, dont le nom est une énigme car ils ne contiennent pas plus de tripes qu'il n'y a de beurre en broche ; ce sont en réalité des œufs durs mélangés avec des oignons rissolés et de la béchamel. *« Cette cuisine de l'oignon et du vinaigre est sans nul doute le plus joli point commun que nous ayons avec la cuisine vénitienne »*, raconte le chef étoilé du restaurant lyonnais La Tour rose, Philippe Chavent. Avant de devenir une star locale des fourneaux, celui-ci a justement fait son apprentissage à la Georges sous la férule de Louis Perrier, un grand nom de la gastronomie. Il se souvient d'avoir beaucoup pleuré en épluchant et découpant ces fameux oignons pour la gratinée. *« A la brasserie, nous avions à l'époque en cuisine des fours à charbon qui ne s'arrêtaient jamais. C'est là que nous mettions le soir, à la fin du service, d'immenses plaques d'oignons à caraméliser lentement toute la nuit, à feu minuscule. Nous les récupérions chaque matin pour préparer les soupes du jour. »* Aujourd'hui, la brasserie Georges fonctionne au gaz, et pour la corvée de pluches et de coupe ce sont toujours les mêmes commis, réputés pour leur tour de main, Olivier et Nicolas (respectivement dix et vingt ans de maison), qui s'en occupent. Les oignons sont colorés par leur soin dans une immense sauteuse et l'opération ne dure plus une nuit entière, mais trois quarts d'heure. En salle, en revanche, le cérémonial n'a pas bougé d'un iota : la soupe est toujours servie brûlante dans un haut bol blanc. On vient devant le client mélanger dans un petit pot un jaune d'œuf et un doigt de madère, puis le serveur soulève délicatement la croûte gratinée du bout de sa cuillère et glisse dans le potage déjà odorant ce cocktail de dernière minute.

Paul Bocuse, que Courtine surnommait joliment *« le primat des gueules »*, a donné dans maints ouvrages la recette de la gratinée lyonnaise, mais ce qui aujourd'hui amuse sans doute encore plus le maître de Collonges, c'est que ce plat soit un des plus courus chez son fils Jérôme, lequel tient aussi un restaurant. Mais à Orlando, Etats-Unis d'Amérique.

Guillaume Crouzet

★ Brasserie Georges, 30, cours de Verdun, 69002 Lyon, tél. : 04-72-56-54-54. Prix : 54 F, 8,23 € la gratinée lyonnaise.

PROCHAIN ARTICLE :
Le tajine

RECETTE

INGRÉDIENTS
pour six personnes
500 g d'oignons blancs ;
50 g de farine ;
3,5 litres de fond de volaille (à base de déshydraté si vous n'avez pas le temps) ;
20 cl de vin blanc ;
10 cl de madère ;
10 cl de porto ;
300 g de gruyère râpé ;
1 baguette découpée en rondelles ;
100 g de beurre, sel et poivre.
Au dernier moment 6 jaunes d'œufs et 20 cl de madère.

Dans une cocotte à fond épais faites fondre doucement le beurre. Ajoutez vos oignons finement émincés.
Faites brunir à feu doux pendant un quart d'heure en remuant régulièrement pour que les oignons soient colorés sur toutes les faces. Incorporez la farine en pluie, mélanger quelques minutes avec une spatule en bois.
Ajoutez le vin blanc, le madère et le porto. Montez le feu. Laissez bouillir quelques instants en veillant à bien décoller le fond de la cocotte.
Ajoutez le fond de volaille. Poivre et sel à votre convenance. Laissez mijoter 45 mn à feu doux.
Passez rapidement les rondelles de baguette sous le gril du four pour obtenir des croûtons.
Versez la soupe dans six bols individuels. Disposez sur chacun cinq à six croûtons. Parsemez de gruyère. Passez les bols sous le gril du four pour gratiner.
Servir à part, à chaque convive, un verre contenant un mélange battu à la fourchette avec 1 jaune d'œuf et 3 cl de madère. Chacun incorporera cette préparation à son bol juste avant de déguster le plat.

Que boire avec ?

Traditionnellement, avant de servir la gratinée lyonnaise, on incorpore dans la soupière un verre de porto ou de madère dans lequel on a battu un jaune d'œuf. Ces vins denses, habituellement servis à l'apéritif, peuvent aussi accompagner ce plat. Choisissez par exemple un porto blanc demi-sec. La bonne intensité pour s'allier avec ce potage. Ni trop sucré ni trop amer, le demi-sec blanc de la Quinta das Heredias présente une couleur plus ambrée que les habituels portos blancs. Car il a passé non seulement deux ans en cuve, mais six ans en foudre, ce qui développe, bien sûr, sa complexité aromatique. Souple en bouche mais évidemment assez gras, cet assemblage de cinq cépages blancs de la vallée du Douro libère des notes de fruits secs, notamment raisins et abricots.

★ Porto blanc demi-sec, Quinta das Heredias 150 F, 22,86 €. Points de vente au 03-26-58-42-60.

D'autres adresses

A LYON

● **Brasserie le Nord,**
18, rue Neuve ;
tél. : 04-72-10-69-69.
Ne la cherchez pas en ce moment à la carte, la gratinée lyonnaise est ici un produit migrateur. C'est entre octobre et février que vous la trouverez au menu de cette brasserie début de siècle, reprise depuis 1994 par Paul Bocuse. Ne la manquez pas en saison : bouillon de poule, croûtons grillés, un doigt de vin blanc, le tout nappé de fromage et passé à la salamandre. Une version simple et succulente, qui nous rappelle qu'après-guerre cette brasserie eut même les honneurs d'un macaron au guide Michelin.

A PARIS

● **Le Relais Plaza,**
21 , avenue Montaigne ;
tél. : 01-53-67-64-00.
Preuve que la soupe gratinée n'est pas réservée aux bistrots et brasseries, le très élégant Relais Plaza, avenue Montaigne, la tient à son menu. Sous les ors de la fresque monumentale, on sert ici de copieux bols de cette soupe. Beaucoup d'oignons et un bouillon léger et très parfumé (avec une pointe de xérès). En guise de fromage à gratiner, ils ne s'embêtent pas au Plaza : ils râpent un comté affiné dix-huit mois! Pour 82,57 F (12,5 €), c'est un des plats les moins chers à la carte, et un succès : on en vend en moyenne deux cents par mois.

● **Au Pied de Cochon**
6 , rue Coquillère ;
tél. : 01-40-13-77-00.
Ici bien sûr on n'affiche pas « gratinée lyonnaise », mais « soupe à l'oignon tradition gratinée ». La nuance ? C'est tout bonnement que Paris revendique aussi d'être l'accoucheur de ce plat fameux. Un plat revigorant qu'engouffraient à fortes lampées les forts des Halles, à 4 heures du mat', le coude appuyé sur le zinc. C'est ce que raconte la serveuse, trop jeune toutefois pour avoir connu cela. Elle confirme en revanche que les fêtards viennent se payer un bol dudit breuvage après une nuit de bamboula. C'est la même recette depuis 1946, et on la sert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

GASTRONOMIE
Publicités
CultureFood.com
Tous les restaurants sont sur internet

Evolution orageuse

MERCREDI. L'anticyclone qui nous protégeait se décale vers l'Europe centrale, ce qui permet au flux océanique plus frais de rentrer par l'ouest sur le pays. Le rafraîchissement sera précédé de foyers orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. En Bretagne, les belles éclaircies matinales sont suivies d'un ciel plus menaçant l'après-midi avec quelques pluies. De la Normandie à l'Anjou, le temps lourd et localement orageux du matin laisse place à quelques embellies l'après-midi. Il fait de 21 à 28 degrés d'ouest en est.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des ondées orageuses affectent dès le matin les régions allant du Centre à l'Ile-de-France et à la Haute-Normandie.

Les températures commencent à baisser avec 27 à 30 degrés au plus chaud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil caniculaire reste de mise. Dans l'après-midi, quelques nuages bourgeonnent sur l'ouest de la Champagne et de la Bourgogne. Il fait de 32 à 34 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. De l'Aquitaine au Poitou-Charentes, malgré quelques éclaircies, le risque de pluie orageuse est présent tout au long de la journée. Ces orages toucheront le Midi-Pyrénées l'après-midi. Il fait de 27 à 32 degrés d'ouest en est.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps se dégrade et tourne à l'orage en Limousin. De l'Auvergne aux Alpes, le soleil prédomine largement mais un orage isolé en montagne n'est pas exclu. Le vent de sud se lève en vallée du Rhône. Il fait de 28 à 32 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Beau temps estival avec quelques réserves pour le littoral languedocien recouvert de nuages bas en matinée et pour les Pyrénées-Orientales où l'orage peut éclater l'après-midi. Il fait de 27 à 32 degrés.

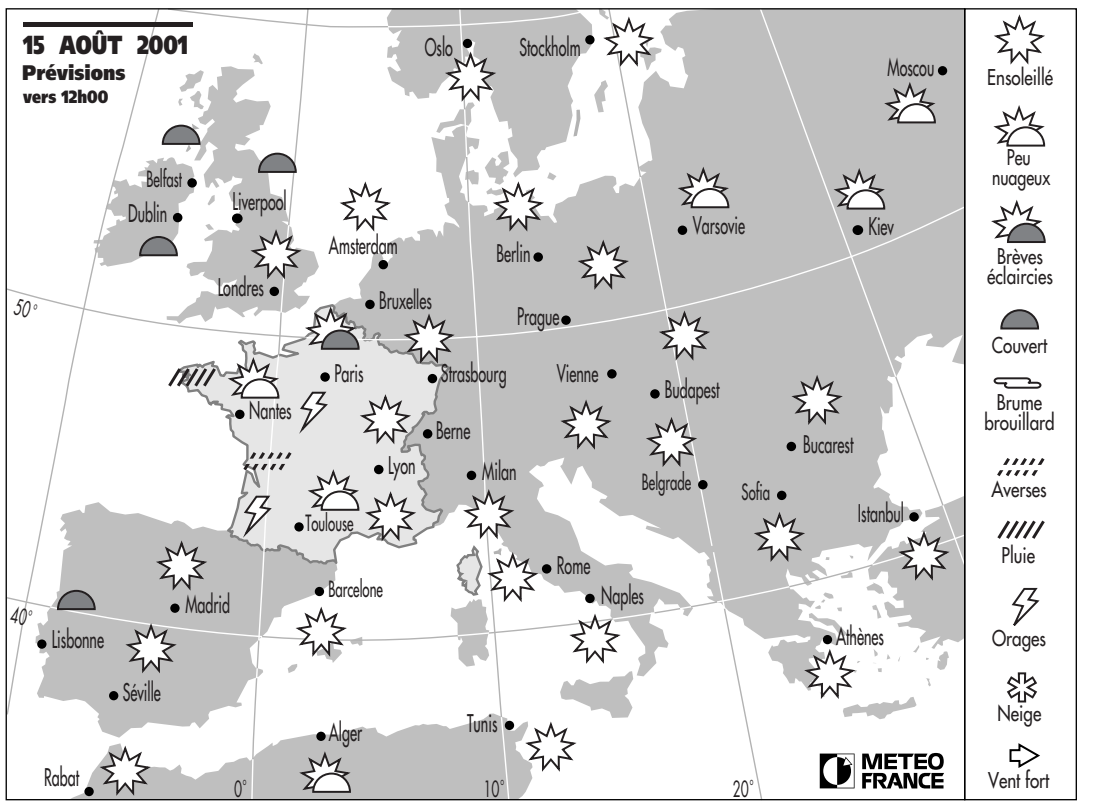

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TOURAINE.** A l'occasion du championnat de France des montgolfières, opposant 50 pilotes, qui se tient en Touraine du 28 août au 2 septembre, toutes sortes d'animations : jeux pour les enfants, ateliers de cerf-volant, pliage et construction de montgolfières, vols captifs, fanfares et concerts sont proposées autour des spectaculaires envols et navigation des ballons. Précisément à Parcay-Meslay, Savonnières, Beaumont-la-Ronce, à la Gloriette et sur l'aéroport de Tours. Information au 02-47-31-42-88.

■ **ALLEMAGNE.** Les 48 hôtels du groupe Accor (Sofitel, Mercure, Novotel) accordent, jusqu'au 2 septembre, des réductions substantielles (jusqu'à 50 %) sur le prix des chambres pour une ou deux personnes avec petits déjeuners buffets. Réservations au 0825-88-00-00, numéro Indigo, 0,98 F la minute.

PRÉVISIONS POUR LE 15 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	15/32	S
BIARRITZ	20/28	N
BORDEAUX	20/29	N
BOURGES	20/28	N
BREST	14/21	P
CAEN	18/29	N
CHERBOURG	17/24	N
CLERMONT-F.	19/31	S
DIJON	18/32	S
GRENOBLE	18/31	S
LILLE	20/30	N
LIMOGES	20/27	N
LYON	20/31	S
MARSEILLE	18/30	S
NANCY	17/33	S
NANTES	17/27	N
NICE	21/27	S
PARIS	19/28	N
PAU	17/30	N
PERPIGNAN	22/29	S
RENNES	16/24	N
ST-ETIENNE	20/31	S
STRASBOURG	17/35	S
TOULOUSE	21/31	N
TOURS	19/27	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31	C
FORT-DE-FR.	26/31	P
PAPEETE	22/28	S
POINTE-A-PIT.	26/30	P
ST-DENIS-RÉ.	19/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	19/30	S
ATHENES	25/32	S
BARCELONE	20/26	S
BELFAST	13/19	C
BELGRADE	17/31	S
BERLIN	20/32	S
BERNE	14/30	S
BRUXELLES	20/30	S
BUCAREST	17/31	S
BUDAPEST	18/30	S
COPENHAGUE	18/27	S
DUBLIN	13/19	C
FRANCFORT	19/34	S
GENEVE	17/28	S
HELSINKI	15/25	S
ISTANBUL	24/31	S
KIEV	18/26	S
LISBONNE	17/25	C
LIVERPOOL	14/21	C
LONDRES	17/26	S
LUXEMBOURG	22/30	S
MADRID	19/31	S
MILAN	22/33	S
MOSCOU	14/22	S
MUNICH	12/32	S
NAPLES	19/30	S
OSLO	14/23	S
PALMA DE M.	22/31	S
PRAGUE	15/28	S
ROME	20/28	S
SEVILLE	19/32	S
SOFIA	16/29	S
ST-PETERSB.	14/21	S
STOCKHOLM	17/25	S
TENERIFE	24/30	S
VARSOVIE	18/28	S
VENISE	22/30	S
VIENNE	16/31	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	14/26	S
BUENOS AIR.	10/12	P
CARACAS	23/28	S
CHICAGO	17/29	C
LIMA	15/17	C
LOS ANGELES	17/24	S
MEXICO	11/23	S
MONTREAL	16/29	S
NEW YORK	22/29	S
SAN FRANCIS.	14/21	S
SANTIAGO/CHI	5/15	C
TORONTO	19/29	S
WASHINGTON	20/27	S
AFRIQUE		
ALGER	22/32	S
DAKAR	26/29	S
KINSHASA	18/29	S
LE CAIRE	26/34	S
NAIROBI	16/25	C
PRETORIA	8/28	S
RABAT	18/24	S
TUNIS	22/32	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/32	P
BEYROUTH	26/31	S
BOMBAY	26/27	P
DJAKARTA	27/30	S
DUBAI	33/43	S
HANOI	27/29	P
HONGKONG	27/29	P
JERUSALEM	25/31	S
NEW DEHLI	25/33	S
PEKIN	23/31	C
SEOUL	25/27	C
SINGAPOUR	27/32	S
SYDNEY	10/20	C
TOKYO	24/27	P

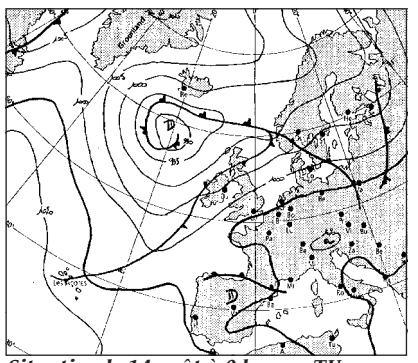

Situation le 14 août à 0 heures TU

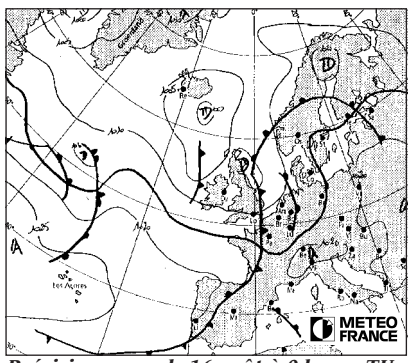

Prévisions pour le 16 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 15 AOÛT 2001 vers 12 heures

Le ciel s'ennuage en Manche et en Atlantique avec quelques pluies. Le soleil fait toutefois de belles percées temporaires de la Bretagne à la Vendée et au Cotentin. Près de la Méditerranée, soleil, parfois caché en matinée en Languedoc, en raison du vent marin.

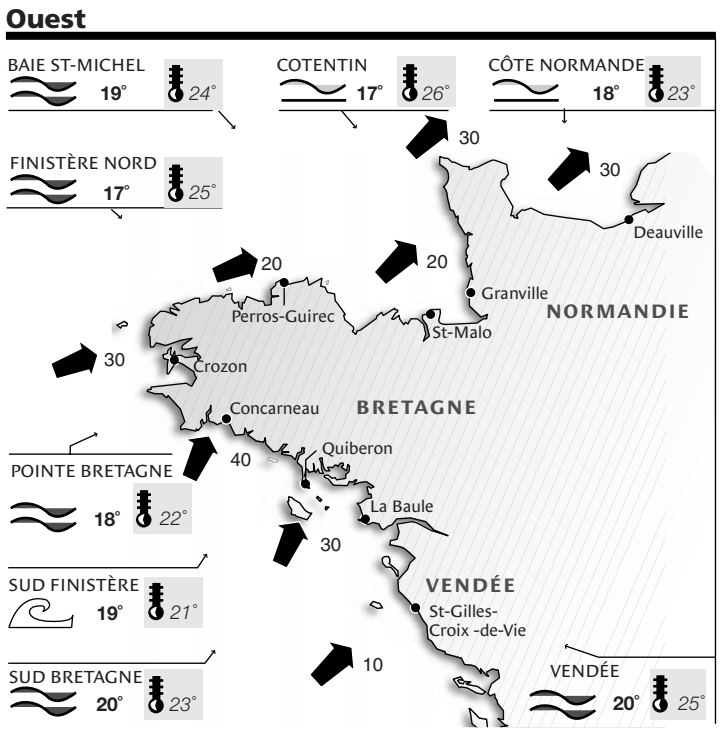

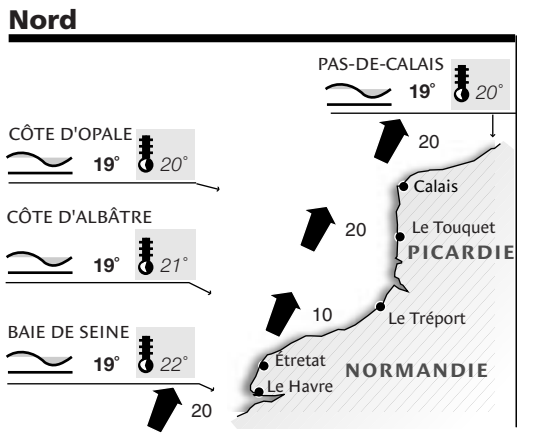

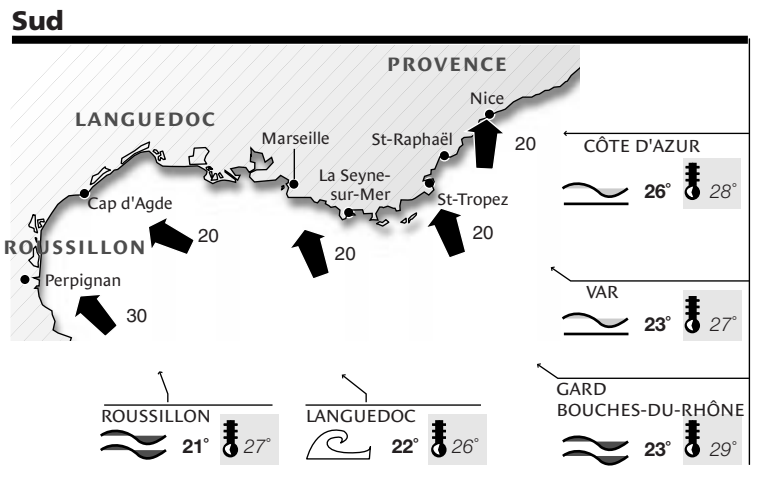

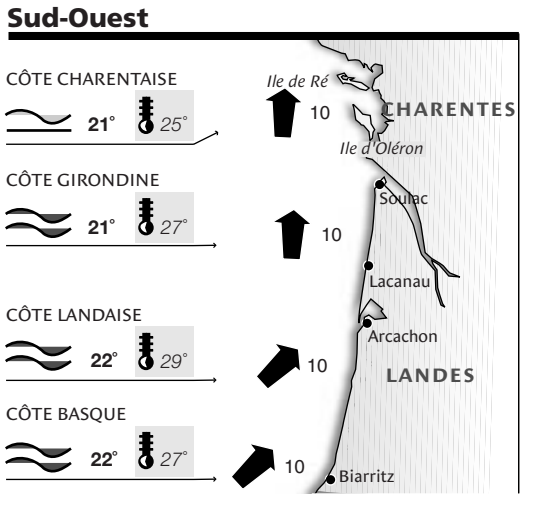

18° TEMPÉRATURE DE L'AIR

15 VENT DIRECTION ET VITESSE EN KM/HEURE

VENT VARIABLE

MER — TEMPÉRATURE DE L'EAU

Calme/belle 16°

Peu agitée

Agitée/forte

Très forte/grosse

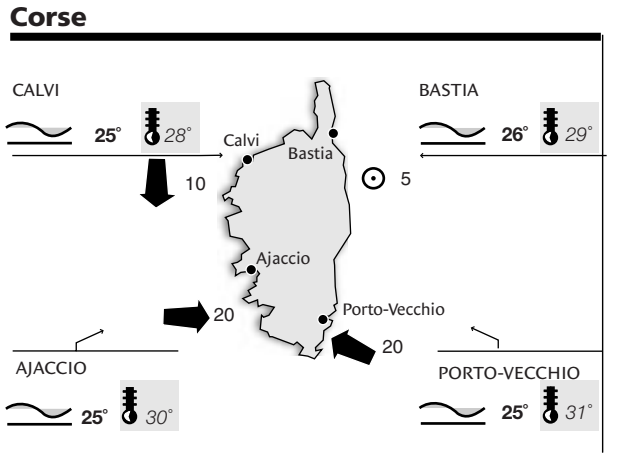

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 190

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

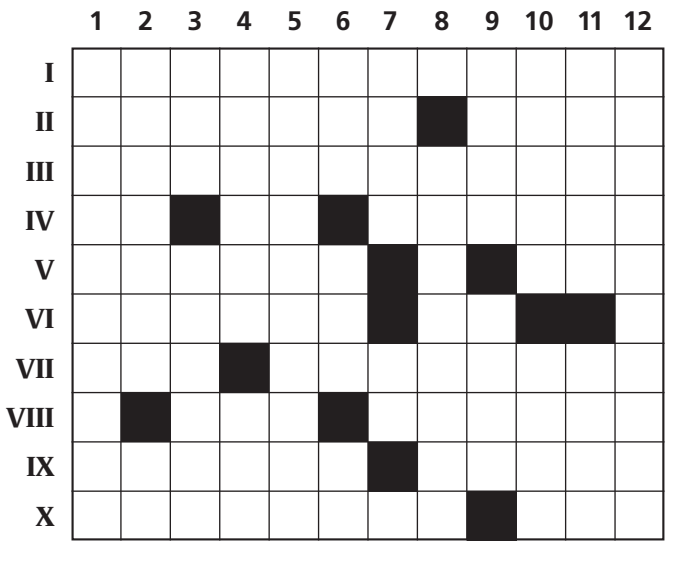

HORIZONTALEMENT

I. En service au couvent pour les jours à venir. - II. Pour traverser le désert sans rien perdre. Léger et pétillant, ou lourd et imbuvable. - III. Résoudre un problème de poids et de taille. - IV. Problème non résolu. Bout de glace. Travaille en bordure. - V. Réunit style et stigmate. Entre deux portes. - VI. Protection rapprochée. Fin de verbe. - VII. Vient d'avoir. Résidence papale devenue présidentielle. - VIII. Roi bête et méchant. Pesant mais utile dans le cartable. - IX. Un royaume avant Jésus-Christ, une république depuis 1948. Chambre froide. - X. Fait d'émerger. Lu à Londres.

VERTICALEMENT

1. La même chose à l'oreille. - 2. Evite le choc des voyelles. Le samarium. - 3. Bien populaire. Met aux points. - 4. Donnent la mesure pour les petits buveurs. Soutenu par les buveurs. - 5. Voluptueuses dans nos rêves et en peintures. - 6. Mit en action. Suit le précédent. Mesure à Pékin. - 7. Fait face au large. Note inversée. - 8. Habite près du fleuve. - 9. Sacré au bord du Nil. Lieu de rencontres. - 10. Anneaux. Qui ne valent pas grand-chose. - 11. Manifestera son mécontentement. Voyelles. - 12. Evite les rapprochements.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 189

Horizontalement

I. Résipiscence. - II. Amoroso. Néon. - III. Boue. Olifant. - IV. ATT. Aleviner. - V. Tiédie. Olt. - VI. Tonus. Fia. Cf. - VII. Enée. Burinai. - VIII. Ultime. Ill. - IX. RER. EEE. Scie. - X. Sustentaient.

Verticalement

1. Rabatteurs. - 2. Emotion. Eu. - 3. Souteneurs. - 4. Ire. Duel. - 5. Pô. Aïs. Tee. - 6. Isole. Bien. - 7. Sole. Fumet. - 8. Ivoire. - 9. Enfilai. Si. - 10. Néant. Nice. - 11. Cône. Câlin. - 12. Entrefilet.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE ® N° 238

L'insoumis se carapate

1. Tirage : A E M N O S S.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres dont nous vous donnons la définition : *relatives à un fleuve français.*

b) Avec ce même tirage, trouvez 6 mots de huit lettres en le complétant avec 6 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Le mot FIER est placé sur la grille. Les rajouts initiaux de 4 lettres, et comportant un I, foisonnent, permettant de construire CODIFIER, PURIFIER...

Trouver 5 verbes de 8 lettres en -FIER sans I dans les 4 premières lettres.

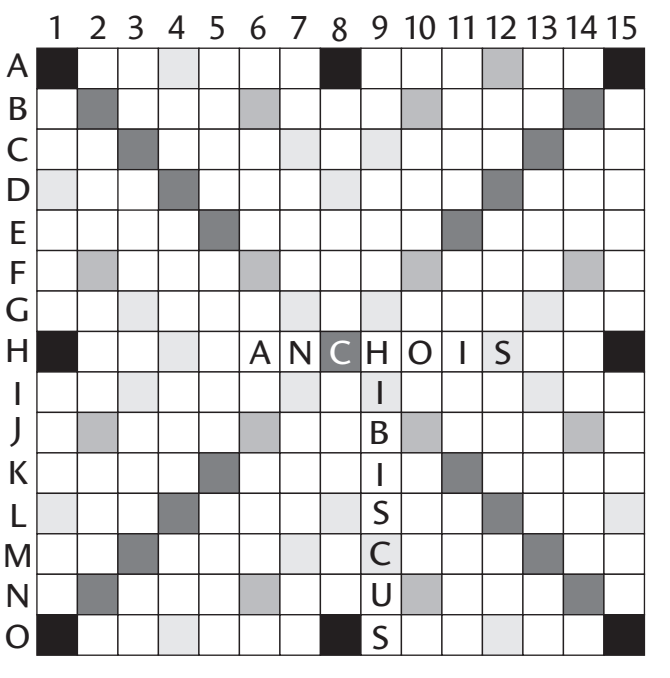

Solutions dans *Le Monde* du 22 août.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 8 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) FALAISE – ERAFLAIS, 6 G, 71

b) CARAPATE, 1 D, 65

c) MINOIS, M 2, 27, faisant PHONON – INSOUMIS, 9 F, 62 – LIMOUSIN, K 6, 68.

d) AICHONS, *garnissons d'un appât* – BISCUITS.

Michel Charlemagne

CINÉMA **Avec *Final Fantasy,* pour la première fois, les images de synthèse prétendent concurrencer les prises de vues réelles. Mais ce film, inspiré d'un jeu vidéo, restera plus comme une étape technologique que comme une réussite artistique : si les décors sont réussis, les figures humaines manquent de réalisme. ● D'ÉNORMES INVESTISSEMENTS ont été nécessaires à la réalisation de *Final Fantasy.* Le semi-échec commercial du film aux Etats-Unis met en danger l'avenir de cette entreprise. ● LE TRIOMPHE des images de synthèse reste encore limité aux dessins animés *(Toy Story, Shrek*) et aux trucages. ● UNE AUTRE RÉVOLUTION bouleverse le cinéma. Le recours à la caméra vidéo numérique (DV) se fait de plus en plus fréquent. Neuf metteurs en scène ont eu l'occasion, lors d'un colloque, de débattre de l'ampleur technologique et stylistique des évolutions qu'entraîne la DV.**

Fantasme technologique, le tout-virtuel envahit le grand écran

Final Fantasy. Malgré un réalisme étonnant sur le plan de l'animation, le film d'Hironobu Sakaguchi échoue à recréer des figures humaines crédibles. Et cette aventure de science-fiction, qui oppose une jeune scientifique et des créatures fantomatiques, souffre d'un scénario simpliste

Film d'animation américain d'Hironobu Sakaguchi. (1 h 35.)

COLUMBIA/TRISTAR

Planète Terre, 2065. La jeune scientifique Aki Ross entreprend, entourée d'une poignée de soldats, de sauver les derniers humains des fantômes mortels qui les menacent.

Adapté, comme *Lara Croft : Tomb Raider*, d'un jeu vidéo, best-seller du genre dont on dénombre à ce jour neuf épisodes *(Le Monde* du 10 août), *Final Fantasy* a pour ambition de brouiller les frontières entre l'animation par ordinateur et le cinéma en prises de vues réelles. Les plus récentes tentatives de réalisation en images de synthèse, de *Toy Story* à *Shrek*, ne prétendaient pas au naturalisme. Elles offraient une texture différente à des personnages et à un univers qui étaient naguère l'apanage du cinéma d'animation.

Comme son titre l'indique, *Final Fantasy* va infiniment plus loin. Il s'agit du rêve ultime, ou du cauchemar absolu, comme le *Frankenstein* de Mary Shelley : les créatures à l'écran sont le fruit du travail de l'homme et des machines. Le programme de l'ordinateur remplace l'œil de la caméra sans que le spectateur puisse, en principe, faire la différence. La menace a d'ailleurs inquiété nombre de comédiens aux Etats-Unis. Au moment de la sortie en juillet du film réalisé par le Japonais Hironobu Sakaguchi, Tom Hanks faisait part de son inquiétude devant ce nouveau type de cinéma qui risquerait de mettre les comédiens au chômage.

UNE BATAILLE SANS MERCI

Comme beaucoup de films réalisés en images de synthèse, *FourmiZ*, *Mille et une pattes* ou *Shrek*, *Final Fantasy* raconte l'histoire d'une espèce menacée de mort. A la différence des fourmis et des créatures de conte de fées, cette espèce nous est familière. C'est la nôtre. Nous sommes en 2065, et les derniers habitants de la planète Terre livrent une bataille sans merci contre des créatures fantomatiques. Certaines ressemblent à des dragons chinois. D'autres à des insectes géants. Leur objectif est toujours le même : l'élimination de la race humaine. Une jeune scientifique dynamique du nom d'Aki Ross (dont le visage évoque celui de l'actrice canadienne Neve Campbell) pense pouvoir éliminer ces créatures. La solution se trouverait dans la découverte de huit esprits qui, réunis, posséderaient le pouvoir d'éliminer ces fantômes mortels. Pour réussir sa mission, Aki Ross retrouve un ex-petit ami, le capitaine Gray, copie conforme du comédien Ben Affleck avec la voix d'Alec Baldwin. Gray et les soldats qui l'entourent (Ving Rhames et Steve Buscemi offrent leur voix au bataillon) assistent Aki dans son combat.

Ils se heurtent à un général sadique qui préférerait exterminer les envahisseurs en employant une arme surpuissante, le canon Zeus. Le recours à cette arme dévastatrice est contesté par le Docteur Sid, le mentor d'Aki, tenant d'une approche écologique et pacifiste. Ce discours new age est le seul élément substantiel d'un scénario simpliste et linéaire, un comble pour une histoire issue d'un jeu vidéo.

EFFETS DE NATURALISME

La découverte de *Final Fantasy* ressemble à celle d'un nouveau modèle de voiture. On est d'abord attentif aux innovations technologiques avant de juger sa valeur d'ensemble. La reconstitution numérique de New York dévasté ou de plusieurs paysages au relief lunaire est absolument impressionnante. Mais la démonstration des pouvoirs de la technologie numérique n'est plus à faire depuis *Starwars : la menace fantôme*, ou *Gladiator*, avec sa recréation du Colisée. Une image par instants légèrement brouillée, comme si l'objectif de la caméra n'avait pas été nettoyé, et plusieurs séquences qui donnent l'impression d'avoir été tournées caméra à l'épaule accentuent les effets de naturalisme recherchés par les concepteurs de *Final Fantasy.*

Mais le principal enjeu du film est la recréation de la figure humaine, le Graal des spécialistes de l'image de synthèse. De ce point de vue, *Final Fantasy* dépasse ses concurrents. Cette amélioration sensible d'un point de vue technique reste pourtant toute relative d'un point de vue esthétique. Etat des lieux de la technologie, le film, une fois l'effet de surprise évanoui, reste livré à lui-même. Les « comédiens » héritent de dialogues à la limite du ridicule, souvent mal synchronisés avec le mouvement de leurs lèvres. Les personnages ont beau se regarder, leurs regards ne se croisent jamais. Leur mouvement, plus mécanique que fluide, en fait un croisement étrange entre des créatures de mangas animés et les vieilles poupées de la série télévisée anglaise *« Thunderbirds »*.

Le défi lancé par *Final Fantasy* au cinéma en prise de vues réelles ressemble à un affrontement de dupes. La perspective d'acteurs mis au chômage, d'individus entièrement numérisés et de caméras remplacées par un simple bouton d'ordinateur semble s'éloigner après la découverte du film d'Hironobu Sakaguchi.

Le réalisme numérique, du moins en matière de décors et d'effets spéciaux, n'est spectaculaire que s'il s'appuie sur le corps ou le visage d'un acteur, même si celui-ci évolue devant un écran bleu. Le corps humain est bien souvent l'effet spécial le plus sophistiqué et le plus spectaculaire au cinéma. On comprend bien qu'il constitue le rêve ultime des créateurs de *Final Fantasy.* Un rêve qui reste une chimère.

Samuel Blumenfeld

Un laboratoire hawaïen a synthétisé les premiers « humains » numériques

HONOLULU (Hawaï)
de notre envoyée spéciale

C'est aux Diamond Head Studios d'Honolulu (Hawaï) qu'ont été fabriqués les premiers êtres humains de cinéma entièrement numériques, pour le film de la Columbia, *Final Fantasy : les créatures de l'esprit.* Hironobu Sakaguchi, son réalisateur japonais et le créateur des jeux vidéo du même nom, a planché pendant quatre ans dans ce studio-laboratoire implanté à mi-chemin entre le Japon et Hollywood. Au bout d'un an et demi de recherches consacrées à la conception de logiciels novateurs, et deux ans et demi de « tournage » virtuel, le réalisateur qui, le premier, a osé mettre en scène des humains de synthèse, défend le *« photo-réalisme »* du résultat.

Son équipe internationale de deux cents personnes s'est d'abord attaquée à ce qui ne s'était jamais fait à si grande échelle en matière d'images numériques : *« Les vêtements, les cheveux, la peau, les yeux, ainsi que l'eau et les flammes – que nous avons reconstituées pour la première fois entièrement en numérique – sont difficiles... »,* reconnaît le producteur, Chris Lee, qui espère qu'une fois ce premier pas accompli, les réalisateurs le plus visuels auront envie de travailler avec le nouveau médium. Kevin Ochs et Steven Giesler, les animateurs chargés de dessiner les personnages, expliquent que les visages des Noirs semblent plus réalistes, car leur peau est naturellement moins translucide et plus facile à « éclairer » que celle des Blancs. Véronique Garcia, jeune graphiste-animatrice française recrutée à Siggraph, le rendez-vous annuel de l'image de synthèse, dessine et modélise les personnages en arrière-plan : *« J'habille avec de la texture les personnages construits sur ordinateur en trois dimensions, puis j'anime avec du mouvement, je suis encore étonnée par les résultats qu'on a obtenus sur les cheveux ! »*

Gérard Banel, ingénieur-développement et l'autre Français de *Fantasy*, a conçu les outils logiciels d'animation des tissus, qui produisent les effets de texture et de tombé : *« On dessine le vêtement, on le pose sur le personnage et le programme l'anime tout seul... »*, explique-t-il en montrant comment il fait bouger différemment les plis de la jupe du tailleur d'Aki, l'héroïne. Les animateurs de *Fantasy*, un film qui porte un soin tout particulier aux costumes, ont découvert que le coton est facile à synthétiser, mais le cuir, en revanche, leur a donné du fil à retordre. Tous les départements d'un studio de tournage classique sont présents à Honolulu, mais en virtuel, des costumes au maquillage, en passant par les accessoires, l'éclairage, les figurants. Il ne manque que les loges – et les caprices – des acteurs !

Les seuls comédiens utilisés viennent du théâtre et servent à capter le mouvement des personnages en trois dimensions, grâce au système optique de « motion capture ». Sur le plateau de tournage, une sorte de lutin en collant constellé d'une quarantaine de petites boules – des marqueurs – effectue des mouvements en rythme enregistrés par seize caméras numériques. Il a quatre marqueurs optiques « rétro-réflexifs » renvoyant le signal lumineux sur les pieds, trois sur les mains... *« Nous pouvons réaliser des acrobaties impossibles dans un film d'action classique,* s'émerveille le producteur, *faire porter des costumes lourds à nos personnages qu'aucun acteur ne pourrait porter, les emmener, à peu de frais, dans des décors différents. »*

DES PROGRÈS À ACCOMPLIR

Chaque personnage principal a son animateur attitré. Roy, qui a conçu Aki, a pensé à Jodie Foster *(Contact)* ou à Linda Hamilton *(Terminator 2*), et il en a fait une sorte de beauté au look « global ». Sur un écran d'ordinateur, il montre comment contrôler chaque doigt des mains de son héroïne ou altérer ses pupilles. Le dialogue a été entièrement préenregistré, et l'animateur doit synchroniser les mots de l'actrice réelle avec la bouche de l'actrice virtuelle. Le réalisateur a renoncé à utiliser la « motion capture » pour les traits du visage, animés en « manuel ».

La chevelure peut être programmée suivant plusieurs modes, selon que le personnage marche, court, que le vent est fort ou léger... Celle d'Aki a fait couler beaucoup d'encre et démontre la difficulté du cheveu virtuel. Chaque humain en possède environ un million. Aki en a... à peu près soixante mille, et longs ! S'ils tentent de placer plus de cent mille cheveux sur la tête d'un de leurs personnages, les animateurs observent un ralentissement capillaire.

Ces prototypes peuvent être améliorés. *« Nous avons des progrès à faire, par exemple raffiner les mouvements des muscles des visages, et la recherche continue »*, concède le réalisateur. Ces logiciels, conçus pour *Final Fantasy*, sont autant de brevets rémunérateurs pour leurs inventeurs. Pourtant, avec un budget officiel de 145 millions de dollars, les producteurs ne cachent pas que, même en cas de succès (or le film a engrangé environ 31 millions de dollars au box-office américain en quatre semaines), l'investissement devra être amorti sur plusieurs longs métrages.

A condition que le visage animé passe le seuil de la crédibilité. Car les écueils d'expression sont encore patents : les visages blancs cireux, et principalement... l'animation complexe de la bouche, décevante au point de faire tomber à plat n'importe quelle bonne réplique (mais ce n'est pas le cas du dialogue de ce film !). Quant au premier baiser de cinéma entièrement fabriqué en laboratoire – entre Aki et son soupirant –, il ne tient pas la comparaison avec le mémorable *kiss* qui fut tourné sur la plage de Diamond Head, justement ! C'était dans *Tant qu'il y aura des hommes*, entre deux acteurs pour de vrai, Deborah Kerr et Burt Lancaster...

Claudine Mulard

Genèse de la synthèse

● **1982** : produit par les studios Disney, *Tron,* de Steven Lisseberger, précipite des acteurs dans un univers digital au graphisme sommaire, où les mobiles ne se déplacent qu'à angle droit.

● **1989 :** Le finale de *The Abyss,* opéra sous-marin de James Cameron, révèle une créature digitale qui en annonce d'autres, le *Terminator* en mercure du même réalisateur (1991) ou les dinosaures de *Jurassic Park,* de Steven Spielberg (1993).

● **1994 :** dans *Forrest Gump,* de Robert Zemeckis, Tom Hanks dialogue avec Richard Nixon par la magie des trucages digitaux. Plus tard, des gladiateurs s'affronteront dans un Colisée digital *(Gladiator,* 1999) et des avions numériques bombarderont *Pearl Harbor* (2001).

● **1994-2001** : la sortie de *Toy Story,* de Steve Lasseter, ouvre la bataille entre les images de synthèse et le dessin animé traditionnel (qui fait pourtant appel aux techniques digitales pour les décors depuis 1988). En 2001, le succès de *Shrek,* en animation 3D de synthèse, et l'échec d'*Atlantis,* dessin animé traditionnel produit par Disney, semblent mettre un terme au débat.

Révisez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL

WAGNER | TRISTAN ET ISOLDE | BÖHM

AMOURS IMPOSSIBLES. Nous sommes en 1966 en direct du Festival de Salzbourg. Dès le **Prélude** de **Tristan et Isolde**, on ressent l'atmosphère de ce lieu et d'un son venu de nulle part. C'est le miracle de ces représentations qui réunissent une distribution exceptionnelle et plus encore des voix au sommet de leurs moyens techniques : Birgit Nilsson, Martti Talvela, Wolfgang Windgassen, Christa Ludwig. Ces immenses interprètes revêtent les habits des personnages qu'ils vont incarner. Ce **Tristan et Isolde** prend une grandeur tragique, une tension ahurissante. Böhm nous offre une interprétation profondément moderne, sans aucun relâchement, précise et rigoureuse.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France inter

fnac.com

La caméra numérique force les cinéastes à ouvrir l'œil

Le cinéma est confronté à une révolution technologique, économique et stylistique. Neuf metteurs en scène ont débattu de leurs relations avec la vidéo numérique, de son effet sur leur art, lors d'un colloque à Epinay. « Le Monde » publie l'essentiel de ces contributions

Réunis à Epinay pour débattre du thème « Comment la caméra DV modifie (ou pas) la mise en scène de cinéma ? », neuf metteurs en scène, auteurs de fictions ou de documentaires, ont livré leur vision de ce nouveau matériel. Comme Jean-Marc Barr et Pascal Arnold, qui apprécient la proximité et l'intimité de la vidéo digitale, Agnès Varda souligne *« le rapport personnel, immédiat, à des impressions et des pensées »* autorisé par cet *« outil extraordinaire ». « On arrive avec une caméra minuscule, les gens ne la voient pas. Vite, on filme comme ça »*, défend également Brigitte Roüan. Pour Mathieu Amalric, néanmoins, *« l'histoire doit justifier l'utilisation de la vidéo »*. Si Alain Cavalier apprécie de pouvoir travailler sans équipe technique pour établir un *« vrai rapport »* avec le sujet, Raymond Depardon reste fidèle à la caméra argentique. Pour Romain Goupil comme pour Olivier Py, l'irruption de la DV interroge et bouleverse le rapport au réel du public : *« Il s'agit d'une révolution aussi chargée de sens que l'apparition du roman »*, estime Romain Goupil.

BIEN PLUS qu'une modernisation technique, le numérique modifie en profondeur la nature même du cinéma, sa conception artistique, son économie, sa diffusion. Parmi les nombreuses manifestations de cette technologie, la petite caméra vidéo numérique (en anglais, Digital Video, ou DV), interroge de manière particulière le cinéma de fiction comme le documentaire, les œuvres expérimentales comme celles destinées à un large public, sur grand et petit écran. Sur le thème « Comment la caméra DV modifie (ou pas) la mise en scène de cinéma ? », un colloque – organisé dans le cadre de « L'industrie du rêve », série de rencontres dans cinq communes de Seine-Saint-Denis – a réuni, le 26 avril, à Epinay, de nombreux praticiens, adeptes ou non de ces nouveaux outils, des critiques, des enseignants, des producteurs, des directeurs de festivals et des exploitants.

Nous publions ici l'essentiel des contributions des metteurs en scène présents : Agnès Varda, qui a utilisé la DV pour *Les Glaneurs et la glaneuse* ; Alain Cavalier, « passé à la vidéo » depuis *La Rencontre* ; Raymond Depardon, qui demeure adepte de la pellicule ; Brigitte Roüan et Olivier Py, qui ont réalisé un film en DV dans le cadre de la collection « Petites Caméras » d'Arte (respectivement *Sa mère la pute*, inédit, et *Les Yeux fermés*) ; Mathieu Amalric, qui s'apprête à faire de même ; Romain Goupil, qui doit pour la première fois utiliser la DV dans le long métrage qu'il prépare ; Jean-Marc Barr et Pascal Arnold, enfin, qui emploient cet outil pour leur « Trilogie de la liberté », dont *Lovers* et *Too Much Flesh* sont déjà sortis.

Jean-Michel Frodon

JÉRÔME ALBERTINI/CORBIS OUTLINE

Pascal Arnold et Jean-Marc Barr, sur le tournage de « Too Much Flesh ».

AGNÈS VARDA :

« Pour réaliser *Les Glaneurs et la Glaneuse*, je devais approcher et rencontrer des personnages souvent en situation extrêmement précaire. Je les ai approchés, parfois sans caméra, parfois avec cette petite caméra, je leur ai expliqué mon projet et s'ils étaient d'accord d'y participer, je suis revenue avec un opérateur, un ingénieur du son et une caméra digitale classique professionnelle (les grosses que l'on voit dans les actualités, qui sont aussi grosses, si ce n'est plus, qu'une caméra super-16). Mais il fallait pouvoir monter dans le même film les images de ma petite caméra et les images "professionnelles". Ceux qui se servent d'une DV savent qu'elle prend très bien les très gros plans. On peut s'approcher à cinq ou dix centimètres. Je peux filmer avec une main mon autre main. Il y a une intimité, une proximité de cette petite caméra, qui fait qu'on a la possibilité de regarder très près et de regarder tout seul. Dans chaque cas, il faut penser au type d'outil.

» Il n'y a pas de technique seule. Une technique est toujours liée à un sujet, à un projet. C'est un rapport aux personnes. Par exemple, il y a dans le film un type qui mangeait par terre dans un marché. Je l'ai approché en deux mois. Il fallait que j'y aille toute seule. Parfois, je ne filmais pas, la caméra devenait une espèce d'outil qui était avec moi tout le temps. J'ai fait des films en 16 mm, en 35 mm. Ce nouvel outil est non seulement pratique, mais il est petit, on peut s'en servir soi-même. Dieu sait que nous aimons les chefs opérateurs ! N'empêche qu'il y a quelque chose de savoureux, pour quelqu'un qui veut réaliser, à avoir la possibilité de le faire tout de suite. Il y a deux cas : le premier, c'est le côté "reportage". Par exemple, j'arrive juste quand il se passe quelque chose : un type détruit des télés. Là, c'est le côté "clic-clac" du Leica des photographes. Il faut être juste là au bon moment. Le deuxième, c'est le "carnet de notes" : cela se passe dans la solitude, on croque des idées, des envies d'images, liées à des impressions personnelles.

» Pour cette petite pensée, je n'irais pas jusqu'à dire à un opérateur : "Tu veux bien filmer ma main car j'ai des rides..." En fait, je n'ai pas envie qu'il regarde mes mains, j'ai envie de les regarder moi-même. Il y a un rapport personnel, immédiat, à des impressions et des pensées. Cette mini DV est un outil extraordinaire. Ce n'est pas le digital qui est extraordinaire, le digital est comme n'importe quel outil manié par des personnes qui savent les manier. La mini DV permet de filmer très facilement – si, comme moi, on n'est pas très calé, on met tout en automatique. Par ailleurs, il y a un petit écran : au lieu d'être caché, planqué, derrière une machine, on utilise ce petit écran qui sert de viseur. Je peux vous regarder dans les yeux, vous filmer, et j'ai l'impression que le contact, la demande, le dialogue se passent d'une façon extrêmement différente. Dans la mini DV, c'est ce petit écran qui est le plus extraordinaire. On a une continuité de contact. Je peux même me filmer, en voyant ce que je filme. Il y a un effet "rapport aux autres", effet "miroir" et un effet "cinéma immédiat", en voyant les images, en les filmant. Cela n'a aucun rapport avec le cadre, aussi précis soit-il. »

ALAIN CAVALIER :

« J'utilise un outil légèrement plus grand. En ce moment, je fais un film "normal", avec des comédiens et avec un récit, à la différence de ce que j'ai réalisé récemment. Je reviens à une forme de tournage que j'ai connue avant. Je prends mon train gare Saint-Lazare avec ma caméra dans mon sac. Je tourne seul un film que j'aurais tourné, il y a quinze ou vingt ans, avec au minimum dix personnes, avec des rushes, le laboratoire, le distributeur sur le dos, les comédiens qui attendent un film peut-être différent de celui que je cherche... J'ai toujours rêvé de me retrouver seul devant les personnes que je filme, que ce soit une personne rencontrée dans la rue ou un acteur de fiction. Il n'y a pas grande différence. A la fin de la semaine, à la maison, je peux monter mon travail, sur une toute petite machine, très simple. J'ai rejoint l'écrit et le peint – un geste qui ne dépend que de vous. »

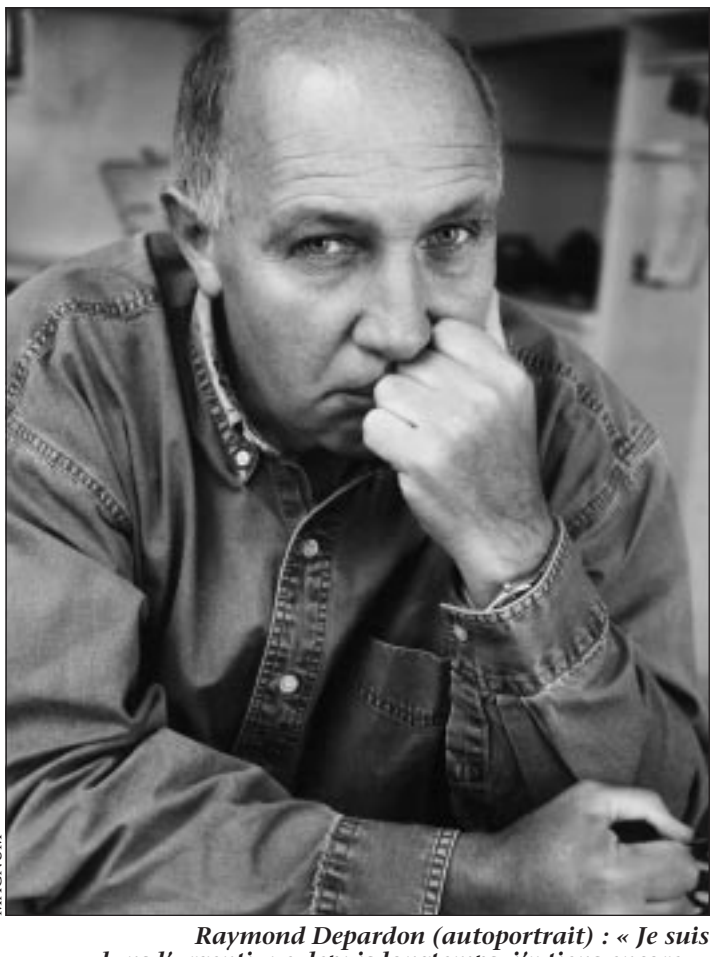

MAGNUM

Raymond Depardon (autoportrait) : « Je suis dans l'argentique depuis longtemps, j'y tiens encore. »

RAYMOND DEPARDON :

« Jusqu'à présent, la bataille argentique-numérique était déséquilibrée, les caméras "argentiques" étaient quand même très grosses. Mais à présent, une caméra super-16 Minima, avec le même petit écran de visée que la DV, sort chaque jour des usines Aaton, et beaucoup partent vers les Etats-Unis. Entre les deux supports, les coûts sont différents : en super-16, le tournage est plus cher, mais en DV, cela coûte peut-être plus cher après... Par ma formation et ma famille, je suis dans l'argentique depuis longtemps, j'y tiens encore. J'aime le grain. J'ai tourné *Profils paysans* en super-16, avec des pellicules rapides, 800 ASA. Je l'ai monté comme tout le monde, en numérique, et je viens seulement de le voir. Je viens de le voir réellement : en film. Avant, je l'avais vu en vidéo. Il est beaucoup plus dur en film, plus triste, il est moins lisse. Les fermes, en vidéo, la toile cirée... c'est moins pauvre. Je comprends aussi très bien l'idée de tourner tout seul, mais moi, j'ai encore besoin de travailler avec une équipe : un monteur, un ingénieur du son. »

AGNÈS VARDA :

« J'aime la pellicule, j'aime la tripoter. J'aime le vieux montage dans les salles de montage où on colle, on décolle, et il y a un temps de réflexion. Ce n'est pas seulement un problème technique. Quand on dit : ce serait pas mal d'ajouter quelques images à ce plan, le temps que le monteur aille rechercher la pellicule, décroche, ouvre la boîte, on pense, on réfléchit. Un travail se fait. Aujourd'hui, il suffit d'appuyer sur un bouton. Ça va très vite, ce n'est pas forcément bénéfique à la réflexion. On est obligé d'inventer une autre méthode. A présent, le soir, je fais une sorte de montage sur papier, un montage abstrait, pour récupérer dans la solitude un temps de réflexion qui faisait partie des actes du montage.

» J'aime aussi énormément tourner à plusieurs ; une équipe de cinq c'est formidable, c'est plus facile qu'une équipe de cinquante personnes ! Les petites équipes de cinq ou six font un groupe, un collectif, beaucoup plus proche dans la création que les grandes équipes. Comme outil de travail, le numérique marche avec une forme de pensée, un projet et un rapport entre sujet, technique et méthode de réflexion. Les problèmes qu'il soulève remettent en question ce qu'est filmer, notre rapport au monde... »

> « Quand vous vous présentez seul devant quelqu'un que vous filmez, il s'établit un vrai rapport entre vous et lui, car vous êtes seul, comme lui, à risquer quelque chose »
> **Alain Cavalier**

ALAIN CAVALIER :

« Ce n'est pas parce qu'on est seul à filmer qu'on est seul ! Les personnes que vous filmez, c'est un groupe. Il ne s'agit pas de solitude. Au contraire ! C'est la recherche du rapport le plus pointu possible avec les personnes que vous filmez. Quand vous vous présentez seul devant quelqu'un que vous filmez, il s'établit un vrai rapport entre vous et lui, car vous êtes seul, comme lui, à risquer quelque chose. »

ROMAIN GOUPIL :

« Avec les caméras DV, le changement fondamental ne réside pas tant dans la maniabilité que dans le temps. Les cassettes durent 60 minutes : on peut travailler avec l'acteur pendant une heure d'affilée, pour saisir, après, cette minute qu'on ne peut même pas concevoir avec les caméras de type classique – dont le magasin est de 10 minutes maximum. La façon dont on est abrité derrière sa caméra a changé aussi : c'est un changement fondamental, de nature démocratique. Avec une caméra classique, sur le tournage, je suis Dieu. C'est moi qui décide où le rayon va taper pour qu'il se reflète dans l'œil du spectateur qui, après, va subir le spectacle. Il n'y a que moi et le chef opérateur qui ayons cette connaissance du secret de fabrication. Tous les autres sur le tournage ne sont que des exécutants. Avec la DV, Agnès Varda ou Alain Cavalier peuvent montrer à la personne : voilà ce que j'ai filmé, tu peux le dire aux autres. Voilà ce que je cherchais, voilà ce que je n'ai pas, voilà pourquoi...

» C'est un rapport au monde complètement différent, et même au monde technique. Les gens vont pouvoir faire des images, bonnes ou mauvaises (je ne dis pas que tout le monde est cinéaste), et les regarder. Il s'agit d'une révolution aussi chargée de sens que l'apparition du roman. Le fait que les gens aient pu lire des romans largement diffusés leur a donné un autre rapport à leur vie. Là, ils ne vont plus subir les images comme spectateurs de la même manière. Il va y avoir un rapport différent au choix et à la façon de regarder les images. »

BRIGITTE ROÜAN :

« J'avais un sujet adéquat à tourner en DV, *Sa mère la pute*, dans le 18e arrondissement de Paris, rue Myrha, qui est une rue "chaude". On arrive avec une caméra minuscule, les gens ne la voient pas. Vite, on filme comme ça. Mais après, il y a cette chose démocratique qui s'appelle le droit à l'image, qui est une loi... Il faut aller voir ces gens de la rue Myrha, des dealers, des toxicomanes, des jeunes filles qui font des choses terribles pour seulement 30 francs, qui sont malades... et on leur dit : "Voulez-vous bien, Mademoiselle, signer cette feuille de cessation de droit pour Arte ?". L'inadéquation à l'approche du réel est flagrante. J'en ai filmé énormément, pour pouvoir en avoir quelques-uns qui accepteraient de mettre une croix ou leur signature en bas de la page, pour passer à la télé.

» On a tourné dans une boîte de nuit, un endroit très sympathique jusqu'à 3 heures du matin, ensuite c'est... très particulier. Tout le monde prend de l'ecstasy. J'avais mis en place un plan-séquence, en mélangeant dans cette boîte de véritables acteurs et des gens sans expérience. J'avais engagé deux énormes Noirs, les videurs de la boîte, à qui j'avais expliqué ce que nous allions faire, y compris comment la caméra circulait. On commence à tourner, et voilà que mon acteur improvisé n'était pas où il aurait dû. Je dis : "Mais où est Fabrice ?" J'entends qu'il en train de se faire quasiment tuer à dix mètres de moi ! Qu'est ce que je fais à ce moment-là ? Est-ce qu'on peut continuer à filmer, puisque ce qui se passait était dans le sujet ?

» Il était en train de se faire massacrer, il n'avait plus de dents, plus de visage, plus rien. On arrive, on arrête la caméra. Mais ça veut dire quoi ? Que c'est du reportage ? Du reportage dans la fiction ? C'est en même temps très intéressant, mais il faut réfléchir à ce qu'on fait tout d'un coup, il y a une morale. Moi, je suis prétentieuse : j'ai la prétention de faire un film moral, donc je peux y mettre tout le monde. C'est une décision.

» Autre problème : le dernier jour, un après-midi, on mettait tout en place rapidement. On sentait qu'il le fallait. Et là, une bande de rollers passe et nous pique la caméra avec les rushs de la veille dedans. Je vois mon équipe, très jeune, et qui courait très vite, qui part comme une volée de moineaux récupérer cette caméra. Je n'avais pas bien réalisé ce qu'il se passait. Ils sont revenus avec la caméra, mais ça a été compliqué. Il y avait un blessé... Si j'avais été en 35 mm sur des rails, on n'aurait pas piqué la caméra ! Mais dans ce cas, est-ce que j'aurais pu faire ce plan-là ? Aussi vite ?

» Cette caméra a presque une tête chercheuse, c'est-à-dire qu'elle bouge en rond. On a une nouvelle gestuelle. L'idéal, c'est d'avoir un opérateur danseur. C'est un geste qui décolle les bras, qui fait appel à toutes les articulations du bras, on ne la met pas sur l'épaule, mais on peut la mettre sur la tête (quand il y a des voitures...). Il faut penser à cette chorégraphie de la caméra. J'y ai eu accès pendant le tournage et je poussais mon opérateur qui n'avait pas la même appréhension de ça. Mais son assistante, qui était beaucoup plus jeune, oui. »

CINÉ-TAMARIS

Agnès Varda, avec sa DV sur le tournage du film « Les Glaneurs et la Glaneuse ».

MATHIEU AMALRIC :

« Je viens de terminer mon film, *Le Stade de Wimbledon*, qui m'a permis de découvrir... la joie du 35 mm. C'est la première fois que je tourne en 35 mm sans éclairage. On était cinq. Mon film va coûter moins cher que celui que je dois réaliser ensuite en DV pour Arte. Le film en DV va être le film le plus cher que j'aie jamais fait. Il sera le luxe pour moi. Là, on fait *Le Stade de Wimbledon* pour 3,4 millions de francs en 35 mm. C'est un film de cinéma, qui n'existe que parce que c'est en 35 mm. D'abord parce que c'est une adaptation littéraire, du livre éponyme de Daniele Del Giudice. Tout le monde m'a dit que j'étais fou. "Comment peux-tu filmer ce livre ?" Justement, parce que c'est un point de départ uniquement littéraire, je suis obligé de ne me poser que des problèmes de cinéma. Donc de 35 mm.

» Sans la commande Pierre Chevalier, d'Arte, je n'aurais pas pensé aller comme ça vers la DV ! Je n'ai pas acheté de caméra DV, je n'ai toujours eu que des super-8. Et je suis bloqué au niveau de l'écriture. Je crois ne pas être le seul : pour cette série, tout le monde est en retard ! Ça doit être un réflexe de défense, comme s'il fallait ralentir ce processus de la DV. Mon blocage sur le scénario dépend de la DV ; pour moi, l'histoire doit justifier l'utilisation de la vidéo. Il faut que, dans le récit, quelqu'un trouve des rushs, ou qu'il y ait une caméra de surveillance, ou que quelqu'un filme en douce... Je n'arrive pas directement à raconter de la fiction en DV. Du coup, on a placé l'histoire dans le milieu politique. Je me dit que c'est un objet de télévision, uniquement de télévision. Les hommes et les femmes politiques, finalement, on ne sait pas s'ils existent vraiment... On ne les connaît que par la télé, l'écran.

» On a parfois l'impression d'être obligés d'être des pionniers. On va être obligés d'inventer quelque chose. On n'est pas dans la mise en scène mais dans la mise en abyme, comme dans *Le Projet Blair-witch.* Finalement, il y a une forme de cynisme. Les choses ne sont pas filmées directement. Il faut expliquer, il faut que la source fasse partie du récit. Tout à l'heure, Alain Cavalier a dit, très doucement : "Heureusement qu'on n'entre pas dans les multiplexes !" Il a conscience qu'il pourra continuer à faire des films comme il le souhaite seulement s'il les fait pour peu de personnes. »

> « On a parfois l'impression d'être obligés d'être des pionniers. On n'est pas dans la mise en scène mais dans la mise en abyme »
> **Mathieu Amalric**

PASCAL ARNOLD :

« Jean-Marc Barr et moi voulions écrire avec *Too Much Flesh* une histoire romanesque autour de la liberté sexuelle d'un personnage qui découvre sa sexualité sur le tard. On a employé la caméra numérique pour se rapprocher des corps. Elle permettait une proximité dans la façon de filmer, de travailler sur la montée du désir plus que sur une représentation du sexe à l'écran. Le film est ponctué de scènes solitaires de masturbation, et de scènes où les corps se touchent, que cette technologie nous a permis de tourner à trois : Elodie Bouchez et Jean-Marc, qui jouent, et moi, qui filme. L'intime appelle souvent l'idée que des gens filment leur intimité, ce qui est une dimension intéressante quand on parle de sexualité, mais dans notre cas, il s'agit de personnages de fiction, dont les rôles sont écrits. Nous voulions être au bord de quelque chose.

» Dès qu'on parle de sexualité, l'important est la distance qu'on peut avoir avec les corps, et les décisions concernant le champ et le hors-champ, ce qu'on montre et ce qu'on ne montre pas. On s'est beaucoup interrogé avec Jean-Marc. Dans ces séquences-là, grâce au dispositif technologique léger, on a pu faire vivre le corps, c'était notre enjeu. On voulait aborder le personnage qui découvre sa sexualité d'un point de vue hédoniste. Souvent la sexualité, quand elle est le thème d'un film, est abordée de manière sérieuse. Là, on voulait être dans l'appréhension des chairs et des corps. On essayait de tourner en plan-séquence ces séquences-là, et dans l'ensemble ce sont des premières prises. Ce qui n'exclut pas la direction d'acteur, on n'est pas dans l'idée que d'un seul coup les deux acteurs "s'éclatent" devant la caméra et que je filme. Ce sont des personnages de fiction, pas la vie intime de Jean-Marc Barr et d'Elodie Bouchez. Nous nous sommes posé la question de montrer ou non le sexe en érection. L'essentiel, pour nous, c'était la recherche du plaisir et la montée du désir. Si jamais nous montrions le sexe en érection, cela pouvait oblitérer notre propos, qui est plus romanesque. On a pu tourner grâce à cette technologie les scènes de masturbation. Le sexe en érection est hors champ, mais on est vraiment dans une interprétation : on voit l'érection dans le regard. C'est quelque chose que le public a pu appréhender. Notre envie, c'était que la caméra, avec la proximité qu'elle permet, soit comme un regard qui caresse les corps. Là était l'enjeu de ces séquences. »

JEAN-MARC BARR :

« Mon expérience d'acteur m'a montré qu'on regrette souvent de faire les scènes d'amour, de sexe. On est souvent très intimidé, il y a souvent quatre, cinq ou dix personnes dans la chambre. On est en train d'imiter l'acte et c'est un exercice artificiel. Pascal, Elodie et moi, nous voulions essayer d'exploiter cette caméra qui rend l'intime possible, il y avait un côté ludique. On n'était pas en train d'imiter l'acte et, quand on se touchait, on se touchait vraiment. Il y avait la chair de poule, on voyait les réactions dans les yeux. »

OLIVIER PY :

« Nous avons créé des synapses qui nous permettent de considérer le cinéma avec un "effet de réel". Un adolescent de quinze ans, qui n'a jamais vu de film en noir et blanc, n'a pas les mêmes synapses qu'un cinéphile ; il voit le cinéma mais il n'arrive pas à "rentrer dans l'histoire". A l'inverse, on peut penser que, dans quelques générations, l'effet que nous ressentons face à la pellicule vidéo, son grain, son rapport au son, la manière de filmer, va devenir totalement invisible pour ceux qui n'auront pas eu notre rapport aux cristaux d'argent. Ils n'auront pas cette émotion première du cinéma, la projection d'ombres chinoises. Quand on parle de "rapport au réel", les concepts deviennent extrêmement flous. De quel réel parle-t-on ? De celui qu'on appelle "effet de réel", que nous avons pris l'habitude de considérer comme le réel lui-même ? Le cinéma 35 mm couleur, tel qu'il arrive dans les années 1950, qui ne m'inspire aucune tendresse et aucun plaisir, a créé ses synapses qui font une sorte de norme de rapport à la réalité.

» L'effet de grain de la vidéo fait jouer ces normes. On dit deux choses contradictoires : la vidéo fait vraiment trop réel, "caméra de surveillance", et le cinéma hollywoodien a déjà intégré le fait de faire différents niveaux de réalité en utilisant la caméra vidéo qui montrerait la réalité, et un cinéma 35 mm qui serait l'état normal du rapport à la réalité proposée par le cinéma. Ou l'inverse. Moi, je ne trouve pas que le cinéma tourné en vidéo fasse "trop réel", je le trouve au contraire spectral. Mais de quel niveau de réalité parle-t-on puisque, de toutes les façons, le cinéma n'est pas réel ? Tout cela est important pour voir les conséquences dans l'écriture, dans le jeu, dans le montage, dans ce qui fait la grammaire ou la syntaxe du cinéma. Cette sensation de trop de réel ou de pas assez de réel, on ne peut pas ne pas l'intégrer dans l'écriture du scénario.

» C'est le 35 mm que je n'aimais pas. Pour moi, le réel c'est l'imaginaire et, du coup, en rappelant qu'on était au cinéma, on rappelait qu'on filmait l'imaginaire, pas le réel. Peut-être que dans dix ou quinze ans, la question se posera différemment, on aura créé des habitudes que je crois être physiologiques.

» Dans l'histoire de l'art, en peinture, on peut voir un mouvement qui est allé vers plus de réalité, voire trop de réalité, pour paraphraser un livre d'Annie Le Brun. On voit comment, au XIXe siècle, trois voix sont devenues possibles : la photographie, l'impressionnisme ou le pompier. Les pompiers font ce que faisait Raphaël, sauf que c'est devenu ringard : on s'est habitué. Le cinéma 35 mm couleur est arrivé au stade Raphaël : il n'a plus qu'à être pompier ou à dénoncer sa propre illusion.

» Cette question du rapport au réel est fondamentale pour le rapport à l'écriture. Moi, je viens du théâtre et je suis cinéphile. Quand je fais un film, on me dit : "C'est trop théâtral ce que vous écrivez." Très probablement. Parce que le théâtre n'a jamais à faire une démonstration de réalité. Il n'a pas à prouver qu'il est réel. Il peut aller joyeusement vers quelque chose d'autre, qui est, quelquefois, la vérité. Le cinéma, lui, doit toujours maintenir cette illusion du rapport au réel. Dans l'écriture cinématographique, il a été très difficile de se départir d'un effet de réel lié au psychologique, de se départir d'un certain jeu de l'acteur, d'un certain mode de dialogue, pour maintenir le feu de cette illusion.

» Le rapport à l'image est pour la plupart des spectateurs inconscient, surtout avec un film kinescopé. Est-ce que c'est du cinéma, est-ce que c'est de la vidéo ? Qu'est ce que le spectateur profane voit ? Derrière la vidéo, il y a la possibilité de la suppression politique. Nous ressentons ça, nous, hommes de gauche (moi, je ne suis pas de gauche, mais j'en partage quelques idées) : cette idée qu'on va finir dans des boîtes à regarder tous individuellement un film. Cette idée est peut-être celle qui a été la plus mortifère dans la hantise de faire de la vidéo. J'ai vu quelques vidéos en projections publiques. C'est très différent, ça crée une sociabilité. Ce n'est pas comme d'être enfermé dans un frigo avec sa télé. Si on enregistrait les pulsations nerveuses des deux extraits de films qu'on vient de voir, seul sur son divan et ensemble dans une salle, ça ne serait pas du tout les mêmes. Ce n'est pas du tout le même film que l'on voit. Le rapport critique est conditionné au fait que l'on voie les choses ensemble. Là, quelque chose du cinéma risque de se perdre. Le jour où on sera tous isolés devant des petites télés, il n'y aura plus aucun rapport critique.

» Le temps où le spectacle était dans la salle est fini. Ce qui faisait le charme des cinémas porno, c'est qu'il permettait – pour les garçons – la fusion virile, l'homosexualité latente, qui était vécue ensemble. On est arrivé à un système de cabine, le système Edison. Le cinéma porno a intégré bien avant les autres cinémas la possibilité de tourner en vidéo en utilisant éventuellement le "trop de réalité" que pouvait provoquer la vidéo comme un plaisir, comme une jouissance. Ce "trop de réalité" est donné par un rapport au son assez dégueulasse, par le fait qu'on peut faire des plans-séquences plus longs, le grain de l'image est différent.

> « L'effet que nous ressentons face à la pellicule vidéo, son grain, son rapport au son, va devenir totalement invisible »
> **Olivier Py**

» Il y a un cinéaste de porno passionnant qui est Jean-Noël René Clair. Il a utilisé vraiment le phénomène vidéo pour donner plus de pulsions érotiques, dans l'enfermement long du plan-séquence, en filmant principalement la masturbation et de manière extrêmement perverse des corps qui sont achetés, payés. Cela défictionnalise le cinéma. La pornographie, c'est quand l'autre n'est pas consentant, quand on voit un non-consentement de la personne à l'image.

» A l'inverse, il y une industrie du cinéma américain qui ne fait plus de cinéma, mais qui a gardé les critères cinématographiques de l'époque où il y avait du cinéma. Ces films sont devenus totalement ridicules. La fiction – les terrifiantes fictions qui sont proposées –, ne correspond plus du tout au support vidéo.

» La présence du corps, la confusion entre la caméra et le corps de celui qui filme, ne peut pas être mise de côté dans l'écriture. Ma première réponse est de réaliser une sorte de journal intime. Je pense que Brigitte en est arrivée à la même conclusion. Il faut que ce soit moi, pour que "l'effet première personne" dû au maniement de la caméra se retrouve quelque part, ait un écho dans le scénario.

» Ce qui est très excitant dans le débat d'aujourd'hui, c'est qu'on voit des cinéastes qui, plutôt que de mise en scène ou du jeu de l'acteur, se mettent à parler de cinéma. J'en suis émerveillé. »

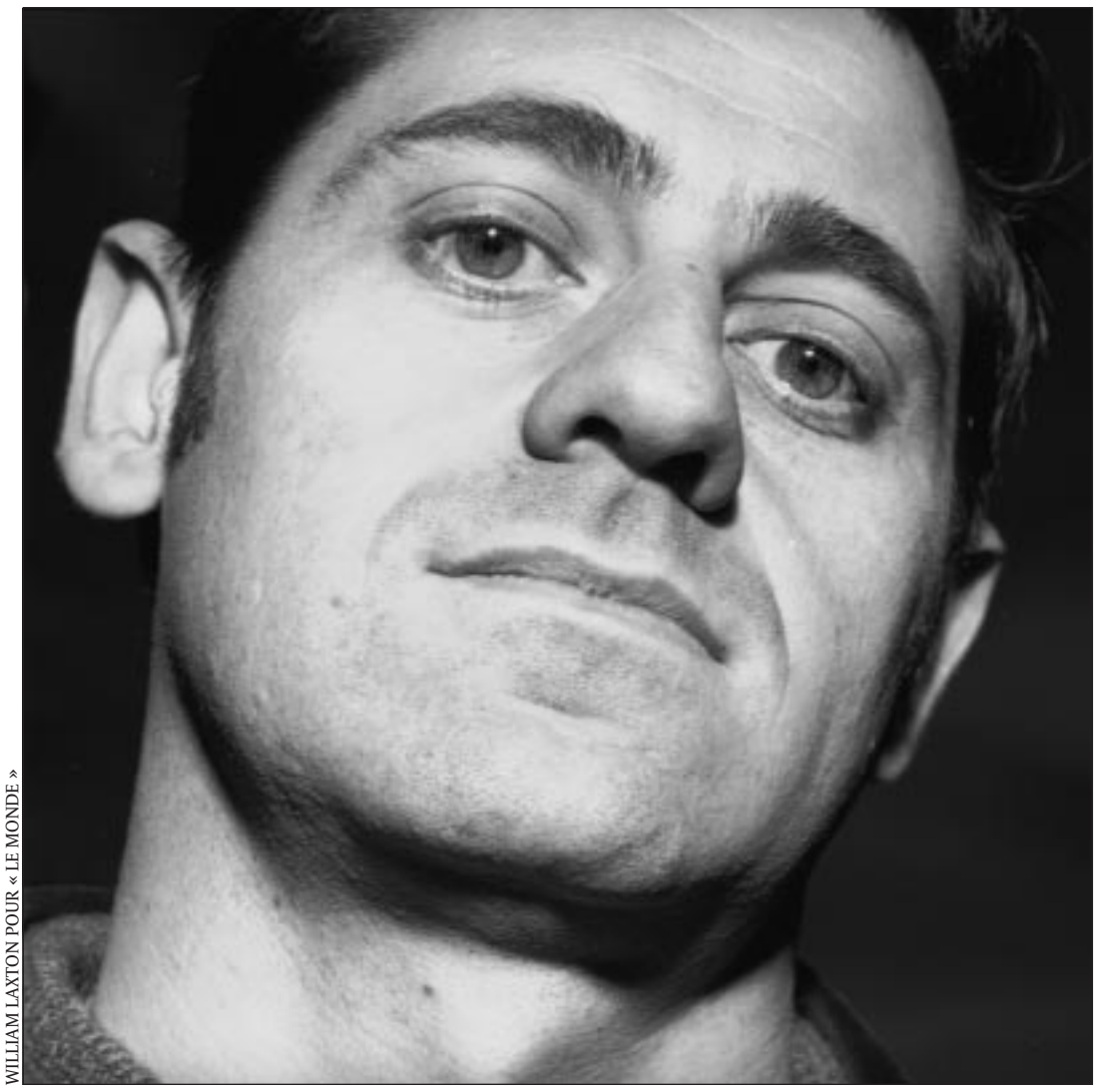

WILLIAM LAXTON POUR « LE MONDE »

Olivier Py : « Je ne trouve pas que le cinéma tourné en vidéo fasse "trop réel". »

Les intervenants

● **Agnès Varda.** Née en 1928, d'abord photographe, elle fut l'une des premières de la *« bande des Cahiers »* à passer à la réalisation, dès 1956, avec *La Pointe courte.* Elle a depuis réalisé trente films, parmi lesquels *Cléo de 5 à 7* (1962), *Lions Love* (1969), *Sans toit ni loi* (1985), *Jacquot de Nantes* (1991) en hommage à son mari, Jacques Demy. *Les Glaneurs et la Glaneuse,* sa première expérience vidéo, a remporté un grand succès public en France et aux Etats-Unis.

● **Alain Cavalier.** Né en 1931, il a débuté aux marges de la nouvelle vague *(Le Combat dans l'île,* 1961 ; *L'Insoumis,* 1963), avant de s'engager dans une recherche personnelle qui lui a fait fuir le système de production classique. Il travaille avec la vidéo depuis la préparation de *Thérèse* (1986) et a réalisé *La Rencontre* (1996) en vidéo analogique.

● **Raymond Depardon.** Né en 1942, photographe de presse, il commence à filmer en 1969, à l'occasion des obsèques de l'étudiant tchèque Jan Palach. Auteur de documentaires *(Numéro zéro, Reporters, Urgences, Délits flagrants...)* et de films de fiction *(Empty Quarter, La Captive du désert),* il n'a jamais tourné en vidéo.

● **Romain Goupil.** Né en 1951, dirigeant lycéen en mai 1968, il se fait connaître avec *Mourir à trente ans* en 1982. Il a depuis réalisé quatre longs métrages *(La Java des ombres, Maman, Lettre pour L.* et *A mort la mort)* et s'apprête à tourner un film en DV.

● **Brigitte Roüan.** Née en 1965, actrice, elle a réalisé deux longs métrages, *Outremer* (1990) et *Post-coïtum, animal triste* (1997). Elle a réalisé *Sa mère la pute* en DV pour la collection d'Arte « Petites caméras ».

● **Mathieu Amalric.** Né en 1965, acteur *(Ma vie sexuelle ; Fin août, début septembre),* il a réalisé son premier long métrage, *Mange ta soupe,* en 1997. Il vient de terminer *Le Stade de Wimbledon* et va utiliser pour la première fois la DV en tournant pour les « Petites caméras » d'Arte.

● **Jean-Marc Barr et Pascal Arnold.** Un acteur, né en 1960, ayant œuvré chez Luc Besson *(Le Grand Bleu)* et, de manière plus déterminante, chez Lars Von Trier *(Europa, Breaking the Waves, Dancer in The Dark)* et un ancien docteur de scénarios, né en 1960, se sont constitués en société anonyme pour produire les films qu'ils désiraient. Déjà deux chapitres *(Lovers* et *Too Much Flesh)* de leur *Trilogie de la liberté* sont sortis en salles.

● **Olivier Py.** Né en 1965, auteur *(Le Visage d'Orphée, L'Exaltation du labyrinthe)* et metteur en scène de théâtre, l'un des plus importants de sa génération, il a réalisé son premier film en DV pour les « Petites caméras » d'Arte : *Les Yeux fermés.*

Une grosse farce de Takeshi Kitano

Getting Any ? Un inédit en forme de pochade, dont le non-sens et les gags de carabins aident à mieux comprendre l'œuvre du grand cinéaste japonais

Film japonais de Takeshi Kitano (1994). Avec Minoru Iizuka, Beat Takeshi. (1 h 48.)

D. R.

« Getting Any ? » : une suite de saynètes se signalant par leur mauvais goût revendiqué.

Il existe deux manières de voir *Getting Any ?* On peut être entré dans la salle par hasard, ou du moins avoir eu l'idée de se distraire avec ce film sans en savoir davantage ni en espérer autre chose. Auquel cas on découvrira une succession de gags de potache mal embouché, où le non-sens graveleux, la provocation scatologique, les citations appuyées de films de genre et les gags de carabins se mêlent avec un certain aplomb, à défaut du moindre sens des enchaînements, sans parler d'un quelconque raffinement. Les tribulations d'un crétin décidé à assouvir ses pulsions sexuelles au moyen de stratagèmes tous plus calamiteux les uns que les autres suscitent des saynètes se signalant par le mauvais goût affiché de leur synopsis, le grotesque revendiqué des images, et des dialogues systématiquement au-dessous de la ceinture et du QI d'un mollusque moyennement éveillé.

Le film patauge ainsi avec entrain dans la version nippone de la veine bête et méchante, qui eut son heure de gloire sous d'autres latitudes (en France, bien sûr, grâce aux mémorables exploits du professeur Choron, mais aux Etats-Unis aussi bien avec le *National Lampoon* – dont les *Scary Movies* réchauffent aujourd'hui pour la génération suivante les recettes corsées). Clou de l'affaire : pour pouvoir entrer dans les bains publics réservés aux femmes, le piètre héros de *Getting Any ?* devient le cobaye d'un savant fou (joué par Kitano évidemment) tentant de fabriquer un homme invisible. Selon le scénario popularisé par *La Mouche*, il se transforme en hybride d'un insecte, que les forces armées japonaises attirent en collectant tous les excréments de l'archipel, pour fabriquer le plus gros colombin du monde. On atteint alors une dimension à tout le moins inhabituelle dans ce registre, qu'il convient de consigner, pour mémoire, dans les chroniques.

SENS DU RYTHME DÉCALÉ

Mais ce film de 1994 peut être vu différemment, dès lors qu'on le considère comme la dernière pièce inédite en France de l'œuvre d'un des plus importants cinéastes contemporains. Lorsqu'il se livre à cette pochade, Kitano est devenu inopinément cinéaste avec *Violent Cop* en 1989, reprenant au pied levé la réalisation de ce polar de série pour aussitôt y laisser paraître ce sens du rythme décalé (trop vite/trop lent), cette stylisation de la violence et du comique qui suscite, du drame au burlesque, d'étranges et dérangeants échos qui vont caractériser son style unique. Il le perfectionne avec *Jugatsu* en 1990, puis signe une manière de chef-d'œuvre épuré, humoristique et mélancolique, *A Scene at the Sea*, en 1992. Il réalise une première synthèse de son œuvre de réalisateur avec *Sonatine* en 1993.

Avant d'en donner une version plus développée et plus facilement assimilable par le public international avec *Hana-Bi*, qui lui vaudra un Lion d'or à Venise en 1997, Kitano exécutera à l'écran un grand écart, dont le deuxième terme est le très beau et très sobre *Kids Return* (1996), et le premier ce farfelu *Getting Any ?* Le comique qu'il y met en œuvre est celui même qui, sur les scènes du music-hall, dans les shows télévisés qu'il produit et dans les films qu'il interprétait, lui a valu une immense popularité au Japon sous son nom de scène, Beat Takeshi.

L'indigence de la réalisation aussi bien que les brefs éclairs fournis par d'heureuses trouvailles de tempo aident à mettre en évidence à la fois l'abîme qui sépare la veine du comique de scène de Beat Takeshi du cinéma de Takeshi Kitano et la manière dont, selon un dosage chaque fois différent, du minimalisme de *Scene at the Sea* aux gags énormes de *L'Eté de Kikujiro* et à la noirceur outrée de *Brother*, il a su nourrir son cinéma aussi de cet apport apparemment d'une insauvable et inutilisable trivialité.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

CERCLE INTIME

■ Une jeune femme détective privé est chargée d'enquêter sur la disparition d'une adolescente. Ses recherches l'amèneront à côtoyer les milieux de la littérature poétique de Sydney et à découvrir que la sage jeune fille, entre-temps retrouvée assassinée, avait une vie sexuellement active, ce qui multiplie le nombre de suspects, car dans un film puritain tout amant est un coupable potentiel. La jeune détective débute une liaison avec une femme, professeur de la victime, et découvre que la poésie c'est *« écarter les jambes et creuser sa tombe dans la même minute » (sic).* Comme on le voit, la vision du mal et de la débauche relève ici d'une niaiserie provinciale que l'on pourrait éventuellement pardonner si divers effets prétentieux (voix off et division solennelle du film en chapitres) n'étouffaient le film de Samantha Lang sous le ridicule. ***Jean-François Rauger***

Film australien de Samantha Lang. Avec Susie Porter, Kelly McGillis, Abbie Cornish. (1 h 33.)

VENGEANCE SECRÈTE

■ Un paisible éditeur britannique voit sa vie basculer lorsque sa femme et ses deux filles sont assassinées par des terroristes au cours d'un détournement de leur avion. L'impunité dont jouissent les coupables le pousse à faire justice lui-même, aidé dans sa tâche de vengeur par un douteux agent de la CIA. *Vengeance secrète* tente de combiner deux types de conventions : le récit d'une vengeance avec la dénonciation des manipulations de services secrets. Une telle volonté suppose une rigueur indispensable pour faire passer la pilule d'un postulat (un homme quelconque devenant une machine à tuer) plutôt énorme. C'est raté. La désinvolture dans le traitement des péripéties, le cabotinage de certains acteurs, l'invraisemblance générale soulignent un coupable manque de conviction et la routine de l'ensemble.

J.-F. R.

Film américain de John Irving. Avec Jeremy Irons, Forrest Whitaker, Charlotte Rampling (1 h 37.).

COMME CHIENS ET CHATS

■ Ce divertissement puise dans la veine la plus mièvre de la production Disney des années 1960, qui mettait en scène, en prises de vues réelles, des animaux domestiques – *L'Espion aux pattes de velours, Quatre bassets pour un danois.* En ces temps innocents, les studios sortaient ces produits de série parce qu'un chat coûtait moins cher qu'un animateur sur Celluloïd ou une vraie vedette. Aujourd'hui, *Comme chiens et chats* emploie une vraie vedette (Jeff Goldblum) et remplace les mammifères par des robots recouverts de fourrure. L'astuce de départ (les chiens veillent sur les humains afin de les protéger de la mainmise des chats sur la planète) ne résiste pas à la débauche de moyens techniques. On constatera au passage que l'effet immanquable que produisent les animaux à l'écran (et qui énervait tant W. C. Fields) se dissout dans la robotique, et que les persans de synthèse n'arrivent pas au coussinet des siamois d'antan.

Thomas Sotinel

Film américain de Lawrence Guterman. Avec Jeff Goldblum, Elizabeth Perkins. (1 h 27.)

PSYCHO BEACH PARTY

■ *Psycho Beach Party* dévoile très vite son ambition : celle de parodier quelques genres du cinéma d'exploitation américain, en l'occurrence les films de plage des années 1960 et les séries B d'épouvante, toutes catégories vouées à une consommation rapide par un public adolescent et peu regardant. Certes on peut s'étonner d'un projet qui consiste à mettre en boîte ce qui relève déjà du kitsch le plus absolu. Les réticences préalables du spectateur auraient toutefois pu être surmontées plus aisément si la platitude de la mise en scène, la faiblesse de l'interprétation, l'abyssal manque d'inspiration comique de l'ensemble ne rendaient pas la vision de *Psycho Beach Party* aussi pénible.

J.-F. R.

Film américain de Robert Lee King. Avec Lauren Ambrose, Thomas Gibson, Nicholas Brendon. (1 h 35.)

FINAL FANTASY

■ Lire page 19.

KEVIN & PERRY ; QUI A TUÉ MONA ?

■ La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Le Festival interceltique cherche comment poursuivre sa croissance

Cinq cent mille personnes ont suivi la 31e édition à Lorient, du 3 au 12 août

EN DÉPIT des intempéries des premiers jours, qui avaient pu faire craindre un fléchissement de la fréquentation à ses organisateurs, le Festival interceltique de Lorient (FIL) a accueilli, lors de sa trente et unième édition, du 3 au 12 août, cinq cent mille personnes, dont près de cent soixante-dix mille spectateurs payants. Ces chiffres, qui devront être affinés, sont similaires à ceux recensés lors de la précédente édition, en août 2000. Jean-Pierre Pichard, directeur et programmateur du FIL, considère que la manifestation est ainsi arrivée à sa taille critique en termes de capacité d'accueil et d'expansion dans la ville. Le budget de 30 millions de francs (4,57 millions d'euros), autofinancé à 70 %, est stable par rapport à l'an 2000 et devrait connaître un exercice équilibré.

Outre les quatre « Nuits magiques » au stade du parc du Moustoir, les spectacles payants les plus suivis ont été ceux du chanteur et harpiste Alan Stivell, du compositeur Yann Tiersen, qui doit beaucoup au succès du film *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain,* dont il a écrit la musique, la soirée avec le groupe Tri Yann, la reprise de *The Pilgrim,* œuvre qui mêle la musique irlandaise traditionnelle et l'écriture symphonique, de Shaun Davey, et la nuit de la Galice – nation vedette du FIL 2001.

Parmi les primés aux nombreux concours de bagadou, pipe-bands, couples de sonneurs biniou-bombarde ou solistes, la Kerlenn Pondi de Pontivy, dirigée par Mickaël Jouanneau, a remporté son premier titre de champion de Bretagne du concours de bagadou, les Morbihanais de Locoal-Mendon ont reçu le Trophée du concours de pipe-bands, et l'Irlandais Robert Watt, vingt-trois ans et pompier, a remporté la médaille d'or du Trophée Macallan de grande cornemuse. Par ailleurs, la chanteuse Marthe Vassallo et l'accordéoniste Philippe Ollivier ont reçu le prix 2001 du disque « Produit en Bretagne » pour l'album *Ar Solier.* Quatre mille cinq cents artistes venus d'Ecosse, d'Irlande, du pays de Galles, de Bretagne, d'Australie, du Canada, de Galice ou des Asturies étaient présents.

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

L'expérience de « décentralisation » d'une soirée Interceltique au Théâtre antique de Vienne à la mi-juillet sera reconduite en 2002, nous a indiqué Jean-Pierre Pichard, qui confirme que le FIL, *« dans la volonté d'exporter notre savoir-faire et notre culture »*, participera au Festival de Houston (Texas) en 2002 et organisera, le 16 mars, au Stade de France, un spectacle événementiel à l'occasion de la Saint-Patrick.

Présidé par Jacques-Charles Morice, membre du directoire de la Caisse d'épargne de Bretagne, le conseil d'administration du FIL réfléchit à la création d'une société d'économie mixte chargée de la gestion et de la direction des personnels. Ce qui pourrait remettre partiellement en cause le fonctionnement associatif de l'Interceltique, porté par près de neuf cents bénévoles. Jean-Pierre Pichard souhaiterait que les aides publiques soient augmentées *« de manière substantielle »*. Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, en visite pour la première fois au festival, a assuré les responsables que cela serait le cas dès l'édition 2002.

Par ailleurs, le FIL, qui est organisé dans des complexes sportifs ou sous des chapiteaux répartis dans la ville, attend beaucoup de l'ouverture d'une salle de spectacles dont les travaux sont en cours à Lorient.

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

Jean-Loup Longnon Quintet
La légende pourrait dire qu'un jour le trompettiste Jean-Loup Longnon est tombé dans une grande marmite de swing. Pas une de ses musiques – savante à l'occasion –, pas un de ses arrangements – du duo au big band, voire à la formation concertante – qui ne soit gorgé de cet élément majeur du jazz. Longnon a en plus une immense culture musicale. Il sait ce qui anime les petits maîtres du jazz comme ses vedettes, il a le goût des mélodies bien tournées et des harmonies complexes qui n'empêchent pas l'improvisation la plus déliée. Longnon, qui scatte aussi à merveille, comme tous les grands trompettistes, sera accompagné, propulsé par le batteur François Laudet, le contrebassiste Jean Bardy, le pianiste Emmanuel Sourdeix et le saxophoniste Pascal Gaubert.
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. 21 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.

CÔTE-D'OR

Dresde ou le rêve des Princes
Entièrement détruite à la fin de la deuxième guerre mondiale, la ville de Dresde était au XVIIIe siècle une des capitales européennes des arts. Les princes-électeurs de Saxe, qui étaient aussi rois de Pologne, ont cherché à métamorphoser leur capitale en une *« nouvelle Athènes »*, tant sur le plan de l'architecture, de leurs collections d'œuvres d'art, que de la vie de la cour. La Gemäldegalerie de Dresde a prêté plus de soixante-dix tableaux, miraculeusement épargnés par les bombardements de la seconde guerre mondiale. Ils évoquent cet âge d'or ainsi que la figure des princes-mécènes. L'exposition est complétée, dans une autre aile du palais bourguignon, par la présentation d'un important cabinet de porcelaines de Saxe.
Dijon (Côte-D'or). Musée des Beaux-Arts de Dijon, Palais des Etats de Bourgogne. Tél. : 03-80-74-52-09. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures (le jeudi jusqu'à 20 heures), jusqu'au 1er octobre. De 15 F à 25 F.

PONT DU GARD

L'histoire d'un aqueduc romain
Après l'aménagement, à grand frais, du site du pont du Gard, destiné à valoriser et à protéger un environnement très fragile, une exposition permanente est présentée à proximité de l'ouvrage romain, dans un espace de 2 500 m², semi enterré. Financée, comme le reste, par le conseil général du Gard, elle livre au public des explications sur la construction et l'utilisation du pont. Le visiteur obtiendra aussi des informations sur Rome et le midi de la Gaule, Némausus (Nîmes) ville d'Empire, le chantier de l'aqueduc et les légendes du pont. Un film de 23 minutes, sur grand écran, est projeté à cette occasion.
La Grande Expo du pont du Gard. Le site est situé à 27 kilomètres de Nîmes et à 21 kilomètres d'Avignon, entre Remoulins (RN 100) et Vers-Pont-du-Gard (D 81). Tous les jours, toute l'année de 9 h 30 à 19 heures (21 h 30 jusqu'au 31 août). Tél. : 08-20-90-33-30. De 75 F à 85 F, parking compris.

GUIDE

CINÉMA - REPRISE

Familles, clans, tribus
Tabou, de Nagisa Oshima (Japon, 1999). Projection dans le cadre du festival en plein air du parc de La Villette.
Prairie du Triangle, parc de La Villette. M° Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 15. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.

CINÉMA - FESTIVAL

Regard sur le cinéma italien
Stromboli, de Roberto Rossellini (1949), avec Ingrid Bergman, Mario Vitale.
Rocco et ses frères, de Luchino Visconti (1960), avec Alain Delon, Renato Salvadori, Annie Girardot, Claudia Cardinale.
Divorce à l'italienne, de Pietro Germi (1962), avec Marcello Mastroianni, Daniela Rocca, Stefania Sandrelli.
Mariage à l'italienne, de Vittorio de Sica, avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Marilu Tolo.
Amarcord, de Federico Fellini (1973), avec Magali Noël, Armando Brancia, Bruno Zanin, Pupella Maggio.
Palombella Rossa, de Nanni Moretti (1989), avec Nanni Moretti, Mariella Valentini, Asia Argento.
Journal intime, de Nanni Moretti (1995), avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Jennifer Beals.
Ces projections s'inscrivent dans le cadre d'une manifestation réalisée par l'association Plan-Séquence avec la participation de l'Institut culturel italien de Lille et du consulat d'Italie à Lille (la programmation est différente selon la semaine, la manifestation dure jusqu'au 11 septembre).
Lille (Nord). Plan-Séquence au cinéma Majestic de Lille, 54, rue de Béthune. Films en v.o. projetés les 16, 17, 18, 19, 20 et 21 (horaires variables). Tél. : 03-28-52-40-40. De 32 F à 43 F ; 100 F, pour cinq films.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Musiques du cœur au Marais
F. Barbera (guitare), B. Benhaïm (piano) : œuvres de Ohanna, Takemitsu, Benhaïm. Mahoko Nakano (récital de piano) : œuvres de Mozart, Rachmaninov, Granados, Ginastera.
Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, 7 ter, *rue Charlot, Paris-3e. M° Filles-du-Calvaire. 16 heures et 20 h 30, le 15. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F.*

L'Octuor de France
Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes KV 581.* Schubert : *Octuor pour cordes et vents op. 166.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16e. M° Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 15. Tél. : 01-42-29-07-83. De 80 F à 100 F.

Les Filles, Yannick Le Nagard, Sylvie Boisel
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9e. M° Grands-Boulevards. 21 h 30, le 15. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

Chance
Théâtre Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. M° République. 22 heures, les 15, 16, 17, 21, 22, 23, 24 et 28 ; 16 heures et 22 heures, les 18 et 25, jusqu'au 1er septembre. Tél. : 01-48-87-52-55. De 120 F à 180 F.

Le petit homme qui chantait sans cesse
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12e. M° Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 15. Tél. : 01-55-94-20-20. Entrée libre.

RÉGIONS

Anghjula Dea
Polyphonies corses féminines
Bourges (Cher). Palais Jacques-Cœur, 21 h 30, le 16. Tél. : 06-12-42-44-69. Entrée libre.

Deux pianos et quatre pianistes
Œuvres de Scriabine, Mompou, Gottschalk, Brahms, Ravel, Rachmaninov, Berlioz, Saint-Saëns. Marie-Josèphe Jude, Claire Désert, Jean-François Heisser, Emmanuel Strosser (piano).
Hardelot-Plage (Pas-de-Calais). Hôtel du Parc, 111, avenue François-Ier. 21 heures, le 15. Tél. : 03-21-83-51-02. De 100 F à 120 F.

Dmitri Hvorostovsky (baryton), Mikhaïl Arkadiev (piano).
Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov.
Menton (Alpes-Maritimes). Parvis Saint-Michel. 21 h 30, le 16. Tél. : 04-92-41-76-95. De 80 F à 260 F.

Georges Pludermacher (piano)
Schubert : *Sonate pour piano D 537, Sonate pour piano D 954.*
Reims (Marne). Conservatoire national de région, 20, rue Gambetta. 16 heures, le 16. Tél. : 03-26-77-45-25. Entrée libre.

Nicholas Angelich (piano)
Listz : *Les Années de pèlerinage.*
La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 19 heures, le 16. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.

Quatuor Auer
Haydn : *Quatuor à cordes op. 20 n° 4.* Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 12.* Bartok : *Quatuor à cordes n° 1.*
Rouffignac (Charente-Maritime). Eglise. 20 h 30, le 16. Tél. : 05-53-51-95-17. 130 F.

DERNIERS JOURS

20 août
La Syncope du 7
de la compagnie Collectif AOC.
Nexon (Haute-Vienne). Chapiteau, Parc du château. 21 heures, les 17, 18, 20 ; 18 heures, le 19. Tél. : 05-55-58-34-71. 70 F et 95 F.

26 août
Jean-Pierre Pincemin
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Musée d'art Roger-Quilliot, place Louis-Deteix. Tél. : 04-73-16-11-30. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 août. 25 F.

Iconoclasme
Vie et mort de l'image médiévale
Strasbourg (Bas-Rhin). Musée de l'œuvre Notre-Dame, 3, place du Château. De 10 heures à 18 heures, du mardi au dimanche ; fermé le lundi. Tél. : 03-88-52-50-00. 20 F et 30 F.

PROLONGATION

L'exposition « L'Archéologie en Alsace et en Moselle au temps de l'annexion 1940-1944 » est prolongée jusqu'au 10 septembre.
Strasbourg (Bas-Rhin). Musée archéologique, palais Rohan 2, place du Château. De 10 heures à 18 heures, du lundi au dimanche ; fermé le mardi. tél. : 03-88-52-50-00. 10 F et 20 F.

MARDI 14 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Entre grande bouffe et malbouffe. **Forum**
22.00 Alimentation, du laboratoire à l'assiette. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Archimède. **Arte**
19.15 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 Zone interdite. Secrets de famille. **M 6**
22.15 Ça se discute. Comment vivre après un inceste ? **TV 5**
0.05 Top bab. Placebo. **Canal Jimmy**
0.15 Recto Verso. Bernard Giraudeau. **Paris Première**
0.45 Capital. Les nouvelles étoiles de la gastronomie. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Bateau de l'IVG. **Arte**
20.20 L'Ombre portée. Mémoire et transmissions. **Histoire**
20.30 Julie, itinéraire d'une enfant du siècle. **Planète**
20.55 Legends. Marilyn in Manhattan. **Odyssée**
21.00 Au-delà de l'horizon. [7/9]. Dumont d'Urville : à la recherche de La Pérouse. **Histoire**
21.20 Histoires secrètes. Ratlines. **La Chaîne Histoire**
21.50 Pierre Daura 1896-1976. **Planète**
21.50 La Cravate. **Odyssée**
21.55 Ils ont fait l'Histoire. Jean-Toussaint Desanti. [4/4]. **Histoire**
22.00 Treks du monde. Vélo au Canada et rafting au Mexique. **Voyage**
22.10 Les Mystères de la Bible. La Bible et ses mystères. **La Chaîne Histoire**
22.20 Un festin à Jérusalem. **Planète**
22.20 FBI contre Hollywood. **Canal +**
22.50 Thema. De Fifi Brindacier à Ronya, géniale Astrid Lindgren. Fifi, Zozo et les autres. L'imaginaire d'Astrid Lindgren. **Arte**
23.15 Rythmes Caraïbes. [7/10]. Trinidad, l'écho des bidons. **Planète**
23.30 Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **Odyssée**
23.45 Les Mystères de l'Histoire. Les « sauvages » d'Amérique. [2/2]. La crise des missiles de Cuba. **La Chaîne Histoire**
23.45 Lituanie, l'adieu à l'atome. **Arte**
23.45 Sans haine et sans crainte. **Histoire**
0.50 La Case de l'oncle Doc. Bilou autour du monde. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi féminin de Toronto (Canada) (2e jour). **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Festival Pablo Casals de Prades 99. Œuvres de Haydn, Mozart, Brahms. **Mezzo**
21.00 Soirée au Festival d'Auch. En 2000, lors du Festival « Eclats de voix ». Avec Béatrice Uria-Monzon ; Leontina Vaduva, soprano ; Vincenzo Scalera, piano. Œuvres de Rossini, Donizetti, Granados, Mozart. **Mezzo**
23.15 L'Or du Rhin, de Wagner. Par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 L'Espion bionique. Alan J. Levi. **13ème RUE**
21.25 La Poursuite du vent. Nina Companeez. [2/3] ✪. **RTBF 1**
22.10 Qui mange qui ? Dominique Tabuteau ✪. **Festival**
22.30 Echec au complot. Jerry Jameson ○. **TF 6**

SÉRIES

20.05 Madame est servie. Meilleurs vœux ✪. **M 6**
20.50 Ally McBeal. Home Again (v.o.) ✪. **Téva**
21.00 The War Next Door. Les liens du sang (v.o.) ✪. L'enfantdu démon (v.o.) ✪. **Canal Jimmy**
21.50 That '70s Show. Folle de Fez (v.o.) ✪. **Canal Jimmy**
22.25 Le Damné. Ashes ○. **Série Club**
22.30 Sex and the City. Femmes seules et célibataire endurcis (v.o.) ○. Des mannequins et des hommes (v.o.) ○. **Téva**
0.50 Chapeau melon et bottes de cuir. L'heure perdue. **Série Club**

FILMS

18.20 Pas de printemps pour Marnie ■■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, v.o., 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
18.35 Le Cœur fantôme ■■
Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.40 Coup de foudre ■■
Diane Kurys (France, 1983, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
19.00 Crimes et délits ■■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1989, v.o., 105 min) ✪. **Cinéfaz**
19.20 Un homme est passé ■■
John Sturges (EU, 1955, 85 min). **TCM**
20.35 Moby Dick ■■
John Huston (Grande-Bretagne, 1956, 115 min) ✪. **TMC**

20.35 Bulworth ■■
Warren Beatty. Avec Warren Beatty, Halle Berry (Etats-Unis, 1998, 105 min) ✪. **Canal +**
20.45 Go Now ■■
Michael Winterbottom (GB, 1996, 85 min) ✪. **Cinéstar 1**
20.45 Brigadoon ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1954, 115 min). **TCM**
20.50 Descente aux enfers ■■
Francis Girod (France, 1986, 85 min) ✪. **TF 6**
22.00 La Mascotte du régiment ■■
John Ford (Etats-Unis, 1937, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
22.15 Le Canardeur ■■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1974, 110 min) ✪. **Cinéfaz**
22.40 Le Carnaval des dieux ■■
Richard Brooks (EU, 1957, 120 min). **TCM**
23.35 Cérémonie secrète ■■
Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.20 Alexandre le Bienheureux ■
Yves Robert (Fr., 1967, 90 min) ✪. **Cinétoile**
1.30 Complot de famille ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.00 Sous le soleil.
19.00 et 1.30 **Le Maillon faible.**
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Tout baigne ! Film. Eric Civanyan ✪.
22.30 Les Films dans les salles.
22.40 Le Pont de la rivière Kwaï ■ Film. David Lean.

FRANCE 2

18.10 Friends ✪.
18.35 Hartley, cœurs à vif ✪.
19.20 Secrets d'été.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.30 **Journal, Météo.**
20.45 Scout toujours Film. Gérard Jugnot ✪.
22.23 et 1.35 **L'Artiste de l'été.** Bebel Gilberto.
22.25 Comme une bête Film. Patrick Schulmann ○.
0.50 Conan. La forêt de rubis ✪.

FRANCE 3

18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.50 La Carte aux trésors.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 Disco, latino... la fièvre du mardi soir.
0.50 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.10
18.15 Animasia ✪.
18.40 Spin City ✪.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ✪.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres ✪.
20.10 Daria ✪.
20.35 Washington Stories. Bulworth ■■ Film. Warren Beatty ✪. **22.20** L'Eté des docs. FBI contre Hollywood ✪. **23.20** Dick, les coulisses de la présidence ■ Film. Andrew Fleming (v.o.) ✪.
0.50 Seinfeld. Dans la soupe ✪.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Bateau de l'IVG.
20.45 Thema. De Fifi Brindacier à Ronya, géniale Astrid Lindgren. **20.47** Ronya, fille de brigands Film. Tage Danielsson. **22.50** Fifi, Zozo et les autres. L'imaginaire d'Astrid Lindgren.
23.45 Lituanie, l'adieu à l'atome.
0.40 Arte info.

M 6

17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois ✪.
18.55 Le Caméléon ✪.
19.50 et 0.40 **L'Eté de Loana.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ✪.
20.40 E = M 6 découverte.
20.50 Zone interdite.
23.10 Chasse à l'homme Film. Michael Katleman ○.
0.45 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Carnet de jour, carnet de nuit.
21.00 Microfilms (rediff.).
21.40 Amtrack, la piste américaine.
22.10 Carnet de notes (rediff.).
22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
23.30 A voix nue (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival d'Aix-en-Provence. Par les solistes de l'Orchestre de chambre Gustav Mahler. Œuvres de Roussel, Ravel, Tchaïkovski.
21.30 Chorégies d'Orange. *Don Carlo.* Opéra en quatre actes de Verdi. Par le Chœur des Opéras de Région et l'Orchestre national de France, dir. Pinchas Steinberg, Hasmik Papian (Elisabeth de Valois), Giovanna Casolla (la princesse Eboli), Sergej Larin (Don Carlo).

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Jean-Sébastien Bach et l'Europe du XVIIIe siècle. Œuvres de Bach, Corelli, Frescobaldi, Da Palestrina, Marchand, Couperin, Froberger, Dieupart, Haendel, Telemann.
22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov, Chostakovitch.

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

18.20 Roman einer jungen Ehe ■

Le film de Kurt Maetzig, figure de proue d'un cinéma portant le communisme aux nues, est resté longtemps inédit chez nous. Réalisé avec un sens certain de la progression dramatique et de la propagande par l'image, l'histoire du couple Agnès (Yvonne Marin), partisane de l'idéologie communiste, et Jochen Karten (Peter Thielen) symbolise la crise séparant l'Ouest et l'Est des années 1940.

Arte

20.45 Thema

Arte consacre une soirée thématique à la romancière suédoise Astrid Lindgren, créatrice de *Fifi Brindacier*, qui apporta un nouveau ton à la littérature de jeunesse. Après *Ronya, fille de brigands*, long métrage de Tage Danielson adapté du dernier livre de la romancière, la chaîne propose un documentaire allemand inédit de Claudia Kucza qui nous emmène à la rencontre de Lindgren et de tous les héros.

France-Musiques

21.30 Don Carlo

Opéra français joué surtout dans l'adaptation italienne abrégée, *Don Carlo*, l'œuvre composée par Verdi pour l'Opéra de Paris en 1867, est retransmise ce soir en direct du Théâtre antique d'Orange. La grande scène de l'autodafé, les vocalises d'Eboli, les ardentes démonstrations d'amitié de Carlo et de Posa, la solitude pathétique de Philippe, son affrontement avec l'Inquisiteur aveugle ont assuré le succès constant de l'ouvrage.

MERCREDI 15 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? **Forum**
22.00 Hommage au poète, chantons Trenet. **Forum**
23.00 Musique sacrée, sacrée musique. **Forum**

MAGAZINES

14.15 L'Eté d'Envoyé spécial. Afrique. La danse du diable. Mama Daktari. Madagascar, l'or bleu. L'économie de la débrouille. **TV 5**
16.40 C'est toujours l'été. Aix-les-Bains. **France 3**
18.15 Thalassa. Escale en Galice. **TV 5**
18.25 L'Actor's Studio. Christopher Reeve. **Paris Première**
16.16 Ushuaïa Nature. Les cavaliers du vent. **LCI**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La construction du Mur : Anatomie d'une crise politique. **Arte**
21.05 Pulsations. L'ABC des hépatites virales. **TV 5**
0.05 Les Dossiers de l'été. Elf, un certain monsieur Alfred Sirven. Invités : Loïck Le Floch-Prigent ; Brigitte Henry ; Hervé Gattegno ; Airy Routier ; Gilles Gaetner ; Laurent Léger. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Femmes aux J.O. [1/3]. **Histoire**
17.10 Félins, secrets de famille. **Planète**
17.10 Les Iles du premier jour. **Odyssée**
17.35 L'Armée des anges. **Odyssée**
18.00 Une histoire de la médecine. [5/8]. Les malades passent à l'acte. **Histoire**
18.05 Le Royaume des mers. **La Cinquième**
18.40 Histoires d'avions. Les hélicoptères américains. **Planète**
19.00 Croisière en Egypte, d'Assouan à Abou Simbel à bord du Nubian Sea. **Voyage**
19.00 Biographie. Buffalo Bill, l'homme de l'Ouest. **La Chaîne Histoire**
19.00 Au-delà de l'horizon. [6/9]. Jacques Cartier : les Français en Amérique. **Histoire**
19.00 Connaissance. Secrets des anciens. Les têtes olmèques. **Arte**
19.30 Pêcheurs du ciel. [7/13]. **Odyssée**
19.30 Nature morte. **Planète**
19.55 Psychopath. **CinéCinémas**
19.55 Jean-Toussaint Desanti. [3/4]. Sur les chemins du monde. **Histoire**
20.00 Pilot Guides. L'Inde de l'Ouest. **Voyage**
20.15 Reportage. Amère Arménie. **Arte**
20.30 Sahara occidental, le conflit insoluble. **Planète**
20.50 La Mission impossible. Rêves supersoniques. **Odyssée**
21.00 Spetsnaz. [1/2]. Au cœur des S.A.S. russes. **Histoire**
21.25 Perspectives américaines. [7/8]. De l'abstrait au pop art. **Planète**
21.35 Les Mystères de l'Histoire. Les chasseurs d'aliens. Robinson Crusoé. **La Chaîne Histoire**
21.55 Trahir Hitler au nom de l'honneur. **Histoire**
22.00 Répercussions. Légendes du rythm'n blues. **Mezzo**
22.15 Musica. Hymne à la solidarité. Un portrait de Hans Eisler. **Arte**
22.20 Civilisations. La cité cachée de Petra. **La Chaîne Histoire**
22.20 Key West, des tarpons et des hommes. **Planète**
22.20 L'Ecume des villes. Sao Paulo. Bordeaux. **Paris Première**
23.20 Low y Cool. **Monte-Carlo TMC**
23.20 Julie, itinéraire d'une enfant du siècle. **Planète**
23.30 100 ans / 100 films. [7/10]. **CinéCinémas**
23.35 Journal d'un globe-trotter. [9/13]. Emirats arabes. **Odyssée**
23.40 Profil. La Fin de l'éternité. **Arte**
23.45 Suresnes « Cités danses ». **Mezzo**
23.50 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Le tombeau de Toutankhamon. **La Chaîne Histoire**
0.05 Les Mystères du corps humain. La mort. **France 2**
0.30 Norma Jean, dite Marilyn Monroe. **Paris Première**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (10e étape) : Saint-Galmier - Rive de Gier (clm 42,8 km). **Pathé Sport**
19.00 Tennis. Tournoi féminin de Toronto (3e jour). En direct. **Eurosport**
20.35 Football. Match amical : France - Danemark. Au stade de la Beaujoire, à Nantes. **TF 1**
23.00 Football. Coupe du monde 2002. Eliminatoires (14e journée) : Equateur - Argentine. **2.30** Brésil - Paraguay. A Porto Alegre. **Pathé Sport**

DANSE

17.45 et 20.35, 23.30 Aunis. Chorégraphie de Jacques Garnier. Enregistré en 1994. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 La Dernière Nuit des Proms 1999. Avec Willard White ; Gillian Weir ; Jeremy Irons. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, dir. sir Andrew Davis. **Mezzo**
21.00 Classic Archive. En 1964 et 1967, à Aix en 1964 et à Londre. Avec Teresa Berganza, soprano ; Félix Lavilla, piano ; Gerald Moore, piano. **Mezzo**
21.00 Festival Pablo Casals de Prades 99. Œuvres de Mozart, Haydn, Schönberg. **Muzzik**
22.45 Marciac Sweet 99. Avec Wynton Marsalis, trompette. **Muzzik**
23.00 Concerto pour guitare. Œuvre d'Alessandro Marcello. Avec Alexandre Lagoya, guitare. Par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Alexandre Lagoya. **Mezzo**
0.35 Best of Montreux 2. 1991. **Muzzik**

THÉÂTRE

22.20 Voyage de noces. Pièce de Marc Camoletti. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.45 Les Orphelins de Liverpool. Michael Jenkins. [1 et 2/2]. **RTL 9**
20.45 La Route à l'envers. Chantal Picault ✪. **France 2**
20.50 Le Plafond de verre. Denis Malleval ○. **M 6**
20.50 La Vengeance aux deux visages. Karen Arthur. [3/3] ✪. **Téva**
20.50 Combat pour l'amour. Gianfranco Albano ○. **France 3**
22.25 Meurtres sans risque. Christiane Spiero. **Festival**
22.30 La poupée qui tue. Bruno Gantillon ✪. **Téva**
0.40 Couleur Havae. Patrick Grandperret. **Arte**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. Troubles mentaux ✪. **M 6**
19.55 Homicide. Les péchés du père. **Série Club**
20.00 L'Autobus à impériale. La course infernale. **Canal J**
20.05 Madame est servie. Pardonne à ton prochain ✪. **M 6**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. L'orpheline du temps ✪. **Canal Jimmy**
21.35 Profiler. [1 et 2/2]. Le vrai visage de Jack ○. **Série Club**
22.40 Once & Again. Le chat et la souris ✪. Le prix de l'indépendance ✪. **M 6**
22.45 Les Soprano. Dépôt de bilan ○. **Canal Jimmy**
0.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtre par téléphone. **Série Club**

FILMS

15.55 Mummy's Curse ■
L. Goodwins (Etats-Unis, 1944, v.o., 60 min) ○. **Ciné Classics**
17.30 Enchanted Island ■
Allan Dwan (EU, 1958, v.o., 100 min). **TCM**
18.00 Le Neveu ■
E. Brady (Irl., 1998, 105 min) ✪. **Cinéstar 1**

18.10 Breakfast of Champions ■
Alan Rudolph. Avec Bruce Willis, Albert Finney (Etats-Unis, 1999, 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
18.15 Lady Paname ■■
Henri Jeanson (France, 1951, 110 min) ✪. **Ciné Classics**
19.10 L'Etoile du destin ■■
Vincent Sherman (EU, 1951, 95 min). **TCM**
19.25 Tintin et les oranges bleues ■■
Philippe Condroyer (France - Espagne, 1964, 95 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 Cérémonie secrète ■■
Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
20.30 Bulworth ■■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1998, 105 min) ✪. **Canal + Vert**
20.30 Ames rebelles ■■
Anatole Litvak (Etats-Unis, 1942, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 Mrs Dalloway ■■
Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
21.00 Complot de famille ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.10 L'Etranger au paradis ■■
William Dieterle (Etats-Unis, 1944, v.o., 110 min). **TCM**
22.10 Hiroshima mon amour ■■■
Alain Resnais (France - Japon, 1958, 90 min) ✪. **Cinéfaz**
22.35 Les Copains ■■
Yves Robert (France, 1964, 95 min) ✪. **Cinétoile**
23.30 Noir comme le souvenir ■■
Jean-Pierre Mocky (France - Suisse, 1995, 90 min) ✪. **TSR**
0.00 Le peuple accuse O'Hara ■■
John Sturges (Etats-Unis, 1951, v.o., 100 min). **TCM**
0.10 Cinéma Paradiso ■■
Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1989, 120 min) ✪. **Cinétoile**
0.25 Le Destin ■■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, 135 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

1.30 Roman einer jungen Ehe ■
Kurt Maetzig. Avec Yvonne Merin, Hans Peter Thielen (Allemagne, 1952, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
1.40 La Fille et le Général ■
P. F. Campanile (It., 1967, 110 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Tremblement de terre à New York. Téléfilm. Terry Ingram.
15.25 Les Aventuriers de l'extrême. Téléfilm. Charlie Haskell.
17.10 Passions.
18.00 Sous le soleil.
19.00 et 0.30 **Le Maillon faible.**
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.35 Football. Match amical. France - Danemark.
22.50 Les Coups d'humour. La finale.
1.20 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.45 La Grande Attaque du train d'or ■ Film. Michael Crichton.
15.30 Tiercé.
15.45 Le Dernier Automne. Téléfilm. Colin Bucksey ✪.
17.53 et 0.53 **L'Artiste de l'été.**
17.55 Meurtre au soleil Film. Guy Hamilton.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.43 **Tirage du Loto.**
20.00 et 23.45 **Journal, Météo.**
20.45 La Route à l'envers. Téléfilm. Chantal Picault ✪.
22.20 Voyage de noces. Pièce de Marc Camoletti ✪.
0.05 Les Mystères du corps humain.
0.55 Connaître l'islam.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix.
14.20 Patinage artistique. Masters Miko 2001.
15.45 L'Ile fantastique.
16.40 C'est toujours l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.50 Combat pour l'amour. Téléfilm. Gianfranco Albano ○.
22.30 On en rit encore !
23.25 Météo, Soir 3.
0.05 Les Dossiers de l'été. Elf, un certain monsieur Alfred Sirven.
0.55 La Loi de Los Angeles. Secret professionnel.

CANAL +

13.35 Dune. Téléfilm. John Harrison. [1 et 2, 3/3]. ○.
► En clair jusqu'à 20.35
18.30 Animasia ✪.
18.55 Spin City ✪.
19.20 Le Journal.
19.30 Best of Nulle part ailleurs ✪.
20.05 Le Zapping.
20.10 Daria ✪.
20.35 Le Journal des sorties.
21.00 Une fille qui a du chien Film. Jeff Pollack.
22.35 Un 32 août sur Terre Film. Denis Villeneuve ✪.
0.00 Seinfeld. Prix d'ami ✪.
0.25 Spin City. Le maire fait du vélo ✪.
0.45 Elisa Film. Jean Becker ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Amoco Cadiz, vingt ans après.
15.00 Les Géants du siècle.
16.00 L'Enigme de la tour de Pise.
16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub. **17.05** Alf.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Royaume des mers.
18.58 Météo.
19.00 Connaissance. Secrets des anciens.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Amère Arménie.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La construction du Mur : Anatomie d'une crise politique.
22.15 Musica. Hymne à la solidarité. Un portrait de Hans Eisler.
23.40 Profil. La Fin de l'éternité.
0.40 La Lucarne. Couleur Havane. Téléfilm. Patrick Grandperret.

M 6

13.25 Cœurs Caraïbes. Téléfilm. Paolo Barzman. [3 et 4/4] ✪.
16.35 Agence Acapulco ✪.
17.25 Tendrement vache Film. Serge Pénard ✪.
18.55 Le Caméléon ✪.
19.50 et 1.10 **L'Eté de Loana.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ✪.
20.40 Jour J.
20.50 Le Plafond de verre. Téléfilm. Denis Malleval ○.
22.40 Once & Again. Le chat et la souris ✪. **23.30** Le prix de l'indépendance ✪.
0.25 Wolff, police criminelle. Les héritiers ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Jazz, innovation, improvisation.
20.00 Carnet de jour, carnet de nuit.
21.00 Microfilms (rediff.).
21.40 Amtrack, la piste américaine.
22.10 Carnet de notes (rediff.).
22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
23.30 A voix nue (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).
0.40 Babel contes.

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons.
20.00 Prélude.
20.30 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste. Œuvres de Salonen, Mahler, Sibelius.
23.00 Festival Jazz à Vannes. Par le sextette de Lisa Ekdahi.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Intermezzo.
20.40 Les Rendez-vous du soir. *Euryanthe.* Opéra en trois actes de Carl-Maria von Weber. Par le Chœur de la Radio de Leipzig et Staatskapelle de Dresde, dir. Marek Janowski, Jesse Norman (Euryanthe), Rita Hunter (Eglantine), Nicolaï Gedda (Adolar).
23.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Wolf.

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 Le Plafond de verre

Laetitia (Delphine Serina), spécialiste des marchés boursiers, est nommée à vingt-sept ans directrice du service d'analyse financière d'une entreprise américaine. Le jour où elle prend ses fonctions, un message anonyme s'affiche sur son écran d'ordinateur, lui offrant le choix entre *« la porte ou la mort »*. La suite n'est que la montée en puissance d'une peur palpable. « Plafond de verre » est une expression venue d'outre-Atlantique que Laetitia va apprendre à ses dépens : les femmes dans les entreprises peuvent progresser jusqu'à un certain seuil, que les hommes ne leur laissent pas franchir. La jeune femme va donc devoir combattre un ennemi sans visage, issu de son entourage. Un thriller écrit par Pierre Schœller et réalisé par Denis Malleva. Malgré certaines invraisemblances, on se laisse prendre par l'intrigue, qui a le mérite de se démarquer du tout-venant.

France 2

0.05 Les Mystères du corps humain

Cette série britannique fait partie des collections prestigieuses réalisées par la BBC et The Learning Channel. Présentée par le professeur Robert Winston, spécialiste de la fécondité, la collection initie les téléspectateurs à l'incroyable machine qu'est le corps humain. Caméras microscopiques et technologies de pointe font découvrir ce qui se passe de l'intérieur. Aujourd'hui, la mort.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MERCREDI 15 AOÛT 2001

Hold-up de Cergy : les policiers s'étonnent de ne pas avoir été alertés par la caisse d'épargne

Après une tentative d'évasion, le braqueur meurtrier a été mis en examen mardi

L'AUTEUR DU BRAQUAGE de la caisse d'épargne de Cergy (Val-d'Oise), qui a fait trois morts et six blessés samedi, s'est vu notifier par un juge d'instruction, mardi 14 août, sa mise en examen pour *« vol avec violence ayant entraîné la mort avec séquestration »,* à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine). Habib Mezaoui, 27 ans, y a été admis lundi, les deux chevilles brisées, après avoir tenté de s'évader du commissariat de Cergy, où il avait été placé en garde à vue la veille. Vers 11 h 30, le jeune homme était parvenu à déjouer la surveillance des policiers, qui l'avaient pourtant menotté, et à sauter par la fenêtre pour atterrir dans la rue, trois étages plus bas, où il avait été rapidement maîtrisé.

Cette tentative d'évasion est survenue alors que se développait une controverse sur les délais d'intervention des policiers lors du hold-up ainsi que sur le fonctionnement des systèmes de sécurité de la caisse d'épargne. Un ancien instructeur du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), Bruno Pommard, s'est ainsi étonné dans un entretien à l'Agence France-Presse (AFP), lundi 13 août, que cette unité spécialisée dans l'interpellation des forcenés ait été engagée *« tardivement »*. La *« neutralisation »* de Habib Mezaoui à la sortie de la banque était *« réalisable »*, a ajouté M. Pommard. Ces déclarations ont suscité un vif émoi au ministère de l'intérieur. Un responsable policier, interrogé par *Le Monde*, les a qualifiées d'*« irresponsables »*, soulignant que M. Pommard n'avait *« aucune légitimité pour s'exprimer sur une affaire qu'il a suivie à la télévision »*. Les policiers, qui se disent *« étonnés de ne pas avoir été prévenus par la caisse d'épargne qu'il se passait quelque chose dans l'agence »*, attribuent les éventuels dysfonctionnements à la direction de l'établissement bancaire.

La chronologie des faits est désormais mieux connue. Habib Mezaoui, grimé en femme, s'est présenté à la caisse d'épargne du centre commercial des Trois-Fontaines, qui avait ouvert ses portes 20 minutes plus tôt, à 8 h 50. Une douzaine de personnes se trouvent alors dans l'agence – essentiellement des employés. L'homme, sous la menace de ses deux pistolets, annonce à ses anciens collègues – il a été salarié dans la succursale de juin à septembre 1999, avant de se faire licencier (*Le Monde* du 14 août) – qu'il s'agit d'un hold-up. Avant de fermer le sas de sécurité, il appose sur la porte d'entrée un panneau indiquant que l'agence n'ouvrira ses portes qu'à 10 h 30.

« R.A.S »

Les premiers clients qui se présentent alors ne se formalisent guère de cette fermeture imprévue, sauf un homme qui a une opération urgente à réaliser. Le client, qui a trouvé une première fois porte close en début de matinée, se représente vers 10 h 40. Mais la banque est toujours fermée. Furieux, il téléphone au siège de la caisse d'épargne pour se plaindre. Le PC sécurité de la banque décide alors de prendre contact avec son agence de Cergy : les combinés sont équipés de haut-parleurs qui permettent d'entendre ce qui se passe à l'intérieur de la succursale, à condition bien entendu qu'au moins un téléphone soit décroché. Ce détail, Habib Mezaoui ne l'ignore pas. Dès son arrivée dans l'agence, il a débranché tous les téléphones. De même, il a arraché les fils des caméras.

Chargée de la télésurveillance de l'établissement de Cergy, la société ADT Sécurité-Services signale par ailleurs au siège de la caisse d'épargne que le système d'alarme a été déclenché à quatre reprises dans la succursale. Une alarme a été actionnée par un employé, les autres se sont mises en marche automatiquement à l'ouverture des trois coffres-forts à laquelle Habib Mezaoui a fait procéder. Malgré toutes ces alertes, la caisse d'épargne ne prévendra pas la police. Lundi, le président des caisses d'épargne Ile-de-France-Nord, Bernard Toublanc, a indiqué que *« les dispositifs de sécurité* [n'avaient] *pas dysfonctionné »*, ajoutant toutefois avoir *« demandé une enquête interne dans l'établissement »*. Sollicité par *Le Monde*, mardi matin, M. Toublanc n'a pas pu expliquer pourquoi la caisse d'épargne n'avait pas alerté les policiers. Sous couvert d'anonymat, un responsable de la banque a renvoyé la faute sur la société ADT, soulignant que si elle avait bien répercuté les alarmes à la caisse d'épargne, elle avait accompagné ses messages d'un rassurant *« R.A.S. »* (rien à signaler). Interrogée par *Le Monde*, ADT n'a souhaité faire aucun commentaire. La veille, la société avait affirmé dans un communiqué avoir averti à chaque alarme le PC sécurité de la caisse d'épargne.

Ce n'est qu'à 11 h 05 que les policiers seront alertés pour la première fois par un appel, reçu sur le 17, émanant d'une cliente étonnée que l'agence soit toujours fermée. A 11 h 15, la sécurité publique dresse un périmètre de sécurité. A 11 h 55, un policier tente d'observer à travers les vitres ce qui se passe dans l'établissement bancaire, en vain. A 12 h 10, la police judiciaire de Versailles, saisie par le parquet de Pontoise, arrive à son tour sur les lieux. Les policiers tentent de téléphoner à l'intérieur de l'agence, mais personne de répond. *« A ce moment-là, nous n'étions pas certains d'avoir affaire à un braquage*, affirme un enquêteur. *Habituellement, les preneurs d'otages émettent des revendications. »*

A 13 h 20, le RAID est alerté par les policiers. Le temps d'arriver sur place, et le preneur d'otages a pris la fuite. En effet, à 13 h 49, les policiers voient sortir une femme, toute de noir vêtue, entourée de deux hommes. Le trio s'enfuit en courant. *« Quand bien même le RAID aurait été présent, il n'aurait rien pu faire*, indique-t-on au ministère de l'intérieur. *A ce moment-là, on ignorait qui des trois était le preneur d'otages, s'il avait des complices et ce qui s'était passé à l'intérieur de l'agence. »*

Fabrice Lhomme

Ahmed Boukhari, l'ancien agent marocain, a été arrêté

Il est l'auteur de révélations sur l'affaire Ben Barka

L'EX-AGENT marocain Ahmed Boukhari, auteur de récentes révélations sur l'affaire Ben Barka, a été arrêté à Casablanca, lundi 13 août. *« A la mi-journée, deux policiers sont venus l'interpeller à la maison »*, a indiqué sa fille, Mouna Boukhari, jointe par téléphone mardi matin. *« Ma mère est allée s'enquérir à la préfecture, mais on ne lui a donné aucune explication. »* Depuis le 31 juillet, l'ex-membre du « cab-1 », le service de contre-subversion, s'est rendu presque quotidiennement à la préfecture de police de Casablanca, où était instruite une plainte déposée par trois de ses anciens collègues, mis en cause dans son témoignage sur le rapt suivi de disparition, en octobre 1965 à Paris, du chef de file de la gauche marocaine *(Le Monde* des 29 juin, 30 juin et 1er juillet).

Selon une source judiciaire à Rabat, citée par l'AFP, Ahmed Boukhari aurait été arrêté à la suite d'une *« plainte pour chèque sans provision »* et serait présenté mercredi – mardi 14 août étant jour férié au Maroc – au procureur de Casablanca. L'ex-agent, qui avait été condamné à la prison, en 1998, pour un délit de cavalerie financière, aurait émis *« toute une série de chèques »* donnant lieu à des poursuites. Fin juillet, réagissant à des rumeurs, Ahmed Boukhari avait reconnu avoir émis des chèques, dont l'un d'un montant équivalant à 30 000 francs, qui devaient être encaissés *« au fur et à mesure, en accord avec* [ses] *créanciers »*. La semaine dernière, il avait accusé la DST, l'actuelle police politique du royaume, de racheter ses créances pour le *« salir »* et *le « faire tomber »*.

Ayant reçu une substantielle avance par un éditeur français pour le livre de révélations dont il a commencé la rédaction, Ahmed Boukhari était en mesure de régler ses dettes. Son arrestation intervient alors qu'il réclamait la délivrance d'un passeport afin de pouvoir répondre, le 7 septembre, à une convocation par la justice française, désireuse de verser son témoignage au dossier d'instruction.

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/benbarka

A Paris, les automobilistes retrouvent les voies sur berge

LES VOIES SUR BERGE de la rive droite parisienne, abandonnées aux piétons, aux cyclistes et aux rollers depuis le 15 juillet, seront rendues à leur vocation initiale, mercredi 15 août, à 23 heures. Dans la première quinzaine de juillet, l'initiative du nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, avait fait naître une vive controverse. Les promeneurs avaient boudé les 4,5 kilomètres de voies tandis que les automobilistes étaient restés coincés dans de très gros embouteillages. Mardi 13 août, le maire de Paris a annoncé, dans un communiqué, qu'un *« bilan objectif et complet »* serait établi, sous dix jours, afin, l'an prochain, de rendre l'expérience *« plus efficace et plus agréable encore aux Parisiens »*. Dans un entretien au *Parisien* du 14 août, l'adjoint (Vert) au maire de Paris chargé des transports, Denis Baupin, déclare que le souhait de son parti, *« à plus long terme, d'ici la fin de la mandature si c'est possible »*, est d'interdire définitivement les voies sur berge aux véhicules.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : un enfant de six ans est décédé,** samedi 11 août, après avoir été attaqué par un essaim d'abeilles, une semaine plus tôt, à Montils, près de Saintes (Charente-Maritime). Le jeune garçon se promenait à vélo, dimanche 5 août, à proximité de ruches lorsqu'il a été assailli par les abeilles, révèle le quotidien *Sud-Ouest.* Victime de près de mille piqûres, l'enfant a été transporté au centre hospitalier de Poitiers (Vienne) où il est décédé.

■ **ALIMENTATION : la société BPL Légumes,** basée dans le Nord-Pas-de-Calais, a annoncé, lundi 13 août dans un communiqué, le retrait d'un lot de 35 000 boîtes de conserve de garniture de céleri pouvant contenir des débris de verre. Les marques susceptibles d'être touchées sont Récamier, Champion, Chaville, Casino et U. La société invite les acheteurs à ne pas consommer les boîtes issues de ce lot et à les rapporter au magasin où elles ont été achetées.

■ **CONVOYEURS : les convoyeurs de fonds de l'agglomération lyonnaise** ont décidé, lundi 13 août, de lever le boycottage des zones *« sensibles »*. Ils reprendront le travail jeudi 16 août. Ils boycottaient ces zones à risque depuis mardi 7 août, lendemain des obsèques de leur collègue Eric Sage, tué une semaine auparavant dans l'attaque d'un fourgon blindé à Vénissieux. Jeudi 9 août, les convoyeurs avaient obtenu de la préfecture que ces quartiers, situés à l'est de l'agglomération lyonnaise, soient sécurisés.

■ **ÉTATS-UNIS : la Cour suprême a rejeté, lundi 13 août**, la demande de sursis du condamné à mort Napoleon Beazley, qui était mineur au moment des faits et dont l'exécution est prévue mercredi 15 août au Texas. Trois des juges de la cour se sont récusés, arguant de conflits d'intérêts : le fils de la victime, un homme d'affaires texan, est un juge fédéral de renom, Michael Luttig. Le bureau des grâces du Texas s'est également déclaré opposé au sursis malgré les protestations internationales contre ce qui serait la 18e exécution d'un condamné à mort mineur au moment des faits depuis 1976 aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté mardi 14 août 2001 : 491 549 exemplaires. 1-3

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL

spécial été

Plus des jeux, des tests
et une nouvelle de Modiano

20 F

Le Monde 2

PRIX CB NEWS DU MEILLEUR
LANCEMENT PRESSE DE L'ANNÉE